LES

ALLIANCES

DE

LA FRANCE

Par Frédéric Billot, avocat,

AUTEUR DES LETTRES FRANQUES A NAPOLÉON III,
DE LA RÉFORME SUR LE BARREAU ET LA MAGISTRATURE, ETC., ETC.

> Marche, marche!
> BOSSUET.

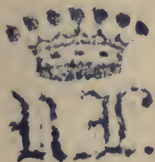


BRUXELLES ET LEIPZIG.
KIESSLING ET COMPAGNIE, LIBRAIRES,
26, MONTAGNE DE LA COUR.

1855

LES ALLIANCES

DE LA FRANCE.



LES ALLIANCES DE LA FRANCE

Par Frédéric Billot, avocat,

AUTEUR DES LETTRES FRANQUES A NAPOLÉON III,
DE LA RÉFORME SUR LE BARREAU ET LA MAGISTRATURE, ETC., ETC.

Marche, marche !
BOSSUET.



BRUXELLES.
IMPRIMERIE DE A. LABROUE ET COMPAGNIE
RUE DE LA FOURCHE, 36.

1853


LIBRARY
NOV
1973

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

L'impression des *Alliances de la France* a été retardée par des causes faciles à comprendre et sur lesquelles il est inutile de s'expliquer.

L'ouvrage de M. Frédéric Billot était achevé dès le mois de juin dernier. Les difficultés qu'il a rencontrées pour son impression lui ont permis d'ajouter un *avant-propos* sur les affaires d'Orient, qui nous semble poser et résoudre dans les termes les plus vrais cette immense question.

Les *Alliances de la France* sont une suite des *Lettres franques* du même auteur, qui, en janvier dernier, ont causé une si profonde sensation en Europe. Le style énergique, incisif, brûlant de M. Billot, son coup d'œil

sûr, ses aperçus profonds nous permettent de présager à cet ouvrage un succès au moins égal au premier.

M. Billot est le premier qui ait dissipé le préjugé de la puissance anglaise et posé les véritables termes des alliances de la France. Les idées politiques de M. Billot sont grosses d'avenir.

AVANT-PROPOS.

Une dépêche électrique nous apporte la nouvelle que la médiation de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France et de la Prusse a terminé le différend turco-russe. Les fonds montent, la sérénité reparaît sur tous les visages, les transactions reprennent leur cours, la joie et le bonheur renaissent ou semblent renaître dans toutes les âmes. On se dit partout et l'on répète avec un certain air : « L'empire, c'est la paix ! »

Les journaux les plus sympathiques aux doctrines légitimistes disent : « L'entreprise de l'empereur de Russie « contre la Turquie blessait au vif les intérêts nationaux « de l'Angleterre, les intérêts religieux et politiques de la « France, et exposait aux plus fortes tentations le gouver- « nement qui régit cette dernière puissance... »

Chacun a l'air de s'embrasser et de s'étreindre dans les convulsions d'un paroxysme de bonheur... ; et il n'est personne qui, sans le dire, ne conserve quelque chose de ses

craintes ou de ses terreurs sur un avenir plus ou moins prochain.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne connais pas la teneur de l'engagement accepté par les six principales puissances de l'Europe; et, sans le connaître, je n'ai pas plus de joie que je n'en avais avant la dépêche électrique, pas plus de terreurs que si les flottes anglo-françaises se fussent retirées de la station de Bésika, sans mot dire, avant comme après l'évacuation des provinces moldo-valaques.

Je réponds d'abord aux organes légitimistes :

Que vous font les *intérêts nationaux* de l'Angleterre? Pourquoi vous en inquiétez-vous? La civilisation est-elle là? La liberté est-elle là? L'humanité est-elle là?... L'avenir et la grandeur de la France sont-ils là?... Ne savez-vous pas que la plus belle page de la restauration, de la légitimité, de la monarchie est écrite dans ce projet magnifique trouvé dans les cartons du ministère des affaires étrangères, où il était arrêté que nous allions reprendre nos limites du Rhin avec des avantages en Syrie et en Égypte, tandis que le czar se serait avancé sur Constantinople? Ne savez-vous pas, ou, plutôt, oubliez-vous que cela se serait fait à la face de l'Angleterre et malgré les *intérêts nationaux* de l'Angleterre? Oubliez-vous que la voix de la légitimité, plus haute que la sensiblerie dont le langage nébuleux se perd dans des intérêts religieux et politiques qui ne surgissent que comme des fantasmagories ou des épouvantails pour les niais, avait alors toutes vos sympathies? Oubliez-vous que, contre ceux qui reprochaient aux Bourbons d'être rentrés dans les caissons des Cosaques, vous vous éleviez naguère avec un orgueil et une énergie toute française pour dire que les Bourbons

seuls pouvaient et allaient briser les indignes traités de 1815? La politique de la France, les intérêts les plus sérieux de la France comme France seraient-ils changés? Ne seriez-vous plus aujourd'hui ce que vous étiez hier?... Y avait-il, en 1829 et 1830, d'autres intérêts religieux et politiques à soutenir qu'aujourd'hui?

Mais laissons pour ce qu'elles valent ces incohérences et ces contradictions, et voyons la question turco-russe sous son véritable point de vue.

Quelles que soient les conditions de la paix annoncée, nous nous permettons de soutenir ce que nous avancions le jour où les Russes ont passé le Pruth : les provinces danubiennes resteront au pouvoir des Russes ! En d'autres termes, les Russes ne repasseront pas le Pruth, et ils feront bien ! Constantinople aura non une souveraineté indépendante de la Russie, mais le czar pour maître : cela est écrit ! Et personne autre que l'empereur de Russie n'y touchera... Tel est le sentiment d'*incroyable suffisance* avec lequel je juge la politique de l'Europe continentale.

La Russie est un peuple en mission; et sa mission, la Russie l'accomplira, non fatalement mais providentiellement.

La Russie est la civilisation et le progrès de l'Orient, civilisation qui s'avance vers des destinées nouvelles, civilisation qui, pour n'être point encore parvenue au degré de la nôtre, n'en est pas moins évidente pour tout ce qui voit et qui juge. Là, carrière est ouverte à toutes les industries, faveur est accordée à toutes les intelligences qui veulent développer des moyens ou connus ou nouveaux. On reconnaît, dans le régime russe, un peuple qui veut grandir et qui marche d'un pas assuré dans l'avenir. De-

puis Pierre le Grand jusqu'à Nicolas, il n'y a pas, en Europe, un empire qui puisse se glorifier d'une suite d'aussi illustres maîtres, qui puisse enregistrer des noms et des conquêtes comparables à celles des czars de Russie, qui puisse révéler une politique aussi suivie, aussi habile, aussi élevée que la leur.

L'Orient, par la Russie, monte; et l'Occident, par l'Angleterre, descend jusqu'à ce qu'elle-même soit tombée au fond de l'abîme... Mais la France sera toujours là!...

La Russie est la civilisation de l'Orient comme la France est la civilisation de l'Occident, avec cette différence que la première est, dans la vie sociale, à ses premières étapes, et que la seconde est fatiguée, harcelée, humiliée, arrêtée dans ses progrès par des spéculations rivales, par un système de compression européenne aussi fatal au continent que honteux pour les peuples qui le subissent.

La Russie a une mission, et toutes les coalitions de l'Europe ne l'empêcheront pas de l'accomplir. La Russie, n'en déplaise à certains déclamateurs ignorants ou stupides, conquiert non pour soumettre à un joug, mais pour y soustraire.

La Russie conquérante s'identifie avec ses conquêtes; elle s'assimile aux peuples conquis pour les faire vivre de sa vie politique et sociale. La Russie conquérante porte avec elle le progrès dans les développements matériels et intellectuels. Si elle n'en est qu'à Louis XI, qui l'empêcherait d'arriver à Louis XIV?... L'avenir est pour elle comme le passé a été pour nous.

La Russie n'envie rien à la vieille Europe, son institutrice; vis-à-vis de celle-ci, elle ne prend qu'un soin, celui de s'abriter des inquiétudes qu'elle pourrait lui causer. De

là sa prépondérance dans le Sund, son action contre le Danemark et la Suède; de là (sans l'approuver, mais en saisissant une occasion de plus de maudire la lâcheté du règne de Louis XV) le partage de la Pologne; de là son action incessante contre le schah de Perse et l'empire du sultan. En pénétrant plus avant dans l'Occident, la Russie se brûlerait, se dissoudrait, se perdrait; l'Occident serait son tombeau comme l'Orient doit être sa vie. La Russie n'apporterait rien dans l'Occident; et elle doit commencer une vie nouvelle pour l'Orient, où la féodalité russe doit ouvrir des temps nouveaux.

Entre la vieille Europe et l'empire turc d'Europe, la Russie est le trait d'union, la transition. Le Turc est l'immobilité dans toutes les conditions de la vie; le Russe est le mouvement dans toute son ardeur, sous tous les aspects. Aussi, depuis deux cents ans le Turc recule et recule; depuis deux cents ans aussi, le Russe avance et avance.

Dieu ne veut pas que le berceau de la civilisation du monde soit éternellement placé sous le joug de plomb qui l'écrase. L'œuvre de Dieu serait un non-sens, la perfectibilité humaine un mensonge, si quelque part l'humanité s'arrêtait, si les aspirations étaient étouffées, si le génie de l'homme pouvait jamais être éteint.

Qu'on nous permette, à ce sujet, d'émettre très-brièvement notre pensée sur les affaires d'Orient. Nous les résumons ainsi :

La Russie a posé ses prétentions sous un aspect religieux; la protection qu'elle a revendiquée pour ses coreligionnaires n'était qu'un prétexte insoutenable et mal soutenu. Il n'a pas été difficile à Drouin de Lhuys d'en faire justice. La Russie avait besoin d'un prétexte; la vé-

ritable cause de son agression est non dans son intention, mais dans sa résolution de conquête. Il faudrait être plus qu'aveugle pour ne pas le voir.

Quant à la France, la lutte a commencé pour maintenir son protectorat religieux sur les lieux saints. La France n'a pas, pour l'Orient, d'esprit de conquête; le roi de France peut bien désirer joindre à son titre celui de roi de Jérusalem, mais non celui d'empereur de Constantinople ; il sait qu'il ne le pourrait pas. Toute l'Europe s'y opposerait et elle ne manquerait pas de bonnes raisons pour justifier une résistance qui a, pour elle, non-seulement des arguments politiques, mais des moyens matériels qu'on peut considérer jusqu'à un certain point comme invincibles. En présence de l'invasion russe, le protectorat français s'est rapidement converti en question politique. Et l'Angleterre, qui riait d'abord de la question des lieux saints, dans laquelle elle disait ne pas avoir à s'immiscer, a rapidement pris fait et cause contre la Russie. De là la coalition de la France et de l'Angleterre contre le czar. Cette coalition est-elle de nature à servir les intérêts de la France? Voyons-le .

Il serait sans doute admirable que la France pût, par son ascendant, replacer sous le joug sacré de l'orthodoxie les populations schismatiques de l'Orient, et poser au milieu d'elles le principe d'unité dans la liberté qui a fait notre force et notre grandeur. Mais la France de 1853 n'est ni la France de Richelieu ni celle de Louis XIV; c'est un géant fatigué dont le cœur souffre, dont la tête est embarrassée et dont les bras sont chargés de liens..... Et puis, pour l'aider dans cette grande et magnifique mission, qui s'offrirait pour combattre à ses côtés? —Serait-ce l'Angleterre? Mais l'Angleterre se moque des lieux saints; elle

n'a qu'un intérêt positif, le mercantilisme; et un intérêt négatif, celui d'empêcher par tous les moyens possibles l'accroissement de prépondérance de la France. — Sera-ce la Prusse? Mais elle est protestante et, à ce titre, hostile à notre ascendant religieux, sans parler de ses alliances qui, au point de vue politique, en font une avant-garde russe en Europe. — Sera-ce l'Autriche? Mais l'Autriche n'a rien perdu de sa jalousie contre la France. Et puis qui ne voit pas que l'Autriche a été, jusqu'ici, le compère du czar? On en sait les raisons. — Tout, en dehors de la Russie, est contraire à la France au point de vue religieux. Que ne serait-ce pas au point de vue politique et de conquête?... Il y a donc impossibilité morale et matérielle pour la France de dominer en Orient par l'esprit religieux; il faut le dire, parce que cela est, et que l'on doit considérer comme déplorables les illusions qu'on se fait sur ce point.

Vaincus par la raison des choses, les hommes de la prépondérance religieuse de la France ne veulent rien céder de leur terrain. Ils répètent à ce sujet ce que disaient les absolutistes d'autorité à l'occasion de nos colonies révoltées : « Périssent les colonies, plutôt qu'un principe! » Les colonies sont mortes pour nous, et le principe est resté à l'état abstrait. Il est donc des circonstances où il faut réveiller dans son esprit non un principe, mais plusieurs principes, quand il est établi que la prospérité d'une nation tient à plusieurs principes. Nous vivons de foi, de religion, de liberté : fécondons ces principes partout où nous pourrons, mais n'entreprenons rien d'impossible. Nous vivons aussi de prospérité matérielle; recherchons-la où elle se trouve et où nous ne pouvons manquer de la rencontrer, en nous dépouillant de tout donquichotisme. Repoussons donc cette

idée de prépondérance religieuse qui depuis plus de deux cents ans n'a pas fait un pas, et qui restera ce qu'elle est. Ne résistons pas à ce que nous ne pouvons empêcher.

Dira-t-on que je soutiens un schisme qui n'est pas dans mes convictions? Je répondrai que je ne soutiens pas plus le schisme que la France ne soutient l'islamisme. Je laisse passer ce que je ne puis arrêter.

Je vais plus loin, et je dis que la conquête de la Turquie d'Europe par la Russie est une évolution forcée, une phase nécessaire de la civilisation de l'Orient. La France a mis quatorze siècles à devenir ce qu'elle est; elle a dû traverser la barbarie féodale pour atteindre l'affranchissement des communes, et par cet affranchissement arriver à l'unité du pouvoir qui a constitué notre puissance. Pour avoir un principe d'autorité différent, la Russie n'en possède pas moins une puissance civilisatrice dont l'action se révèle à tous les yeux. Laissons-la grandir, parce que son influence ne peut que nous servir, parce que son influence est mortelle pour la puissance britannique, parce que son influence créera la nôtre en Europe et, par notre influence, la destruction de la prépondérance anglaise. C'est là la grande évolution politique que nous devons préparer; elle est en germe dans les grands événements du siècle. On pourrait sans doute se livrer à d'autres conjectures; mais qu'il suffise de dire quant à présent que l'invasion de l'Orient, loin de nuire à la France, lui ouvre les portes de l'avenir, et que la prise de Constantinople est à la fois la chute de Londres et l'exaltation de Paris, comme elle amènera la souveraineté de la France dans les mers du Levant et l'expulsion de l'Angleterre des mêmes régions maritimes.

La politique de la France doit être de ne jamais rien

faire pour et avec les Anglais. Ceux-ci doivent suivre la France ; et la France doit, pour toujours, avoir cessé de marcher à leur remorque.

Il n'y aurait qu'un grand acte politique de la Turquie qui pourrait, peut-être pendant quelque temps, suspendre son expulsion des provinces danubiennes : c'est l'émancipation, l'affranchissement, la proclamation de l'indépendance des provinces moldo-valaques. Affranchies, ces provinces seraient naturellement portées à se jeter dans la fédération germanique : car, seules, elles seraient impuissantes à soutenir le choc russe. L'Allemagne, malgré ses déférences pour le czar, ne résisterait pas à la tentation. Il est douteux, dans cette hypothèse, que le cabinet de Saint-Pétersbourg laissât faire et acceptât pour ces provinces la suzeraineté de l'Allemagne. La Turquie ne coupera jamais, par un traité, la route qui mène à Constantinople. La puissance russe se développe ; et quand on possède des ressources matérielles aussi considérables que les siennes, on s'en sert pour obéir au génie de la nation ; l'hypocrisie des traités est à la dernière phase de la civilisation des peuples.

C'est donc la Russie qui, seule, peut donner et donnera le coup de bélier au dernier bastion qui protége la Turquie d'Europe ; et ce sera un progrès et un immense progrès. Et là ne s'arrêteront pas les efforts des Slaves ; la Perse, dans un avenir plus ou moins éloigné, est menacée des mêmes perturbations ; il y a, pour cet empire, même cause de décadence et de ruine.

La lumière se fera en Asie comme elle s'est faite en Europe. Qui pourrait prédire ce qui arrivera de la révolution de Chine et de son caractère civilisateur, de même

que de la révolution turco-russe, lorsque le czar et le nouveau maître du Céleste Empire se donneront la main ?...

L'Europe bloque diplomatiquement l'Orient depuis deux siècles, et sa surveillance ne va pas au delà d'un blocus déplorablement stérile. A défaut de puissance et d'autorité réelle, l'Europe s'est donné ou a cherché à se procurer l'autorité toujours problématique des traités. Mais l'Europe, la Russie exceptée, n'est pas allée au delà. Traités de commerce, traités d'alliance, influence morale toujours équivoque quand elle n'a pas été dédaignée, voilà le petit lot de la France. Pour l'Angleterre, ce n'a point été la même chose : son commerce y a été le plus grand et le plus protégé, quoique sa puissance réelle n'y ait pas eu d'autre caractère que la nôtre.

Si l'Europe n'a pas troublé la Turquie, c'est qu'elle n'a pas pu. Elle le voudrait aujourd'hui, en agissant en sens inverse de ce qu'elle fait, qu'elle ne le pourrait pas davantage : la Russie serait là !

La Russie seule a, contre la Turquie, plus que des traités dominateurs ; elle a la tutelle de la Turquie. Elle ne la bloque pas sentimentalement ; elle la garde comme une pupille docile qui ne fera jamais que les volontés de son maître ; elle hante ses États, s'y promène et s'y arrête jusqu'au moment où il lui plaira de s'y asseoir sans esprit de retour : c'est une question de temps, et voilà tout.

Sur cette question de temps, et que le temps a mûrie, nous dirons et nous répétons que le czar n'évacuera pas les provinces danubiennes, qu'il ne le peut pas ! Si le génie du czar est puissant, le génie moscovite ne l'est pas moins. Constantinople est pour les Russes ce que Jérusalem était, il y a six cents ans, pour nos croisés. Il est dan-

gereux pour une idée enthousiaste de la repousser avec la froide raison des traités. Les traités, pour elle, sont une lâcheté quand ils n'expriment pas une perfidie. Et puis, il ne faut pas craindre de le dire, il serait désolant pour l'Europe comme pour l'humanité que cette idée se refroidît. Mais nous n'en sommes pas là, et le volcan russe ne s'éteindra pas... Et puis l'on ne parle pas à un czar comme à un Louis-Philippe...

Cela étant, que feront la France et l'Angleterre coalisées? RIEN!!! Pourquoi? Je vous le dirai bientôt.

J'admets l'hypothèse d'une lutte : quels en seraient les résultats probables? Ici, je n'entends ménager la Russie sous aucun rapport. Je veux admettre, pour l'orgueil et la satisfaction des deux plus grandes puissances maritimes de l'Europe, que les flottes combinées pénétreront dans la mer Noire, qu'elles couleront, brûleront et prendront jusqu'au dernier les navires russes; qu'elles incendieront Odessa et Sébastopol; qu'elles débarqueront même dix mille matelots... Et après? Empêcheront-elles l'armée de terre d'avancer, de culbuter, de détruire et d'arriver? Non! Pour cela, il faudrait autre chose; il faudrait une armée anglo-française de cent cinquante à deux cent mille hommes, et encore... Mais y songe-t-on? Pas le moins du monde. Nous avons autre chose à faire que d'aller répandre notre sang et prodiguer nos trésors pour un succès tout à fait contestable et de peu de durée. On ferait donc du mal en pure perte; je me trompe : la Russie pourrait s'en venger et s'en vengerait. Et je doute que les conséquences de cette vengeance puissent convenir à l'Angleterre, à la France, et à Napoléon en particulier.

Je répète donc que les flottes coalisées ne feront rien.

Elles quitteront Bésika, rentreront dans leurs ports respectifs ; et chaque gouvernement attendra... Pourquoi? Si je ne me trompe, le voici : la vieille Europe est disloquée. Loin de progresser, elle rétrograde. Je n'en veux pour premier exemple que sa conduite dans le Levant. Là, ne pouvant faire, elle veut empêcher. Et qu'empêchera-t-elle? Il est malheureux, en particulier pour l'Angleterre, qu'elle n'ait pas pu faire adopter le *régime constitutionnel* à la Sublime-Porte!... Elle aurait semé, comme en tant d'autres endroits, des moyens de résistance qui échappent à sa protégée, et dont l'absence compromet si gravement l'avenir de celle-ci...

Oui, la vieille Europe est disloquée; elle marche à l'aventure : car, depuis 1830, tout, en Europe, n'est qu'aventure. Le régime normal de l'Europe ne renaîtra qu'avec ses traditions.

Dans la vieille Europe, tout n'est que contradictions. On n'y fait plus que de la politique négative, de la politique de rebours, de la politique hors des principes du sens commun.

Jetons, si l'on veut, à cet égard, un coup d'œil sur la politique de la France. Nous voyons, au premier signe d'hostilité de la Russie, le gouvernement expédier une flotte à Salamine ; l'Angleterre en fait autant. L'Angleterre et la France sont-elles unies par un acte secret ou public? Nullement. Se sont-elles dit ce qu'elles allaient faire? Pas davantage. Leur intérêt était-il le même? Du tout. Cependant l'Angleterre et la France paraissent unies et vivre de l'entente cordiale la plus complète. Désabusez-vous, il n'en est rien. L'Angleterre n'aime pas plus la France que celle-ci ne chérit l'Angleterre ; elles se détestent cordiale-

ment l'une l'autre, et elles font bien. J'ai assez d'estime pour Bonaparte pour croire qu'il ne se serait pas déshonoré par un traité secret quelconque. Les deux puissances, dans leur but respectif, se sont juxtaposées; de cette juxtaposition, la presse anglaise a fait une alliance, et voilà tout le mystère. Je répète donc : Dislocation.

Allons plus loin dans les causes de la conduite de la France :

Bonaparte, par sa conduite, a proclamé le respect des traités. Il en avait besoin. C'est son lit qu'il veut faire; c'est de la sécurité qu'il veut créer; c'est son pouvoir qu'il veut fonder. Cependant si, à la face de l'Europe, il disait comme Louis-Philippe : « Je vénère les traités de 1815! » je lui répondrais, avec la France entière, que *je n'en crois pas un mot*. Il a pu le dire au sujet des lieux saints sans engager l'honneur de la France et son avenir, mais il ne l'affirmera jamais au sujet des infâmes traités; car s'il a dit : « L'empire, c'est la paix ! » il n'a voulu dire, comme l'a répété son oncle Jérôme au sénat, qu'une paix forte et honorable. Le respect des traités, dans la bouche de Bonaparte, signifie (et je le dis sans haine aucune) : « Je ne suis « pas prêt. Calmons les esprits, établissons-nous ; et lors- « que les craintes auront disparu, nous respecterons les « traités comme la constitution de 1848 ; et les traités de « 1815 auront leur 2 décembre. » C'est ainsi que Bonaparte entend, selon moi, le respect des traités; et, pour mon compte, je l'en félicite.

Admettons maintenant, comme conséquence de notre conduite politique dans le Levant, que le czar n'évacue pas les provinces moldo-valaques, et qu'au lieu de cela il franchisse les Balkans. Je suis convaincu que s'il prend de nou-

veau fantaisie à l'Angleterre d'aller s'y opposer, il manquera *quelqu'un* pour la suivre : dislocation de la dislocation !

Il n'y a donc point d'alliance possible, moralement possible, politiquement possible, entre la France et l'Angleterre. L'insulte qu'elle nous a faite est trop sanglante et le joug qu'elle nous a imposé trop honteux pour qu'on puisse jamais former un tel rêve. Et je doute que la paix du Levant n'ayant point été faite, la France ait tiré un seul coup de canon. Les conditions de cette paix (qui, pour moi, n'en est pas une) le prouvent pour la France comme pour l'Angleterre: toujours dislocation! ce qui n'empêche pas d'admirer la réserve du gouvernement français et d'applaudir à l'empressement qu'il a mis à accepter la paix quelle qu'elle fût. Qu'il profite des délais : car qui a du temps a du succès...

Si l'Angleterre et la France, malgré leurs allures belliqueuses, rapidement converties en procédés pacifiques, n'ont rien fait, pouvant seules faire quelque chose, qui donc gênerait la Russie ? Serait-ce la Prusse ? Mais, comme je l'ai déjà dit, elle est l'alliée la plus intime du cabinet de Saint-Pétersbourg. Serait-ce l'Autriche? Mais elle vient d'être sauvée d'une destruction complète par le czar! Et elle est loin de n'avoir plus besoin de lui. Et puis la Bosnie et la Servie ne lui sont-elles pas réservées en cas d'événement? Encore une fois, dislocation de la vieille Europe! cessation de sympathies, d'intérêts homogènes, absence de but commun ; au lieu de cela, divisions, déchirements, ruines dont l'Angleterre est la principale cause, ainsi que je l'exposerai ultérieurement.

Dans de telles conjonctures, et malgré les intérêts commerciaux anglais menacés, la Russie peut achever son œuvre : la France ne la troublera pas.

La France a intérêt, l'Europe continentale a intérêt à l'agrandissement de la Russie du côté de l'Orient. L'invasion de la Turquie d'Europe par la Russie sera pour l'Autriche une cause d'agrandissement en même temps que l'aurore de l'émancipation italienne. L'invasion de la Turquie donnera à la Prusse des accroissements dans les États confédérés qui doubleront sa puissance. L'invasion de la Turquie nous rend de droit nos limites sans coup férir, crée notre prépondérance en Europe et prépare la solution inévitable du différend à vider entre nous et la Grande-Bretagne. L'invasion de la Turquie refait, comme conséquence, l'influence de l'Occident et le dispose à résister, dans les âges à venir, aux agressions de l'Orient, si des intérêts menaçants venaient à se déclarer contre nous.

Si la Russie doit dominer l'Orient, la France doit être le premier peuple de l'Occident.

Laissons maintenant à des plumes mercenaires le triste rôle d'insulter ce qu'elles ne comprennent pas, ou de servir des intérêts et des passions funestes ; nous n'en proclamerons pas moins, avec le patriotisme le plus libre et le plus pur, la double nécessité de notre alliance avec la Russie, et de la répulsion de l'Angleterre, jusqu'à nouvel ordre, des cabinets alliés de la France.

Toute autre politique est mortelle pour la France. Faisons des vœux pour que son gouvernement le comprenne; la France ne peut redevenir grande et forte qu'à cette condition.

15 août 1853.

INTRODUCTION.

I

Des passions dont l'excès était facile à comprendre ont soutenu, contre toute logique et toute vérité historique, que les Bourbons, en 1815, avaient été ramenés par les étrangers, qu'ils étaient revenus en France, selon l'expression favorite du libéralisme, *dans les caissons des Cosaques.*

On est allé plus loin et l'on s'est jeté hors des limites du sens commun, c'est-à-dire de toute raison et de toute justice, en imputant aux Bourbons les traités de 1815 et en les rendant responsables de tous les maux dont ces traités ont affligé la patrie.

Ce double reproche, dont l'un ne serait que le corollaire de l'autre, peut se résumer en un seul, et être offert sous cette formule : Les Bourbons sont les auteurs, les provocateurs des traités de 1815 ; ils les ont préparés, rédigés, librement acceptés : c'est leur œuvre. Il faut admettre et dire tout cela ou *rien du tout!...*

J'avoue que si l'histoire de mon pays m'avait révélé que les Bourbons eussent été complices de l'étranger ; si elle m'avait appris, dans de lugubres annales, qu'après avoir excité l'étranger, l'avoir poussé sur nos frontières pour nous asservir, les Bourbons ont traité la France d'une manière plus atroce que des barbares en livrant au pillage nos ports maritimes et nos arsenaux, en détruisant nos boulevards du Nord, en morcelant et déchirant notre territoire au profit de l'ennemi, et en lui livrant notre commerce et nos trésors pour achever cette épouvantable ruine, loin d'avoir pour cette illustre race l'ombre d'un dévouement, je la maudirais, avec la France entière, en appelant sur elle toutes les foudres du ciel...

Homme du peuple, libre dans mes affections, dégagé de tout intérêt, étranger au servilisme comme aux faveurs de tous les régimes, légitimiste de raison, je n'ai jamais professé de culte pour les personnes, parce qu'en général elles en méritent peu; je n'ai été, je ne suis et je ne serai jamais rempli que d'une passion ardente, celle de la grandeur de la France. Je ne crois cette grandeur possible qu'avec un principe, parce que ce principe est l'écrou des révolutions. Si les personnes exercent quelquefois sur les principes une influence fatale, méprisons les personnes, s'il le faut, mais respectons les principes. Telle est l'expression du sens moral et politique : car le principe est éternel, et les hommes sont dévorés par le temps.

Dominé par un sentiment tout national, tout français, j'ai indiqué, dans un cadre étroit et rapide [1], les causes des contrariétés, des rivalités, des haines, des vengeances

[1] *Lettres franques*, à Napoléon III. 1852. — Chez Labroue, rue de la Fourche, 36.

politiques d'une nation contre la France, d'une nation qui s'intitule la dominatrice du monde, d'une nation qui a excité toutes les coalitions pour nous asservir et qui, par le résultat de ces coalitions, nous a subalternisés en nous amoindrissant et en détournant à son profit les principales sources de notre prospérité publique.

J'ai rappelé à ce sujet les traités infâmes qui pèsent sur nous ; j'ai demandé leur anéantissement en m'éloignant de la pensée de bouleverser l'Europe continentale pour atteindre ce but et forcer l'Angleterre à être juste. Et la manifestation de cette pensée a excité toutes les colères des feuilles de Paris. Leur polémique n'a pas détruit les faits que j'ai cités, et sur chacun desquels je défie leur critique ; elle n'a pas effacé les tristes conséquences de ces faits, qui nous abaissent et nous humilient en portant la plus grave atteinte à nos intérêts politiques et matériels ; elle n'a pas indiqué un seul moyen de nature à replacer la France dans ses conditions nécessaires de force et de vie. Elle m'a saturé d'injures, dont je m'embarrasse peu, parce qu'elles ne prouvent rien. J'ai foi dans le génie de mon pays, et je suis convaincu qu'il se fera jour, tôt ou tard, au milieu des nuages méphitiques amoncelés par l'égoïsme burgravien.

II

On m'a reproché d'avoir exagéré la cause de la France en demandant l'*extermination* d'un peuple ennemi. Si le mot se rencontre une fois dans mes *Lettres franques,* au

milieu de l'indignation légitime que sa perversité excite, je dis bientôt après le contraire en rappelant que les peuples se transforment mais ne se détruisent pas, et que la France n'a nulle envie de conquérir l'Angleterre et d'en prendre le nom. Une invasion de l'Angleterre par la France produirait tout son effet par la destruction de certains monopoles, ainsi que des moyens qui lui rendent si facile l'importation des révolutions dans tous les États.

Malgré ma haine toute légitime pour l'Angleterre, je n'ai jamais songé à accuser la nation anglaise tout entière des maux qu'elle cause à l'univers. Il n'y a d'à peu près exclusivement coupable que son gouvernement, c'est-à-dire son aristocratie, qui opprime au dedans comme au dehors, qui commande et qui subjugue, qui amuse le peuple anglais par des semblants de liberté, et qui cependant le rive à la condition la plus servile qu'on puisse rencontrer en Europe chez les peuples les moins libres. La classe moyenne, le peuple, ont plus d'une fois témoigné les plus vives sympathies pour la France. En dehors de ces manifestations générales, nous avons vu, dans des circonstances mémorables, et notamment à l'occasion des vives et brillantes discussions sur la loi céréale, le génie du peuple anglais se développer tout entier. On ne peut pas, en effet, aller plus loin, dans le domaine des idées libérales, grandes et généreuses, que les orateurs de la ligue dont M. Cobden a été le chef illustre et qui a exercé une si profonde influence sur les réformes douanières accomplies par Robert Peel.

On ne se méprendra donc plus sur notre sentiment vis-à-vis de l'Angleterre et de ceux que nos justes malédictions cherchent à atteindre. Nous savons admirer ce qui est digne de l'être ; mais le *gouvernement anglais* ne nous inspirera

jamais ce sentiment : car, nous le disons froidement, c'est, à nos yeux, le gouvernement le plus atroce de la terre.

Si je ne veux pas l'extermination de l'Angleterre, parce que je ne suis ni ridicule ni barbare, je veux pour mon pays le rang qui lui appartient, et, avec lui, l'ascendant incontesté qui est la conséquence de toutes les libertés conquises et placées à l'abri de toute atteinte. Pour la conquête de ces libertés, je ne me laisse point décourager par la pensée d'une lutte toujours déplorable, mais nécessaire. Qu'on ne nous dise pas qu'une guerre compromettrait non-seulement les intérêts de la France, mais ceux de l'Europe, pendant un grand espace de temps, et que nous ne retrouverions jamais, même dans le succès, tout ce que nous aurions perdu. Je ne disconviens pas que de grands intérêts sont engagés de toutes parts ; mais ce qu'il faut reconnaître aussi, c'est la souffrance plus grande que le bien-être, l'inquiétude plus grande que la sécurité, l'avenir plus menaçant que le passé qui a été, à tous égards, mortel pour nous. Faut-il donc accepter pour la France le *statu quo* du déshonneur et de la misère?... Croit-on donc qu'on s'affranchira par la voie pacifique des traités de ce que la guerre, la haine et la vengeance ont imposé avec fureur? Croit-on que pacifiquement on nous rendra ce qu'on nous a pris? Je laisse cette croyance aux niais, aux hypocrites ou aux serviles ; mais à coup sûr elle n'entrera jamais dans la tête d'un homme d'intelligence et de cœur.

III

Sans doute la paix devrait être l'état normal des peuples, parce que la paix est mère du travail et que le travail est la source du bonheur de l'individu comme de la prospérité des nations. Aussi, le travail, synthèse de la liberté humaine, devrait-il être partout dégagé d'entraves.

Tel n'est pas le caractère de l'homme, à quelque degré que ce soit du progrès social. Peuplade, il se bat tous les jours pour des troupeaux, des pâturages et une place changeante au soleil ; il est avide de ce qui ne lui coûte rien. C'est le germe grossier de tout ce qui se développera en lui à mesure qu'il avancera dans la civilisation. Groupe imposant, il s'élance comme un torrent dans des contrées que le hasard jette sous ses pas ; il renverse, il brise, il entraîne pour s'arrêter, quelquefois sans dessein, sur un sol auquel il donne son nom, sur des terres qu'il ne cultive pas et qui produisent pour lui, traînant à sa suite des esclaves pour obéir à sa menaçante oisiveté. Nation, l'ambition le domine ; la passion des grands cœurs, la gloire, le subjugue ; il obéit à ses élans pour se reposer bientôt. S'il combat encore, c'est pour se faire respecter jusqu'à ce que la civilisation, après l'avoir poussé jusqu'au plus haut degré de splendeur, le fasse déchoir en le mettant en face de luttes plus redoutables que celles qu'il a soutenues avec le fer et le feu : la misère physique et la décrépitude morale.

Nous sommes vaincus par ce double fléau.

C'est qu'aujourd'hui il n'y a pas seulement en jeu, dans les différends des nations, des questions de force matérielle et de prépondérance brutale, mais des questions plus vives et plus profondes, des questions de liberté qui renferment pour elle la vie ou la mort... Aussi les luttes en deviendront-elles plus sérieuses, plus acharnées, plus impitoyables.

Autrefois, on se battait pour piller ou pour satisfaire une vaine passion de gloire; aujourd'hui, on est forcé de se battre pour vivre. Les armées sont l'économie politique en action.

Autrefois, les armées ruinaient les peuples; aujourd'hui les armées doivent préparer les voies de leur prospérité.

Autrefois, les armées opprimaient, asservissaient les vaincus; aujourd'hui, les armées doivent ouvrir l'ère de la liberté.

Le sentiment de tous les peuples en Europe pour une alliance commune, empêchée en Europe par une seule nation, est la preuve que les missions armées ne sont point finies. Les guerres ne finiront qu'avec la conquête de la liberté dans le commerce des peuples. Les guerres ne finiront en Europe qu'avec la destruction des monopoles anglais, l'anéantissement de toutes les aristocraties. Ces résultats sont nécessaires au repos du monde. Tôt ou tard, ils seront obtenus...

IV

En résumant la politique de l'Angleterre vis-à-vis de la France, et en concentrant l'attention publique sur les traités de 1815, je devais peu m'attendre à ce qu'on imputât ceux-ci à la branche aînée des Bourbons. L'histoire est là pour tout le monde. Les temps historiques sont venus pour ces traités comme pour les époques qui les ont précédés et suivis. J'ai dit qu'ils devaient être particulièrement imputés à l'Angleterre qui les avait rédigés [1] et qui en avait le plus profité. Ma pensée n'a point été développée comme elle aurait pu l'être. A ce sujet, chacun a repris ses passions et a discuté avec son aveuglement. Quelques appréciations justes ont été faites ; mais elles se

[1] Qui ne se rappelle tout ce que les journaux anglais, et notamment le *Courier* et le *Times*, publiaient contre nous en 1815 ! La fureur aveugle de ces feuilles, qui traduisaient officiellement le sentiment du gouvernement anglais, se montre tout entière dans cet article du *Courier* du 15 juillet : « ... Avec l'impulsion guerrière de la nation, la *vraie*, la *sage*, la *saine* politique *est de réduire la puissance de la France ;* c'est la seule manière de l'empêcher de troubler la paix de l'Europe. Nous devons insister *sur la remise* ou au moins *sur la destruction de toutes les forteresses du nord de la France.* Nous devrions lui faire rendre toutes les conquêtes de Louis XIV. Pourquoi ne pas donner la Lorraine à l'Autriche et l'Alsace à la Prusse ? — Enfin, on ne devrait pas lui laisser un seul tableau, ni une seule statue !!...» — Quand les Anglais écrivaient ces lignes sacriléges, les coalisés étaient dans Paris et l'on sait que cet infâme conseil ne fut que trop suivi à la lettre !... Ai-je donc eu tort d'avancer et de soutenir que les Anglais étaient les barbares auteurs des traités de 1815 ?...

sont ressenties des froissements éprouvés par les uns et de la gêne subie par les autres. La vérité n'a donc point été dite tout entière.

Ce n'est pas seulement cette omission que je viens réparer aujourd'hui ; je viens encore fortifier, en l'agrandissant, ma thèse contre l'Angleterre, pour apprendre à mieux juger cette nation. Je dirai sa conduite depuis les traités jusqu'en 1830, et depuis cette dernière époque jusqu'à nos jours. Je signalerai l'opinion de tous les partis politiques sur ces traités, les modifications que ces traités ont subies au profit de l'étranger contre la France, et les alliances qui doivent refaire, à mes yeux, la grandeur et la force de mon pays.

Tout le monde parle en France de ces traités de 1815, et peu de personnes les connaissent d'une manière exacte. On n'en sait qu'une chose, c'est qu'ils ont humilié la France plus qu'une invasion, plus qu'une défaite : car une invasion, une défaite ont leur revanche; et les traités de 1815 sont restés un collier de force rivé par l'ennemie de notre patrie, l'Angleterre! et les traités de 1815 semblent nous condamner à un éternel mépris!...

Que dirait l'Europe continentale si les traités qui lui furent imposés par la France, de 1799 à 1809, étaient encore debout? Elle les signait cependant, mais pour les déchirer ensuite, parce que ces traités violaient presque partout les lois, les droits des nations. Personne ne lui reproche ce qu'elle a fait : car elle obéissait au plus vif sentiment des peuples, des nationalités constituées.

Nous n'avons pas besoin d'interroger le passé; regardons ce qui se fait en Orient. Là il y a des traités qui n'humilient pas la Russie, mais qui modèrent seulement

son génie... qu'en fait-elle? Et au moment où j'écris ces lignes (15 juillet 1853), que sont devenues toutes les stipulations de la Porte et du cabinet de Saint-Pétersbourg?

Comment se ferait-il qu'aujourd'hui l'Europe continentale trouvât injuste le sentiment qui nous anime au sujet de ces traités de 1815, cent fois plus injustes et plus spoliateurs que tous les traités *imposés*, si l'on veut, par la république à plusieurs États de l'Europe?... Mais n'anticipons pas.

On connaît mal, je le répète, ces traités. On n'en sait généralement que ce qui nous a le plus affectés en 1815, la rançon. On ignore presque complétement les altérations graves qu'ils ont subies, non à notre avantage, mais à celui de la coalition qui nous les a imposés : car les traités de 1815 sont restés entiers contre la France; mais la coalition les a déchirés dans presque toutes les parties qui l'incommodaient.

Il ne sera donc pas sans intérêt de connaître la lettre de ces traités, qui ne sont plus bons qu'à servir de bourre au canon qui doit les détruire : car les voies pacifiques n'en viendront jamais à bout tant que l'Angleterre dominera le concert européen. Déjà, au moment où j'écris, elle ne le domine plus... Déjà elle n'est plus assez forte pour commander; elle n'est pas assez faible pour obéir. Sa puissance morale diminue; c'est à la France à faire le reste.

Arles-sur-Rhône, 15 juillet 1853.

Frédéric BILLOT.

LES ALLIANCES

DE LA FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

PROLÉGOMÈNES.

—

I

Il est des vérités si profondément gravées da ns l'espri des nations, qu'il suffit de les énoncer pour les établir.

La rivalité de la France et de l'Angleterre est une de ces vérités.

Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que cette rivalité n'a pas cessé. Quels que soient les efforts de certains publicistes pour établir le contraire, ils n'ont convaincu et ne convaincront personne parmi nous.

La première et la plus désastreuse des conséquences de cette rivalité, au temps où nous sommes, c'est la suprématie de l'Angleterre sur la France; et cette suprématie durera

tant que la forme du gouvernement anglais sera ce qu'elle est.

L'Angleterre se pique de porter la liberté à tous les peuples. L'Europe ne sera tranquille, et la France grande et heureuse, que lorsque nous aurons porté en Angleterre la véritable liberté.

Nous sommes sous le joug anglais; nous ne faisons que ce que veut l'Angleterre : toute la France le sent et en frissonne...

L'Angleterre, depuis 1815, nous tient en laisse; nous ne faisons que ce qu'elle veut; notre prospérité a sa mesure, son métré, son étiage; lorsque nous le dépassons, elle nous flanque en révolution. Elle ne joue pas d'autre jeu avec nous depuis soixante-quatre ans, pas d'autre jeu avec tous les peuples de l'Europe.

Notre abaissement ne cessera que par l'abaissement de l'Angleterre : cette vérité est plus évidente et plus claire que la lumière du jour.

II

Bien des causes ont, à la vérité, amené les commotions que nous avons ressenties depuis 1789.

Bien des changements devaient arriver parmi nous; mais ils auraient pu s'opérer, non par une révolution, mais, comme l'a dit M. de Maistre, par le contraire d'une révolution.

Ce que nous reconnaissons avec tout le monde, c'est que le gouvernement féodal était à la fois le fléau et l'opprobre de l'humanité; l'autorité royale pouvait seule attaquer la

puissance des grands seigneurs; elle ne le pouvait qu'avec le concours du peuple. Rien de stable ne pouvait être fondé tant que les grands vassaux ne seraient pas entièrement subjugués. Les efforts pour arriver à cette fin ont donc été autant de services publics. C'est dans ce sens que le règne de Louis XI et le ministère du cardinal de Richelieu ont concouru à la révolution en donnant à la nation une première consistance. Les violences et les excès qu'on peut leur reprocher n'ont point de trait à la question. Nous n'avons à réclamer que ce qu'il y a de bien dans ce qu'ils ont fait à bonne ou mauvaise intention. Quels sont les actes humains qui ne sont point entachés de reproches?...

Il en est de même de Louis XIV. Il a suivi le système de Richelieu et en a assuré le développement. L'abaissement de la maison d'Autriche, la soumission des derniers feudataires, la répression des excès du protestantisme expliquent rigoureusement son despotisme, quoiqu'ils ne le justifient pas entièrement.

L'absence d'états généraux depuis 1614, l'inaction, les hontes et les lâchetés du règne de Louis XV avaient réveillé le génie de la France. Il n'était pas difficile de comprendre que l'immobilité du gouvernement ne représentait pas l'état des idées, que le temps marchait, et que les principes constitutifs de la France réclamaient une satisfaction.

Dans les temps antérieurs à 1789, la France avait couru de plus grands dangers, pour son existence, que ceux qui semblaient arrêtés devant elle, et elle les avait vaincus, à sa gloire et à son bonheur.

Tout paraissait, au contraire, devoir reprendre sa place. Les immortels cahiers de nos quarante-quatre mille communes étaient la voix de la nation; il n'y avait qu'à les lire

et à les comprendre. La France était là et non ailleurs ; c'était sa constitution révélée.

Supposez que l'Angleterre n'ait pas existé ou que son influence ait été effacée, la France aurait été agitée, parce qu'elle devait l'être ; mais elle n'aurait pas eu à regretter la cent-millième partie des horreurs qu'elle a subies, et n'aurait jamais été insultée, humiliée, abîmée comme elle l'est aujourd'hui. S'il n'y avait point eu, non le peuple anglais, mais le gouvernement anglais, voyant avec une joie féroce nos calamités intérieures ; s'il n'y avait point eu un Pitt battant des mains à tous les excès farouches de nos démagogues ; s'il n'y avait point eu un ministère anglais soudoyant le jacobinisme et le poussant à toutes les fureurs ; s'il n'y avait point eu, en un mot, cet infâme gouvernement anglais, nous n'aurions eu ni la convention de Pilnitz ni le manifeste provocateur du duc de Brunswick, ni les coalitions européennes qui ont coûté tant de sang et semé tant de ruines ! L'échafaud du roi-martyr ne se serait point dressé !!... Napoléon ne serait pas né à son ambition ; et l'expression de nos armées, d'abord toute de résistance, ne serait point passée, sous le génie d'un grand capitaine sans cesse harcelé, irrité, de l'état d'expansion à l'état de conquêtes que les nations offensées ne pouvaient souffrir. Encore une fois, ôtez de notre période révolutionnaire l'esprit anglais, l'influence anglaise, et le génie de la France se faisait jour, sans danger pour le principe d'autorité, comme il s'était fait jour sous Louis le Gros, sous Philippe le Bel, sous Louis XI, sous la Ligue, sous Richelieu !... N'allons pas si loin, et demandons-nous ce qui se passerait aujourd'hui en Orient, comme en Europe, si l'Angleterre n'y mettait pas la main. Tout se consommerait à l'avantage des peuples et de la France en particulier.

La France n'a fait quelque chose de grand et de durable que ce qu'elle a fait contre l'Angleterre et malgré elle. Tel a été l'abaissement des Pyrénées par l'alliance de l'Espagne sous Louis XIV; telle la conquête de l'Algérie par Charles X.

La France ne reviendra à sa force et à sa grandeur que lorsque l'Angleterre sera réduite à l'impuissance de lui nuire...

Pour moi, voir l'Angleterre marcher à côté de la France, c'est voir la victime à côté du bourreau...

Si c'est d'Orient que doit venir la lumière, nos yeux sont ouverts et attendent. Que les décrets de la Providence s'accomplissent et que les projets de Tilsitt se lèvent en majestueuse exécution... Alors l'Angleterre aura vécu... Mais il n'est pas besoin de tant de choses...

III

Je n'écris point l'histoire de la révolution. Je n'indique que les faits généraux et leurs causes en tant qu'ils se rapportent à mon sujet.

Je me demande donc, l'histoire à la main, si la moindre de nos calamités révolutionnaires peut, en vérité et en justice, être imputée à la branche aînée des Bourbons.

Je n'ai point à m'expliquer sur des désirs, sur une passion qui a son intérêt dans l'intérêt de la patrie.

Que les Bourbons aient eu le désir de rentrer en France pour y reprendre les rênes de l'État, qu'ils aient été remplis de la juste ambition de continuer la plus illustre dynas-

tie de l'univers, il n'y a là rien que de légitime et de juste. Qui oserait les en blâmer? Mais qu'ils aient conspiré contre leur patrie, qu'ils aient appelé l'étranger pour reconquérir par lui ce qu'ils ne pouvaient obtenir sans lui, qu'ils aient foulé aux pieds la volonté nationale, c'est ce qu'on n'établira jamais.

Un écrivain socialiste (pour le dire prématurément) brûlé des ardeurs de la popularité, M. Louis Blanc, après avoir, sous cette triste influence qui le subjugue et qui cependant, il faut le dire, n'étouffe pas en lui tout sentiment de vérité; après avoir, dis-je, fait siennes toutes les déclamations absurdes et passionnées du temps, est obligé de dire lui-même, en rapetissant le mouvement national et en dissimulant les causes qui le produisaient : « Pourquoi les représentants de la bourgeoisie, les membres du corps législatif avaient-ils refusé à Napoléon vaincu cette épée qu'il demandait... pour sauver la patrie?... Mais non : toutes les portes de la ville furent ouvertes, et il y eut des acclamations de joie dans les rues, et il y eut des danses dans les jardins publics; et sur tous les théâtres, pendant plusieurs mois, l'enthousiasme de ceux qui vont au théâtre salua dans Alexandre le demi-dieu de l'invasion! Je reprends. Les marchands décuplaient leurs recettes habituelles. C'est de 1815 que datent la plupart des fortunes marchandes de la capitale. La preuve que la bourgeoisie, en 1830, n'a pu prétendre châtier dans les Bourbons des princes amenés en France par les étrangers, c'est qu'elle a choisi, pour le mettre sur le trône, Philippe duc d'Orléans! Ce duc d'Orléans, comment était-il rentré en France? Ne s'était-il pas trouvé, lui aussi, dans l'arrière-garde de l'invasion? Justice et vérité pour tous. »

Il y a eu un Bourbon, il est vrai, qui ne s'est pas seulement couvert de tous les crimes, mais qui est même devenu un objet d'horreur pour les plus grands scélérats; ce prince indigne de son nom n'a pas été seulement lâche parmi les lâches, mais il a soudoyé le crime en descendant jusqu'au parricide!!... Un autre Bourbon, son fils, s'est jeté aux genoux de l'étranger pour être admis à servir contre la France; et que n'a-t-il pas fait pour prostituer son nom! Ah! si la couronne de France n'avait à défendre que de telles personnalités, il ne resterait qu'à briser la plume et à dévorer son ignominie... Il n'y a pas d'homme, quelque humble, quelque ignoré qu'il fût, qui ne pût, qui ne dût leur être préféré; mais, grâce à Dieu, les souillures des cadets n'ont jamais atteint les aînés.

Si l'infortuné Louis XVI a manqué d'énergie, non pour faire le bien qu'il voulait, mais pour empêcher le mal, qu'y a-t-il de plus grand, de plus noble, de plus sublime que son amour pour la France, de plus généreux, de plus national que les réformes par lui proposées ou consenties, et qui lui ont fait donner, avant le chaos anarchique, par l'assemblée de la nation, le si juste titre de restaurateur des libertés françaises?...

Jusqu'à l'échafaud du 21 janvier, l'idée et la personnalité monarchique ont grandi de toute l'immensité du dévouement, de toute la sublimité du sacrifice.

Si la Vendée s'est levée, si elle a étonné le monde par sa grandeur et son audace, si ses armées ont mérité qu'on donnât aux combats qu'elles livraient le nom de combats de géants, c'est que là, moins comprimé qu'ailleurs, se développait le génie de la France.

Les grandes luttes intérieures terminées par le fer, le feu,

la confiscation et l'échafaud, des champs nouveaux se sont ouverts à la fureur et au délire, surexcités par les provocations extérieures. Le sol français était menacé; l'énergie nationale n'eut plus qu'un sentiment, celui de la résistance, et de l'agression qui lui succède bientôt.

Quelle était l'âme de ces provocations ultérieures? Qui armait, qui soudoyait des millions de bras pour nous envahir et nous écraser? Le gouvernement qui avait soudoyé les jacobins, qui avait poussé à la convention de Pilnitz et à l'invasion de nos frontières par la Prusse! Le gouvernement qui a ameuté l'Europe contre la France à cinq reprises différentes, et qui ne s'est arrêté que lorsque notre asservissement a été complet et notre abaissement sans exemple dans nos annales!!...

Si le sentiment, si l'intérêt de l'Europe ont été modifiés, depuis 1804, c'est encore au gouvernement anglais qu'il faut l'attribuer. Les excès démagogiques d'une part, de l'autre la nécessité d'une compression, les dangers extérieurs appelaient la dictature.

La dictature a créé une ambition.

La révolution s'est faite homme, et cet homme a absorbé en lui toutes les facultés du pays.

Ainsi, dès 1804, ce n'est plus la république, le directoire ou le consulat; c'est l'empire. Ce n'est plus une nation; c'est un homme. Ce n'est plus l'expansion des idées de civilisation, de progrès, de liberté; c'est le despotisme, conquérant jusqu'à ce que la main de Dieu l'arrête!... Ce n'est plus la représentation nationale dans sa vérité et sa grandeur; c'est une volonté sans frein, sans joug, sans garantie pour les libertés publiques. Ce n'est plus, en un mot, la France reprenant son rang et demandant des limites

avec l'ascendant de sa prépondérance ; c'est un chef, c'est un maître colossalement armé, foulant tout sous ses pas, organisant dans l'Occident le plus oriental des despotismes, et posant ses capitaines-rois, comme des pachas, en Espagne, à Naples, en Hollande, à Rome, en Westphalie, menant tout par la force et devant finir par elle ; car ce chef, ce maître (comme l'on voudra) n'a jamais rien compris au génie de la France. Qu'on lise plutôt ce passage de Lamartine (*Voyage en Orient*, éd. de Goss., Furn. et Pagn., pages 279 et 280) :
« ...Il paraît que le jeune guerrier d'Italie, dont l'imagination « était lumineuse comme l'Orient, vague comme le désert, « grande comme le monde, eut à ce sujet (au sujet de la « conquête de l'Inde) des conversations confidentielles avec « M. de Lascaris et lança un éclair de sa pensée vers cet « horizon que lui ouvrait la destinée. Ce ne fut qu'un éclair, « et je m'en afflige ; il est évident que Bonaparte était « l'homme de l'Orient et non l'homme de l'Europe.

« On rira en lisant ceci : cela paraîtra paradoxal pour « tout le monde ; mais demandez aux voyageurs.

« Bonaparte, dont on prétend faire aujourd'hui l'homme « de la révolution française et de la liberté, n'a jamais rien « compris à la liberté et a fait avorter la révolution fran- « çaise. L'histoire le prouvera à toutes les pages, quand elle « aura été écrite sous d'autres inspirations que celles qui la « dictent aujourd'hui. Il a été la réaction incarnée contre « la liberté de l'Europe, réaction glorieuse, bruyante, écla- « tante, et voilà tout. Que voulez-vous pour preuve ? De- « mandez ce qu'il reste aujourd'hui de Bonaparte dans le « monde, si ce n'est une page de batailles et une page de « restauration malhabile ? mais une pierre d'attente, un « monument, un avenir, quelque chose qui vive après lui

« hormis son nom, rien, qu'une immense mémoire. En Asie,
« il aurait remué des hommes par millions ; et, homme
« d'idées simples lui-même, il aurait, avec deux ou trois
« idées, élevé une civilisation monumentale qui durerait
« mille ans après lui... Mais l'erreur fut commise : Napoléon
« choisit l'Europe ; seulement il voulut lancer un explora-
« teur derrière lui pour reconnaître ce qu'il y aurait à faire
« et jalonner la route des Indes, si la fortune devait la lui
« ouvrir. M. de Lascaris fut cet homme... »

La chute de l'immense édifice élevé par Napoléon était facile à prévoir.

L'Europe n'avait plus à combattre la nation la plus redoutable et la plus guerrière de l'Occident ; elle n'avait plus en face son esprit de liberté, mais une France factice exagérée dans ses limites, outrée dans ses forces agressives, insultante par ses usurpations et son mépris des nationalités étrangères. Une telle France ne pouvait pas vivre; œuvre de la force, la force devait la détruire.

IV

Les Bourbons n'ont jamais beaucoup inquiété Napoléon comme puissance matérielle au dehors. Il savait que l'Europe les aimait peu comme rois, parce qu'ils ont toujours été redoutables pour elle... Un seul Bourbon lui portait ombrage comme valeur militaire ; il l'a fait arrêter sur la terre étrangère et fusiller, sans trop se gêner, dans les fossés de Vincennes !...

Mais ce que Napoléon redoutait davantage, c'était la puissance morale attachée au nom de Bourbon. On sait ce qu'il écrivit à Louis XVIII ; on connaît de même la réponse que lui fit ce monarque, plus menaçant de son exil qu'une coalition étrangère. C'est que le titre de Bourbon, et Bonaparte le sentait mieux que personne, avait plus de valeur à lui seul que toutes les victoires, que toutes les conquêtes. Si la force des Bourbons n'était pas sur les champs de bataille de Wagram, d'Eylau, de Friedland, etc., elle était dans le cœur de la France. Cette force, que le canon ne pouvait ni atteindre ni détruire, était dans nos traditions, dans nos mœurs, dans un passé magnifique et glorieux qui n'avait rien à envier à la magnificence et aux gloires du capitaine en qui se résumait l'idée du moment.

Mais comme nous avons à parler de l'étranger, de l'action de l'étranger, il est bon de rappeler que les Bourbons, comme influence, n'étaient rien, ou à peu près rien, à l'extérieur. Ils étaient seulement un objet d'ombrage, non pour l'Europe mais pour Bonaparte, qui crut devoir exiger, après la paix de Tilsitt, leur expulsion de la Russie !...

Les événements militaires qui se sont passés de 1804 à 1812, c'est-à-dire depuis la proclamation de l'empire jusques à la campagne de Russie, n'ont été l'objet d'aucune imputation : car il était évident que les coalitions avaient une autre cause que l'influence des Bourbons sur l'Europe. La campagne de 1812, qui ne pouvait avoir aucun but avouable et sérieux pour les intérêts de la France, et qui n'était qu'une insulte faite à la plus grande nation de l'Europe, devait être la plus fatale à nos armées comme à Bonaparte lui-même. L'incendie du Kremlin éclaira son tombeau[1].

[1] Benjamin Constant (*Esp. de conq. et d'usurp.*) a dit, au sujet du même

Jugeons cette époque, dans laquelle se groupent toutes les causes de destruction de Bonaparte et de son empire :

De 1804 à 1812 exclusivement, Bonaparte était arrivé au plus haut degré de sa puissance ; tout s'était abaissé devant ses armées. L'Europe, moins l'Angleterre, était sous sa loi ; et encore, l'Angleterre, par le blocus continental et les subsides qu'elle avait fournis à toutes les coalitions, était-elle plus malheureuse que si elle eût perdu un million d'hommes sur les champs de bataille. Encore une année de blocus, et peut-être en était-ce fait d'elle. A tous ces avantages territoriaux venait se joindre le mariage de Bonaparte avec une archiduchesse d'Autriche, qui semblait l'avoir rapproché des trônes qu'il insultait... Il avait un héritier. Sa satisfaction devait être complète, et je suis convaincu qu'il n'aurait pas demandé mieux que d'en rester là... Mais cela était-il possible?...

Si Bonaparte était satisfait, l'Europe continentale et particulièrement l'Angleterre devaient l'être peu. La situation générale était tendue outre mesure, surtout du côté de la Grande-Bretagne. La rupture était imminente : car le souffle anglais, ce souffle de mort, était là, toujours là. Un historien moderne rend ainsi compte de la rupture de la paix : « Alexandre, *sollicité secrètement par l'Angleterre* et poussé « par sa noblesse, annonça indirectement à Napoléon qu'il « abandonnait son alliance en abandonnant le système con-

événement, que « les flammes de Moscou devinrent l'aurore de la liberté du « monde. » Cela est poétique, mais peu vrai, surtout pour la France. L'incendie de Moscou a été la torche funèbre, le flambeau sépulcral de Napoléon : voilà son signe le plus vrai. Quant à la liberté, les Anglais et les Cosaques nous en ont laissé, Dieu merci, assez à désirer. L'aurore de M. Benjamin Constant n'a eu qu'un crépuscule sous la restauration et que des ombres sous le régime de 1830.

« tinental. Un ukase du 31 décembre 1810 autorisa l'entrée « des denrées coloniales dans les ports russes, sous pavillon « neutre; *prohiba tous les produits industriels de la France,* « *frappa les vins français de droits énormes,* créa une ar- « mée de 80,000 hommes pour assurer l'exécution de ce « règlement de douanes. Les marchandises françaises *furent* « *brûlées dans les ports russes, aux grands applaudissements* « *des Anglais,* dont le commerce respira en retrouvant un « marché de 40 millions d'individus. »

A cette nouvelle, Napoléon cherche des alliances. La Prusse lui offre « de lier irrévocablement son sort à celui « de la France. » En effet, dit Schœll, il ne restait au roi de Prusse, pour conserver son existence, d'autre choix que de devenir l'allié de celui *qui, comme ennemi, pouvait l'anéantir*... Frédéric-Guillaume s'engage donc à fournir vingt mille hommes contre la Russie.

Napoléon demande ensuite l'alliance de l'Autriche, *qui s'empresse* de la lui accorder et, avec elle, trente mille hommes contre la Russie!...

Voilà deux alliances passablement équivoques, sinon tout à fait forcées... La Prusse et l'Autriche pouvaient-elles être sincères? pouvaient-elles refuser?... Évidemment non, pour ceux qui connaissent tous les faits accomplis jusque-là, non par l'autorité, mais par la force brutale.

Cependant Bonaparte va asseoir sa base d'opération sur ces deux alliances plus que douteuses. Il y en avait deux autres sur lesquelles il comptait (tant l'homme qui rêve se trompe facilement! et Napoléon rêvait alors...) pour prendre la Russie par les deux flancs : c'étaient la Turquie et la Suède; mais ni l'une ni l'autre n'avaient oublié le traité d'Erfurt!...

Napoléon fait tout au monde pour exciter le sultan Mah-

moud à passer le Danube avec cent mille hommes, en lui promettant la restitution de la Moldavie, de la Valachie, de la Crimée. Mais, dit un historien, « le divan était dominé « par l'or et les intrigues de l'Angleterre; et la Turquie, que « Napoléon appelait *le marais qui empêchait de tourner sa* « *droite,* allait lui manquer dans l'occasion décisive. » Quant à la Suède, l'élection de Bernadotte et les refus de subsides qu'il éprouva de la part de Bonaparte le rangèrent aussitôt du côté de la Russie.

C'est sous de tels auspices que s'ouvre la campagne de 1812 et que Bonaparte s'avance, avec la plus belle armée que l'univers ait jamais vue sur pied, au cœur des provinces russes.

Nous n'avons point à raconter cette mémorable campagne et les combats sanglants qui l'ont illustrée jusques à la prise de Moscou. Nous ne suivrons pas non plus l'armée française dans sa retraite et dans les désastres inouïs dont les rigueurs de la saison et l'absence de vivres furent les principales causes. Nous saisissons cette occasion de le dire : jamais nous n'avons pu achever, dans nos annales, la lecture de cet épouvantable drame militaire. Notre cœur se serre aux premières lignes de ces pages lugubres qui, longtemps encore, feront frissonner les poitrines françaises et qui renferment la plus terrible leçon qu'une ambition humaine ait pu recevoir...

Les débris de notre armée traversent le Niémen... Ce fut, dit Théophile Laval, encore Ney qui protégea leur fuite; un fusil à la main avec une centaine de braves, il défendit le pont et sortit le dernier du fatal territoire où restaient morts ou prisonniers 330,000 *hommes des* 450,000 *qui avaient passé le Niémen!!!...*

Pendant notre retraite sur la Vistule, l'Oder et l'Elbe, un événement étrange vint révéler « toute la faiblesse du « gouvernement impérial et démontrer qu'il n'était que la « dictature d'un grand homme »; ce fut la conspiration de Mallet.

Cette faiblesse ne fut pas seulement accusée par l'entreprise audacieuse du général républicain dont nous venons de rappeler le nom, mais encore par le volte-face de cette Prusse et de cette Autriche qui s'étaient montrées *si empressées* de fournir des contingents pour la campagne qui avait été si désastreuse. Laissons parler l'histoire sur ces revirements auxquels on devait s'attendre, et qui, comme toujours, avaient pour âme et pour fatal génie l'Angleterre!...

Après les désastres de Russie, Bonaparte fait d'immenses préparatifs de guerre. « La coalition faisait aussi ses apprêts « pour la grande lutte qui semblait devoir être la dernière. « L'Angleterre resserra son alliance avec la Russie; elle fit « un traité avec la Suède, par lequel elle prit à sa solde « 30,000 hommes que devait commander Bernadotte; elle « jeta des proclamations en Allemagne et soudoya les so- « ciétés secrètes; elle *somma* le roi de Prusse d'entrer dans « la coalition, en le menaçant d'établir un gouvernement « provisoire dans ses États; elle sollicita l'Autriche de se « venger de ses défaites en lui offrant l'Italie, en lui assu- « rant « que l'Allemagne était prête à se soulever contre la « France, que la France était elle-même à la veille d'une « grande révolution (dépêches de l'ambassadeur de France « à Vienne). »

C'est ici qu'apparait le génie des Anglais tout entier. Il a irrité la Russie; il a obtenu d'elle la levée du blocus continental; il soudoie les sociétés secrètes allemandes comme

jadis la société des Jacobins de Paris ; il *somme* insolemment le roi de Prusse de sortir de son alliance ou menace de l'interdire comme roi ; il sollicite l'Autriche et lui fait les plus vastes promesses ; il solde 30,000 Suédois et gorge de son or tous ceux qu'il traîne à sa suite : c'est clair.

Où sont les Bourbons dans tout ceci ? Quels sont leur action, leur influence, leurs moyens sur les coalisés ? Est-il possible de rien leur rapporter dans cette immense croisade de toute l'Europe contre un seul homme ? Il faudrait être dépourvu du moindre sens commun pour oser le dire. Je conclus donc, avec l'histoire, que les Bourbons, sans influence et sans voix auprès des coalisés, même repoussés par eux aussi bien à cette époque que plus tard, ont vu faire ce qu'ils n'ont pu ni conseiller, ni empêcher. Or si la neutralité leur est acquise dès ce moment, que pourra-t-on leur dire quelques mois plus tard, lorsque le grand drame sera à son dénoûment et qu'il ne restera plus à Napoléon que le soin de rendre sa chute honorable ? Rien de plus qu'en 1812, rien de plus qu'en 1804.

Pour achever l'explication des moyens qui ont préparé la campagne de 1813, je continue de citer le même auteur : « La Prusse, pour gagner du temps, avait proposé une « trêve entre la Russie et la France, et offert même sa mé- « diation. Napoléon la rejeta. Alors Frédéric-Guillaume « signa secrètement avec Alexandre (22 février 1813) un « traité d'alliance *pour rendre l'indépendance à l'Europe et* « *rétablir la Prusse dans ses limites de* 1806 : la Russie « mettant sur pied cent cinquante mille hommes et la « Prusse quatre-vingt mille, elles ne devaient pas faire de « paix séparée. La Russie s'engageait à faire obtenir à la « Prusse les subsides de l'Angleterre.

« La Prusse n'en continua pas moins à négocier avec la « France sur les bases de l'alliance; et tout à coup elle lui « déclara la guerre (17 mars 1813). Deux jours après, « Alexandre et Frédéric conclurent la convention de Bres- « lau, par laquelle tous les princes allemands étaient appe- « lés à concourir à l'affranchissement de la patrie, sous peine « d'être privés de leurs États: la confédération du Rhin fut « déclarée dissoute; un conseil fut créé pour administrer au « profit des alliés les provinces conquises et organiser la levée « en masse dans les États de la confédération; ordre fut donné « à la *Landsturm* de harceler l'ennemi, de tuer les soldats « isolés, de détruire les vivres, etc., etc. »

Jamais, depuis 1792, on n'avait vu de tels préparatifs, un tel acharnement, une telle fureur... C'était naturel.

Le cabinet autrichien, après avoir montré la duplicité la plus grande, mais la plus nécessaire à ses desseins, venait aussi d'adhérer secrètement à la convention de Breslau et d'intriguer auprès des rois de Danemark, de Bavière, de Wurtemberg, de Westphalie et de Naples pour les préparer à la lutte à outrance.

Je n'ai à parler ni de Lutzen, ni de Bautzen, etc., pas plus que de nos revers en Espagne, ni du congrès de Prague terminé avant d'être commencé; je me bornerai à rappeler ici le récit de l'entrevue de Metternich et de Napoléon le 28 juin 1813 (voy. *Fain*, t. II) à Dresde, après la conclusion des traités de Reichenbach entre la Russie, la Prusse et l'Angleterre, et par lesquels celle-ci accordait un subside mensuel de trente-trois millions à la Russie et de dix-sept millions à la Prusse. Par ce récit, on comprendra mieux Napoléon et son génie; on comprendra mieux l'Autriche et ses faux-fuyants : « Vous venez bien tard, lui dit Napo-

« léon; votre médiation devient presque hostile, à force
« d'être inactive.... Quels ont été jusqu'à présent les résul-
« tats de l'armistice? Je n'en connais pas d'autres que les
« traités de Reichenbach. Convenez-en, vous avez voulu
« gagner du temps; aujourd'hui vos deux cent mille hom-
« mes sont prêts, là, derrière le rideau des montagnes de
« Bohême. La grande question est, pour vous, de savoir si
« vous pourrez me rançonner sans combattre, ou s'il fau-
« dra décidément vous jeter au rang de mes ennemis. Eh
« bien! voyons, traitons; que voulez-vous? *Je vous ai of-*
« *fert* l'Illyrie pour rester neutres: cela vous suffit-il? — Il
« ne tient qu'à vous de disposer de nos forces. Les choses
« en sont venues à ce point que nous ne pouvons plus rester
« neutres: il faut que nous soyons pour vous ou contre vous. »
Et il fit ses propositions. « Quoi! s'écria alors l'empereur,
« non-seulement l'Illyrie, mais la moitié de l'Italie; le re-
« tour du pape à Rome, la Pologne, l'abandon de l'Espagne,
« de la Hollande, de la confédération du Rhin, de la Suisse!!
« Et il nous faudrait évacuer l'Europe, dont j'occupe encore
« la moitié; ramener mes légions, la crosse en l'air, der-
« rière le Rhin, les Alpes et les Pyrénées! Et c'est quand
« nos drapeaux flottent encore aux bouches de la Vistule et
« sur les rives de l'Oder, quand mon armée triomphante
« est aux portes de Berlin et de Breslau, quand je suis ici à
« la tête de trois cent mille hommes, que l'Autriche, sans
« coup férir, sans même tirer l'épée, se flatte de me faire
« souscrire à de telles conditions!! Et c'est mon beau-père
« qui accueille un tel projet! c'est lui qui vous envoie! Ah!
« Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné
« pour me faire la guerre?... »

Qui, de Metternich ou de Napoléon, était dans le droit?...

Quelques mois plus tard, l'Europe, étonnée de notre opiniâtreté et de notre audace, fera une déclaration à Francfort, à la veille de franchir nos frontières; elle offrira des négociations et un congrès à condition que, pour bases sommaires du traité, la France abandonnera l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne et rentrera dans ses limites naturelles. Napoléon refusera pour s'en repentir bientôt, lorsque notre sol sera foulé par un million de soldats ennemis.

CHAPITRE II.

L'INVASION. — SA PENSÉE.

« Le prestige qu'exerça Napoléon en Europe était si grand, dit un historien (M. Lubis, *Hist. de la Rest.*, t. I, introd., p. 54), que lorsque la France fut envahie, les souverains alliés ne croyaient pas à la possibilité de rétablir les Bourbons; ils repoussèrent même, à cette époque, comme contraires au but qu'ils voulaient atteindre, les propositions qui leur étaient faites dans ce sens : ils cherchaient des candidats au trône, à défaut de Napoléon, parmi ses lieutenants, plutôt que de songer à mettre la France entre les mains d'une famille que, disaient-ils, elle ne connaissait plus [1]. »

Cependant, le 9 septembre, le jour même où Napoléon revoyait pour la seconde fois la capitale en fugitif, le ministre de France à la cour de Saxe-Weimar était appelé du quartier général de l'empereur d'Autriche à Francfort et chargé d'apporter les bases de nouvelles négociations. Les

[1] « Lorsque le sol de la patrie allait être envahi de toutes parts, ajoute le même historien (t. I, p. 58), les Bourbons voulaient s'interposer et faire un appel à la France, afin de lui épargner la honte d'une invasion. Leur médiation fut repoussée par les souverains alliés : ils avaient, disait-on, cessé de sympathiser avec le pays, qui ne les connaissait plus. Traiter avec Napoléon semblait alors la seule ambition des coalisés »

alliés déclaraient « que leurs engagements, dont ils ne « dévieraient jamais, les avaient déterminés à ne faire « qu'une paix générale, et qu'il fallait renoncer à toute né- « gociation contraire à ce but; qu'ils étaient unanimement « d'accord sur la puissance et la prépondérance que la « France devait conserver dans son intégrité en se ren- « fermant dans ses limites naturelles, *le Rhin, les Alpes et « les Pyrénées;* que la France aurait à reconnaître le prin- « cipe de l'indépendance de l'Allemagne, de l'Italie, de la « Hollande et de l'Espagne, soustraites désormais à sa do- « mination, en même temps que l'Angleterre *reconnaîtrait « la liberté du commerce et de la navigation,* qui était dans « les droits de la France. »

Il est vrai que les négociations ne devaient pas suspendre le cours des opérations militaires. Bonaparte se méfiait des alliés; il le fit trop comprendre dans l'ambiguïté de sa première réponse. Les alliés se méfiaient de Bonaparte, et ils avaient lieu de craindre que sa conduite ne fût pas sincère. Cependant, il faut le dire, Bonaparte, par le duc de Vicence, donna l'adhésion dans les termes qu'exigeait Metternich.

Mais ce n'était pas ce que voulait l'Angleterre.

En même temps que les négociations de Francfort étaient proposées, et même après avoir reçu l'adhésion dont nous avons parlé, les alliés, sous l'influence de la Grande-Bretagne, avaient publié un manifeste dans lequel ils accusaient Bonaparte de se refuser à toutes leurs ouvertures de paix, et, séparant avec habileté sa cause de celle de la France, le dénonçaient à l'Europe comme l'auteur unique des maux qui pesaient sur elle [1].

[1] « Ce manifeste, si différent de celui qu'avait fulminé vingt-cinq ans auparavant le duc de Brunswick, eut des conséquences décisives. On peut dire avec

Le manifeste avait tort et il avait raison. Le manifeste mentait, parce que Bonaparte, en ce moment, n'aurait pas demandé mieux que d'obtenir la paix avec, *seulement,* nos *limites naturelles.* Le manifeste avait raison, parce que Bonaparte, par ses luttes surexcitées par l'Angleterre, par l'ambition qui captivait son génie, était un obstacle à la paix de l'Europe, et qu'à son tour il aurait fait ultérieurement autant de cas de la paix que les puissances continentales qui la lui avaient jurée dix fois dans des traités solennels et écrits. Le manifeste avait raison pour l'Europe comme pour la France, parce que la France entière, excepté Bonaparte, voulait la paix et que le sénat lui-même, par l'organe de M. de Lacépède, avait laissé échapper ces paroles : *Nous désirons la paix!* parce que Bonaparte ne voulait pas cette paix qui le réduisait à nos limites naturelles, témoin cette sortie qu'il fit au conseil d'État à l'occasion de la levée de trois cent mille hommes, de 1813 : « Tous mes alliés « m'ont abandonné! Les Bavarois m'ont trahi (à Leipzig)! « Ne sont-ils pas venus se placer sur mes derrières pour me « couper la retraite? Aussi, comme on les a massacrés! « Non, point de paix que je n'aie brûlé Munich! Un triumvirat s'est formé dans le Nord, le même qui a partagé la « Pologne; point de paix qu'il ne soit rompu! Je demande « trois cent mille hommes; je formerai un camp de cent « mille hommes à Bordeaux, un pareil à Lyon, et un autre à « Metz. Avec la précédente levée et ce qui me reste, j'aurai « un million d'hommes...—Sire, dit un conseiller, il faut « que l'ancienne France nous reste.—Et la Hollande, reprend

vérité qu'il servait les projets de la coalition autant que ses armes. Il n'y avait plus, dès ce moment, qu'une volonté ennemie, contre laquelle tous les peuples s'étaient alliés. » (Lubis, *Hist. de la Rest.*, t. I, l. 1, p. 63.)

« brusquement Bonaparte; s'il me fallait abandonner la « Hollande... plutôt la rendre à la mer. Conseillers d'État, « il faut de l'élan, il faut que tout le monde marche... On « parle de paix; je n'entends que ce mot de paix, tandis « que tout devrait retentir de cris de guerre... »

Toutes ces duplicités diplomatiques ne changeaient pas l'état de la question. C'était, d'une part, l'Europe armée et en marche contre Bonaparte, affaibli et reculant devant elle; c'était Bonaparte cherchant, mais inutilement, à conjurer ses vengeances. Il est évident que son joug était devenu, depuis 1804, intolérable à l'Europe entière et qu'on voulait en finir. Aussi le prince de Schwartzenberg, en se présentant, le 21 décembre, à la tête du pont de Bâle, sur la rive droite du fleuve et demandant le passage au nom des puissances alliées, disait-il : « Nous ne faisons pas la guerre à la « France; mais nous repoussons loin de nous le joug que « son gouvernement voulait imposer à nos pays. La seule « conquête que nous ambitionnions est celle de la paix, « mais d'une paix durable. Nous espérions la trouver avant « de toucher le sol français; nous allons l'y chercher. »

La France, c'est-à-dire le gouvernement de la France à cette époque, était pour l'Europe ce que l'Angleterre est aujourd'hui pour la France en particulier. Ce gouvernement ne pouvait plus être toléré; aussi la perte de Napoléon avait-elle été résolue. La situation intérieure de la France était affreuse, dit un historien. Napoléon le voyait, le comprenait, lorsqu'il ordonnait à M. de Chabrol, au sujet des levées, de mettre un terme aux réclamations qui arrivaient de toutes parts, et qu'il prononçait ces paroles caractéristiques : « Finissons cette agonie !... »

Si l'on jette les yeux sur les opérations des coalisés, on

voit les Autrichiens débouchant par Genève, dépassant Lyon, s'emparant de Mâcon, se présentant simultanément devant Besançon, Dôle, Auxonne-*la-Pucelle,* Châlons-sur-Saône, etc.; les Badois et les Russes pénétrant en France par Altkirch, Béfort et Vesoul; les Prussiens, renforcés de divisions russes et saxonnes, se portant vers le plateau de Langres; une troisième armée de Suédois, de Russes et de Prussiens envahissant la Belgique... Nous voyons *beaucoup de caissons;* mais dans aucun d'eux nous n'apercevons le profil d'un Bourbon. Les coalisés pensaient bien à eux, ma foi! Ils avaient, devant eux, quelqu'un qui les occupait un peu plus : c'était Bonaparte, auquel un nouveau congrès fut assigné à Châtillon-sur-Seine, et où s'acheminèrent aussitôt les lords Aberdeen, Cathcart, Stewart et Castlereagh pour l'Angleterre, le comte Rasoumowski pour la Russie, le comte de Stadion pour l'Autriche, le baron Humboldt pour la Prusse, et le duc de Vicence pour Bonaparte.

De qui parla-t-on à Châtillon? Le nom des Bourbons y fut-il prononcé *une seule fois ?* Hélas! non. Les coalisés voulaient la paix non plus sur les bases de Francfort, mais ils voulaient *que la France rentrât dans ses anciennes limites telles qu'elles étaient sous la monarchie avant la révolution,* et qu'elle renonçât à toute influence directe hors de ces limites. Napoléon voulait un armistice qu'on refusait énergiquement, et moyennant lequel il acceptait les anciennes limites. Champaubert et Montmirail le relèvent; les coalisés ne sont pas moins exigeants. Cependant ces revers les étonnent et, à leur tour, ils se soumettent, étant en retraite sur tous les points, à demander un armistice. C'est pour obtenir cet armistice que le prince Wintzel-Lichtenstein, porteur de la réponse de l'empereur d'Autriche à la lettre que Na-

poléon lui avait adressée par le comte Paar, vient trouver l'empereur du hameau de Châtres. Voici la conversation de cet envoyé et de Bonaparte : « Est-il donc vrai que la guerre « a changé de nature ? dit l'empereur. Est-ce à ma per- « sonne, à ma dynastie qu'on en veut ? Est-ce enfin pour « rétablir la famille des Bourbons que toute l'Europe fond « sur la France ? » Le prince de Lichtenstein repousse vivement ces suppositions. « Les Bourbons, dit-il, ont pu débar- « quer çà et là sur le continent ; on a pu, à la rigueur, con- « sidérer leur présence comme un moyen de guerre propre « à opérer çà et là quelques diversions ; mais je proteste « qu'il n'y a rien de sérieux à cet égard. L'Autriche, d'ail- « leurs, *ne s'y prêterait point*. On ne désire que la paix. Et « la preuve, ajouta le prince de Lichtenstein, qu'on n'en « veut ni à la personne de Napoléon, ni à sa dynastie, est « dans la mission que je viens remplir. »

C'est la première fois qu'on parle des Bourbons, et c'est Bonaparte qui en a la pensée ; il l'a comme la chose la plus invraisemblable pour lui ; à quoi l'on proteste : Bonaparte et le prince de Lichtenstein étaient dans la vérité.

D'autres négociations s'ouvrent encore à Lusigny, près de Vendœuvre. La forme que Napoléon donne aux conférences lui fait perdre des moments précieux. Il pouvait encore mettre à profit les propositions de Châtillon, auxquelles *le conseil privé des coalisés avait été unanimement d'avis de se soumettre*. Ce congrès de Châtillon aurait abouti, si l'Angleterre, alarmée des conférences militaires de Lusigny, n'avait fixé un court délai au duc de Vicence, et fait signer, à Chaumont, un traité par lequel les coalisés s'engageaient à ne pas se départir du projet de traité du 17 février.

Si l'Europe coalisée, qu'on me permette de le dire ici,

avait eu l'intention d'imposer une hydre ou un soliveau à la France en 1814, qui l'en aurait empêchée? Elle avait la force, et une force qui ne pouvait pas être vaincue; elle avait plus que des prétextes, elle avait des raisons de vengeance; elle pouvait tout, elle pouvait partager la France, et lui donner la plus ignoble des ambitions pour la gouverner : un d'Orléans, par exemple, qui alors, comme avant, ne s'était pas fait faute de bassesses auprès des chancelleries européennes. Mais non! l'Europe veut traiter sérieusement à Francfort, à Châtillon, à Lusigny; que lui importe que Bonaparte reste, pourvu que les États de l'Europe soient respectés, pourvu que la France se resserre à ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées! Si, à mesure que le progrès des armées avance, les exigences sont plus grandes; si l'on ne parle plus des limites naturelles, comme à Francfort, de la liberté des mers, comme à Châtillon; si l'Europe coalisée n'accorde plus de limites que celles de la monarchie avant 1789, c'est le résultat de la résistance à outrance, c'est plus que cela, c'est la volonté prépondérante de l'Angleterre qui décide le traité de Chaumont pour ramener brutalement et sans phrases au traité du 17 février.

L'Europe coalisée, encore une fois, n'avait en vue dans tout ceci que Bonaparte; elle traitait avec lui de puissance à puissance. Malgré son manifeste, l'Europe ne reconnaissait que Bonaparte; elle aurait traité avec lui si son orgueil, abaissé par tant de revers, lui avait permis de comprendre *une fois* la France, de ne voir qu'elle, au lieu de mesurer le terrain que son ambition toute personnelle avait perdu, pour ne regretter que lui sans avoir un sentiment pour les maux dont il avait accablé la patrie[1].

[1] Au congrès de Vienne, le sentiment des coalisés, après l'évasion de

Faut-il maintenant accroître les preuves pour établir que la maison de Bourbon était moins que rien dans la pensée de la coalition? Nous citerions la mission de M. de Vitrolles auprès de M. de Stadion au congrès de Châtillon, et où il apprit que si les liens de la coalition étaient fortement serrés, on s'inquiétait peu de l'avenir de la France. On voulait renfermer Napoléon dans les frontières les plus étroites, et rien au delà. Nous citerions d'Escars, Polignac venus de la part de *Monsieur* auprès d'Alexandre qui avait refusé de les voir, tant les souverains avaient peu admis la supposition qu'il pût naître des événements quelque circonstance favorable à l'ancienne dynastie. Nous citerions des choses

l'île d'Elbe, était le même et plus dangereux peut-être qu'au congrès de Châtillon. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans Chateaubriand (tome I, pag. 137, *Cong. de Vérone*) : « Le czar se rendit à Vienne pour le congrès au commencement de l'année 1815; il avait alors plusieurs sujets de plainte contre le souverain nouveau possesseur de la couronne de saint Louis. Louis XVIII venait de refuser, sous prétexte de religion et par quelque motif offensant, le mariage du duc de Berry avec la sœur d'Alexandre, *mariage qui eût changé le cours des choses* et le sort de la légitimité. Cette sorte d'éloignement et d'inimitié inexplicable avait offensé un prince généreux. Bientôt il eut connaissance d'une triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, alliance évidemment dirigée contre l'ambition présumée du cabinet de Pétersbourg. La Benardière, attaché à l'ambassade française de Vienne, s'étant revenu placer auprès de M. de Caulaincourt, fit un rapport sur les griefs que la France avait contre la famille légitime. Alexandre, déjà blessé, choqué d'ailleurs de la retraite précipitée de Louis XVIII, sans que celui-ci eût essayé de se défendre, fut froissé du rapport de la Benardière, et tout à coup il demanda aux alliés *s'il ne serait pas bon de donner le duc d'Orléans pour roi à la France,* quand on aurait, une dernière fois, vaincu Napoléon.— Cette proposition jeta le congrès dans le plus grand étonnement; elle manqua son effet par l'opposition de lord Clancarty, lequel déclara n'avoir aucun pouvoir pour décider une question aussi grave. — Une dépêche de Vienne, sous le n° 25 ou 27, rendit compte à Louis XVIII de cette surprenante affaire, *qui prouve* qu'à la seconde restauration, pas plus qu'à la première, les alliés ne prétendaient rétablir la légitimité. » (Voir *Mémoires d'Outre-Tombe.*)

plus prodigieuses encore de la part des coalisés au sujet de Moreau, de Murat qui a fait tant de bêtises, qu'on me pardonne de le dire, et du prince Eugène. La cocarde blanche avait même été interdite sur toute la ligne occupée par les armées de la coalition, dit un historien digne de foi auquel nous avons emprunté la plus grande partie des faits que nous rapportons dans ce chapitre.

Les coalisés, je le répète inutilement, tant la chose est évidente, n'avaient qu'un but, celui de venger leurs nationalités en insultant notre territoire et en imposant à leur tour le droit de la force qui, après tout, n'était qu'une représaille. Ils voulaient à la fois mettre un frein et un obstacle à l'ambition toujours incandescente de Bonaparte. Ils étaient ligués pour cela et pas pour autre chose. Le temps, qui révèle tout, n'a fait, d'accord avec les événements, que confirmer ces pensées. S'il y eût eu quelque chose de secret, quelque traité secret, un engagement quelconque basé sur la moindre éventualité, on le saurait aujourd'hui; et la presse libérale, qui a vu tant de choses dans les caissons des Cosaques, n'aurait pas manqué de nous produire la pièce accusatrice, si elle eût existé.

CHAPITRE III.

CE QUI A FAIT PROCLAMER LES BOURBONS.

Si, avant l'invasion, dont les causes et le but ne doivent plus être discutés, les Bourbons voulaient, pour en épargner l'humiliation à la France, faire un appel à la nation que les coalisés refusèrent, que devaient-ils faire en présence de ce refus et après lui ? Fallait-il laisser faire à la force brutale pure ? Fallait-il laisser s'implanter le joug de l'étranger ?... Qu'y avait-il, en ce moment, en France et au milieu du désarroi général, qui pût former un faisceau et créer un parti capable de traverser les desseins de l'ennemi ? Qui pouvait s'écrier : Venez à moi !... Qui pouvait dire : Je suis le salut !... Étaient-ce les républicains? Ils s'étaient pourris dans le despotisme impérial. Étaient-ce les impérialistes ? Ils étaient écrasés par la coalition. Étaient-ce les socialistes ? On ne les avait connus, à l'état d'échantillon, que sous Babeuf, et leur queue se traînait dans des bas-fonds sans écho dans la société. Était-ce une fraction quelconque de la nation ? Mais le contribuable était épuisé, le peuple décimé par la conscription, l'agriculture abandonnée, le commerce et l'industrie aux abois ; la ruine partout, partout ! jusqu'au sénat de Bonaparte, jusqu'au conseil d'État de Bonaparte

qui criait la paix! la paix! dont Bonaparte ne voulait pas, dont son insatiable ambition ne pouvait pas accepter le joug...

Je le demande à l'homme dépouillé de toute préoccupation, de toute passion : si les Bourbons, dans ces désastreuses circonstances, fussent restés impassibles, si, au lieu d'accourir comme ils l'ont fait, pour amoindrir autant qu'il était en eux les malheurs de la patrie, ils fussent restés dans l'indifférence et le repos, des millions de voix se seraient levées pour crier à la lâcheté; et la France n'aurait pas eu de reproche plus sanglant à leur adresser que celui de cette indifférence et de ce coupable repos... Ils devaient donc faire, à leur gloire et à notre bonheur, ce qu'ils ont fait et ce que personne, homme ou parti, ne pouvait faire comme eux : cela est évident.

Disons donc rapidement leur conduite :

Le 19 février, *Monsieur* quitte la Suisse et entre en France par Pontarlier... Les royalistes étaient nombreux en Franche-Comté. Ils donnèrent le signal; le prince y fut accueilli avec des transports d'allégresse... Il se rend à Vesoul, seul, sans soldats, sans appui, et n'invoquant d'autres titres que les malheurs et les services de sa maison. Une garde d'honneur veut se former autour de lui et le général autrichien menace de la dissoudre de force. « Quels que « soient mes sentiments pour les anciennes dynasties, di- « sait cet étranger, je ne dois pas oublier que la fille de mon « souverain est impératrice de France; » et il enjoint au prince de retourner sur ses pas. Monsieur se rend à Nancy; on lui permet d'y entrer, mais *sans cocarde, sans décorations, sans titres, et de n'y habiter aucun bâtiment public.* Une maison particulière s'ouvrit au prince. Les Russes,

maîtres de la place, poussent la neutralité jusqu'à s'éloigner du passage du comte d'Artois.

De son côté, le duc d'Angoulême arrive à Saint-Jean-de-Luz, triomphe des mêmes obstacles que le comte d'Artois à Vesoul et à Nancy, mais avec une grande solennité. Des villes non occupées et fort en état de se défendre lui envoyaient des députations pour se placer sous son autorité. Le chef de l'armée anglaise ne lui en avait pas moins interdit l'accès de son quartier général, afin de ne pas contrarier les négociations du congrès de Châtillon.

Tout le monde connaît l'élan de la ville de Bordeaux, de la *ville du* 12 *mars*. Le général anglais recula devant cette manifestation éclatante. « Faites ce que vous voudrez, dit-« il froidement. Vos dissensions intérieures ne me regardent « pas. Je prends possession de la ville au nom de S. M. Bri-« tannique ! »

A ces mots, les royalistes se regardent avec un étonnement mêlé de stupeur. Plusieurs ne purent maîtriser le sentiment de l'orgueil national offensé. « Ouvrons nos bras aux « princes, s'écria Philippe Ferrère, et chassons l'Anglais à « coups de fusil ! »

Et malgré toutes ces démonstrations si significatives, tout était en question. Les coalisés entraient dans Paris sans aucun plan arrêté sur les destinées futures de la France. Le renversement même de Napoléon, qui paraissait être le but de la guerre, n'avait pas même reçu de ses ennemis une sanction irrévocable, puisqu'on pouvait encore l'admettre à traiter, ainsi que nous l'apprend une réponse de Pozzo di Borgo à lord Castlereagh citée par un historien du temps. Dans sa proclamation aux Parisiens, le prince de Schwartzenberg disait : « Les souverains alliés cherchent de bonne foi une

« *autorité salutaire* en France, qui puisse cimenter l'union « de toutes les nations et de tous les gouvernements avec « elle. »

Cette *autorité salutaire* ne tarda pas à se révéler au sein de la capitale. C'était la garde nationale, c'était le peuple, c'était la ville entière. On bat aux champs à la vue des bannières royales, on arbore la cocarde blanche. La foule se presse sur les pas des Fitzjames, des Montmorency, des Chateaubriand, des la Rochefoucauld. Il était fait partout lecture à haute voix de la proclamation des coalisés : elle flattait l'amour-propre national. L'Europe en armes y demandait la paix à la capitale ; la France demeurait maîtresse de choisir son gouvernement ; et les cris enthousiastes de vive le roi ! vive Louis XVIII ! vivent les Bourbons ! annonçaient par avance ce que la France aurait fait d'une voix unanime, dans des comices généraux, si, pour le bonheur de l'avenir du pays, ils eussent été convoqués. Jamais joie publique ne fut plus universelle et plus pure. Si l'orgueil national était humilié par la présence de l'étranger, il était au moins permis, dès ce moment, d'ouvrir son cœur à de légitimes espérances ; ce sont ces espérances qui avaient fait naître et qui soutenaient l'enthousiasme public.

Alexandre avait répondu au conseil municipal de Paris « qu'il n'était pas l'ennemi des Français, qu'il ne connaissait en France qu'un ennemi, un homme..., qu'il ne faisait la guerre qu'à cet homme... » Dans une conférence officielle à laquelle assistait ce Talleyrand de si triste mémoire, et qui a fait plus de mal à la France que trois pestes réunies, Alexandre disait encore : « Ce n'est pas moi qui ai commencé la guerre ; on est venu me chercher dans mes propres États, dans mon antique et fidèle Moscou, aujourd'hui

réduite en cendres... Je suis loin de vouloir rendre à la France les maux que j'en ai reçus. Nous venons, au contraire, mes alliés et moi, lui rendre, s'il est possible, les biens qu'on lui a ravis, ses libertés qu'elle a perdues. Oui, dès aujourd'hui la nation est parfaitement libre. *Qu'elle fasse connaître son vœu*, et il sera soutenu par toutes les forces alliées. »

On connaissait déjà le vœu de la France par l'Est, par le Centre, par le Midi, par la capitale entière; on l'aurait bien mieux connu encore par un appel immédiat à la nation, et il nous aurait épargné bien des intrigues et des malheurs. On voulut connaître le sentiment des autorités constituées; le sénat, œuvre de Bonaparte, répondit par la déchéance!...

Que voulait-on de plus? Où était le drapeau qu'on pouvait arborer? Où était le nom qu'on pouvait proclamer? Quel était le principe qui pouvait se produire? Où la France pouvait-elle rencontrer un élément de sécurité? Où était le vœu de la France que les coalisés connaissaient si mal au début de la campagne? Qu'on réponde! S'il y a un seul homme, sain d'esprit, qui ose dire qu'il était ailleurs que dans les Bourbons, je me tais...

Je n'achèverai pas ces réflexions rapides sans transcrire ce magnifique passage que j'extrais du *Congrès de Vérone*, de Chateaubriand (t. II, pages 342 et suiv.) : « A entendre les passions ou l'ignorance, les Bourbons sont les auteurs de tous nos maux; ils sont complices et fauteurs de ces traités dont, à bon droit, nous nous plaignons : c'est trop oublier les dates et les faits.

« La restauration n'exerça quelque influence dans les actes diplomatiques qu'à l'époque de la première invasion. Il est reconnu qu'on ne voulait point cette restauration,

puisqu'on traitait avec Bonaparte à Châtillon; que, l'eût-il voulu, il demeurait empereur des Français. Sur l'entêtement de son génie et faute de mieux, on prit les Bourbons qui se trouvaient là. *Monsieur,* lieutenant général du royaume, eut alors une certaine part aux transactions du jour; on a vu, dans la vie d'Alexandre, ce que le traité de Paris de 1814 nous avait laissé.

« En 1815, il ne fut plus question des Bourbons; ils n'entrèrent en rien dans les contrats spoliateurs de la seconde invasion : ces contrats furent le résultat de la rupture du ban de l'île d'Elbe. A Vienne, les alliés déclarèrent qu'ils ne se réunissaient que contre un seul homme; qu'ils ne prétendaient imposer ni aucune sorte de maître, ni aucune espèce de gouvernement à la France. L'exilé de Gand était rentré dans sa cachette, comme l'Europe était sortie de sa tanière à la seule apparition d'un évadé. Alexandre même avait demandé au congrès un roi autre que Louis XVIII. Si celui-ci, en venant s'asseoir aux Tuileries, ne se fût hâté de voler son trône, il n'eût jamais régné. Les traités de 1815 furent abominables, précisément parce qu'on refusa d'entendre la voix paternelle de la légitimité, et c'est pour les faire brûler, ces traités, que j'avais voulu reconstruire notre puissance en Espagne.

« Le seul moment où l'on retrouve l'esprit de la restauration est au congrès d'Aix-la-Chapelle; les alliés étaient convenus de nous ravir nos provinces du Nord et de l'Est; M. de Richelieu intervint. Le czar, touché de notre malheur, entraîné par son équitable penchant, remit à M. le duc de Richelieu la carte de France sur laquelle était tracée la ligne fatale. J'ai vu de mes propres yeux cette carte du Styx entre les mains de madame de Montcalm, sœur du noble négociateur.

« La France occupée comme elle l'était, nos places fortes ayant garnison étrangère, pouvions-nous résister? Une fois privés de nos départements militaires, combien de temps aurions-nous gémi sur la conquête! Eussions-nous eu un souverain d'une famille nouvelle, un prince d'occasion, on ne l'aurait point respecté. Parmi les alliés, les uns cédèrent à l'illusion d'une grande race, les autres crurent que, sous une puissance usée, le royaume perdrait son énergie et cesserait d'être un objet d'inquiétude : Cobbett lui-même en convient dans sa lettre (lettre rapportée tout entière dans le même ouvrage). C'est donc une monstrueuse ingratitude de ne pas voir que si nous sommes encore la vieille Gaule, nous le devons au sang que nous avons le plus maudit : ce sang qui, depuis huit siècles, circulait dans les veines mêmes de la France ; ce sang qui l'avait faite ce qu'elle est, l'a sauvée encore. Pourquoi s'obstiner à nier éternellement les faits? *On a abusé contre nous de la victoire*, comme nous en avions abusé contre l'Europe. Nos soldats étaient allés au bout du monde; ils ont ramené sur leurs pas les soldats qui fuyaient devant eux : après action, réaction : c'est la loi. Cela ne fait rien à la gloire de Bonaparte, gloire isolée et qui reste entière; cela ne fait rien à notre gloire nationale, toute couverte de la poussière de l'Europe, dont nos drapeaux sanglants ont balayé les tours. Il était inutile, dans un dépit d'ailleurs trop juste, d'aller chercher à nos maux une autre cause que la cause véritable. Loin d'être cette cause, les Bourbons de moins dans nos revers, nous étions partagés...

« ... L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la majesté de sa race, donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination; les généraux mêmes de Bonaparte la confessaient ; ils étaient plus intimidés devant ce

vieillard impotent que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent Arbèles. A Paris, quand Louis XVIII accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. Il avait raison : en Europe, il n'est qu'une monarchie, celle de France; le destin des autres monarchies est lié au sort de celle-là. Toutes les races sont d'hier auprès de la race de Hugues Capet et presque toutes en sont filles. Notre ancien pouvoir royal était l'ancienne royauté du monde.

« Cette superbe du descendant de saint Louis envers les alliés plaisait à l'orgueil national; les Français jouissaient de voir des souverains qui, vaincus, avaient porté les chaînes d'un homme, porter, vainqueurs, le joug d'une race. »

Il y a de ces polémistes mercenaires, de ces comédiens de tous les régimes, de ces valets sous tous les maîtres qui ont osé dire : « Louis XVIII ne devait pas accepter les traités de 1815... Louis XIV se serait plutôt enseveli sous les débris de son trône que de commettre une pareille lâcheté !... »

Si c'est une lâcheté d'obéir à deux millions d'hommes victorieux, qui sont venus *sans* les Bourbons et *contre* les Bourbons, c'est une lâcheté bien plus grande de ne pas se relever d'une humiliation contre laquelle la France, libre de coalisés, réclame par toutes ses voix.

Louis XIV n'a que faire ici. Louis XVIII pas plus que Louis XIV ne se seraient soumis, comme rois de France, à une insulte faite *sous leur autorité*. On peut en juger par le coup d'éventail du dey d'Alger... Louis XVIII n'était pas

l'auteur de la coalition. En la subissant, il se faisait le réparateur de maux qu'il n'avait point appelés et que son caractère et sa sagesse pouvaient seuls guérir.

Après tout, s'il était permis, dans une aussi grave situation, de se défendre par des récriminations dont les Bourbons n'ont certes pas besoin, nous dirions que si Bonaparte a hésité sur les propositions de Francfort, s'il a hésité sur les négociations de Châtillon, après avoir cependant donné *carte blanche* au duc de Vicence, s'il a hésité dans les conférences militaires de Lusigny, il n'hésitait plus à son retour de l'île d'Elbe. Il disait : « Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations! » — « *Il offrit même aux* puissances de *sanctionner le traité de Paris* du 30 mai 1814 et protesta hautement de *ses dispositions pacifiques!...* » (*Hist. de Fr.* par Burette, continuée par Magin, t. II, p. 491.) Mais le congrès de Vienne refusa de l'écouter, et ses lettres autographes aux souverains ne furent point admises.

Le traité du 30 mai ne vaut guère mieux que celui du 30 novembre. Et cependant Bonaparte l'acceptait, quoiqu'il en eût été la cause!... Lui a-t-on reproché d'avoir voulu maintenir l'œuvre de l'étranger?...

Je ne veux point m'abandonner à des discussions oiseuses. Cependant, voici un document auquel il convient de répondre; c'est la lettre de Louis XVIII au prince régent d'Angleterre : « C'est à vous, lui dit le roi, et à votre glo-« rieux pays que j'attribuerai toujours, après la divine Pro-« vidence, le rétablissement de notre maison sur le trône « de ses ancêtres. » A quoi ajoute un historien doctrinaire : « C'était révéler d'un mot le vice radical de la restauration : « elle venait de l'étranger! et en conséquence de cette fa-« tale origine, les deux actes fondamentaux du gouverne-

« ment, c'est-à-dire le traité de Paris et la charte de 1814, « contenaient les causes de sa chute. » (Théoph. Laval, « t. IV, p. 535.)

J'aimerais mieux, je l'avoue franchement, que cette lettre n'eût point été écrite. Elle ne peut guère être considérée que comme un simple hommage rendu à son destinataire. Je considère ce simple hommage comme une faute. Louis XVIII n'avait qu'à remercier Dieu; il ne devait rien aux Anglais [1]. Sa lettre est un mensonge historique, une contradiction flagrante avec tous les documents politiques qui se rapportent à la restauration. Louis XVIII, hôte de l'Angleterre depuis la paix de Tilsitt, a cédé à un entraînement facile à comprendre.

Si le traité de Paris n'était ni national, ni populaire, ni juste parce qu'il était imposé par la force; si la charte n'était ni nationale, ni populaire parce qu'elle était l'œuvre des doctrinaires d'abord, avant de devenir un acte d'octroi, on ne peut pas logiquement conclure que la restauration vient de l'étranger. Ce qui vient de l'étranger, ce sont toutes les coalitions excitées par l'Angleterre; ce qui vient de l'étranger, c'est l'invasion, c'est la vengeance; mais la restauration, après tout ce qui précède, vient de la France, vient de son ardent désir de rentrer dans les conditions d'ordre, de bonheur et de paix : nous croyons l'avoir démontré!

[1] Note de M. Canning à M. Zéa, mars 1823 : « On ne saurait nier que même en 1814, l'année où la dynastie des Bourbons s'est rétablie, nous n'eussions *conclu un traité avec Bonaparte, si ses prétentions avaient été modérées;* et on ne peut ignorer que même après qu'on eut mis de côté Bonaparte, il n'ait été question entre les alliés de *placer un autre qu'un Bourbon* sur le trône de France. » (Lubis, t. I, p. 213.)

CHAPITRE IV.

LES TRAITÉS DE 1815.

I

J'ai dû m'arrêter à la première invasion, en signaler les causes et dégager les Bourbons des reproches que le libéralisme faisait peser sur eux.

Je n'ai point à m'occuper des événements militaires de 1815. Les causes en sont trop connues pour avoir besoin d'être rappelées. Bonaparte, en violant la loi qu'il s'était imposée par son abdication de Fontainebleau, est devenu responsable de toutes les calamités qui ont suivi son retour. Si 1814 avait été malheureux pour la France, 1815 était un crime inutile de lèse-nation, de lèse-humanité. Aussi la France en a-t-elle ressenti et en subit-elle encore les funestes conséquences.

De ces deux lugubres époques il reste sur le front de la France des stigmates qui rappellent son abaissement et son déshonneur. Ces stigmates sont les traités de 1815 qui comprennent à la fois les spoliations de 1814 et de 1815, que nous allons rapporter textuellement.

Voici les termes des art. 2, 3 et 4 de la convention du 23 avril : « Pour constater le rétablissement *des rapports d'amitié* (c'est l'infâme Talleyrand qui parle : car c'est lui qui est l'auteur et le rédacteur de cet acte d'ignominie) entre les puissances alliées et la France, et pour la faire jouir autant que possible des avantages de la paix, les puissances alliées feront évacuer par leurs armées le territoire français, à mesure que les places occupées encore hors de ces limites par les troupes françaises seront évacuées et remises aux alliés. Le lieutenant-général donnera, en conséquence, au commandant de ces places l'ordre de les remettre dans les termes suivants, savoir : les places situées sur le Rhin, non comprises dans les limites de la France du 1er janvier 1792 et celles entre le Rhin et ces mêmes limites, dans l'espace de dix jours, à dater de la signature du présent acte ; les places du Piémont et dans les autres parties de l'Italie qui appartenaient à la France, dans l'espace de quinze jours ; celles de l'Espagne, dans celui de vingt jours, et toutes les autres places, sans exception, qui se trouvent occupées par les troupes françaises, de manière à ce que la remise totale puisse être effectuée jusqu'au 1er juin prochain. Les garnisons de ces places sortiront avec armes et bagages et les propriétés particulières des militaires et employés de tous grades.

« Elles pourront emmener l'artillerie de campagne dans la proportion de trois pièces sur chaque millier d'hommes, les malades et blessés y compris ; la dotation des forteresses et tout ce qui n'est pas propriété particulière, demeurera et sera remis en entier aux alliés, sans qu'il puisse en être distrait aucun objet. Dans la dotation sont compris non-seulement les dépôts d'artillerie et de munitions, mais encore toutes autres provisions de tout genre, ainsi que les archives, inventaires, cartes, plans, modèles, etc. Les stipulations de l'article précédent seront appliquées également aux places maritimes ; les puissances contractantes se réservent, toutefois, de régler dans le traité de paix

définitif le sort des arsenaux, vaisseaux de guerre, armés et non armés, qui se trouvent dans ces places.

« Le terme de dix jours (article additionnel), admis en vertu des stipulations de l'art. 3 de la convention pour l'évacuation des places sur le Rhin et entre ce fleuve et les anciennes frontières de la France, est étendu aux places, forts et établissements militaires, de quelque nature qu'ils soient, dans les provinces unies des Pays-Bas. »

Ce traité, dit Genoude, œuvre de Talleyrand, livrait aux coalisés 63 places fortes, avec un matériel de 1200 bouches à feu, 31 vaisseaux et 12 frégates, dont la perte pouvait être évaluée à 260 millions de francs !!...

Une impression douloureuse, dit M. Michaud, s'empara de tous les cœurs, quand on apprit avec quelle légèreté on abandonnait à l'étranger des positions formidables et un matériel immense qui auraient arrêté les prétentions des souverains alliés.

La France, par cette convention, était traitée en pays conquis; disons mieux : elle était jetée à la voirie par un de ces hommes sans opinion fixe, sans principes, considérant la politique comme une manœuvre selon le vent, — ce qu'on appelle habileté, — par le chef des doctrinaires enfin, représentant la négation la plus complète de toute moralité, de tout sentiment national, de tout honneur, de tout patriotisme.

II

Après la convention préliminaire du 23 avril, voici l'acte inconcevable que les coalisés présentèrent les 3 mai-8 juin 1814 à la signature du roi :

« Le royaume de France conserve l'intégrité de ses limites,

telles qu'elles existaient à l'époque du 1er janvier 1792. Il recevra, en outre, une augmentation de territoire comprise dans la ligne de démarcation fixée par l'article suivant. (Cette augmentation comprenait quelques cantons annexés aux départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin, de l'Ain et une partie de la Savoie.)

« Les cours alliées assurent à la France la possession de la principauté d'Avignon, du comtat Venaissin, du comté de Montbéliard et de toutes les enclaves qui, ayant appartenu autrefois à l'Allemagne, sont comprises dans l'augmentation de territoire ci-dessus indiquée.

« La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. Le titre et l'exercice de la souveraineté n'y pourront, dans aucun cas, appartenir à aucun prince portant ou appelé à porter une couronne étrangère.

« Les États de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédératif.

« La Suisse, indépendante, continuera à se gouverner par elle-même.

« L'Italie, hors des limites des pays qui reviendront à l'Autriche, sera composée d'États souverains.

« L'île de Malte et ses dépendances appartiendront en toute propriété et souveraineté à S. M. Britannique.

« S. M. Britannique s'engage à restituer à S. M. Très-Chrétienne les colonies, pêcheries, comptoirs et établissements de tous genres que la France possédait au 1er janvier 1792, dans les mers et sur les continents de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, à l'exception, toutefois, des îles de Tabago et de Sainte-Lucie, et de l'île de France et de ses dépendances, nommément Rodrigues et les Seychelles, lesquelles S. M. Très-Chrétienne cède *en toute propriété* et *souveraineté*[1] à S. M. Britannique, comme aussi de la

[1] Le roi n'a pas le droit de céder un pouce de terrain à l'étranger *sans le*

partie de Saint-Domingue cédée à la France par la paix de Bâle, et que S. M. Très-Chrétienne rétrocède à S. M. Catholique en toute propriété et souveraineté.

« S. M. le roi de Suède et de Norwége consent à ce que l'île de la Guadeloupe soit restituée à S. M. Très-Chrétienne et cède tous les droits qu'il peut avoir sur cette île.

« S. M. Très-Fidèle (le roi de Portugal) s'engage à restituer à S. M. Très-Chrétienne la Guyane française, telle qu'elle existait au 1er janvier 1792.

« S. M. Très-Chrétienne s'engage *à ne faire aucun ouvrage de fortifications*[1] dans les établissements qui lui doivent être restitués et qui sont situés dans les limites de la souveraineté britannique sur le continent des Indes, et à ne mettre dans ces établissements que le nombre de troupes nécessaire pour le maintien de la police.

« Les hautes parties contractantes s'étant réservé, par l'art. 4 de la convention du 23 avril dernier, de régler dans le présent traité de paix définitive le sort des arsenaux et des vaisseaux de guerre armés et non armés qui se trouvent dans les places maritimes remises par la France en exécution de l'article 2 de ladite convention, il est convenu que lesdits vaisseaux et bâtiments de guerre armés et non armés, comme aussi l'artillerie navale et les munitions navales et tous les matériaux de construction et d'armement, seront partagés dans la proportion de deux tiers pour la France et un tiers pour les puissances auxquelles lesdites places appartiendront. — Ne sont compris dans les stipulations ci-dessus les vaisseaux et arsenaux existants dans les places maritimes qui

consentement formel de la nation. — Les traités de 1815 ne seront un engagement définitif pour la France que lorsque celle-ci les aura librement rectifiés dans ses comices généraux.

[1] Comme on reconnait bien là la politique anglaise ! Non-seulement elle ne veut point de supérieur, mais point d'égal. C'est *à genoux* que l'Anglais veut qu'on soit devant lui...

seraient tombées au pouvoir des alliés antérieurement au 23 avril, ni les vaisseaux et arsenaux qui appartenaient à la Hollande et notamment la *flotte du Texel.*

« Dorénavant le port d'Anvers sera uniquement un port de commerce.

« Les hautes parties contractantes, voulant mettre et faire mettre dans un entier oubli les divisions qui ont agité l'Europe, déclarent et promettent que, dans les pays restitués par le présent traité, aucun individu, de quelque classe et condition qu'il soit, ne pourra être poursuivi, inquiété ou troublé dans sa personne ou sa propriété, sous aucun prétexte, ou à cause de sa conduite ou opinion politique ou de son attachement soit à aucune des parties contractantes, soit à des gouvernements qui ont cessé d'exister, ou pour toute autre raison, si ce n'est pour les dettes contractées envers des individus, ou pour des actes postérieurs au présent traité.

« Les puissances alliées, voulant donner à S. M. Très-Chrétienne un nouveau témoignage de leur désir de faire disparaître, autant qu'il est en elles, les conséquences de l'époque de malheur si heureusement terminée par la présente paix, *renoncent à la totalité des sommes* [1] que les gouvernements ont à réclamer de la France à raison des contrats de fournitures ou d'avances quelconques faites au gouvernement français dans les différentes guerres qui ont eu lieu depuis 1792.

« De son côté, S. M. Très-Chrétienne renonce à toute réclamation qu'elle pourrait former contre les puissances alliées aux mêmes titres. Dans le délai de deux mois, toutes les puissances qui ont été engagées de part et d'autre dans la présente guerre enverront des plénipotentiaires à Vienne, pour régler, dans un

[1] Cette renonciation était peu généreuse, quand on pense à tous les abandons faits aux coalisés par la déclaration du 23 juin, abandons auxquels il faut ajouter toutes les cessions de territoire.

congrès général, les arrangements qui doivent compléter les dispositions du présent traité. »

Ce traité, je le répète, porte, comme la déclaration du 25 juin, la signature du prince de Bénévent, autrement dit *Talleyrand*. Personnification de la lâcheté, de la perfidie et du mépris de notre dignité nationale, l'histoire a déjà jugé cet illustre misérable dont les infâmes complaisances ont créé les premiers élans de l'audace des coalisés dans la période néfaste que nous allons parcourir et qui se termine par le traité du 20 novembre 1815 que nous allons rapporter; traité que l'insolence, la brutalité, la vengeance et la victoire imposèrent, et que les larmes du noble duc de Richelieu devaient inonder sans pouvoir en effacer les humiliantes dispositions.

III

C'est le 20 novembre que fut signé le traité de Paris.

Voici ce traité :

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité,

« Les puissances alliées ayant, par leurs efforts réunis et par « le succès de leurs armes, préservé la France et l'Europe des bou- « leversements dont elles étaient menacées par le dernier attentat « de Napoléon Bonaparte et par le système révolutionnaire re- « produit en France pour faire réussir cet attentat;

« Partageant aujourd'hui avec Sa Majesté Très-Chrétienne le dé- « sir de concilier, par le maintien inviolable de l'autorité royale « et la remise en vigueur de la charte constitutionnelle, l'ordre « de choses heureusement rétabli en France, ainsi que celui de « ramener entre la France et ses voisins ces rapports de confiance « et de bienveillance réciproques que les funestes effets de la ré-

« volution et du système de conquête avaient troublés pendant si « longtemps ;

« Persuadées que ce dernier but ne saurait être atteint que par « un arrangement propre à leur assurer de justes indemnités pour « le passé et des garanties pour l'avenir ;

« Ont pris en considération, de concert avec Sa Majesté le roi « de France, les moyens de réaliser cet arrangement, et, ayant « reconnu que l'indemnité due aux puissances ne pouvait être ni « toute territoriale ni toute pécuniaire sans porter atteinte à l'un ou « à l'autre des intérêts essentiels de la France, et qu'il serait plus « convenable de combiner ces deux modes de manière à prévenir « ces deux inconvénients, Leurs Majestés Impériales et Royales ont « adopté cette base, par leurs transactions actuelles, et, se trou- « vant également d'accord sur celle de la nécessité de conserver « pendant un temps déterminé, dans les provinces frontières de « la France, un certain nombre de troupes alliées, elles sont con- « venues de réunir les différentes dispositions fondées sur ces bases « dans un traité définitif.

« Dans ce but, et à cet effet, Sa Majesté l'empereur d'Autriche, « roi de Hongrie et de Bohême, Sa Majesté l'empereur de toutes « les Russies, Sa Majesté le roi de Prusse, d'une part, et Sa Ma- « jesté le roi de France et de Navarre, de l'autre, ont nommé leurs « plénipotentiaires pour discuter, arrêter et signer ledit traité dé- « finitif, savoir :

« Pour l'empereur d'Autriche, le prince de Metternich et le « baron de Wessemberg ;

« Pour l'empereur de Russie, le prince Razumowsky et le comte « Capo-d'Istria ;

« Pour le roi d'Angleterre, le vicomte Castlereagh et le duc de « Wellington ;

« Pour le roi de Prusse, le prince de Hardenberg et le baron « de Humboldt ;

« Pour le roi de France, le duc de Richelieu ;

« Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont signé « les articles suivants :

« Art. 1er. Les frontières de la France seront telles qu'elles « étaient en 1790 (sauf les modifications de part et d'autre qui se « trouvent indiquées dans le présent article).

« Art. 2. Les places et les districts qui, selon l'article précé- « dent, ne doivent plus faire partie du territoire français seront « remis à la disposition des puissances alliées dans les termes « fixés par l'art. 9 de la convention militaire annexée au présent « traité, et Sa Majesté le roi de France renonce à perpétuité, pour « elle et ses héritiers et successeurs, aux droits de souveraineté « et de propriété qu'elle a exercés jusqu'ici sur lesdites places et « districts.

« Art. 3. Les fortifications d'Huningue ayant été constamment « un objet d'inquiétude pour la ville de Bâle, les hautes parties « contractantes, pour donner à la confédération helvétique une « nouvelle preuve de leur bienveillance, sont convenues entre « elles de faire démolir lesdites fortifications. Le gouvernement « français s'engage, par le même motif, à ne les rétablir dans au- « cun temps et à ne point les remplacer par d'autres fortifications « à une distance moindre de trois lieues de la ville de Bâle.

« Art. 4. La partie pécuniaire de l'indemnité à fournir par la « France aux puissances alliées est fixée à la somme de sept cents « millions de francs. Le mode, le terme et les garanties du paye- « ment de cette somme seront réglés par une convention particu- « lière qui aura la même force et valeur que si elle était textuel- « lement insérée au présent traité.

« Art. 5. L'état d'inquiétude et de fermentation dont, après « tant de secousses violentes, et surtout après la dernière cata- « strophe, la France, malgré les intentions paternelles de son roi « et les avantages assurés par la charte constitutionnelle à toutes « les classes de ses sujets, doit nécessairement se ressentir encore, « exigeant, pour la sûreté des États voisins, des mesures de pré-

« caution et de garantie temporaires, il a été jugé indispensable
« de faire occuper, pendant un certain temps, par un corps de
« troupes alliées, des positions militaires le long des frontières de
« la France, sous la réserve expresse que cette occupation ne portera aucun préjudice à la souveraineté de Sa Majesté Très-Chrétienne ni à l'état de possession tel qu'il est reconnu et confirmé
« par le présent traité.

« Art. 6. Le nombre de ces troupes ne dépassera pas cent
« cinquante mille hommes. Le commandant en chef de cette armée
« sera nommé par les puissances alliées.

« Ce corps d'armée occupera les places de Condé, Valenciennes,
« Bouchain, Cambrai, le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesnes,
« Rocroy, Givet, Charlemont, Mézières, Sedan, Montmédy,
« Thionville, Longwy, Bitsch, et la tête de pont du fort Louis.

« L'entretien de l'armée destinée à ce service devant être fourni
« par la France, une convention spéciale réglera tout ce qui peut
« avoir rapport à cet objet.

« Le maximum de la durée de cette occupation militaire est fixé
« à cinq ans. L'occupation peut cesser avant ce terme, si au bout
« de trois ans les souverains alliés, après avoir, de concert avec
« Sa Majesté le roi de France, mûrement examiné la situation et
« les intérêts réciproques, et les progrès que le rétablissement de
« l'ordre et de la tranquillité aura faits en France, s'accordent à
« reconnaître que les motifs qui les portaient à cette mesure ont
« cessé d'exister.

« Mais, quel que soit le résultat de cette délibération, toutes les
« places et positions occupées par les troupes alliées seront, au
« terme de cinq ans révolus, évacuées sans autre délai, et remises
« à Sa Majesté Très-Chrétienne ou à ses héritiers ou successeurs.

« Les troupes étrangères, autres que celles qui feront partie de
« l'armée d'occupation, évacueront le territoire français dans les
« temps fixés par l'art. 9 de la convention militaire annexée au
« présent traité.

« Art. 7. Dans tous les pays qui changeront de maître, tant « en vertu du présent traité que des arrangements qui doivent être « faits en conséquence, il sera accordé aux habitants naturels et « étrangers, de quelque condition et nation qu'ils soient, un « espace de six ans, à compter de l'échange des ratifications, pour « disposer, s'ils le jugent convenable, de leurs propriétés, et se « retirer dans tel pays qu'il leur plaira de choisir.

« Art. 8. Toutes les dispositions du traité de Paris du 30 mai « 1814, relatives aux pays cédés par ce traité, s'appliqueront « également aux différents territoires et districts cédés par le pré- « sent traité.

« Art. 9. Les hautes parties contractantes s'étant fait repré- « senter les différentes réclamations provenant du fait de la non- « exécution des articles 19 et suivants du traité du 30 mai 1814, « ainsi que des articles additionnels de ce traité, signés entre la « Grande-Bretagne et la France, désirant de rendre plus efficaces « les dispositions énoncées dans ces articles, et ayant à cet effet « déterminé, par deux conventions séparées, la marche à suivre « de part et d'autre pour l'exécution complète des articles sus- « mentionnés, ces deux dites conventions, telles qu'elles se trou- « vent jointes au présent traité, auront la même force et valeur « que si elles y étaient textuellement insérées.

« Art. 10. Tous les prisonniers faits pendant les hostilités, de « même que tous les otages qui peuvent avoir été donnés ou en- « levés, seront rendus dans le plus court délai possible; il en sera « de même des prisonniers faits antérieurement au traité du 30 « mai 1814 et qui n'auront pas encore été restitués.

« Art. 11. Le traité de Paris du 30 mai 1814, ainsi que l'acte « final du congrès de Vienne du 9 juin suivant, sont confirmés et « maintenus dans toutes celles de leurs dispositions qui n'auraient « pas été modifiées par les clauses du présent traité.

« Art. 12. Le présent traité, avec les conventions qui y sont « jointes, sera ratifié en un seul acte, et les ratifications en seront

« échangées dans le terme de deux mois, ou plus tôt, si faire se « peut.

« En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y « ont apposé le cachet de leurs armes.

« Fait à Paris, le 20 novembre, l'an de grâce 1815.

« Signé : Richelieu, Metternich, Razumowsky, Capo-d'Istria, « Castlereagh, Hardenberg, Humboldt, Wellington, Wessem- « berg. »

Article séparé et stipulé avec la Russie seulement.

« Sa Majesté Très-Chrétienne reconnaît, à l'égard de Sa Majesté « l'empereur de Russie, en sa qualité de roi de Pologne, la nullité « de la convention de Bayonne ; bien entendu que cette disposi- « tion ne pourra recevoir d'application que conformément aux « principes établis dans les conventions désignées dans l'art. 9 du « traité de ce jour.

« Le présent article séparé aura la même force et valeur que s'il « était inséré mot à mot au traité de ce jour. Il sera ratifié, et les « ratifications en seront échangées en même temps.

« En foi de quoi, les plénipotentiaires ont signé. »

Ainsi, non-seulement la France perdait toutes les conquêtes de la République et de l'Empire, mais son ancien territoire était entamé ; car Landau et le territoire adjacent nous étaient enlevés et les fortifications d'Huningue étaient détruites, sept cents millions de contribution de guerre à payer, une armée de cent cinquante mille hommes occupant, aux frais de la France, pendant cinq ans, une partie de ses places fortes, une ligne de forteresses élevées contre elle en Belgique, et les têtes de colonnes des puissances étrangères pouvant en quelques jours de marche, et après une seule bataille gagnée, arriver à Paris : voilà la situation que les traités de 1815 faisaient à la France. Les coalisés prenaient contre elle non-seulement une position de défensive, mais une position d'offensive.

Chacune des puissances coalisées se mesura la part à sa convenance; l'Autriche s'attribua l'Italie tout entière, Milan et la Lombardie à titre de sujets, Rome et Naples à titre de protégées. L'Angleterre recouvra le Hanovre agrandi, s'empara des îles Ioniennes dans la mer Méditerranée, où elle avait Gibraltar et Malte, sans compter les possessions hollandaises qu'elle conserva, et toutes les îles qu'elle ramassa sur l'Océan. La Prusse s'étendit dans les provinces rhénanes, et, en s'établissant à Mayence, devint notre voisine, tandis que d'un autre côté elle s'arrondissait aux dépens de la Saxe. La Russie eut dans la Pologne un royaume comme avant-garde d'un empire.

Ce traité est le plus odieux de tous les traités funestes dont nos annales offrent la nomenclature, depuis celui de Brétigny, en 1360.

La révolution nous a ôté Landau, Sarrelouis, et elle a détruit les remparts d'Huningue.

Louis XIV avait réuni au vieux territoire français l'Alsace, la Franche-Comté, la Flandre française, Metz, Toul, Verdun, l'Artois même et le Roussillon, dont la conquête, à la mort de Louis XIII, était encore imparfaite. Louis XIV avait placé son petit-fils sur le trône d'Espagne, et Louis XV se fit céder la Lorraine et acheta la Corse; mais là s'arrête le progrès et commence le déclin. Voici quelle était, au milieu du dernier siècle, la fortune territoriale de la France.

Elle avait, en Europe, le territoire de Louis XV tout entier, plus la Lorraine, dont la réunion venait d'être réglée en 1735, et Minorque reprise en 1745.

En Amérique, le Canada, l'Acadie, la Louisiane, tout le cours du Mississipi et de l'Ohio, ainsi que les terres fertiles qui les bordent; les trois quarts, en un mot, de l'Amérique du Nord, dont le littoral appartenait à l'Angleterre, presque toutes les Antilles, et spécialement Saint-Domingue et Cayenne.

En Afrique, le Sénégal, Gorée, Madagascar, les îles Mascareignes, au nombre desquelles l'île de France.

En Asie, les deux côtes de l'Inde depuis le cap Comorin jusqu'à Surate et au Gange.

Elle avait en outre, entre sa frontière et le Rhin, des États ecclésiastiques qui, pour la plupart, ne pouvaient se défendre contre elle.

Aujourd'hui la France a perdu l'Amérique, du Canada à la Louisiane, et par conséquent toute position dans les golfes Saint-Laurent et du Mexique; la plupart des Antilles, notamment Saint-Domingue; Gorée, Madagascar et l'île de France, toute l'Inde à l'exception de deux comptoirs insignifiants; Minorque enfin, et quatre places fortes construites par Louis XIV pour garder la frontière. Au lieu d'États petits et faibles, elle a pour proches voisins, à l'est, la Prusse et des États moins redoutables par eux-mêmes, mais qui, enlacés dans la Confédération germanique, y trouvent une grande force.

On n'en peut douter : malgré l'Algérie, la France, comme puissance territoriale, est aujourd'hui beaucoup moins forte qu'au milieu du dernier siècle. Mais la force d'un État n'est pas quelque chose d'absolu. Voyons donc, pour arriver à une juste appréciation, quelle était, au milieu du dernier siècle, la situation des autres grandes puissances européennes, et ce qu'elle est aujourd'hui.

Depuis le milieu du dernier siècle, l'Autriche a perdu les Pays-Bas autrichiens, possession lointaine et précaire. Elle a gagné la Gallicie, Salzbourg, une portion du Tyrol, Milan, Venise, l'État vénitien, l'Istrie, la Dalmatie, Raguse, la Valteline, un pied dans l'État du saint-père, plusieurs îles de l'Adriatique, c'est-à-dire dix fois plus qu'elle n'a perdu.

La Prusse a gagné le grand-duché de Posen, la Poméranie suédoise, le grand-duché du Rhin, une partie notable de la Saxe, de la Westphalie et de la Franconie.

L'Angleterre a perdu sa colonie du sud de l'Amérique; elle a gagné, en Europe, Malte, Héligoland, Gibraltar, les îles Ioniennes;

en Amérique, l'Acadie, le Canada et tout le continent septentrional, les Lucayes, les Bermudes, presque toutes les Antilles, une partie de la Guyane, les Malouines et quelques autres îles encore; en Afrique, Bathurst, Sierra-Leone, plusieurs établissements sur la côte de Guinée, l'importante colonie du Cap, l'île de France, Rodrigue, les Séchelles, Socotora, les îles Loss, l'Ascension, Sainte-Hélène, et bientôt peut-être l'embouchure du Niger par Fernando-Po et Annobon; en Asie, Aden, Ceylan, un empire de plus de cent millions d'habitants, qui s'étend tous les jours, les îles Séincapour, une portion du Malacca et de Sumatra; une première position en Chine; dans l'Océanie, enfin, la plus grande partie de l'Australie, la Tasmanie, les îles Norfolk, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, les îles Sandwich, Taïti.

La Russie, qui n'a rien perdu, a gagné sur la Suède, la Finlande, Abo, Wiburg, l'Esthonie, la Livonie, Riga, Revel, une partie de la Laponie; sur l'Allemagne, la Courlande, la Samogitie, sur la Pologne, la Lithuanie, la Wolhynie, une partie de la petite Tartarie, la Crimée, la Bessarabie, le littoral de la mer Noire et l'embouchure du Danube; sur la Perse, la Géorgie, la Circassie, le Schirwan; enfin, les deux extrémités de l'Asie et de l'Amérique, au point où elles se touchent, et les îles qui en sont voisines.

Que reste-t-il de ces traités? tout ce qui a été écrit contre la France!

Tout ce qui pouvait incommoder, froisser, blesser l'étranger, en a disparu.

Examinons rapidement :

Les traités spoliateurs que nous venons de rappeler, avaient constitué le royaume des *Pays-Bas*. Qu'est devenu ce royaume depuis 1830? La Belgique s'est violemment séparée de la Hollande; elle a été constituée en royaume. Est-ce au profit de la France? Non! mais au profit de l'Angleterre et contre la France : c'est un prince anglais qui règne à

Bruxelles [1]. Et la Belgique anglaise a été constituée en 1839 par le traité des 24 articles. Je dis *anglaise*, parce qu'aujourd'hui elle devient par son système militaire, par sa récente introduction dans le concert européen, par le mariage du duc de Brabant avec une princesse autrichienne, une avant-garde contre la France au lieu d'un boulevard.

Les traités ont donc été violés en ce qui concerne le royaume des Pays-Bas.

Les mêmes traités consacraient l'*État libre* de Cracovie. C'est au sujet de la neutralité de Cracovie qu'un publiciste illustre a dit : « Les Polonais se réjouissaient d'avoir conservé, comme une sorte de relique, le lieu le plus vénéré, le souvenir le plus illustre de leur histoire. C'était dans la cathédrale de Cracovie que les rois de Pologne étaient couronnés ; c'était aussi là qu'ils avaient leur sépulture. Le premier usage que les Polonais firent de la possession libre de ce lieu fut d'élever des monuments à Kosciuszko et Poniatowski, dans le même caveau où reposait Sobieski. Ainsi s'élevait un nouveau culte à côté de l'ancien... » Eh bien, en 1846, l'État de Cracovie a été supprimé et son incorporation à l'empire d'Autriche exécutée, au mépris des traités qui continuent de peser si lourdement sur nous.

Combien d'autres infractions encore ne pourrions-nous pas citer, au sujet du Portugal, de l'Espagne, de la Pologne et de l'Italie ! Nous avons donc pu dire, avec raison, dans un de nos précédents ouvrages, que ces traités n'existent

[1] Loin de moi la pensée de vouloir offenser la royauté belge sous un rapport personnel. Je sais tout ce que le caractère de Léopold Ier renferme de bon, de libéral et de généreux. Je ne veux atteindre, on le comprend, que la politique qui a précédé son installation. Je serais d'ailleurs coupable d'une honteuse ingratitude envers celui qui laisse à une âme honnête toute sa liberté. — Personne donc ne s'y méprendra.

plus pour l'Europe depuis longtemps. La Russie ne nous en donne-t-elle pas encore un éclatant exemple dans la conduite qu'elle tient actuellement au sujet de l'Orient?...

Ces traités, nous le répétons, n'existent donc que contre la France, et la France a le droit d'en demander la révision.

« Quand on invoque des traités, » dit M. de Ficquelmont dans son dernier ouvrage sur l'Angleterre et le continent (t. II, p. 188 et 189), « ce n'est pas de la lettre morte de « ces traités qu'il faut partir. *Et ne sont-ils pas devenus « lettre morte quand les principes qui les avaient dictés « ont fait place à d'autres principes?...* »

Eh bien! si ces traités sont *lettre morte* pour l'étranger, pourquoi ne seraient-ils pas *lettre morte* pour la France? La France n'occupe ni la Belgique, ni la Hollande, ni l'Espagne, ni l'Italie; elle n'inquiète ni la Prusse, ni l'Autriche, ni la Russie. Ses armées n'imposent à aucun peuple le joug de leurs armes. L'Europe est tranquille du côté des invasions et des perturbations qu'elles enfantent. Après trente-huit ans de *statu quo,* les traités de 1815 sont devenus sans cause, c'est-à-dire *lettre morte,* comme le dit M. de Ficquelmont, au sujet de l'incorporation de Cracovie à l'Autriche, au mépris de ces traités.

Que l'Europe ne s'y méprenne pas : l'action de 1815 est pleine de sa réaction. Ce que la force a imposé, la justice doit le détruire. Ce n'est point par des luttes, par des invasions armées sur le continent; ce n'est point en tuant, en brûlant que nous conseillons de le faire, parce qu'on peut et qu'on doit autrement, au sein de l'Europe continentale, atteindre ce but.

L'Europe continentale veut la paix; elle ne la conservera qu'à ce prix.

Les traités de 1815 sont jugés; ils ont été faits contre un homme, parce que c'est contre cet homme que l'Europe s'était armée. Les coalisés l'ont déclaré, « *ce n'est pas contre la France!* » Sans accepter en entier cette déclaration, démentie par des faits de spoliation inouïs, il en reste un côté politique et historique vrai : c'est la croisade de l'Europe contre l'ambition de Napoléon. Cette ambition est morte; les traités qui l'ont vaincue sont morts avec elle. La France châtiée a plus que subi sa peine; elle l'a cruellement subie... Lui imposer un joug éternel, c'est réveiller en elle de justes passions qui finiraient par éclater avec le bruit du tonnerre... L'Europe continentale voudra éviter cet éclat; tout nous en répond. Si l'Angleterre y mettait obstacle, elle se rappellera non-seulement ce qu'un publiciste lui disait, il y a quelques mois : « L'Angleterre ne peut « plus soutenir *seule* une guerre continentale contre la « France; le temps des batailles de Crécy et d'Azincourt est « passé, » mais encore qu'elle doit plus craindre aujourd'hui pour Londres, malgré ses 600 vaisseaux de guerre et ses côtes armées, que la France pour Paris.

CHAPITRE V.

OPINION DES PUBLICISTES ET DE LA PRESSE SUR LES TRAITÉS DE 1815.

—

Lorsque j'ai parlé, pour la première fois, en janvier dernier, des traités de 1815 et de la puissance qui avait créé les principales causes qui les avaient produits, lorsque j'ai réclamé, avec un sentiment tout français, la révision de ces traités et, au besoin, leur destruction par les armes en marchant contre la seule puissance qui a un intérêt sérieux à les maintenir, j'ai rencontré, dans la presse de la capitale, une opposition universelle.

Cette presse a-t-elle, sous un rapport quelconque, réfuté, amoindri les griefs historiques que j'ai mis en avant? M'a-t-elle rencontré, dans la moindre de mes citations, en flagrant délit d'imposture? Ai-je cité un acte politique, un fait économique qui ne fût pas environné de toutes ses conditions de vérité? Je défie qu'on le prouve!

Le journal *la Presse* a traité mes *Lettres Franques* de *pamphlet!* Le reproche est commode; mais il ne prouve rien. Cela ressemble beaucoup au *Tison d'enfer* de Pascal... Et puis M. Émile de Girardin est membre du congrès de la paix, et je parlais éventuellement de guerre : cela devait

peu convenir à ses vues pacifiques... Qu'il reste dans ses illusions!...

L'Union, par la plume d'un sieur *de Riancey,* n'a eu que de plates injures à mon adresse. Ce n'est pas ma faute si certaines gens *n'ont rien oublié parce qu'ils n'ont rien appris.* C'est moins ma faute encore si la question que j'ai traitée n'est pas à la taille d'un Riancey...

Je ne parle pas du *Constitutionnel,* qui s'est servi de mon livre pour apprendre au public qu'il avait *quarante mille*[1] abonnés!!!... Je lui ai répondu : je ne vais pas au delà.

Tout le menu fretin des journaux de Paris, dans lequel je ne dois point oublier *la Mode,* qui a eu la charitable pensée de dire au public que *j'étais d'accord avec le pouvoir,* a fait chorus avec la grande presse : c'était naturel. Les loups tuent et les chacals dévorent...

Le *Journal des Débats* a gardé le silence; si ce n'est pas du patriotisme, c'est au moins de la pudeur...

L'*Assemblée nationale,* mi-partie guizotine, orléaniste et burgrave, a cherché à me traiter *de haut* en se plaçant à l'*entre-sol légitimiste*... Elle n'a pas remarqué que j'avais le talon sur sa tête et que ses paroles *tombaient,* mais ne *montaient* pas...

Est-ce donc là le sentiment de la France?... Je ne crains pas de dire que la presse ne l'a point traduit.

Parmi les feuilles publiques qui m'ont blâmé, il en est une, je l'avoue, dont l'opinion m'a causé la plus vive peine : je veux parler de la *Gazette de France.* Je lui aurais volontiers pardonné son premier article, même son second; mais

[1] Le *Constitutionnel* s'est flatté... Le procès Mirès et Véron a singulièrement modifié ce nombre. N'importe : je suis satisfait d'avoir pu rendre ce petit service au *Constitutionnel.*

je n'ai plus compris le troisième. Et le quatrième, sorti à l'occasion du *Courrier du Gard*, a été pour moi une véritable énigme. Cette feuille que j'ai admirée dans Genoude, que je n'avais pas cessé d'estimer dans son honorable successeur, me fusillait..., et, avec moi, la plus haute pensée politique du chef, du maître auquel je dois la lumière qui m'a attaché aux principes que je soutiens et que je défendrai jusqu'à ma dernière heure...

Dans cette polémique, la *Gazette de France* a articulé que mon opinion était *isolée;* que, elle, *Gazette de France*, elle protestait au nom des légitimistes; que je ne l'avais pas consultée... Le tout avait été précédé de cette citation évangélique : « qu'il valait mieux la conversion du pécheur « que sa mort, » à propos de mes sentiments belliqueux contre l'Angleterre.

Sans vouloir engager de lutte avec la *Gazette de France*, dont je n'ai pas cessé d'estimer le talent, je lui dirai, à mon tour (car je serais coupable de me taire), que c'est à tort qu'elle s'est arrogé le droit de parler au nom des légitimistes et de leur supposer son sentiment personnel, parce que la question, réduite à des sympathies, à des adhésions, laisse au contraire la *Gazette de France* dans un *déplorable isolement!...* Cela doit être : car sur le terrain qu'elle s'est choisi, elle déserte la ligne du maître, la ligne de l'immortel Genoude où se rencontrent non-seulement le vœu, l'intérêt, mais l'honneur et la dignité de la France!

Je n'ai pas consulté... Je comprends la discipline dans une action, je ne la comprends pas dans une idée. Pour être légitimiste, je n'ai consulté que ma conscience. Pour détester les Anglais, je n'ai consulté que l'honneur de mon pays. Le patriotisme n'a pas de tuteur! Quand je prie,

je ne *consulte* personne, j'obéis à mon devoir de chrétien. — Quand je demande la délivrance de la France des liens honteux qu'elle porte depuis trente-huit ans, je ne *consulte* pas davantage; j'obéis à mon devoir de royaliste...

« *Mieux vaut la conversion du pécheur que sa mort.* » Eh! sans doute. Qui songe donc à tuer les pécheurs ?... S'il fallait les fusiller tous, le soleil n'éclairerait plus rien. Cette pensée n'a donc aucune signification en la transportant du domaine religieux dans le domaine politique. Les Anglais sont plus que des pécheurs pour nous; ils sont des ennemis, et des ennemis que nous ne convertirons jamais avec des paroles chrétiennes; des ennemis que nous ne soumettrons qu'avec le canon... Cette pensée chrétienne peut servir d'enseigne au congrès de la paix et satisfaire ceux qui aiment les prédications dans le désert; mais, à coup sûr, elle ne sera jamais regardée comme sérieuse par un homme politique.

Si quelque chose m'étonne dans tout ceci, c'est que la *Gazette de France,* qui a été si éloquente dans sa polémique intitulée « *la Révolution c'est l'Orléanisme,* » qui ne l'a pas moins été dans cette autre thèse ayant pour épigraphe « *les* « *Anglais de l'intérieur,* » où elle fustige si bien tout ce qui, de près ou de loin, a fait les traités et la charte de 1815, fasse volte-face à mon endroit et se fasse *anglaise,* par esprit de charité sans doute, pour détruire l'effet de mes anathèmes contre l'Angleterre... L'avenir nous apprendra le secret de ce travail pénélopéen.

Quoi qu'il en soit, et sans nous arrêter plus longtemps à de tristes divisions de famille, qui ne me laissent aucuns regrets dans leurs causes, quoiqu'elles m'affligent dans leurs effets, je me hâte de chercher des consolations dans

un passé moins nébuleux, dans un passé qui ne rappelle que grandeur et patriotisme et qui, dans la question qui nous occupe, nous offre pour nous venger de M. de Lourdoueix l'honorable M. de Lourdoueix lui-même. Voici ce que ce publiciste a écrit, en 1834, dans son livre intitulé « *De la Restauration de la société française* (pages 557 à 560) : « La nationalité des peuples a été sacrifiée dans le traité de Westphalie par les idées constituantes des princes protestants, et, dans le congrès de Vienne (en 1815), par les idées constituantes des diplomates de la révolution. Ce sont ces idées constituantes, appliquées à la société européenne, qui ont produit ces démembrements de nations, ces lots composés d'âmes humaines attribués à des souverains, dans de vaines combinaisons d'équilibre, sans aucun égard pour les habitudes, les mœurs, les intérêts et les affections des peuples.

« *Ces arrangements sont maintenus par la politique machiavélique de l'Angleterre, qui, pour conserver sa domination sur le continent, entretient parmi les nations des causes de division et de trouble;* c'est elle qui s'oppose à ce que l'empire Ottoman soit reporté en Asie [1], afin que les monarchies militaires, ne pouvant s'étendre en Orient, pèsent sur l'Europe occidentale et particulièrement sur la France, et soient, par rapport à nous, dans une situation violente et armée qui donne lieu à des collisions, dans lesquelles l'Angleterre intervient selon ses intérêts et ses convenances.

« Cette constitution *artificielle* de l'Europe *est la cause* véritable *du malaise* de tous les peuples, et *favorise la révo-*

[1] M. de Lourdoueix varie, en ce moment, dans sa pensée : car il trouve mauvais aujourd'hui, à l'occasion des affaires d'Orient, que l'Europe refoule l'islamisme en Asie.

lution en compliquant partout l'intérêt de nationalité avec l'esprit de révolte et d'anarchie.

« Mais *cet édifice des traités de Vienne* semble aujourd'hui *menacé d'une destruction imminente;* et vainement l'architecte qui l'a construit (Metternich, sans doute) travaille depuis trois ans à réparer les accidents qui se manifestent dans son ouvrage.

« La Belgique, dégagée violemment de son union forcée avec la Hollande, n'a pu, malgré cent protocoles, être constituée dans un état d'indépendance. L'Allemagne méridionale n'est maintenue dans le *statu quo* que par la force militaire de la Prusse; l'Italie n'est contenue que par les armées de l'Autriche : *partout la liberté des peuples est suspendue;* et le vieil empire Turc n'a conservé qu'une existence nominale absorbée dans la protection de la Russie; enfin l'Angleterre elle-même, *atteinte dans sa constitution arbitraire* par les maximes de justice que la tribune et la presse françaises ont proclamées et développées depuis la paix de 1814, *est menacée d'une révolution qui aura* (Dieu le veuille!) *pour effet prochain et inévitable la chute de ce vaste empire britannique, dont la base artificielle ne saurait résister aux premières commotions.....*

« *L'équilibre européen n'est donc plus* aujourd'hui *qu'une fiction* qu'on ne peut conserver que par des moyens provisoires, et qui cache des réalités inconnues que le moindre choc peut découvrir. *On ne touche à rien, dans la crainte d'un travail général* qui, en effet, est impossible dans la situation équivoque et transitoire où la révolution a conduit la France.

« Tandis que tout à l'intérieur semble se préparer pour une révision des traités de 1815, le principe territorial ré-

vèle chez nous toute sa puissance dans les efforts opposés des deux partis qui se disputent l'avenir de la société;..... c'est lui qui porte les royalistes *à demander une alliance de l'Europe continentale contre l'Angleterre* pour trouver dans le Hanovre et dans la Turquie des compensations et des indemnités qui permettent à la France de recouvrer ses frontières naturelles. »

Ce langage a de l'étendue, de la profondeur; il est aussi saisissant que magnifique. C'est la plus belle consultation qu'on ait faite près du lit d'un malade; mais on n'indique le remède qu'en hésitant, dans ces paroles : « Le principe territorial porte les royalistes à demander une alliance de « l'Europe continentale contre l'Angleterre... » Qu'est-ce que cette alliance? Une coalition. Que ferait une coalition? La guerre. M. de Lourdoueix est-il pour cette coalition? Cela doit être, puisqu'il est royaliste; donc il veut la guerre. Il est inutile de se cacher derrière son doigt. M. de Lourdoueix veut la coalition de l'Europe continentale contre l'Angleterre et, par là, une guerre dix fois plus désastreuse que celle que je réclame. Pourquoi donc parle-t-il de conversion de pécheur? La conversion par la coalition serait *un peu forcée*.....

Quant à moi, je ne vois pas aussi loin que M. de Lourdoueix. Je dis que des alliances sont nécessaires, mais qu'une coalition est inutile. Une coalition de toute l'Europe était nécessaire contre la France, parce qu'on savait, par expérience, que le génie belliqueux de notre pays aurait dévoré, quelle qu'elle eût été, la puissance qui se serait seule aventurée contre nous. Mais, je le répète, une coalition contre l'Angleterre est devenue inutile. La toute-puissance de l'Angleterre n'est plus qu'un préjugé; l'Angleterre sera

vaincue par la France seule, quand la France le voudra, et lorsque le concert européen ne s'opposera pas à la leçon qu'elle doit recevoir pour le bonheur du peuple anglais, pour notre indépendance et pour la liberté du monde.

Si M. de Lourdoueix, dans son admirable ouvrage sur la *Restauration de la société française*, pense comme nous, nous ne sommes pas les seuls. Il n'y a pas, en France, un publiciste qui ait tenu sur les traités qui nous occupent un autre langage. Tous, d'une voix unanime, ont maudit ces traités et en ont demandé la destruction.

Ces traités, en France, n'ont eu que deux hommes chargés de l'opprobre de leur solidarité et de leur soutien, Talleyrand qui les a *signés*, et Louis-Philippe qui les a *vénérés!*. Que la fange des gémonies leur soit peu légère!... Les mépris de trente-six millions de Français les suivront dans les âges les plus reculés.....

CHAPITRE VI.

OPINION DES PARTIS SUR LES TRAITÉS DE 1815.

—

La révolution de 89 a donné naissance aux partis qui divisent la France; la révolution de 1830 les a développés; la révolution de 1848 a mis le comble à la confusion.

Ce qui a dominé depuis la République jusqu'au Consulat, c'est l'esprit constituant sans cesse au service de la faction dominatrice. Toutes les inspirations de la France étaient étouffées; le gouvernement n'avait pour levier que la force brutale. Il n'y avait alors que deux partis, celui de l'ordre matériel par les baïonnettes, et celui de la démagogie représentée par les clubs et les obscénités de la presse.

Du Consulat à l'Empire, le pouvoir marche à l'unité d'action, de représentation, de volonté. L'autorité est encore la force; mais celle-ci confisque à son profit tous les mouvements. Le pouvoir se fait homme; et cet homme vit de sa personnalité jusqu'à l'exil de Sainte-Hélène...

L'homme qui s'en va, quel qu'il soit, laisse des souvenirs. Bonaparte, exilé, laissait un nom immense... Mais le temps, qui emporte tout, avait, dans moins de quinze ans, fait oublier son nom, si ce n'est sa gloire.

1830 se lève; le drapeau qu'il arbore est un emprunt

non à une gloire qu'il n'a pas, mais à une révolution qu'il prétend continuer : l'idée constituante domine encore sous ce nouveau régime que la révolution du mépris vient effacer à son tour.

La République est proclamée en 1848 ; elle est encore l'émanation d'une idée constituante réchauffée dans quelques cerveaux. Elle est bientôt remplacée par le 2 décembre, sur lequel je m'interdis toute réflexion : car Pollion et, après lui, Camille Desmoulins l'ont dit : « On n'écrit pas contre qui peut proscrire... »

Tous ces régimes constituants ont enfanté ou une idée, ou une forme, ou une personnalité révolutionnaire. Nous rencontrons l'idée dans la souveraineté du peuple, la forme dans la République, le Directoire et le Consulat, la personnalité dans Bonaparte, Louis-Philippe, Orléans ; nous trouvons même encore une forme révolutionnaire dans la charte constituante de 1814. La France ne se rencontrait dans aucune de ces idées, de ces formes, de ces personnalités qui étaient la révolution réglementée, façonnée, disciplinée, mais non la France avec son génie et ses libertés.

L'esprit français a, comme un esclave, contracté les plis de ces servitudes diverses. On a cru à la République, on a cru au despotisme, on a cru, faut-il le dire ? jusqu'aux turpitudes de 1830 ! on a cru au socialisme, on a cru à tout, excepté à la vérité.

De là des scissions, des divisions, des déchirements qui ont affligé la patrie, et sur lesquels nous nous expliquerons bientôt ; de là des partis qui ne devraient plus exister et qui, à leurs points de vue divers, jugent différemment la situation du pays. Quels que soient cependant leur sentiment sur l'avenir de la France, j'ose dire, à notre honneur, qu'il n'y

en a pas un qui osât soutenir politiquement qu'il est honorable pour nous de maintenir les traités de 1815..., sauf l'orléanisme.

Étudions donc chacun de ces partis au point de vue des traités qui nous occupent :

Les traités ont violé le principe de liberté, le principe territorial, le principe moral de la nation.

Sur ce triple terrain tous les partis sont à peu près d'accord.

Le républicain, qui se pique de professer des doctrines de liberté, ne s'inclinera jamais devant l'oppression étrangère. Tout ce qui insultera le territoire excitera ses susceptibilités, son indignation. Pour repousser l'invasion étrangère ou, ce qui est pis aujourd'hui, l'invasion des traités, le républicain mettrait le feu aux quatre coins de l'Europe. Il envahirait de prime saut l'Europe continentale sans savoir où il va aboutir. Incapable de réfléchir de cette réflexion profonde qui médite et qui juge, il s'élance comme un torrent, renverse, brise, écrase jusqu'à ce qu'un torrent ennemi vienne le briser et l'écraser à son tour. C'est que le républicain a plus de cœur que de tête, plus de sentiment que de réflexion. Il y a dans cette nature quelque chose de généreux qu'on admire; il y a aussi de graves fautes que l'on déplore : c'est la tête, et non le cœur, qui mène les empires.

Le républicain se jetterait donc tête baissée sur l'Europe entière, sans compter ses ennemis. Et cela, il le ferait comme de boire un verre d'eau. Il crierait, au premier signal : « A Vienne! à Berlin! à Moscou! » comme ses aînés. La force torrentielle est toute sa diplomatie; les victoires qui coûtent du sang, qui volent le sol et la liberté d'autrui lui

paraissent constituer la véritable force, la véritable grandeur.

Et ce même républicain, qui est indigné du joug anglais, ne pousserait pas le cri : « à Londres ! » malgré sa haine contre le gouvernement britannique. Voulez-vous savoir pourquoi ? Il se gêne peu pour le dire : C'est que l'Angleterre est l'asile de tous les proscrits... Quelle logique !...

L'orléaniste n'appartient pas au peuple. On le compte dans la bourgeoisie enrichie. C'est le parti du mouvement, de l'intrigue ; c'est lui qui dispose des ressources matérielles les plus considérables. En 89, il s'est servi du peuple pour écraser l'aristocratie et abolir les priviléges ; et, à son tour, il est devenu plus incommode que l'aristocratie, plus vexant que les priviléges. Le côté le plus immoral de ce parti n'est pas celui par lequel il appelle dans ses mains tous les monopoles, tels que nous les avons vus de 1830 à 1848, mais celui par lequel il s'offre au peuple comme homme de droit commun et de liberté. C'est ainsi que, pour lui, l'élection par les censitaires était le droit commun, le pays légal ; c'est ainsi que l'usurpation de la couronne par les deux cent dix-neuf députés était, d'après lui, l'expression de la volonté nationale ; c'est ainsi que le siége de la citadelle d'Anvers a été, pour lui, la destruction des traités de 1815, en même temps qu'*un défi porté à l'Europe entière !!!*... Et c'est l'historiographe de la diplomatie orléaniste qui écrit cela ! *Risum teneatis, amici !* Et il a soin d'ajouter, pour nous convaincre (t. 1, p. 24) : « La prise d'Anvers par l'armée française « était la mise à exécution, *par la force des armes,* des nou« veaux *arrangements territoriaux* que la France *réclamait* « *de l'Europe* au nom de la révolution de 1830 ! » La France de 1830, autrement le gouvernement orléaniste, ne récla-

mait rien, parce qu'il n'aurait rien osé réclamer. Il a fait le siége de la citadelle d'Anvers avec la permission de l'Angleterre; il s'est retiré quand l'Angleterre l'a voulu; il n'y est pas resté *cinq minutes* de plus que ne l'ont permis messieurs les Anglais. Si la séparation de la Belgique de la Hollande a été maintenue, c'est sous le bon plaisir de l'Angleterre, qui a achevé de défaire en 1839 (traité des vingt-quatre articles) ce qu'elle avait amalgamé en 1815; et, en le défaisant, l'Angleterre a eu soin de se rendre plus forte sur ce point qu'elle ne l'était avant, en confiant cette clef du Nord à un prince anglais. C'est ce que le même auteur explique en disant : « Il importait à la France, *surtout avant la création* « *des fortifications de Paris,* de reprendre à d'anciens ad- « versaires et de remettre à des *alliés naturels* les places « fortes de la Belgique! » Voilà qui est clair : les Anglais sont *nos alliés naturels* d'après l'orléanisme; il *importait* à la France de leur confier les places fortes de la Belgique! Aussi M. O. d'Haussonville s'écrie-t-il avec un enthousiasme *tout patriotique :* « Par suite de la création du nouvel État « *indépendant,* quel changement à notre profit! » Dites donc plutôt : Quel abaissement! quelle lâcheté! quelle honte pour nous!!!...

Le sentiment des orléanistes sur les traités de 1815 se révèle tout entier dans les citations que nous venons de rapporter. Si aucune cause de dignité et d'honneur ne le soutient sous le rapport politique, il est juste de dire que l'orléanisme se défend avec plus de bonheur en invoquant les intérêts engagés.

Si les intérêts engagés étaient un moyen absolu de proscrire toute lutte, il est évident que la paix universelle régnerait sur la terre. Toute la question consiste à savoir si,

pour la France, les intérêts engagés sont plus importants que ceux qu'il faudrait *dégager*. Pour nous, la réponse n'est pas douteuse. C'est toujours un grand malheur, nous nous hâtons de le dire, que d'être dans la nécessité de troubler des rapports existants, des transactions ouvertes, des expéditions et des arrivages, de suspendre pour un temps le cours des relations de peuple à peuple. Avant d'en arriver là, il faut se demander si les intérêts à conquérir ne dédommageront pas avec usure des pertes passagèrement souffertes. Ce n'est point ici le lieu de rappeler toutes les considérations que nous avons présentées ailleurs à cet égard. Il nous suffira de dire que notre commerce extérieur est aux abois, que l'agriculture et l'industrie sont atteintes de graves souffrances, que le sol est écrasé par une dette hypothécaire sans exemple dans les annales du monde, et dont il ne se relèvera que par une expansion qui sera le résultat nécessaire de la lacération des traités. Si nous ajoutons, ce qui doit être en première ligne, la question d'honneur et de dignité qui rendront à la liberté tous ses élans, on comprendra que le moment est venu, et que l'ajourner encore c'est se suicider. Il y a d'ailleurs, au temps où nous vivons, dans l'Europe entière, une agitation sourde, une émotion universelle qui nuit plus aux intérêts engagés qu'une guerre réelle. Les affaires d'Orient, par exemple, qui ont à la vérité pour nous un grand intérêt que je n'élève cependant pas à la hauteur de celui que je soutiens, ont fait dire dernièrement à un publiciste, M. Victor Morpurgo, ce qui suit :
« Quant à ceux qui, engagés dans des entreprises industrielles
« et commerciales, demandent le maintien de LA PAIX A TOUT
« PRIX, ils devraient réfléchir que le commerce et l'indus-
« trie ne peuvent prospérer que *tout autant qu'on est sans*

« *inquiétude sur le lendemain, et qu'on n'aurait jamais de* « *lendemain assuré s'il était permis à l'État le moins civi-* « *lisé de l'Europe de violer impunément les traités et de* « *dicter la loi en effrayant les intérêts et en menaçant de la* « *guerre.* » Si l'on ne veut pas de paix *à tout prix*, si c'est la guerre que l'on appelle pour une simple mission de Mentchicoff, suivie de l'occupation de provinces que la Russie dit avoir droit d'occuper en vertu des traités ; si les seules émotions causées par un *ultimatum* qui est loin d'être une invasion, alarment le commerce et l'industrie, et si l'on pousse à la guerre pour ces simples alarmes dont je ne nie pas la cause légitime, que ne doit-ce donc pas être au sujet de souffrances réelles bien plus vives, bien plus profondes qui portent à la fois sur notre marine marchande, sur nos ouvriers industriels, sur nos vingt millions de cultivateurs, sur le peuple enfin qui souffre sans entrevoir d'autre terme à ses souffrances que la destruction des barrières qui les ont créées?... Pour moi, la question d'Orient, qui renaît à chaque émotion de l'Europe, sera à jamais vidée le jour où la France aura brisé les traités de 1815 qui l'oppriment et la déshonorent, et la conduiront, avant dix ans, à un cataclysme effroyable qu'il importe à l'Europe d'éviter.

Je viens de parler de l'opinion des républicains et de celle des orléanistes sur les traités de 1815. Je dois faire connaître maintenant celle des légitimistes. Ma tâche, sous ce rapport, sera aussi courte que facile : il me suffira de rappeler ce que l'histoire a enregistré ; c'est que Charles X, par des négociations habiles et avec un sentiment digne d'un roi de France dont tous les partis l'ont loué, allait reconquérir nos frontières naturelles *malgré l'Angleterre,* lorsque la révolution de 1830 a éclaté. Et cette révolution

n'a triomphé que parce que l'esprit anglais, l'influence anglaise, les agitations anglaises y étaient mêlés. Pourquoi ce qui pouvait se faire en 1830, ce que l'Europe continentale trouvait juste en 1830, ne le trouverait-elle pas bon et juste en 1853?... Les traités ont-ils cessé d'être usurpateurs, spoliateurs? Leur lettre, comme le dit M. de Ficquelmont, n'est-elle pas *morte?*...

On me répondra : La France monarchique pouvait seule le faire; et vous n'êtes plus légitimiste le jour où vous demandez cette conquête à un pouvoir autre que le pouvoir monarchique...

J'avoue que la France monarchique pouvait le faire plus facilement. Elle donnait à l'Europe des garanties que tout autre gouvernement ne lui présente pas au même degré. Je n'en suis pas moins convaincu que la France, sous quelque gouvernement que ce puisse être, qui ne donnera pas d'ombrage par son ambition, qui se bornera à réclamer ce qui est dans le droit du pays, l'obtiendra. Je le demande, moi, à ce gouvernement, parce que je suis Français, et que je suis Français avant d'être légitimiste. La première loi d'un peuple, c'est de vivre, et de vivre avec honneur. Tout ce qui est obstacle à son indépendance, à sa fortune, à sa liberté, il doit le détruire. Les nations n'attendent pas ceux qui ne savent pas venir. La vie des peuples est l'ensemble des moyens qui constituent sa prospérité. Le gouvernement qui serait impuissant à les faire triompher serait un gouvernement nul; son autorité ne serait qu'un vain mot et sa chute serait prochaine...

Qu'après cela, on dise que je ne suis pas légitimiste; je m'en moque de toute mon âme. A coup sûr, je ne suis pas légitimiste de l'espèce de ceux qui peuvent me blâmer. Je

l'ai déjà dit : j'ai peu d'idolâtrie pour les personnes. Je ne m'incline que devant les principes ; et, s'il le faut, je fais taire le principe quand le salut du pays est compromis.

Lorsque l'islamisme s'avançait au cœur de la France et que ses hordes guerrières menaçaient de nous asservir, un maire du palais, usurpateur de l'autorité suprême, marcha contre lui et le foudroya. Sans Charles-Martel, *peut-être,* la France serait aujourd'hui musulmane!... Fallait-il, parce que ce duc de France ne remplissait pas son devoir envers la couronne qu'il laissait vacante, refuser de marcher, à Poitiers, sous son drapeau et livrer la France au cimeterre des Sarrasins?...

Ainsi donc, que le chef du pouvoir s'appelle Charles-Martel ou Napoléon, je me rangerai sous son drapeau quand il combattra pour l'honneur et la dignité de la France!

Faut-il maintenant parler du sentiment bonapartiste sur les traités de 1815? Ce serait plus qu'une impardonnable omission; ce serait une lâcheté de ne pas le faire. Le sentiment bonapartiste ne peut pas être autre chose que celui de Napoléon Ier. Napoléon III s'est montré, jusqu'à ce jour, trop sévère imitateur des formes du premier empire pour qu'il n'en ait pas non plus complétement accepté les idées, à l'invasion européenne près. Napoléon Ier a résisté à Francfort, résisté à Châtillon, résisté à Lusigny; il n'a voulu ni des limites de 1792, ni des limites de 1790; il ne pouvait pas, il ne devait pas les vouloir, quoi qu'à son retour de l'île d'Elbe il ait déclaré, sans que j'ajoute beaucoup de confiance à sa déclaration, qu'il acceptait le traité de Paris.

Il n'y a cependant pas de parité de position entre l'oncle et le neveu, il faut le dire. Sans nous expliquer sur cette différence que l'Europe a comprise et que le *faubourg Saint-*

Germain a louée (voyez broch. de M. le marquis de Mailly-Nesle : *la Révolution est-elle finie?*), il y a peut-être plus de raisons pour que Napoléon III veuille l'intégrité de notre territoire que qui que ce soit. Napoléon III n'a pas à se compromettre en abandonnant des conquêtes; il ne peut que grandir en revendiquant des droits violés et qui sont imprescriptibles pour nous.

CHAPITRE VII.

COMMENT ON POUVAIT ET COMMENT ON PEUT ENCORE FAIRE L'UNITÉ DANS LES PARTIS.

—

Pour prouver que l'unité pouvait se faire dans les partis, je n'exposerai d'abord aucune théorie. C'est par le récit d'un fait éclatant que je parlerai à toutes les intelligences.

Ce fait, c'est l'élection du 10 décembre.

On le sait, le socialisme pur se produisait dans Raspail, 1793 dans Ledru-Rollin, les Girondins dans Cavaignac, un orléanisme incertain et presque honteux dans Changarnier, et un vieux souvenir dans Lamartine... Ces deux derniers candidats n'étaient que des comparses pour décorer la scène...

Quant à Louis-Napoléon, il ne représentait rien qui appartînt à toutes ces figures. Laissons-le encore quelques instants dans le mystère de son individualité.

Raspail était peu à craindre. Pour qu'un succès eût été à redouter de son côté, il aurait fallu supposer le suicide de la société. Nous n'en étions pas, je pense, encore arrivés là...

Ledru-Rollin ne pouvait pas davantage effaroucher la candidature de Louis-Napoléon. Les haillons sanglants agités dans ses mains ne pouvaient exciter que le dégoût, l'horreur et la pitié.

Il s'élevait cependant, à côté de l'ambition de Louis-Napoléon, une ambition redoutable. On devine de suite que c'est du général Cavaignac que je veux parler.

Appelé par la Chambre à la dictature militaire, chef du pouvoir exécutif, républicain modéré sous une république démocratique, général distingué parmi les généraux qui se sont illustrés en Afrique, vainqueur du socialisme dans les journées de juin, Cavaignac, sous une république, paraissait devoir terrasser, dans une lutte d'opinions, le plus menaçant de ses adversaires. N'a-t-il pas, en effet, une presse ardente à le soutenir? N'a-t-il pas bâillonné, dans la *Gazette de France,* la presse la plus dangereuse pour lui? N'a-t-il pas à son service l'armée tout entière et plus d'un demi-million de fonctionnaires? N'a-t-il pas dans les mains toutes les faveurs dont un chef d'État dispose, et n'en use-t-il pas avec une profusion qui rappelle toutes les largesses de ces chefs de légions prétoriennes qu'on caressait pour en obtenir le pouvoir? N'a-t-il pas, sans qu'il lui en coûte une obole, mille courriers qui portent sa biographie, ses brochures, ses manifestes, toute sa propagande enfin, jusque dans la plus petite des 37 mille communes de France? N'a-t-il pas été déclaré par la Chambre *avoir bien mérité de la patrie?*... Ah! si une candidature doit réussir, c'est celle-là, ou la république est bien compromise... Ou bien la France, il faut le supposer en présence de l'acclamation du 4 mai et de la constitution du 4 novembre, voudra quelqu'un de plus républicain que Cavaignac, ou bien quelqu'un encore qui ne le soit pas du tout...

Avant de juger, voyons le travail des partis; cela est essentiel pour comprendre comment, malgré leur diversité, on peut, en France, les diriger vers un but commun :

Et Louis-Napoléon (il faut le dire, parce que la vérité sera toujours, pour nous, le premier des devoirs), proscrit presqu'au berceau, modeste au milieu des orgueils qui se combattent, attaqué sans se défendre, objet de pamphlets et de caricatures (j'aime à le dire) déshonorants pour leurs auteurs, sans parti au milieu des partis, sans poitrine qui respire à l'unisson de la sienne, il lance son frêle esquif et attend les vents... Il est peu, il n'est rien au milieu de nos agitations politiques. Il n'est que porteur d'un nom qui a épouvanté la terre, un nom qui élève ou qui écrase, qui peut faire une grande fortune comme enfanter des revers, un nom qui a roulé vingt ans au milieu des tempêtes et qui n'a pu être enseveli que sous les débris amoncelés des trônes qu'il avait détruits... Louis-Napoléon n'a ni armée pour soutenir la lutte, ni presse pour le défendre, ni fidèles pour embraser les masses, ni hérauts pour proclamer son nom... Que va-t-il devenir?

C'est ici qu'il faut le rappeler, la partie était mal engagée, tristement engagée, coupablement engagée...

La France n'était point debout, libre et majestueuse, il faut oser le dire. Le gouvernement provisoire l'avait déshonorée; la constituante vint lâchement applaudir à ce déshonneur...

La France était sous le joug d'un gouvernement liberticide qu'elle n'avait ni appelé, ni sanctionné, et dans les liens d'une constitution qui était un défi de la démocratie plutôt qu'un pacte librement accepté.

La France, dans la lutte du 10 décembre, ne pouvait, au sein du désordre créé par les pouvoirs politiques qui venaient de se succéder, se prononcer ni pour un gouvernement, ni pour une constitution, ni pour un principe. Rien

de cela n'était soumis au délibéré de la nation; et, par une bizarrerie de position facile à comprendre, c'était tout cela qu'il fallait soutenir dans l'élection qui se préparait.

Cependant la France détestait et le gouvernement et la constitution et le principe de celle-ci. Ne pouvant, par la faute de ses parlementaires, attaquer de front toutes ces choses, elle va chercher à les tourner en leur donnant pour chef et pour maître un nom qui ne sera rien moins qu'un gage de garantie pour la république démocratique.

Je viens d'articuler *la faute des parlementaires*. Je dois faire mieux que cela, au risque d'encourir un reproche de hors-d'œuvre, en rappelant tous les regrets profonds du pays.

On ne dira jamais assez, ni assez haut la conduite de certains hommes qui, pouvant tout, n'ont rien fait, et se sont effacés dans un silence et une nullité sans exemple dans l'histoire. Que dis-je ? ils ne se sont pas effacés, mais ils se sont laissé emmailloter, aveugler, berner par l'hypocrisie, l'astuce et l'intrigue, qui s'en sont servies comme d'enseignes et d'objet de parade d'abord, et ensuite comme d'un obstacle pour masquer leurs desseins pervers.

Quel moment plus beau pour la France que le 24 février 1848? Quelle occasion plus belle, après avoir purgé de l'orléanisme le sol de la patrie, cette scorie de 93, pour demander au pays ce qu'il voulait? La table était rase; le *parce que* ou le *quoique*, comme l'on voudra, du facétieux Dupin avait disparu. Le mot de république, il est vrai, avait été prononcé, mais il n'engageait pas encore; c'était du provisoire. République, dans la bouche de Lamartine, était le gouvernement de tous, un gouvernement de raison... Va pour cela! Tout le monde, au milieu des populations les

plus fidèles aux traditions d'honneur de la France, criait, sur les débris fumants du trône de juillet : *Vive la République!* La joie était dans toutes les âmes; des larmes de bonheur coulaient de tous les yeux... C'est que *république,* en France, comme l'a dit un publiciste illustre, « est un gouvernement qui en attend un autre. » Pour nous, en 1848, *république* n'était qu'un trait d'union entre un gouvernement détruit et un gouvernement à naître...

La France attendait !...

Était-il possible qu'elle fût trompée dans son attente? Deux cent dix-neuf factieux avaient mis au monde un roi à leur image et ressemblance. Ce roi du monopole, des priviléges et de la corruption, après avoir dégradé la France au dedans comme au dehors, est ignominieusement chassé... La France est replacée au 29 juillet... C'est aux cris de *Vive la Réforme!* que ce grand mouvement s'exécute... Que fallait-il faire alors? Il n'y avait qu'un mot à prononcer : APPEL A LA FRANCE ! non sur un homme, mais sur un principe, et tout était dit, car la France seule pouvait se juger librement et prononcer son arrêt.

Au lieu de cela, que s'opère-t-il?

Les élections pour la constituante avaient donné une chambre antirépublicaine. La légitimité y comptait ses notabilités, l'orléanisme son état-major, la République sa queue, et le socialisme quelques ardents adeptes. La France, loin de craindre pour son avenir, pouvait tout avec cette assemblée. Les républicains y étaient en minorité, les socialistes n'y figuraient qu'à l'état d'échantillons; les hommes qui repoussaient la République y représentaient un chiffre de 2 contre 1.

Mais la grande majorité, hostile à la République démo-

cratique, se composait de légitimistes et d'orléanistes. Les premiers, comme hommes d'ordre et de liberté, pouvaient tout; et la France était prête à suivre leur élan. Les seconds n'osaient rien; frappés de la foudre, ils n'osaient songer à ressusciter. Ils savaient que la France était sans entrailles pour eux, et qu'un signe de leur part pour manifester des prétentions détruites aurait amené leur extermination. Ils faisaient donc les morts.... Ils n'avaient qu'à marcher en queue, heureux d'être acceptés comme auxiliaires. La voix de la France, je le répète, appartenait tout entière aux hommes du droit commun, aux hommes de liberté!

Cependant, réduire l'orléanisme à l'immobilité, condamner au silence cette insatiable faction qu'on rencontre, à toutes les époques de notre histoire, dans les hontes et les souillures, était chose difficile, pour ne pas dire impossible. Il fallait un élément à son incessante activité, un objet à son ambition, une proie à son avidité; il lui fallait, pour le dire en un mot, une nouvelle France à pressurer, à humilier, à révolutionner...

Traduire de suite le fond de sa pensée, n'était pas chose prudente aux yeux de l'orléanisme. Il lui fallait quelque chose de saisissant, de viscéral, qui frappât le bon sens des masses et qui les appelât à lui. Rien ne fut mieux imaginé par cette faction impie que ces grands mots d'*ordre,* de *religion,* de *propriété,* de *famille!*

Vous les entendez : ils osent parler d'*ordre,* eux qui ont révolutionné la France et chassé, en 1830, trois générations de rois! Ils osent parler de *religion,* eux qui rêvaient la *protestantisation* de la France pour l'*orléaniser,* et qui ne trouvaient rien de plus beau et de plus chrétien que leurs mariages luthériens! Ils osent parler de *propriété*, eux qui

héritent de ceux qu'ils assassinent!... Ils osent enfin parler de *famille,* eux qui, violant toute pudeur et descendant au dernier degré de la dégradation humaine, ont composé les mystères de Blaye pour offrir à la France, à l'Europe entière, le récit d'un déshonneur de famille dont le salaire a sali leurs mains!...

On le voit, cette belle formule disait tout et ne disait rien. Son admirable élasticité se prêtait à toutes les ondulations, à tous les mouvements, favorisait toutes les souplesses et permettait à toutes les hypocrisies de se produire, revêtues du masque de la bonne foi et de la candeur.

Que reprocher, en effet, *sous quelque régime que ce soit,* à un homme qui vous déclare, les mains jointes et à genoux, qu'il aime, qu'il respecte et qu'il adore l'*ordre,* la *religion,* la *famille* et la *propriété?*... Si toute la société n'est pas dans cette formule à quatre points cardinaux, elle y est au moins en grande partie et dans des conditions essentielles à son existence. Sans doute ce qui maintient une société n'est pas là tout entier; mais il y en a assez pour tranquilliser sur le compte de celui qui a tous ces sentiments dans l'âme. Je dis même qu'il y en a peut-être trop, et qu'on aurait pu réduire la formule à un seul mot : RELIGION!

Quoi qu'il en soit, la bannière de l'orléanisme porte les quatre mots sacramentels. Il les fait vibrer dans sa presse; il les proclame à la tribune. L'orléanisme est converti; que voulez-vous? Il est quatre fois saint!... Ne doit-il pas paraître purifié jusqu'à la moelle des os?... Il se rapproche doucement, humblement des hommes qu'il a écartés, insultés, humiliés pendant dix-huit ans. Thiers dit doucereusement à Berryer : « Ne sommes-nous pas des frères, et de bons « frères? Ne voulons-nous pas les mêmes choses? N'avons-

« nous pas les mêmes sentiments ? Ne voulons-nous pas at-
« teindre le même but qui est de faire triompher l'ORDRE que « vous aimez, que vous chérissez comme nous, de mettre « en honneur la *religion*, en respect la *famille* et la pro- « priété ? » Eh ! oui, répond Berryer ; c'est cela, ce n'est que cela. A quoi l'acheteur de Deutz ajoute : « Eh bien ! frère, embrassons-nous ! la France est sauvée ! Montons au Capitole pour remercier les dieux ! »

Et la *rue de Poitiers* est formée !

Et Berryer tombe de toute sa pesanteur dans le traquenard du héros de Grandvaux ! Et le grand orateur ne pense plus que par le cerveau et n'agit plus que sous les inspirations perfides de l'ancien confident des roueries du roi des Français !...

Je n'ai pas l'intention de révéler ici tout ce qui s'est passé dans cette caverne parlementaire, dans ce coupe-gorge de nos libertés, de dire les faiblesses des uns, les défaillances des autres, les lâchetés de tous, et de jeter la lumière sur tous les sacriléges complots ourdis contre la patrie...

Il suffit au point que je veux éclaircir par les données irrécusables de l'histoire d'établir que, malgré l'antagonisme le plus ardent, les légitimistes qui aimaient peu Louis-Napoléon, et les orléanistes qui le détestaient, étaient unis dans un sentiment commun et une action commune qui devaient soumettre la candidature napoléonienne aux plus graves dangers.

Tel était, en effet, cet étrange amalgame, connu sous le nom de *rue de Poitiers,* qu'on y voyait pêle-mêle Molé, *qui n'était pas tout d'une pièce ;* Montalembert, l'orgueilleux sectaire et son radeau ; Odilon Barrot, le fossoyeur des monarchies ; Boulay de la Meurthe, l'insignifiant ; Bugeaud, le bon

à tout; Changarnier, l'énigme des niais; Thiers, le sauteur de toutes les barrières; Berryer, le magnifique et *très-cher*, et tout le fretin naviguant dans les eaux de ces chefs de file. D'amis, dans ce Pandémonium, Louis-Napoléon n'en avait aucun; l'honnêteté seule de Boulay lui appartenait. Thiers remplissait cette atmosphère de son intarissable caquetage et de ses intrigues sans fin. Il était le chef véritable de cette cour des miracles politique.

Que restait-il donc à Louis-Napoléon? Rien! Les socialistes sont contre lui; les républicains le repoussent; la chambre manifeste des sympathies pour une candidature qui n'est pas la sienne; le pouvoir exécutif lui est hostile; les légitimistes ne peuvent pas l'aimer; les orléanistes, qui portent Joinville dans leur cœur, ne peuvent pas avoir pour Napoléon un dévouement de bon aloi; de bonapartistes, il n'y en a pas!

Encore une fois, quel va être le sort de la candidature de Louis-Napoléon?

Prodige!

Dans quelques jours, dans quelques heures, dans quelques instants, tout change. *La Presse* et Girardin proclament Louis-Napoléon; *les Débats* et Bertin ne voient de salut qu'en lui; *le Constitutionnel* et Véron, qui sortaient à peine d'être les organes officiels du juste-milieu, brûlent de l'encens pour Bonaparte, qui est pour eux l'homme de la Providence; il n'est pas jusqu'à la *Gazette de France* et Genoude qui portent le fils d'Hortense avec fureur...

Et le 10 décembre acclame l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte par 5,434,226 voix.

Et les débris de tous les partis, Cavaignac compris, ne réunissent pas 2 millions de suffrages!...

Tel est donc le génie de la France que, malgré tous les partis et leurs divisions, malgré les déchirements dont nous sommes les victimes depuis 93, on ne le détourne pas quand on l'attaque de front. On lui demandait une personnalité républicaine, et, dans la crainte d'un cataclysme, il la refuse, parce que, malgré toutes les tortures auxquelles on l'expose, il veut revenir à sa place et reprendre sa hauteur et son autorité. Que n'aurait-ce point été si, au lieu d'une individualité, on lui avait demandé sa voix sur un principe !

Il me reste encore quelque chose à dire pour expliquer ces résultats, qui sembleront mystérieux à quelques-uns qui ne s'expliqueront pas bien cette majorité imposante qui exècre la République, et qui confie à Louis-Napoléon le couteau qui doit l'égorger...

Si tout ce qui sentait le socialisme et 93 ne pouvait réussir, la République du *National* ne le pouvait pas davantage. On se souvenait trop de ces comédiens de quinze ans, de ces libéraux carbonarisés conspiraillant misérablement et toujours, de ces voltairiens stupides saisissant avec une avidité de chacals toutes les occasions d'insulter la religion et ses ministres, de ces prétendus soutiens de l'honneur français qui ne trouvaient pas dans leur poitrine un sentiment, dans leur bouche une parole bienveillante pour saluer cette belle et mémorable expédition d'Afrique ; de ces progressistes sans progrès, de ces socialistes sans idées, de ces vantards attaquant tout ce qui n'était pas eux, depuis février, avec une grossièreté et une outrecuidance dont le bon sens public et le ridicule devaient venger le pays. Non, on ne voulait pas de cette république en gants jaunes et à férules pédagogiques ! On ne voulait pas, on ne pouvait pas vouloir

de cette république mise en courtage par le pouvoir et ne trouvant plus de chalands pour accepter ses misérables produits !...

Si le *National*, par ses précédents antifrançais, portait un coup mortel à Cavaignac, le corps législatif venait l'achever... En effet, quel ascendant, quelle force morale pouvait avoir, aux yeux de la France, un parlement qui venait de se déshonorer trois fois et plus, dans quelques mois, dans l'acclamation du 4 mai, dans son abaissement en face du gouvernement provisoire, dans sa constitution du 9 novembre? Les sympathies de la chambre fondaient les antipathies du pays : Cavaignac ne pouvait donc aboutir.

Mais on n'aurait pas le secret entier de ce concert unanime, qui appelle sous le même drapeau tant d'hommes différents par leurs vues, leur ambition, leur passé, leurs principes, si nous ne rappelions, pour le dire hautement, ce qui avait, avant tout, foudroyé Cavaignac ; ce sont ses attentats contre la presse, ce sont ses coups parricides contre cette liberté !...

CHAPITRE VIII.

SUITE. — LES FAITS EN FACE DES THÉORIES.

—

Lorsqu'un fait violent vient peser de tout son poids sur l'intelligence d'un peuple, lorsque l'idée de salut abandonne une grande nation et que l'anarchie, dans les idées comme dans les faits, a atteint son dernier terme, il est urgent de s'élever dans la sphère des principes pour rechercher la cause du mal qui oppresse et menace de jeter la société dans la barbarie, avant-coureur de la destruction.

La logique universelle, qui est la raison de Dieu dans les affaires humaines, comprend la logique du bien et la logique du mal.

Depuis la violation des cahiers de 89 par les constituants de cette époque, la France, lancée dans la logique du mal, parcourt le cercle des révolutions. Sortie des conditions de son existence par la violation de son droit d'initiative et de sanction, elle ne rentrera dans sa vie normale que par l'application de ce droit.

Ce droit, c'est l'appel à la nation pour la reconstitution du pouvoir, pour le rétablissement de l'autorité; c'est la volonté du peuple faisant son devoir et s'expliquant d'une manière explicite et formelle sur les principes de sa constitution naturelle, la monarchie représentative.

En d'autres termes, nous disons qu'il est constitutif en France que l'autorité légitime, une fois bannie par la révolution, ne doit être rétablie que par une convocation générale de la nation. Toute autre restauration de la royauté serait éphémère : l'histoire est là pour le justifier.

On a beaucoup agité ces questions dans la presse, depuis 1848 jusqu'en 1851 : pourquoi recommencer l'œuvre de trente années? Pourquoi? Parce que le parlementarisme a compromis le salut de la France en maintenant les funestes idées d'absolutisme, de priviléges et de monopole.

En 92, la Constituante, sous les inspirations de Mirabeau, viola les droits du peuple et les droits du roi, en instituant la forme républicaine contrairement aux vœux des cahiers de la nation. Les conséquences de ce fait usurpateur furent la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire.

En 1814, quelques hommes qu'on a surnommés les *doctrinaires,* et qui n'étaient que les continuateurs des constituants de 89, empêchèrent Louis XVIII de convoquer la nation, inspirèrent l'octroi de la charte, le cens à trois cents francs qu'elle renfermait, avec le principe de souveraineté parlementaire opposé à l'article 14. La Restauration reposait sur de fausses bases. L'œuvre de perfectionnement des siècles était manquée. 1830 était en germe dans la charte Talleyrand-Beugnot, comme le 2 décembre dans la constitution Marrast. Chateaubriand, Genoude, de Villèle annoncèrent et prédirent une révolution dans le sens des classes moyennes. C'était logique, c'était la logique du mal.

91 proclama le droit constituant du peuple, qui devait, par réaction, amener, en 1814, le droit constituant du roi, qui devait, à son tour, produire le droit constituant de la bourgeoisie. Louis-Philippe fut le roi de cette classe.

Si, au lieu de lancer ses ordonnances, Charles X avait suivi les conseils de Genoude, s'il avait consulté la nation, 1830 n'avait pas lieu et la France sortait heureuse et triomphante du cercle des révolutions.

Au moment où s'accomplissait le crime du 7 août 1830, un homme, plus grand à lui seul que tout son siècle, traçait d'une main prophétique, et selon l'expression de Méry, *le sillon de la réforme.* Seul alors, Genoude vit son idée grandir et s'emparer peu à peu des esprits les plus sages de l'époque. On put voir, en 1832, l'opinion légitimiste représentée par toutes les célébrités contemporaines, unanimement d'accord sur les principes constitutifs de la nation française. L'union était faite alors (V. l'abbé Fayet, *Vie de Genoude*); mais elle fut brisée en 1835, le jour où Berryer conçut la fatale idée de rétablir la monarchie, non plus, comme il le disait en 1832, par la nation et pour la nation, mais par les intrigues parlementaires.

Berryer, après avoir reconnu et proclamé l'appel à la nation, le vote universel, les droits du peuple, enfin, comme devant servir de base à l'édifice monarchique; Berryer, après avoir pensé et ÉCRIT comme Genoude, Lourdoueix, de Villèle, Chateaubriand; Berryer déclarait plus tard à la tribune *que sa part de droit lui suffisait,* en jetant au vent le principe de la souveraineté nationale, que son instinct devait cependant le porter à ressaisir dans le dernier et le plus triste de ses jours politiques.... Dès ce moment, l'intrigue burgravienne est créée, le *travail des taupes* se fait... Les hommes restés fidèles aux traditions nationales sont écartés des assemblées par l'or et les intrigues orléanistes et les turpitudes des *demeurants d'un autre âge*...

Les hommes du droit commun n'en poursuivent pas

moins leur grande mission. Rien n'est épargné pour les abattre, procès, amendes, prisons ! Tout est vain en présence de leur indomptable énergie, et la réforme qu'ils proclament est le tocsin du 24 février...

J'ai déjà dit, par l'historique de la *rue de Poitiers,* comment ce mouvement avait été détourné, comment cette *rue de Poitiers* en avait saisi la direction, et où ses intrigues avaient abouti. On peut comprendre maintenant depuis quelle époque le *grand parti de l'ordre...,* content de *sa part de liberté....,* hostile au principe de *souveraineté nationale,* plantait ses jalons depuis treize ans. La *rue de Poitiers* était un semis de 1835, une graine sortie de l'officine de Thiers, qui devait lever, non dans le champ de l'appel AU peuple, mais sur celui de l'appel DU peuple, acclamation à huis clos ou tout au plus de cafés, de barrières ou de guinguettes, plaçant ses coryphées à leur véritable hauteur. Ce n'était pas le vaste terrain national de la *Gazette de France,* mais le terrain isolé, étroit, suspecté d'invasion de maladies contagieuses pour nos libertés, terrain hérissé d'exclusions, de malédictions, d'excommunications contre ceux que l'*Union* calomniait avec une mauvaise foi et une stupidité sans exemple, en leur prêtant, notamment, la pensée de *vouloir élire* celui qui (nous n'avons cessé de le dire et de l'écrire) *ne peut pas être élu,* au lieu du rappel et de la reconnaissance du droit de celui qui, banni, ne peut, en définitive, rentrer que si on le rappelle. Comment, sans cela, pourrait-il revenir ?... Ne pensons pas à la guerre étrangère ; ne parlons ni des Cosaques, ni des Prussiens : car nous savons qu'un fils de France ne veut et ne peut vouloir *que par la France...* Mais le huis clos, ou, ce qui revient à peu près au même, des cafés et des guinguettes

ne sont pas la France! C'est rapetisser son point de vue, c'est dégrader la majesté d'un peuple que de descendre à rappeler de telles misères. Parlons donc de l'appel au peuple avec la dignité que commande cette haute question.

En principe, l'insurrection est le plus grand des crimes, et non, comme le disait la Fayette, le plus saint des devoirs.

L'insurrection n'est commandée, comme devoir, qu'en cas de légitime défense des droits de la nation reconnus par elle dans la forme la plus générale, la plus explicite et la plus vraie. Quand un peuple a parlé dans toute sa liberté, c'est un crime, et le plus grand de tous, que de violer la loi qu'il s'est imposée.

L'appel *du* peuple, l'acclamation *du* peuple était et sera toujours un crime provoquant à la guerre civile, au meurtre, à tous les excès. L'appel *du* peuple est la violence d'un parti sur un autre parti; c'est l'extermination du faible par le fort; c'est la société mise en coupes réglées par la brutalité, l'aveuglement, les passions les plus atroces.... Pitié aux inventeurs de cette politique barbare, ne disant qu'à demi ce qu'elle veut, et ne comprenant rien au principe de *souveraineté nationale* dont l'exercice libre tue toutes les passions, parce qu'il laisse dans la sphère politique la liberté à tout le monde!

L'appel *au* peuple, universellement convoqué dans les comices, sans pression, sans surprise, c'est la France!

Persuadés que tout gouvernement dont l'origine serait en désaccord avec les lois éternelles de la justice et de la logique doit tomber, tôt ou tard, sous le coup d'une opposition d'autant plus forte qu'elle aurait pour elle l'arme du droit, les hommes du droit commun ne voulaient le retour de la monarchie qu'avec le consentement formel et expli-

cite de la nation sincèrement consultée. Respectant le libre arbitre que Dieu a donné aux individus comme aux nations, ils s'appuyaient sur ce principe que l'autorité même légitime ne doit pas s'imposer chez un peuple. Ils croyaient que si, par le fait des révolutions, la majorité de la France était (c'est une supposition) devenue républicaine, la minorité n'avait pas le droit de lui dicter une forme de pouvoir.

Dieu n'a point imposé la vertu à l'homme ; ce qui a fait dire à Bossuet : « Que Dieu avait voulu respecter l'*épou-* « *vantable liberté* de l'homme. »

Le christianisme ne s'est pas établi par la force du despotisme ou du glaive ; il a, au contraire, détruit le despotisme et brisé le glaive.

La persuasion et la discussion, telles sont les armes que Dieu donne au droit vaincu par le fait. Répétons encore que si l'insurrection est permise, comme devoir, contre la violation flagrante des droits d'une nation, cette insurrection ne serait plus permise quand un fait nouveau a pris sa place, en laissant libres les discussions et les intérêts qui lui sont hostiles. On brûle la cervelle à un brigand qui veut vous dévaliser ; il est défendu de l'offenser quand la loi l'appelle à se défendre et qu'il est placé sous son joug.

Quand le flagrant délit a cessé, la justice nationale commence.

Les hommes du droit commun attendaient ce jour de justice où, seul, le peuple entier, réuni dans ses comices, après l'expulsion de la monarchie bâtarde de juillet, avait le droit de rappeler ou de repousser la monarchie légitime, retenue dans l'exil par la division des partis.

Comment la question devait-elle être posée au peuple ? Il faut le dire.

On ne formule bien une question que lorsqu'on en comprend parfaitement les termes.

De quoi s'agit-il, en effet, en principe, pour l'appel au peuple?

Il s'agit, pour tout le monde, d'établir une forme de pouvoir; il s'agit de faire passer dans les faits un principe gouvernemental.

Or, il n'y a que deux principes de gouvernement : l'hérédité et l'élection.

Je défie MM. Lamennais, Thiers, Girardin, Guizot, voire même M. Troplong (sauf Proudhon qui les abolit tous), d'en découvrir un troisième.

En effet, le peuple ne peut déléguer la souveraineté que de deux manières : à terme indéfini ou à terme défini.

A terme indéfini, c'est l'hérédité monarchique.

A terme défini, c'est l'élection.

L'hérédité, c'est toujours la monarchie.

L'élection, c'est tout ce qu'on voudra; c'était Louis-Philippe, c'était la République, ce sera tout ce qu'on élira.

L'hérédité ne produit qu'une seule forme de pouvoir : la royauté traditionnelle et légitime.

L'élection en produit autant qu'il y a de sophistes et d'ambitieux sur le globe.

En France, il n'y a qu'un seul représentant de l'hérédité royale : c'est Henri V.

Et il y a autant de chefs électifs qu'il y a d'électeurs.

La vérité est une, l'erreur seule est multiple.

Les d'Orléans, en violant le principe de l'hérédité du trône, se sont faits les égaux du premier aventurier venu.

Si la branche aînée n'a plus de droit, tout le monde a droit.

De ce qui précède découle logiquement la question :

République ou Monarchie!

Tout ce qui est produit par l'élection est une forme de république.

L'hérédité, encore une fois, ne produit que la seule monarchie légitime.

Il n'y a qu'une seule monarchie pour la France; il peut y avoir mille républiques.

Quand nous posions la question dans ces termes, nous étions convaincus que cette formule d'appel au peuple était seule logique, seule inattaquable.

La proposition de M. le marquis de Larochejaquelein était donc toute nationale. Elle fut non pas discutée, mais déchirée par Dupin et méprisée par Berryer, qui en avait cependant gardé un lambeau dans sa poche pour la mansarde de la mairie du dixième arrondissement... Mais *c'était trop tard...*

Nous posions la question non sur des noms propres, mais sur un principe; de sorte que le peuple, éclairé par la formule simple et explicite de : *République ou Monarchie!* pouvait répondre en parfaite connaissance de cause.

Nous demandions de plus que la question fût portée par une assemblée souveraine, et que, sans pression injuste de la part des pouvoirs institués, le peuple pût voter librement, dans un temps calme et non au sein d'une guerre civile et sous le fait d'une révolution.

Avions-nous tort ou raison dans nos opiniâtres convictions? C'est ce que l'avenir apprendra à ceux qui n'ont ni notre foi ni nos principes.

Cependant le nom d'un homme illustre, celui de M. le marquis de la Rochejaquelein, a été prononcé dans tout ceci; il vient de l'être encore à l'occasion de la brochure intitulée *la France en* 1853. Ce nom a été, pour nous, l'occasion de plus d'une douleur de la part de nos amis comme de nos ennemis. Nous devons à tous une réponse :

Nous ne craindrons pas, avant tout, de déclarer nos profondes sympathies pour l'illustre Vendéen. Nous affirmerons de même qu'il est aussi royaliste aujourd'hui qu'hier, qu'il le sera jusqu'au tombeau, parce qu'il *ne peut pas* être autre chose, quoi qu'il ne soit plus, sous le rapport officiel, ce qu'il était avant le 2 décembre.

Ce que M. de la Rochejaquelein a fait, nous ne l'aurions pas fait. Nous le lui avons dit avec cette cordiale franchise comprise par une âme aussi élevée que la sienne, – avec ce dévouement sincère qui ne se repaît ni de nouvelles à la main, ni de *bienveillances* chuchotées, ni de ces hypocrites regrets, aiguisés en poignards, présentés sous les dehors de la charité.

On a eu des torts, et des torts de la plus haute gravité. Ces torts se sont élevés ou sont descendus jusqu'à l'insulte; nous l'avons vu notamment dans une lettre, rapportée par *le Siècle*, et à l'adresse du duc de Rohan. Notre illustre ami en a eu l'âme navrée; il s'en est épanché avec nous dans une lettre du 17 décembre que nous aurons bientôt l'occasion de publier.

Quelque graves que soient ces torts, quelque blessantes que soient ces injures, je ne les regarde pas comme une excuse : je dois cette nouvelle franchise au descendant de la plus noble race de la Vendée par le dévouement, le courage, la fidélité.

Tant d'autres, avant comme après lui, ont été calomniés et insultés! Ils sont restés ce qu'ils étaient, parce qu'ils savent, dans leur foi profonde, que les hommes et leurs calomnies, quelque tristes qu'ils soient, passent et que les principes restent...

Voilà pour le côté personnel.

Quant au fond de nos doctrines, telle ou telle conduite ne les atteindra jamais. Les hommes du droit national, qui sont heureux de compter parmi eux de grands noms, de grandes influences, n'ont de chef que dans leur principe. L'homme qui penche ou qui tombe ne fait rien à la vérité qu'ils proclament. Ils sont aussi entiers de foi, de dévouement et de courage après un revers qu'après un succès. La foi les soutient, et cette foi ne meurt jamais!...

Mais on insiste et l'on dit : M. de la Rochejaquelein reconnaît la légalité des huit millions de suffrages du 20 décembre; il déclare se soumettre à cette volonté qu'il déclare être la volonté de la nation. En ne l'imitant pas, vous vous insurgez contre la volonté nationale; vous n'êtes pas conséquent : car Louis-Napoléon est le produit de l'appel au peuple...

Je réponds :

Louis-Napoléon a posé à la nation une question de personne et non une question de principe. A cet endroit, et au point de vue légitimiste, l'appel au peuple qu'il a fait n'est que transitoire : car les personnes s'en vont et les principes restent... A ce sujet, je n'ai aucune peine à avouer qu'en dehors du principe que je propose la personne de Louis-Napoléon est celle que je préfère à toutes les personnes; il ne me rappelle ni les horreurs du régicide Égalité, ni l'indignité de son fils!... Si j'avais à m'étendre davantage,

j'ajouterais que si je suis loin d'approuver tout ce qu'il a fait, je lui sais, comme Français, beaucoup de gré de certaines mesures, et que je bénirai à jamais son décret de justice du 22 janvier 1852, que les révélations de M. Lasalle sont venues à jamais justifier.

Je n'ai rien à dire sur les huit millions de suffrages. Il y a, dans ce chiffre, une question réservée par l'histoire. En supposant même que l'histoire n'eût qu'à enregistrer un chiffre pur et simple, je dirais encore que ce chiffre est une négation et non une affirmation dans le sens légitimiste, quoique la *Gazette de France,* s'il m'en souvient bien, ait écrit le contraire.

Je ne m'insurge pas, je respecte la loi que le pays s'est faite; mais je proteste : c'est mon droit. L'avenir, qui épure tout, fera justice de mon excentricité ou glorifiera ma raison.

Si, dès à présent, les huit millions de suffrages doivent me fermer la bouche, je dirai très-humblement à celui dont ils constituent le pouvoir : Quand on est soutenu par huit millions de voix, on a une autorité incontestable et incontestée. Cette autorité doit être rassurée elle-même en rassurant le pays. Elle peut donc, sans crainte pour elle, donner essor à la liberté : car autorité et liberté s'engendrent et vivent d'une vie commune. Leur séparation est toujours le plus grave symptôme d'un mal : autorité sans liberté c'est despotisme, comme liberté sans autorité c'est anarchie.

Je ne serai pas moins affirmatif au sujet de la position prise par M. le marquis de la Rochejaquelein. Si l'illustre Vendéen s'était (ce n'est qu'une supposition) jeté tête baissée dans le nouveau pouvoir et sans condition, avec les précédents de sa famille, avec le nom qu'il porte, il aurait fait

quelque chose de peu digne de lui. Mais s'il a entrevu, comme je le crois, la possibilité de rendre d'éminents services au pays en concourant à détruire tout élément révolutionnaire, en châtiant l'orléanisme, par exemple, non-seulement je ne le blâmerai pas, mais je l'applaudirai. Je l'ai déjà dit : un bon chrétien doit écraser un Sarrasin partout où il le rencontre, que ce soit à Poitiers ou à Paris, et que son chef s'appelle Charles Martel ou Napoléon!...

On n'oubliera jamais que M. de la Rochejaquelein a protesté contre le 2 décembre ; et l'on ne proteste pas pour trahir ensuite les intérêts de son pays.

CHAPITRE IX.

APPEL AU PEUPLE SUR LES TRAITÉS DE 1815.

—

Je viens de parler de ce qui pouvait faire et ramener l'unité si nécessaire au milieu des divisions des partis, pour rassurer et protéger les grands intérêts de la France.

Quels plus grands intérêts que ceux attachés à l'existence ou à la destruction des traités qui nous occupent?...

Cependant, loin de nous la pensée de jeter le pouvoir impérial dans des aventures. C'est à la France que nous pensons sérieusement ; et c'est de la France que doit venir sinon l'initiative du salut, du moins l'approbation des moyens qui doivent y conduire.

Il ne s'agit donc point ici de jeter le pays dans une guerre continentale et à outrance qui doit être évitée.

La guerre ne peut et ne doit point être personnelle, mais nationale.

Une guerre nationale ne peut être faite qu'avec le concours et l'assentiment de la nation.

Le chef de l'État, aux termes de l'article 6 de la constitution du 14 janvier 1852, *déclare la guerre*.... Mais cette disposition ne peut s'entendre que d'une guerre défensive où la résistance appartient de droit au chef de l'État, lorsque

les frontières ou une partie quelconque du territoire est attaquée.

Cela est si vrai que si, aux termes de l'article 5 de la même constitution, le chef de l'État *est responsable envers le peuple français auquel il a toujours le droit de faire appel*, cette responsabilité ne peut se rapporter qu'au cas le plus grave qu'on puisse supposer. Et qu'y aurait-il de plus grave qu'une guerre générale ? Et quand serait-il important pour le pouvoir exécutif de faire un appel à la nation si ce n'était au moment où tous ses intérêts pourraient être engagés ?

Au temps où nous vivons, les guerres ne sont plus des caprices; elles n'ont qu'un but, l'intérêt du peuple qui les fait.

De même que le chef de l'État ne serait pas libre d'abandonner une portion du territoire, une province par exemple, sans le consentement formel de la nation, de même aussi ne pourrait-il pas exposer celle-ci aux graves dangers d'une guerre par invasion, sans que le peuple en ait reconnu la justice.

François Ier, pour sa rançon, avait livré la Bourgogne à l'Espagne; les états généraux refusèrent de sanctionner cette partie du traité de Madrid, en déclarant que la France seule avait le droit de donner un tel consentement. Et cet exemple n'est pas le seul [1].

[1] Ne se souvient-on pas que lorsque, en 1831 et 1832, il circulait des bruits sur les intentions du gouvernement d'abandonner l'Algérie, bruits qui ne paraissaient que trop fondés, l'indignation publique y répondit de manière à éloigner cette pensée qui n'était que l'un des mille symptômes du servilisme de Louis-Philippe envers l'Angleterre? La crainte d'une sédition intérieure nous a conservé cette conquête. Si Louis-Philippe eût consommé cette dernière lâcheté, la France l'aurait probablement chassé quinze ans plus tôt...

Telles étaient les traditions, tels étaient les principes avant 1789. Ce sont ceux qui ont été proclamés à cette dernière époque; ce sont ceux que Louis-Napoléon adopte comme *base du droit public des Français* (art. 1er de la constitution du 14 janvier 1852).

« Qu'est-ce que la guerre? dit Vatel. C'est l'état dans « lequel nous faisons valoir nos droits par la force. »

Il ne suffit donc pas d'avoir la force, il faut avoir le droit.

Le droit de la France n'est pas contestable. Il est inutile de rappeler la violence des traités, les spoliations qu'ils consacrent, la vengeance qu'ils accomplissent et le joug qu'ils nous imposent. Ils sont là; et en les lisant chacun peut voir à quel degré d'humiliation nous avons été placés.

Mais le droit ne suffit pas toujours; le droit a trop souvent besoin de la force. Possédons-nous la force nécessaire à la conquête de nos droits?

S'il s'agissait non de reprise de droits, mais de révolution, d'invasion, d'usurpation, il est évident que les forces de la France se briseraient de nouveau contre des coalitions continentales qui non-seulement maintiendraient les liens que nous devons briser, mais les resserreraient encore davantage en reculant pour longtemps notre délivrance. S'il ne s'agit, au contraire, que de nos *limites naturelles,* il n'y a plus de coalitions possibles. Nous ne rencontrons d'ennemi que hors de l'Europe continentale, c'est-à-dire dans l'Angleterre.

Je dis qu'il n'y a plus de coalition possible et je le prouve en peu de mots :

C'est l'Angleterre qui a fait les coalitions; c'est l'Angleterre qui a fait les traités, c'est l'Angleterre qui les main-

tient : chacune de ces propositions est historiquement démontrée. Aurait-on oublié que l'Angleterre, fatiguée du congrès de Châtillon, inquiétée par les conférences de Lusigny, poussa au traité de Chaumont qui non-seulement rompait tout, mais qui posait, *par anticipation,* le principe de création du royaume des Pays-Bas au profit de l'Angleterre, qui, avant que les coalisés fussent maîtres de Paris, nous démantelait, nous partageait, nous ôtait nos frontières du nord, et se ménageait, sous les rapports politique et commercial, des avantages que la séparation ultérieure de la Belgique ne nous a point rendus... L'Angleterre tient au maintien des traités, parce qu'elle sait et qu'elle voit que l'affaiblissement de la France, par ces traités, conserve à la Grande-Bretagne son influence continentale. L'Angleterre est forte de toute la force qu'elle nous a ôtée[1] ; sa prépondérance est une usurpation, comme notre respect pour un tel état de choses est une honte.... C'est en vain qu'on cherche à nous voiler les yeux sur cette situation funeste en nous rappelant que l'Angleterre et la France sont *les deux seuls États constitutionnels* de l'Europe, et qu'à eux deux ils doivent commander le respect et l'obéissance au reste du continent. On sait ce qu'il faut penser du régime anglais comme du régime français, qui ne lui ressemble en rien et qui est la plus funeste décoloration du régime parlementaire du Royaume-Uni. Quant à l'influence de la France, depuis que celle-ci est *constitutionnelle,* on ne la rencontre nulle part. La France n'a été forte qu'en mettant sa force au service de l'Angleterre ; elle n'a été prépondérante

[1] Un diplomate allemand l'a écrit naguère : « L'Angleterre est sortie de la « lutte, riche de dépouilles, *plus forte encore de l'affaiblissement des au-* « *tres...* » C'est clair.

qu'en obéissant à la loi anglaise, aux intérêts anglais qui sont de nature, en l'état, à ne se laisser primer par personne. L'état constitutionnel est encore une machine de guerre que nous devrions avoir appris à juger depuis que nous savons tout ce que nous a valu un régime en dehors de nos traditions et que le suffrage universel doit avoir aboli sans retour [1].

Cela dit, je répète qu'il n'y a plus de coalition possible dans l'Europe continentale, parce que la France, avec ses limites naturelles, ne sera jamais un ombrage pour elle. Et la France, après les avoir reconquises, ne peut pas aller au delà, sans folie, sans ruine pour elle. La conquête de ces limites ne peut pas être une menace pour l'Europe. Les limites naturelles de la France sont, avant tout, une question d'amour-propre, d'honneur national, avant d'être une question d'ambition. Car il est évident que, même sans ses limites, rien, dans l'hypothèse d'une invasion, ne l'empêcherait de les envahir avant que l'Europe continentale les eût protégées. Ce n'est donc au fond que le possible, le facile, le temporaire à convertir en définitif, en donnant satisfaction à l'indépendance de la France.

[1] Si le gouvernement parlementaire anglais est si beau et si parfait, si nous sommes si heureux d'être *constitutionnels* (mot que je ne comprends pas, je l'avoue), à son exemple, comment se fait-il que nous sommes en révolution depuis que nous sommes *constitutionnels à la façon de l'Angleterre?* Comment se fait-il que nous changeons de constitution à chaque saison?... Cette simple observation répond à toutes les admirations des publicistes français qui persistent si inconvenablement dans leur engouement anglais. Le *constitutionnalisme* est, pour la forme, une bâtardise, qui n'est ni l'extinction de l'absolutisme, ni la vie de la liberté : c'est, pour nous, la révolution en permanence. Nous ne redeviendrons libres qu'avec nos vieilles traditions représentatives appropriées au siècle où nous vivons. La France revendique ses cahiers de 89!...

L'Europe n'a donc pas d'intérêt à nous refuser plus longtemps nos limites. Une seule puissance a cet intérêt, c'est l'Angleterre.

La politique de la France, l'intérêt de la France est dans sa séparation, dans son éloignement de l'Angleterre. La France doit s'isoler de l'Angleterre, pour placer à son tour cette puissance dans l'isolement. L'Angleterre n'est l'alliée sincère d'aucun peuple ; elle n'est l'*alliée* que de ses intérêts mercantiles. La France est et sera toujours l'alliée nécessaire des grandes puissances continentales. Si ces alliances ont été froissées, il faut les refaire et reconquérir l'ascendant que ces alliances donnent et qui sont un peu plus sûres que les calculs anglais.

La France, avec ses alliances continentales, rend impossibles les alliances anglaises; la France, avec ses alliances *naturelles,* reconquerra ses frontières *naturelles,* son ascendant *naturel,* qui est européen.

La politique de la France, je le répète, ne doit avoir qu'un but, l'isolement de l'Angleterre comme conséquence, et les alliances continentales comme principe : cela est forcé. Il me semble que nous en sommes plus près qu'on ne pense ; je le dirai mieux dans les chapitres suivants.

L'Angleterre, isolée, est vaincue...

Ne nous inquiétons plus de savoir si nous aurons contre elle la force nécessaire. Ceci n'est plus une question. La force matérielle dont dispose l'Angleterre a créé, chez nous, un préjugé, et le plus ridicule de tous. On s'est figuré que jamais la France, malgré la vapeur, ne mettrait le pied chez cette puissance. Il n'y a qu'une chose à répondre : c'est que si ce préjugé existe chez nous, il n'existe pas en Angle-

terre.... Les Anglais sont convaincus que nous irons les *visiter* quand nous voudrons...

Comme le dit Vatel, nous pouvons faire valoir contre elle notre droit par la force et nous triompherons.

Pour donner plus de certitude à ce triomphe, le pouvoir n'a plus qu'une chose à faire, c'est de consulter la nation. L'appel qui lui serait fait aurait deux buts, celui de reconnaître ses droits, celui de procurer, au sein d'un enthousiasme universel, les moyens les plus certains de l'atteindre. Et quand la France veut, l'Europe veut...

« Tout ce que la France saisit d'une volonté ferme lui « reste, a dit Chateaubriand : il n'y a que Dieu qui puisse « lui faire ouvrir la main. » (*Congr. de Vér.*, chap. 18, t. I, p. 68.)

CHAPITRE X.

DERNIÈRES DÉMONSTRATIONS. — INTERVENTIONS DE LA FRANCE. — INTERVENTIONS DE L'ANGLETERRE.

L'aveuglement de notre siècle est de croire à l'alliance anglaise, lorsque cette alliance est la révolution en action.

L'Angleterre a besoin, pour ses desseins, d'un *lieutenant révolutionnaire*, et c'est de la France qu'elle voudrait se servir.

J'ai déjà rappelé nos rapports avec cette puissance depuis les traités de Westphalie jusqu'en 1789. J'ai dit ce qu'elle avait été jusqu'en 1815. Il est nécessaire d'insister et de montrer plus vivement que jamais ce qu'a été pour nous, pour l'Europe, l'Angleterre jusqu'à ce jour, y compris les affaires d'Orient; et l'on verra si tout ne justifie pas de plus en plus nos anathèmes contre cette puissance, et la conduite que nous devons tenir avec elle.

Je la laisse, au congrès de Vienne, réclamer des puissances continentales le partage de la France, après l'avoir dévalisée, rognée, déshonorée en 1814... Elle voulait traiter la France comme jadis on traita la Pologne, ne sachant pas que le soleil se serait éteint pour elle le jour où un pareil attentat aurait été consommé !...

Pour mieux juger l'esprit des deux peuples, il faut voir leur diplomatie en action dans une même période. C'est ce que nous allons examiner aussi rapidement que possible.

Dans un intervalle de 35 ans (de 1815 à 1850), la France a manifesté sa politique par cinq interventions principales, opérées sous trois régimes différents. Ce sont les interventions en Espagne, en Grèce, en Belgique, à Ancône et à Rome. Malgré la différence des principes des trois régimes que nous venons de rappeler, il est impossible à l'Angleterre de citer, dans ces trois époques, quelque chose qui ait été fait contre ses intérêts ou contre ceux des peuples qu'ont visités nos escadres ou nos légions.

En Espagne, que se passait-il? L'idée révolutionnaire émise par nous en 1789, après avoir parcouru l'Europe et l'Amérique, nous revenait d'Espagne. Dans cette contrée, on reconnaissait la copie servile de nos anciennes actions : clubs, motions, assassinats, renversement. Une différence capitale distinguait cependant les deux pays : en France, tout s'était fait par le peuple ; en Espagne, tout se faisait par l'armée : vice qui seul empêcherait la liberté politique de s'établir solidement dans cette contrée... L'esprit révolutionnaire domine les cortès de 1820 et 1821. L'Espagne se fait plagiaire de la République et de l'Empire. L'autorité royale est méconnue. L'Espagne devient une seconde Angleterre par l'hospitalité qu'elle donne à la démagogie de tous les pays. Le Portugal et le Piémont s'insurgent. Des troubles éclatent à Naples. Lyon et Grenoble sont agitées. Le danger était partout et surtout en Espagne, dont la révolution relevait les Pyrénées, abaissées par Louis XIV.

C'est dans ces conjonctures que s'ouvre le congrès de Vérone... Je n'ai pas l'intention de redire tout ce qui s'est passé

dans cette mémorable assemblée. Il me suffira de rappeler que jamais peut-être la perfidie anglaise ne s'est montrée ailleurs plus évidente que là... Si la question touchait à l'Espagne, elle regardait encore plus l'intérêt de la France. « Il est impossible, dit à ce sujet l'ambassadeur de France à ce congrès, de donner de plus mauvaises raisons que le duc de Wellington n'en donna, et de moins cacher l'animosité du cabinet de Saint-James contre la France : le plénipotentiaire anglais croyait encore commander à Waterloo! » En effet, ce qu'il dit contre les dangers de l'intervention a été démenti par les faits : les Espagnols, au lieu de résister à notre invasion, ont accueilli nos soldats comme libérateurs ; et puis, ajoute Chateaubriand : « L'Angleterre, si scrupuleuse en fait d'intervention, *n'intervient-elle pas partout? tantôt en faveur du despotisme, tantôt au nom de la liberté,* SELON SON LUCRE ? Elle était pour Mahmoud *contre l'indépendance des Grecs;* elle était *pour l'indépendance des colonies espagnoles contre l'Espagne!...* » (P. 85 et 86, t. I.)

Quel intérêt avait donc l'Angleterre à s'opposer à l'intervention de la France? Qu'elle l'avoue franchement, nettement! Son intérêt était clair, celui de ruiner l'Espagne, de la placer sous sa dépendance, comme elle l'a fait du Portugal qui est aujourd'hui une colonie britannique ; celui de détruire l'œuvre de Louis XIV, d'abolir le *pacte de famille* ainsi qu'elle l'avait stipulé, en 1815, dans un traité secret; celui de diminuer la juste influence que nous donnait l'alliance d'un peuple catholique dont le sang s'est mêlé au nôtre et qui doit continuer d'être grand par nous et avec nous; celui enfin de *constitutionnaliser,* c'est-à-dire de révolutionner à jamais l'Espagne lorsqu'elle aurait respiré par le souffle empoisonné de la Grande-Bretagne. Voilà son in-

térêt de tous les lieux, de tous les jours et de tous les instants...

Puisque nous avons nommé les colonies espagnoles, disons-en un mot, pour ne plus y revenir. On sait tout ce qui se rapporte à ces colonies et aux révolutions qu'elles ont subies. Au congrès de Vérone, ces colonies furent, de la part de l'Angleterre, l'objet d'une convoitise particulière. Ne pouvant les avoir, elle plaidait pour leur indépendance : c'était tout ce que la Grande-Bretagne voulait obtenir pour affaiblir l'Espagne, notre alliée, pour achever sa ruine comme elle avait consommé la nôtre. Ces projets étaient évidents. Aussi la France résistait-elle, et écrivait-elle à son ambassadeur, sous la date du 5 décembre 1822, ce qui suit :

« Ce n'est qu'en traitant ainsi les questions avec force, netteté et politique, qu'on peut cesser *de rester enlacé dans les filets* de ces *insulaires marchands*. Ils jouent maintenant un nouveau rôle à Madrid; ils veulent s'y faire croire plus mal vus et plus maltraités que tous les autres, *à cause de leur armement contre l'île de Cuba;* mais n'en croyez rien : ils *tireront profit de leur expédition*, et ensuite *profit de l'état désespéré* de la Péninsule, *pour se faire payer plus cher* les secours qu'ils consentiront à leur donner. Serait-il possible que les alliés soient les dupes de cette politique?... »

Poursuivons : quel sentiment a porté la France à intervenir dans les affaires de la Grèce? Quel était son intérêt? quel avantage en a-t-elle retiré? quelle influence a-t-elle acquise de l'expulsion des Turcs de la Morée?

Il faut répondre par une négation universelle. La France n'a agi que sous l'inspiration d'un sentiment de civilisation et d'humanité. Le prince qui règne en Grèce, et que les bou-

lets de Navarin ont assis sur son trône, n'est pas Français; ses sympathies ne peuvent même pas être pour notre gouvernement. Il est plus Russe et Allemand qu'autre chose. La France n'a donc recherché qu'une satisfaction aussi grande que généreuse en concourant à soustraire à la boucherie des musulmans une population qui avait excité assez d'admiration par son courage pour appeler des sacrifices qui ont été tout gratuits de notre part. Les puissances qui en ont profité, c'est la Russie d'une part par l'amoindrissement de la puissance du sultan, c'est l'Allemagne par le choix du souverain, c'est l'Angleterre par la destruction de la flotte turque... Quant à la France, elle n'a eu qu'un chiffre de plus à enregistrer à son budget!

Voilà comment intervient la France!

Avons-nous besoin de citer l'intervention dans les affaires de Belgique? Il est vrai qu'ici ce n'est pas la France digne et fière, c'est la France abaissée, humiliée : raison de plus pour citer cette intervention (sous un régime qui s'était interdit toute intervention) comme étant loin de porter ombrage à l'Europe et à l'Angleterre en particulier, à la remorque de laquelle le régime de 1830 s'était si honteusement placé [1].

Je passe sous silence la boutade d'Ancône, qui était loin d'être une agression, et je me demande si dans l'expédition de Rome, faite sous la République, la France a fait autre chose que ce qui était commandé par la grandeur et la dignité de ses principes. Qui oserait, en effet, ne pas bénir la politique de la France replaçant sur le trône de saint Pierre celui que quelques misérables assassins en avaient chassé?...

[1] Voir l'*Histoire de dix ans*, par Louis Blanc, t. II, p. 445 et suiv.

Voici la France, toujours grande, toujours chrétienne, toujours généreuse, toujours civilisatrice!

De quel avantage n'eût-il point été encore pour elle d'intervenir dans ces luttes déplorables auxquelles l'indigne conduite de Ferdinand VII a donné lieu! La France ne l'a pas fait... C'est, comme on le sait, qu'elle s'était rivée à la honte par le principe de *non-intervention*, proclamé par le gouvernement de Louis-Philippe au début de son usurpation. Elle devait intervenir et briser l'œuvre de Ferdinand; elle aurait épargné du sang et des regrets pour l'avenir en conservant l'Espagne aux traditions françaises... Encore là, c'est l'influence anglaise qui a prévalu.

Jugeons maintenant rapidement les principales interventions de l'Angleterre. Nous n'avons plus à rappeler ce qu'elle a fait dans notre mémorable période révolutionnaire. On sait qu'elle a été mêlée à tout, et que rien ne s'est fait sans son or et ses intrigues, je l'ai déjà rappelé de cent manières. On ne saurait, malgré cela, trop le redire pour achever d'ouvrir les yeux de la France sur la politique sans nom de la Grande-Bretagne, qui fait de l'Europe son jouet et qui trafique de l'esclavage comme de la liberté des peuples.

Avoir rappelé les dernières interventions de la France, c'est avoir, en même temps, cité toutes les luttes antagoniques de l'Angleterre aux mêmes occasions.

Une révolution éclate-t-elle à Naples, dans le Piémont en 1820? Elle est l'œuvre de l'Angleterre qui en avait jeté la semence en 1813 et 1814. Une révolution éclate-t-elle en Sicile à une époque plus rapprochée de nous? C'est encore l'œuvre de l'Angleterre, par lord Bentinck, qui en avait posé les germes en 1812 et 1813. Une révolution éclate-t-elle en Espagne, en 1822 et 1823? C'est l'Angleterre qui la

prépare, qui l'attise par l'importation de ses démagogues, qui soutient les cortès espagnoles, protége la révolution et s'oppose à une intervention si instamment réclamée par Martinez de la Rosa. Une révolution éclate-t-elle en Portugal ? C'est encore l'Angleterre qui la souffle et qui, cette fois, soutient à Lisbonne des principes tout à fait opposés à ceux qu'elle combat dans Madrid !...

Et la révolution de 1830, de qui est-elle l'œuvre, je le demande ? N'est-ce pas de l'Angleterre, jalouse jusqu'à la fureur de notre conquête d'Afrique d'une part, et épouvantée, de l'autre, de l'attitude de la France qui, grandissant au Midi, allait grandir au Nord par la destruction des traités-souillures de 1815?... Aussi la joie féroce du gouvernement anglais ne manqua-t-elle pas d'éclater dans toute la presse de Londres... « Pour ce qui est de l'Angleterre, » dit Louis Blanc (*Hist. de Dix ans,* t. II, p. 77), « elle considérait le « dénoûment des trois journées *comme un des événements* « *les plus heureux* de son histoire. Grâce à l'élévation du « duc d'Orléans, C'ÉTAIT AU PROFIT DES ANGLAIS QUE LA RÉVO- « LUTION DE JUILLET VENAIT DE S'ACCOMPLIR ! ! !... »

Et la révolution de Belgique qui, cette fois, a été accomplie par la destruction de l'œuvre anglaise de 1815, au profit de qui se consomme-t-elle ? Au profit de l'Angleterre seule qui nous bafoue et nous humilie à un point sans exemple dans nos annales. Non ! jamais la rougeur de la honte ne monte au front comme à la lecture de cette page dégoûtante de notre histoire !... (V. *loc. cit.*, t. II, p. 415 et suiv.)

Dans la question qui a pris le nom de *Constantinople* et d'*Alexandrie,* au sujet de Méhémet-Ali et de ses prétentions sur l'Égypte et la Syrie, que fasait l'Angleterre ou soit lord

Palmerston? Il nous poussait à la guerre contre la Porte et la Russie...

Si des troubles agitent la Syrie en 1840, qui les excite encore? Lord Palmerston! C'est lui qui est l'âme de ce traité du 15 juillet 1840 qui place la France au ban des nations!... Que de difficultés n'a pas soulevées lord Ponsonby, ambassadeur à Constantinople, pour maintenir ce traité du 15 juillet, d'accord avec le même Palmerston! Que de tracasseries n'a-t-il pas, ce *chicaneur* et *tracassier*, comme l'appelait Metternich, suscitées aux puissances continentales à cette occasion!

Qui fournissait des armes, des munitions de guerre à Abd-el-Kader, si ce n'est l'Angleterre? Qui donnait asile à ce chef arabe sur le territoire du Maroc, si ce n'est une puissance excitée contre nous par l'Angleterre?

Qui a poussé Abderhaman à la guerre contre la France, si ce n'est l'Angleterre? La convention de 1844 qui a terminé cette lutte, et les satisfactions dérisoires données à la France, Louis-Philippe aidant, prouvent surabondamment que les Anglais étaient là comme à Anvers...

Et la révolution de la Grèce en 1843, et les troubles de l'Achaïe, de la Messénie, de l'Acarnanie, de Nauplie, qui les a excités, si ce n'est l'Angleterre par son ambassadeur Édouard Lyons, qui prenait, à jeu découvert, fait et cause pour les révoltés, dans le but d'écarter Coletti, qui avait les idées françaises, pour lui substituer Mavrocordato, l'homme aux sympathies anglaises?...

J'invente si peu, dans cet exposé sommaire, que, pour le soutenir, j'invoquerai le témoignage d'un homme qui admire l'Angleterre, qui est passionné pour elle, M. O. d'Haussonville. Voici ce qu'il écrit dans son livre de la *Politique*

du gouvernement de 1830 (pages 133-134, t. I) : « S'agis-
« sait-il de suivre *son dessein favori*, de nous BROUILLER
« avec les autres puissances, lord Palmerston ne craignait
« pas d'*employer les moyens les plus compliqués*. C'est ainsi
« qu'en 1835, à propos des affaires de Grèce, ce même mi-
« nistre, dont l'agent a *presque ouvertement* patronné les mou-
« vements insurrectionnels dirigés contre le gouvernement
« du roi Othon, nous dénonçait à l'indignation des cours du
« Nord comme de *dangereux promoteurs de propagande*
« *constitutionnelle* à Athènes... »

Cela ne nous apprend rien de nouveau ; seulement cela nous confirme une fois de plus que les Anglais savent prendre toutes les allures et tous les langages, et qu'il doit être excessivement intéressant pour M. d'Haussonville d'apprendre que l'Angleterre fulmine contre la propagande constitutionnelle lorsque, elle, Angleterre, fait le commerce le plus universel de ce genre d'industrie politique, en important des constitutions en France, en Espagne, en Portugal, à Naples, en Sicile, dans le Piémont, voire même dans la Grèce pour laquelle Ed. Lyons réclamait les formes représentatives anglaises !... Je l'avoue, cela est on ne peut plus édifiant.

Puisque nous sommes en train de citer un orléaniste, dont l'opinion sur l'Angleterre ne sera pas suspectée, achevons d'éclairer, par ses propres paroles, la situation la plus voisine de nous.

Grégoire XVI était mort... Le conclave, ouvert le 14 juin 1846, avait rapidement proclamé le cardinal Mastaï. Cette élection avait jeté la joie dans toutes les âmes. Pie IX était en communauté d'idée avec les Balbo, les Azeglio, les Gioberti, publicistes, de même qu'avec les prédicateurs non moins célèbres Ventura, Mazzani, Galuzzi.

Pie IX était un pape guelfe, c'est-à-dire tout Français. Il pouvait de grandes choses, si on le laissait libre dans ses élans. Livré à lui, Pie IX aurait été la résurrection, la vie de l'Italie; contrarié par un stupide et pervers libéralisme anglais, ce ne pouvait être que le deuil et la mort...

Que font les libéraux anglais-italiens? Ils laissent l'influence de la France et tournent leurs regards vers l'Angleterre... Voici de quelle manière cette situation est expliquée par M. d'Haussonville (t. II, p. 234-235) : « Depuis que nous patronnions en Italie les causes des réformes modérées, là, *comme ailleurs,* l'Angleterre *s'était portée la tutrice des opinions* ARDENTES (dites donc *révolutionnaires* et ne déguisez pas le mot!). Exploitant (comme toujours) la mauvaise humeur que causaient à quelques patriotes *inconsidérés* notre refus de nous associer au projet extravagant d'un levée de boucliers contre l'Autriche, *la plupart des agents consulaires, et une foule d'agents obscurs plus ou moins avoués* par lord Palmerston, s'appliquaient à montrer l'Angleterre *comme prête à saisir le rôle* que la France, protectrice infidèle, et *liée,* disaient-ils, par d'autres engagements, n'osait jouer en Italie!... »

Le même auteur ajoute (p. 249) à l'occasion de la mission[1] de lord Minto : « Le public était flatté de voir un membre du cabinet de la reine Victoria quitter Londres pour venir s'occuper des affaires de la péninsule; il se plaisait à y trouver la preuve de la sympathie britannique pour la cause italienne. L'influence de l'Angleterre en était accrue;

[1] Les Anglais ont nié la mission de lord Minto. Il est vrai que tout mauvais cas est niable. M. de Ficquelmont a dit à ce sujet : « L'ingérance de lord Minto dans les affaires d'Italie, dans les années 1847 et 1848, a été de notoriété publique. » (T. I, p. 219.) Il n'y a donc pas à en douter.

plus cette influence se développait en Italie, plus la fièvre révolutionnaire redoublait d'intensité. La mission anglaise causait une émotion extraordinaire, dont les exaltés ne manquaient pas de s'emparer pour la traduire en mouvements tumultueux...

« Elles (les manifestations tumultueuses) naissaient naturellement autour de lui...; elles le précédaient ou le suivaient partout... Turin, Gênes, Florence, Naples, la Sicile, ne l'avaient pas plutôt reçu *qu'elles étaient visitées par l'émeute.* On eût dit QUE LE SOL DE L'ITALIE TREMBLAIT ET S'ENFLAMMAIT DE LUI-MÊME SOUS LES PAS DE L'ENVOYÉ BRITANNIQUE!... »

Et *Minto* acceptait toutes ces ovations , excitait tous ces tumultes qui devaient produire l'assassinat de Rossi, l'éclosion de Mazzini et l'expulsion du saint-père!...

Je voudrais en finir avec toutes ces citations, tout importantes qu'elles sont, tant elles justifient, je ne dirai pas mon opinion personnelle, mais l'opinion publique sur la conduite de l'Angleterre qui appelle la réprobation de tous les peuples. Mais je ne puis résister à citer encore une fois, parce que c'est le plus chaud partisan des Anglais qui parle. Écoutons-le donc encore au sujet des affaires de Sicile et de Suisse en 1847 : « Depuis quelque temps, à Palerme, comme dans presque toutes les villes populeuses, il y avait une espèce de club sous le nom de *casino.* Là se réunissaient des personnes de tout rang et de toute condition... *Les émissaires anglais ne manquaient pas non plus ;* ILS CHAUFFAIENT de leur mieux des ressentiments qui ne demandaient qu'à éclater... » (*Ibid.*, t. II, p. 266-7.)

Et puis, un peu plus loin (p. 428): « *Irriter les Italiens* contre l'Autriche, tel a été, en effet, le résultat de la poli-

tique suivie par l'Angleterre dans le nord de l'Italie; au midi, ce fut la jalousie des Siciliens contre les Napolitains *que les agents de lord Palmerston se complurent à exciter imprudemment...* »

Y a-t-il, dans l'univers, une puissance qui fasse de telles choses?

Qu'ai-je besoin de parler maintenant de la Suisse et des perfidies de l'agent anglais, qui a l'air de s'entendre avec M. Bois-le-Comte « et qui fait hâter sous main la marche « des troupes expédiées de Berne contre les malheureux « défenseurs de Fribourg et de Lucerne? » Il y a peu d'occasions où la fourberie et le machiavélisme de Palmerston aient été plus odieux que là...

Cessons de prouver que la lumière du soleil nous éclaire, et achevons ce chapitre par une pensée du même auteur, qui a pris des cyprès pour des lauriers :

« Ces mêmes puissances du Nord, si hostiles en 1830, « qui avaient eu si grande hâte, en 1840, de prendre parti « contre nous et pour l'Angleterre au sujet des affaires du « Levant; qui étaient restées passives et neutres, en 1846, « après les mariages espagnols; en 1848, après les affaires « de Suisse, se mettaient avec nous et contre l'Angleterre. « Nous n'avions pas passé de leur côté, elles avaient passé « du nôtre. *C'était le tour de l'Angleterre* D'ÊTRE PLACÉE DANS « L'ISOLEMENT! » (*Ibid.*, t. II, p. 382.)

Si isolement il y a, il n'a pas été long... Louis-Philippe a été le jouet des Anglais après avoir voulu les jouer lui-même, notamment dans les mariages espagnols; et le véritable isolement a été celui de Claremont!...

Puisons sur tous ces faits d'une énormité inouïe et d'autant plus épouvantables qu'ils sont sans cesse renaissants,

un sentiment aussi vrai que profond que nous rencontrons dans la bouche d'un diplomate étranger, au sujet de la politique britannique :

« S'il était possible de rassembler un aréopage composé des hommes les plus sages de tous les États européens, pour délibérer sur les moyens de rétablir un droit public qui serait obligatoire pour les nations et pour les gouvernements, la première question que cet aréopage aurait à examiner serait celle de savoir *s'il peut être libre à un peuple* qui veut continuer à faire partie de cette grande association politique qui forme l'Europe, de se donner des lois *qui auraient en elles un principe de constante hostilité contre les autres peuples*. Aucune forme de gouvernement ne peut donner le droit d'avoir, dans sa législation, des principes hostiles aux autres États.

« Les pays libres, comme tout État quelconque, *n'ont de droits que sur eux-mêmes*. Ils ne peuvent, à aucun égard, faire l'application de leurs principes aux relations des États entre eux : car la liberté qui donnerait des droits sur les autres serait une arme d'oppression que chacun aurait le droit de chercher à briser. Les rapports des États doivent être réglés par d'autres lois que celles qu'il peut plaire à un peuple de se donner. Tous les gouvernements ont des intérêts communs à défendre : ce sont ceux de la paix générale, de *l'ordre* et de *la justice*. Mais il paraît qu'on ne sait plus, ou que beaucoup de gens ne veulent plus savoir, les conditions qui sont inséparables d'un véritable état de paix. »

Il est évident que l'Angleterre s'arroge, indépendamment de la liberté des mers, un *droit de visite* sur tous les continents. Sa politique toute mercantile revêt plusieurs formes ; tantôt elle est directe et arrive par le gouvernement, tantôt

moins directe et se produit par des agents plus ou moins secrets, comme on l'a vu en Sicile et en Italie. Sa politique emprunte aussi au patriotisme anglais son zèle, son intelligence et ses ardeurs, comme nous l'avons vu au sujet du libre échange et naguère encore à l'occasion du congrès de la paix. Après s'être faite libérale, cette même politique se fait philanthropique, comme nous l'avons vu au sujet de l'abolition de l'esclavage. Tous ces moyens, toutes ces formes cachent la même pensée, celle de nuire à la nation qui s'engage ou que l'Angleterre force à s'engager. Nous savons ce que vaut la liberté qu'elle donne; étudions aussi ce que vaut sa charité. Car ce serait connaître incomplétement le génie anglais que de ne le juger que sur les protocoles de sa diplomatie. Ce sera l'objet des chapitres suivants.

CHAPITRE XI.

LE MERCANTILISME ANGLAIS.

—

L'histoire de l'Angleterre, depuis deux siècles, est le martyrologe des nations.

La Grande-Bretagne a tout sacrifié à ses spéculations mercantiles: dignité, honneur, bonne foi, loyauté! Elle a pris tous les masques, celui de l'intérêt, de l'amitié, du dévouement; elle a usé de tous les moyens, terreur, despotisme, cruauté. La force de ses rivaux a été son seul guide. Là où elle peut commander, elle n'obéit pas. Là où elle rencontre des influences contraires, les caresses et les perfidies ne lui font pas défaut.

Le but d'une telle conduite est *un,* l'écoulement de ses produits. Que lui importe la moralité des peuples? que lui importent leurs traditions, leurs intérêts intérieurs ou extérieurs?... Il n'y a qu'un intérêt pour le gouvernement anglais, c'est l'intérêt anglais; et, pour le faire triompher, tous les moyens sont bons.

Aussi n'y a-t-il pas, sur le globe, un point où son influence ne domine.

Elle domine non-seulement par ses débouchés plus nombreux et plus faciles, mais encore par ses immenses capi-

taux. Le Portugal, l'Espagne, le Piémont sont tenus par le lien des emprunts vis-à-vis de l'Angleterre. Tous les nouveaux États de l'Amérique du Sud sont depuis longtemps dans le même cas. Les Anglais ont partout des capitaux immenses engagés dans les entreprises de tout genre et sur tous les continents : constructions de chemins de fer, éclairages au gaz, fabriques de toutes sortes, filatures en Allemagne, en Russie, en France. Les mines du Mexique, du Pérou, du Chili, du Brésil sont exploitées par eux. Une partie de la culture des vignes d'Oporto et de Sicile, ainsi que le commerce des soufres de ce dernier pays, appartiennent presque entièrement aux Anglais.

Naguère ne citait-on pas encore les avantages qu'ils avaient conquis en Égypte à notre détriment?

Partout ils nous priment, nous dominent, parce qu'ils sont forts et qu'ils nous empêchent de l'être. Et même là où ils ne le sont pas, ils sont préférés, parce que l'abondance de leurs capitaux leur permet de lutter contre toutes les concurrences et de les écraser. Ne sont-ce pas des Anglais qui construisent, en ce moment, le palais de cristal des Champs-Élysées?...

L'Anglais fait profit de tout. N'est-ce pas lui, après nous avoir imposé le droit de visite, qui fournit des armes et des munitions de guerre à toutes les insurrections? Ne voyons-nous pas, en effet, dans un tableau officiel, que, dans l'espace de dix-huit à vingt ans, il a vendu des armes à l'étranger pour plus de *deux cent vingt-cinq millions* de francs?... Quel que soit l'objet et quelle que soit la destination, utile ou délétère, l'Anglais est satisfait pourvu qu'il vende, et qu'il vende à profit. Les principaux ressorts de sa politique sont donc dans la houille, les fers, les laines et les cotons: po-

litique dont le thermomètre est à la bourse, politique de matérialisme et de dessèchement qui cessera de triompher quand les peuples auront reconnu tout ce qu'elle renferme d'injuste et d'odieux.

CHAPITRE XII.

ARTIFICES ANGLAIS. — CONGRÈS DE LA PAIX.

Lorsque Cabet écrivait son *Icarie*, il élevait, selon lui, le temple le plus magnifique à la paix universelle.

Lorsque Proudhon, cette tête calcinée au feu de la pensée, comme le dit certain marquis, demandait, avec le dévêtissement de l'humanité, l'abolition, comme principe social, de toute autorité, il élevait, de son côté, un temple non moins remarquable à la guerre universelle et à outrance.

Cabet et Proudhon, prenant l'homme dans deux sens opposés, n'étaient pas moins fous l'un que l'autre. De ces deux têtes *calcinées,* il faut le dire, le sens commun avait délogé.

Il y a cependant encore des hommes qui rêvent de Cabet ou de Proudhon, et qui dépassent ces deux socialistes de toute la distance qu'il y a entre des spéculations vaporeuses qui ne s'assoiront jamais dans l'intelligence d'un peuple, et un système hardiment posé dont les illusions sont la base et dont les conséquences se traduisent en duperies.

La paix à tout prix est, suivant les circonstances, une honte, une lâcheté, le sacrifice des intérêts intérieurs et extérieurs, la négation de la dignité comme de la prospérité d'une nation. C'est l'égoïsme recouvert d'un manteau de boue : nous l'avons jugé de 1830 à 1848.

La guerre à tout prix serait également l'œuvre de la plus effroyable des folies.

Paix et guerre indiquent des situations corrélatives qui ne peuvent donc pas être absolues. On devra bénir la paix et demander au ciel son maintien tant qu'elle conservera et accroîtra la prospérité de la nation. On devra, au contraire, appeler la guerre, lorsque la guerre, malgré ses inévitables malheurs, aura pour résultat nécessaire l'accroissement de la richesse et de la dignité du pays.

Ceux qui, pendant les années 1848, 1849 et 1850, remplissaient les clubs de leurs chants échevelés et disaient au bout de leurs chansons (car ce n'étaient que des chansons) :

« Les peuples sont pour nous des frères,
« Des frères!
« Et les tyrans des ennemis... »

chantaient la plus volumineuse des bêtises. Les peuples sont si loin d'être frères, que je n'en connais pas un seul qui ne voulût dévorer son voisin, et quelquefois plusieurs voisins, sans parler des dissensions, des rivalités entre les fractions d'un même peuple, comme l'Irlande et l'Angleterre, le Sunderbund et le gouvernement fédéral, la Prusse et les provinces rhénanes, l'Autriche et la Hongrie, la Russie et le Caucase, etc., etc.

Les peuples sont pour nous des frères, disent ces excellents démocrates qui n'y voient pas plus loin que le bout de leur nez. Quelle espèce de fraternité existe-t-il donc entre la Hollande et la Belgique, la Russie et la Pologne, la France et l'Angleterre, la Sublime Porte et Saint-Pétersbourg, l'Autriche et l'Italie, l'Angleterre et l'Inde, l'Angleterre et tous les peuples du monde?...

Les peuples sont plus divisés que jamais. Jamais ils n'ont été plus qu'à présent éloignés de la fraternité républicaine. La division est l'œuvre de la civilisation, parce que la civilisation est le principe conservateur des nationalités autant que la politique en est leur destruction. La civilisation voulait une Hongrie et la politique a fait une Autriche; la civilisation voulait une Italie et la politique a fait une mosaïque criblée de chaînes et d'écrous; la civilisation voulait une Pologne et la politique a fait des serfs; la civilisation voulait une France grande, puissante et forte comme le génie civilisateur de ses habitants, et la politique a emmaillotté ce géant dont chaque mouvement ébranle l'Europe et la terre et fera trembler le monde tant qu'on gênera sa liberté. La civilisation, enfin, veut des nations, et la politique ne veut que des troupeaux!...

Les peuples ne sont donc pas frères, et ils ne sont pas près de le devenir.

La fraternité des peuples n'est qu'un guet-apens de peuple à peuple.

La fraternité n'est pas même un commencement de vérité entre peuples chrétiens. Mazzini n'a-t-il pas été assez stupide pour dire : *L'Italia farà da sè!* en repoussant le concours de la fraternité démocratique? Ce qui prouve que les démocrates d'Italie ne croyaient pas aux *chansons* des démocrates français.

La politique de l'Europe, et notamment celle de l'Angleterre, est à l'état d'insurrection permanente et flagrante contre la fraternité des peuples dont la France chrétienne est le foyer. Le génie de la France est civilisateur; c'est ce qui le fait aimer, préférer. La France est plus grande par son génie que par les moyens dont elle dis-

pose. C'est parce qu'elle est la reine des intelligences que chaque peuple tend à placer sur ses frontières un cordon sanitaire.

La France n'est aujourd'hui ni ce qu'elle était en 1789, ni ce qu'elle était en 1792, ni ce qu'elle était avant ces deux époques. Quand on voit l'état où l'ont réduite les traités de 1815, on se demande avec étonnement à quoi pensent des Français aimant sincèrement leur pays, en s'accouplant avec des Anglais pour chanter des hymnes à la paix et demander en chœur de continuer de vivre sur le fumier politique de ces traités.

Ce qui étonne de plus, c'est de voir un homme comme M. Émile de Girardin, dont la sagacité est si profonde et l'œil si perçant, donner tête baissée dans ce piége anglais et croire religieusement à la sincérité de nos voisins d'outre-Manche.

Ah! je comprends que l'Anglais désire la paix! Qu'a-t-il à envier? Qu'a-t-il à nous prendre? Quelle dépouille pourrait encore exciter sa convoitise? Il veut la paix, parce qu'il veut garder ce qu'il a. Il veut la paix avec le sentiment qui inspirerait le malfaiteur qui a outragé la société, s'il pouvait commander à cette société qui veut et qui doit le punir. Il veut la paix qui lui répondra : Tu ne seras point troublé dans tes spoliations, dans tes brigandages politiques. Il veut la paix qui lui assure l'impunité de ses forfaits et qui rive à la honte ceux qu'elle a placés sous son joug... Il n'est donc pas étonnant que Cobden chante la paix. Il est aussi sincère dans ce cas qu'il l'était à Bordeaux sur le libre échange, ainsi que nous le verrons ci-après.

Mais qu'un Girardin chante aussi la paix, soit membre du congrès de la paix inventé par les Anglais, brûle de l'en-

cens et des cierges à cette paix anglaise, c'est ce que, comme Français, je ne comprendrai jamais.

Qu'on s'en souvienne bien : la politique a ses mesures, la diplomatie ses masques et ses faussetés. Mais la nation a ses intérêts et son génie, que toutes les politiques et toutes les diplomaties de la terre n'étoufferont jamais.

Le congrès de la paix, et surtout de la paix à tout prix, de la paix absolue, n'est donc qu'un leurre, qu'une fausseté d'un côté, une duperie de l'autre. La paix, c'est le crime couronné par un bout; c'est l'impuissance, l'effacement et l'annihilation par l'autre bout.

Les nations croissent, prospèrent et s'agrandissent dans la paix, mais dans une paix forte et glorieuse, dans une paix qui ne comprime pas, qui n'insulte pas, qui ne détruit pas les sources de la prospérité d'un peuple; dans une paix qui n'est pas une source d'agitations intérieures, de troubles et de ruine; dans une paix qui ne met pas tout en question à chaque instant; et non dans une paix volcanique qui n'attend qu'un souffle pour faire irruption.

J'aime la paix autant que qui ce soit, parce qu'elle est une condition nécessaire de la prospérité d'une nation; mais la paix ne peut exister et n'existe en effet qu'en produisant de tels fruits.

Nous n'avons point eu de guerres sérieuses, engageant l'Europe, depuis 1814; en avons-nous moins été affligés par des révolutions intérieures? N'en avons-nous pas moins eu 1830 et son régime de corruption, qui n'était qu'une paix à tout prix, un congrès permanent pour proclamer la paix du siége de boue où le juste-milieu s'était posé? N'en avons-nous pas moins eu 1848 et tous les malheurs qui l'ont accompagné et suivi?

Il y a donc, au fond du peuple et du pays, quelque chose qui accuse un mal grave et profond. Il ne faut être ni bien clairvoyant, ni bien habile pour le voir et le comprendre. La France est humiliée, parce que son honneur est atteint par les infâmes traités de 1815. A côté de cette blessure morale que la France ressentira toujours comme un fer rouge au cœur, se rencontrent aussi les plus violentes atteintes portées à ses intérêts matériels. Cette double cause produit et produira, au sein de la nation, des commotions, des tremblements de terre qui ne cesseront qu'avec les causes qui les excitent.

Quel est le Français digne de ce nom qui oserait s'associer à l'Anglais pour proclamer le *statu quo*, c'est-à-dire la paix muselée qui nous a été imposée en 1815? Quel est le Français qui oserait accepter comme définitif le sort fait à la France par la coalition anglaise qui a pillé nos arsenaux, volé nos vaisseaux, rasé nos forteresses, ouvert nos frontières du Nord et de l'Est, usurpé nos colonies, anéanti notre commerce extérieur, et détruit notre influence et notre ascendant moral en Europe ?

Le pouvoir, en France, qui s'inclinera devant ce monument d'oppression et de honte qu'on appelle *les traités de 1815* est un pouvoir d'avance condamné et perdu.

Le pouvoir de 1830, né en haine de ces traités, a été jugé le jour où Louis-Philippe a eu le courage d'écrire à un souverain du Nord, au sujet de ces traités : « JE LES VÉNÈRE ! » Sa vénération l'a conduit à Claremont...

Le gouvernement républicain démocratique a été couvert de mépris et frappé de mort le jour où, par l'organe de Lamartine (5 mars 1848), il a posé le principe, quoi qu'on en dise, de la paix à tout prix, dans sa circulaire aux agents

diplomatiques, où, entre autres phrases purement déclamatoires, il dit : « La République française n'intentera donc « la guerre à personne... Les traités de 1815 *n'existent plus* « *en droit* aux yeux de la République française ; toutefois, « les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait « qu'elle admet comme base et comme point de départ dans « ses rapports avec les autres nations. » Qu'est-ce que c'est qu'un droit couvert par le fait, un droit qu'on proclame et qu'on n'ose revendiquer, un droit qui est placé sous un bon plaisir qu'on tremble d'offenser, un droit qu'on ne reconnaît que pour donner une satisfaction au sentiment moral de la nation, avec la déclaration bien explicite qu'on ne fera et qu'on n'osera rien faire pour le reconquérir? Si le langage du gouvernement provisoire n'a été qu'un pur verbiage, orné de toutes les pompes du style, reconnaissons cependant qu'il était imposé par le sentiment national sous le rapport du droit ; et que, si le fait n'a point été ébranlé, ce n'est pas la faute de la France. Au reste, le gouvernement provisoire devait bientôt, sous ce rapport comme sous tant d'autres, expier son impuissance et sa nullité. On ne lui a pas laissé le temps des *négociations pacifiques,* qui n'étaient qu'un subterfuge pour échapper à l'indignation publique.

Qu'on ne parle donc plus de congrès de la paix dirigé par des Anglais, inspiré par des Anglais, soutenu par des Anglais : *Timeo Danaos et dona ferentes!* Je les crains parce qu'ils nous détestent, et que notre prospérité porte ombrage à la leur. Je les crains parce que je ne croirai jamais à la foi anglaise ; je n'y crois pas plus que les Anglais ne croient à la foi française, et ils ont raison. Ils savent que la nation française ne sympathisera jamais avec sa plus cruelle enne-

mie. Je n'entends certes pas maudire ici, sans exception, tous les Anglais. Chez eux, comme chez nous, il y a des hommes qui admirent le génie de l'une et de l'autre nation ; mais cette admiration ne va pas au delà des sphères spéculatives. L'Anglais, admirateur de la France, la sacrifierait au plus petit avantage obtenu sur elle dans une question de houille, de fer ou de coton. Les deux peuples sont radicalement ennemis. L'un des deux pèsera toujours sur l'autre jusqu'à ce qu'un grand événement ait ramené l'équilibre depuis trop longtemps brisé.

Encore une fois, le congrès de la paix est une machine anglaise. C'est un de ces ressorts que ce peuple sait si bien faire jouer, en dehors de la sphère gouvernementale, pour occuper les niais, comme il l'a fait naguère dans sa fameuse députation de Londres, pour venir témoigner de ses intentions pacifiques et certifier de son admiration pour notre politique extérieure.

Si MM. les Anglais aiment tant la paix, je leur demanderai pourquoi ils ne lui avaient pas ouvert un congrès pour saluer et accepter les traités de Campo-Formio, de Tolentino, de Lunéville et d'Amiens? pourquoi ils n'ont pas accueilli avec enthousiasme la paix de Presbourg, la paix de Tilsitt, le traité de Vienne de 1809, et l'alliance de la France avec la Prusse et l'Autriche en 1812. Je leur demanderai pourquoi eux, insulaires, qui, avant le blocus continental, n'étaient offensés par aucune des agressions de la France, ils se sont montrés si ardents dans leur lutte, si profonds dans leur haine, si prodigues de leurs trésors, si oublieux des théories de la paix qu'ils nous exposent aujourd'hui avec tant de candeur... Ah! c'est que l'influence de la France, dont je n'entends pas excuser tous les torts, n'allait

pas à la politique de l'Angleterre, à ses vues, à son ambition; c'est que dans ce conflit général elle savait ce qu'elle aurait un jour à prendre, et les avantages qu'elle ne manquerait pas d'en retirer; c'est qu'elle savait que son or finirait par avoir raison de nos ardeurs, et que l'Europe entière, soudoyée par elle, la vengerait du traité de *York-Town* et lui procurerait toutes les représailles que la fureur, unie à la lâcheté et à la vengeance, peut exiger d'un ennemi non vaincu mais écrasé. Alors l'Angleterre avait des congrès dans tous les coins de l'Europe. Dans ces congrès s'agitaient toutes les passions les plus liberticides, les plus antifrançaises. Dans ces congrès, on déroulait cette *carte du Styx* dont parle Chateaubriand (*Congrès de Vérone*, t. II, p. 345), on s'y partageait à l'avance nos dépouilles, on tirait *cette ligne fatale*, œuvre de l'Angleterre, que le duc de Richelieu devait effacer par son patriotisme et par ses larmes. Dans ces congrès, qui ont duré vingt ans, l'Angleterre soufflait le feu et la destruction. On sait le reste...

Est-elle donc bienvenue, cette philanthrope Angleterre, à nous parler de congrès de la paix? Quel gage nous donne-t-elle de sa sincérité? Les traités de 1815, qui résument toute sa politique au regard de la France, et qui sont et seront jusqu'à leur lacération un titre, pour nous, d'exécration contre elle!...

L'Angleterre veut la paix, et, par une contradiction assez étrange de conduite, elle souffle partout la guerre. Elle veut la paix! Oui, elle en veut les bénéfices sans en partager les périls. Elle veut plus que cela; car la paix, pour elle, c'est l'épuisement des peuples, et pour l'Angleterre un accroissement de débouchés qui sont en raison directe des perturbations créées par elle... Applaudissez donc, bons démo-

crates ! L'Angleterre veut la paix, la fraternité ; elle vous y convie ; courez, partez et allez la remercier du joug qu'elle vous a imposé.

Silence donc à l'Anglais ! silence à sa paix hypocrite et menteuse ! et recueillons-nous...

Que les habitudes diplomatiques revêtent d'autres formes que les nôtres, nous le savons, sans y applaudir beaucoup. Il est accepté comme signe d'habileté, entre des agents diplomatiques, de penser ce qu'on ne dit pas, de dire ce qu'on ne pense pas, de composer son maintien et son visage, d'élever la dissimulation au degré des plus hautes vertus politiques. *Diplomatie* ou *art de tromper* sont des termes synonymes. C'est peu moral ; on ne peut être grand diplomate qu'à cette condition. Misère humaine ! trois fois misère !! Mais, au bout du compte, qui trompe-t-on ici ? On se trompe soi-même ; les trompeurs sont trompés, et il suffit d'une matinée populaire orageuse pour mettre en déroute tous les Thiers et les Talleyrand et les Metternich du continent. On gagne du temps, et voilà tout ; c'est beaucoup pour certains hommes qui préfèrent *leur habileté* à l'intérêt des peuples, parce que l'*habileté* dont on les loue, si elle les maintient aux honneurs, ne les empêche pas, un beau matin, de rouler dans l'abîme : témoin Guizot, Metternich, Thiers et Louis-Philippe. Un peu moins d'habileté, un peu plus de sentiment national ferait beaucoup mieux les affaires et plus vite. Ainsi est la politique ; c'est un métier comme un autre ; à coup sûr, ce n'est ni le plus noble, ni le plus digne, dans beaucoup de circonstances.

Qu'y a-t-il de noble et de digne, en effet, dans le congrès de la paix, qui n'est autre chose qu'une division de la grande police que l'Angleterre a la prétention d'exercer sur le

monde? C'est avec ses apôtres perfides qu'elle vient infester nos grandes cités, qu'elle vient éprouver le sentiment national, qu'elle vient chercher à connaître nos blessures pour les agrandir quand elle le pourra. C'est de ce masque philanthropique qu'elle se couvre, elle qui vient faire un appel à la paix chez nous, lorsque, chez elle, elle contraint, en quelques années, des centaines de mille d'Irlandais à la fuite dans de lointains climats, parce que l'Angleterre leur refuse l'égalité et la liberté sans lesquelles il ne leur est pas permis de vivre. C'est avec ses apôtres perfides qu'elle était déjà venue nous proclamer, il y a quelque dix ans, la doctrine du libre échange entendu comme nous l'avons fait pressentir plus haut, et de manière à ce qu'il ne s'appliquât, chez eux, qu'aux objets similaires dont le prix de revient écrase nos produits, mais non à nos produits qui n'ont pas de similaires dans la Grande-Bretagne. C'est donc de la police partout. Elle la fait (c'est elle qui le dit) avec ses flottes dans tous les pays maritimes de la terre; elle la fait sur les continents par ses libre-échangistes, par ses prêtres de la paix, par ses ambassades secrètes, par des regnicoles qu'elle soudoie, par des étrangers à ses gages, par tous les moyens imaginables enfin : tel est le jeu de la diplomatie anglaise, dont on connaît aujourd'hui les ressorts par toute la terre.

Ces moyens, tout ignobles qu'ils sont, nous préoccupent peu. Ce qui fixe notre pensée, ce ne sont pas les moyens, mais le fond des choses. Le but de tout Anglais est de réussir à tout prix. Tout moyen est bon, pourvu qu'il mène au succès. L'exemple est depuis trop longtemps donné pour qu'on ne s'efforce pas de le suivre.

Lorsque les Romains commencèrent à s'étendre par la conquête, ils prirent des ennemis vaincus tout ce qui leur

sembla bon et préférable à ce qu'ils avaient. Au Samnite ils empruntèrent le bouclier, aux Étrusques le cimeterre, à d'autres le complément des moyens qui devaient les conduire à la conquête du monde. Dans des temps plus rapprochés de nous, nous avons vu quel parti Napoléon savait tirer de l'artillerie et comment il excellait à grouper des masses contre des masses toujours inférieures et détruites par lui. On a fini par deviner son génie, et les moyens qui l'avaient fait vaincre ont, plus tard, servi contre lui.

Tels les Anglais dans leur stratégie politique. Depuis plus de deux siècles, ils nous apprennent le secret des moyens qui ont élevé si haut leur prospérité. Imitons-les, si nous voulons les atteindre d'abord et les vaincre ensuite.

Pour un Anglais, il n'y a point de principe. Ne cherchez pas dans le cabinet de Saint-James la bonne foi, la loyauté, l'honneur, la grandeur, la dignité nationale : ce ne sont là que des mots pour eux, mots dont ils font, le cas échéant, grand bruit, mais qui ne répondent à aucun sentiment corrélatif de leur âme. L'Anglais n'est animé que d'un sentiment, que d'une pensée, celle du succès à tout prix. Que lui importe que le sang coule? que ce soit le noir qu'il soutienne sous un degré de latitude, que ce soit le blanc sous un autre degré ; qu'en même temps et dans des lieux différents ce soient les principes les plus contradictoires qu'il protége, cela lui est égal pourvu qu'il y trouve son intérêt. Là où il y a un gain, là il y a un Anglais, dût-il partager avec le bourreau... La base de la politique anglaise est donc le mercantilisme en tout, l'intérêt partout, l'intérêt dépouillé de toute moralité, de toute pudeur, l'intérêt qui s'approprie, quelque sacrifice qu'il en coûte. Et il va si loin dans cette voie de l'intérêt absolu, de l'intérêt à tout prix !...

Puisque l'Anglais a matérialisé la vie humaine, puisqu'il a étouffé les sentiments les plus nobles et les plus purs du cœur de l'homme, puisqu'il nous a appris que l'habileté consistait dans les jouissances matérielles, dans la satisfaction des appétits brutaux, tout, aussi, doit être bon pour nous pour conquérir les mêmes avantages. Assez longtemps l'Europe a été dupe de cette politique aussi astucieuse dans ses moyens qu'atroce dans ses résultats. A nous aussi de faire passer à l'arrière la politique grande et généreuse, la politique de principes qui, je le reconnais, ne doit plus être que le partage des imbéciles. Nous ne devons plus leur dire, comme à Fontenoy : « Messieurs, tirez les premiers. » Ils ont assez tiré les premiers et dévalisé leurs victimes. A leur tour, de subir notre feu et de périr par les moyens qu'ils ont si souvent employés contre nous [1].

[1] Un publiciste illustre a dit : « Les questions de droit, de justice, de liberté, d'indépendance nationale, tous ces motifs puisés dans les idées élevées qui sont la dignité des hommes et des nations, ne sont comptés pour rien dans les appréciations des publicistes anglais... Quant aux intérêts moraux, il n'en est pas même parlé .. » Cela est vrai et confirme toutes mes pensées. (*Gazette de France*, 15 juin 1853.)

J'ajoute, d'après un homme d'État célèbre : « Les mœurs d'un peuple se composent de ses principes comme de ses intérêts. Quand les principes dominent, le mouvement des intérêts diminue. Il augmente, au contraire, en raison de l'affaiblissement des principes. Le caractère de notre époque se manifeste tous les jours davantage. Le monde devient une vaste manufacture, dans laquelle chaque peuple est employé selon ses facultés. La vie n'a de prix qu'autant qu'elle est productive... La loi qui règle les échanges est devenue la loi suprême. Le mouvement des intérêts, auquel il serait impossible de se soustraire sans se condamner à la misère, ou du moins à l'infériorité, exige la forme de gouvernement qui lui sera la plus favorable... C'est la question des intérêts qu'il faut mettre en délibération... La question des intérêts se complique par leur prospérité, qui augmente nécessairement leurs points de contact. Ils ont donc besoin de mouvement,

Notre politique extérieure doit donc être toute d'intérêt, et renverser à son tour, à l'endroit de l'Angleterre, tout ce que celle-ci a élevé contre nos intérêts. Elle nous en a donné l'exemple, suivons-le. Et lorsque nous l'aurons vaincue, nous irons ouvrir, *au milieu de Londres,* un congrès de la paix. Alors, seulement alors, on pourra chanter des hymnes à la paix!

Alors aussi Cobden et Girardin pourront ensemble élever un temple à la paix : car les temps seront venus.

Le mouvement a besoin de liberté. Le commerce demande à la fois le libre mouvement des hommes et des choses... Il n'y avait dans les temps anciens que les nations libres qui fussent commerçantes. » (Ficquelmont, tome I, pages 92 et 93.)

CHAPITRE XIII.

SUITE. — LE CONCERT EUROPÉEN. — L'ENTENTE CORDIALE. — ILLUSIONS.

—

La diplomatie a inventé et mis en usage de grands mots qui ont l'avantage de tout dire et de rien apprendre : *concert européen, entente cordiale* sont de ce nombre.

Concert européen, dans son sens général, signifie accord, harmonie de tous les peuples de l'Europe entre eux, comme *entente cordiale* signifie plus particulièrement l'accord d'un peuple avec un peuple voisin.

Il faut un état de guerre générale pour que la diplomatie cesse de prononcer les deux sacramentelles formules.

Il n'y a pas, dans notre langue, de mots plus gros de déceptions, de mensonges et de faussetés que ce couple que nous signalons : *concert européen!* Il semble qu'on a tout dit, tout fait, et qu'il ne reste plus rien à dire et rien à faire lorsqu'on a proclamé : « Nous sommes dans le concert européen ! » Vous y êtes, je le veux ; vos ambassadeurs sont accrédités, à merveille ; mais à quelle condition y êtes-vous ? de quel poids pesez-vous ? Toute la question est là.

Être admis au concert européen ne prouve pas autre chose, si ce n'est qu'on est dans l'arène où se discutent, où se disputent les grands intérêts des nations. Mais dans cette

arène, que d'intrigues, que de mystères et de mystifications! Que de notes secrètes détruisant les notes officielles! que de traités secrets détruisant les traités publics! que de paroles données *en concert européen* et retirées *en concert privé!* Que d'agents intimes ayant toute la confiance du souverain qu'ils représentent, faisant sentinelle à côté de l'agent public pour lui dire d'avancer, de reculer, d'accorder, de refuser, d'atermoyer, de prononcer de ces grands riens qui doivent bien satisfaire celui qui ne peut pas obtenir autre chose! *Concert européen* signifie donc : vaste comédie où le dénoûment est arrêté avant que la pièce soit écrite, et où la pièce est jouée avant que la toile se lève.

Concert européen, sous un autre point de vue, n'indique pas une action, mais une situation; ne révèle pas une influence, mais une simple intervention. On est dans le concert européen avec ses vices et ses vertus, sa force et sa faiblesse, ses appétits et ses langueurs, sa prépondérance et sa nullité. La carte d'entrée au concert européen n'implique donc pas; il n'y a d'intéressant que la place qu'on y occupe, et qui est tout à fait indépendante de la cause qui vous appelle à vous y rencontrer.

C'est cependant déjà beaucoup, aux yeux des diplomates, que d'être dans le concert européen, eut-on dû faire queue pour y arriver et n'avoir qu'une modeste place. Tel est le sentiment de l'Europe continentale.

Je suis loin de blâmer entièrement le concert européen : car ce concert n'existe que pour l'avantage des grandes puissances. Et la France est assez grande et forte pour y conquérir la prépondérance toutes les fois qu'elle le voudra.

Mais ce que je soutiens, à la face de l'Europe continentale et de la France en particulier, c'est que le concert européen

n'est qu'un mot pour l'Angleterre, un mot qui l'embarrasse peu, un mot dont elle se joue : car elle entre, elle sort du concert européen avec arrogance ou politesse; cela ne fait rien à son action, à sa politique, à son influence, à ses intérêts, à sa puissance. Il n'y a pas de peuple dont les revirements soient plus soudains, les volte-face plus étranges, les sympathies plus inconcevables, les alliances plus bizarres, les amitiés plus brusques et plus changeantes. Tout cela ressemble à du caprice et n'a cependant qu'une cause déjà signalée, cause évidente pour tous, qui se traduit par l'intérêt mercantile élevé à la dernière puissance. C'est pourquoi on la rencontre toujours là où l'intérêt domine.

Le concert européen se traduit de la manière la plus solennelle par les congrès, par les traités de paix qui s'ensuivent, ou par d'autres grandes résolutions prises dans l'intérêt des États constitués.

Je n'entends point faire ici l'histoire du congrès de l'Europe, ni rappeler les décisions qui y ont été prises, avec la part qu'a pu y avoir l'Angleterre. J'en ai dit assez, dans mes *Lettres franques,* sur les rapports de la France avec l'Angleterre et sur l'influence exercée par celle-ci sur l'Europe entière. Je ne veux, pour justifier ma pensée, que rappeler l'attitude qu'a prise cette puissance, dans des temps mémorables pour nous, en dehors de tout concert européen avoué.

On ne disconviendra pas que tout concert européen avait disparu, ou à peu près, à l'époque de nos premières guerres révolutionnaires. Que la cause de cette interruption appartienne en totalité ou en partie à la France, le fait n'en existe pas moins. Ce n'est pas ce fait d'interruption que je tiens à constater, mais la conduite particulière de l'Angleterre au sein

d'agitations qui, loin d'être regardées comme menaçantes pour elle, excitaient l'admiration de ses plus grands orateurs et de Fox en particulier. Voici de quelle manière en rend compte un historien moderne : « La Belgique, menacée de « nouveau par Joseph II dans ses libertés, avait chassé les « troupes impériales et déclaré l'Empereur déchu de ses droits « de souveraineté (11 janv. 1790)... La Pologne, profitant « des embarras de la Russie, occupée à la guerre contre les « Turcs, cherchait à recouvrer son indépendance, et elle se « donna une constitution nouvelle qui rendit le trône héré- « ditaire, abolit le *liberum veto*, etc..... Loin de croire que « la commotion pût s'étendre jusqu'à eux, ils (les gouver- « nements de l'Europe) encourageaient même, dit-on, par de « l'argent les troubles de la France : ils n'y voyaient qu'une « occasion de ruiner la puissance des Bourbons, leur in- « fluence européenne, leur vaste système d'alliances si habi- « lement renoué par Choiseul et Vergennes. Ainsi la Russie « et l'Autriche convoitaient les dépouilles de la Turquie et « de la Suède et continuaient leurs guerres contre ces deux « États.

« La Prusse et l'Angleterre, *toujours alliées* CONTRE *les « deux cours impériales*, équipaient des armées et des vais- « seaux pour secourir les Turcs et les Suédois ; elles pro- « tégeaient les Polonais contre Catherine, les Belges contre « Joseph ; mais tout cela n'était que pour enlever à la France « l'alliance des cours de Constantinople et de Stockholm, « que pour détruire l'influence française en Pologne et en « Belgique. Toutes deux tenaient déjà la Hollande en vassa- « lité ; et pendant que la Prusse tendait à s'agrandir aux « dépens de l'Autriche, alliée continentale de la France de- « puis 1756, l'Angleterre *cherchait querelle* à l'Espagne *pour*

« *ruiner la marine* de cette sœur donnée à la France par « Louis XIV et le pacte de famille. »

Voilà un concert européen à la façon anglaise. Des troubles existent-ils quelque part, l'Angleterre équipe des armées, arme des vaisseaux pour aller attiser le feu. Telle est sa conduite, en 1790, avec les ennemis de l'Autriche et de la Russie. Et quand elle ne joint pas ses forces à des troubles armés, elle se gêne peu pour chercher querelle, n'importe le prétexte : c'est ce que nous voyons dans toute sa conduite vis-à-vis de l'Espagne.

Où est le concert européen à l'époque de la convention de Pilnitz (27 août 1791)? Il se rencontre dans Léopold et Frédéric, ou plutôt... dans l'Angleterre et la Prusse, c'est-à-dire dans l'Angleterre seule comme puissance prépondérante : car, nous l'avons déjà dit, dans le concert européen les forts absorbent les faibles, les grands commandent aux petits. Et l'Angleterre était l'âme de Pilnitz, comme la rédactrice du manifeste insolent du duc de Brunswick. Si, dès 1792, le concert européen avait été autre chose qu'un mot, aurions-nous été témoins de toutes les fureurs qui ont ensanglanté l'Europe?...

Et, après nos premières luttes révolutionnaires dans le nord et le midi, après tant d'horreurs et d'excès commis de 1792 à 1795, lorsque la République française traite avec les seules puissances engagées jusque-là, la Hollande, la Prusse et l'Espagne, où est le concert européen, où est son ascendant, sa puissance, son autorité? Où se fait entendre cette voix européenne pour rappeler les droits et les devoirs des peuples entre eux? Nulle part! L'Angleterre seule était *ce concert;* seule elle défaisait ce qui ne lui plaisait pas; seule elle commandait, payait ses ordres et était obéie. Écoutons

encore l'histoire sur ces traités de la République avec la Hollande, la Prusse et l'Espagne : « ..... Le grand-duc de « Toscane, le premier, traita avec la France (9 février 1795), « se déclara neutre et envoya un ambassadeur à Paris. En- « suite les Provinces-Unies obtinrent la paix et la déclara- « tion de leur indépendance (16 mai)... Elles firent une « alliance offensive contre l'Angleterre. Enfin, le souverain « qui avait commencé l'invasion de la France, le roi de « Prusse, demanda à traiter. Le comité de salut public dé- « clara nettement que la première condition de la paix serait « la cession de la rive gauche du Rhin... Elle demandait de « suite et sans hésiter le Rhin, le Rhin tant désiré de Riche- « lieu et dont Louis XIV n'avait pu toucher qu'une partie ! « Le roi de Prusse ne recula pas devant une telle condi- « tion... Pour l'Espagne, la paix fut signée à Bâle entre « Barthélemy et le marquis d'Yriarte (14 juillet)... On se « prépara même à une alliance offensive et défensive : al- « liance inévitable puisque les deux États revenaient à leur « situation normale et naturelle, *puisque la France et « l'Espagne,* disait Yriarte, *avaient le même intérêt à déli- « vrer la Méditerranée de la marine anglaise,* le même in- « térêt à délivrer l'Italie des armées autrichiennes. » (T. IV, p. 190-92).

La citation est un peu longue, mais son intérêt la fera excuser. Il est même indispensable d'y ajouter encore, pour faire mieux comprendre la portée du *concert européen* à cette époque où le concert en question était tout entier dans une seule diplomatie, dans une seule volonté, dans un seul intérêt, dans l'Angleterre. Le même auteur continue, et sa parole a d'autant plus d'autorité qu'il est un admirateur passionné de l'Angleterre, sans être cependant un interprète

moins impartial de la vérité : « La Prusse et l'Espagne ayant « donné l'exemple, tous les petits États cherchaient à négo- « cier, *en rejetant la faute de la guerre sur l'Angleterre;* « la Saxe, les deux Hesses, le Hanovre entrèrent dans la « neutralité de la Prusse; la diète germanique demanda à « l'Empereur « qu'on mît fin à une guerre ruineuse par une « paix acceptable ; » la cour de Portugal avoua *qu'elle n'é- « tait entrée dans la coalition qu'entraînée par l'ascendant de « l'Angleterre;* celle de Naples disait qu'elle comptait « sur « la générosité de la république à l'égard des puissances « faibles *entraînées malgré elles* » (par l'Angleterre, cela va sans dire).

« La révolution... se trouvait réduite aux proportions « d'une guerre ordinaire... guerre où l'Angleterre *jouait « son jeu accoutumé en soldant l'Autriche pour occuper la « France* sur le continent, *pendant qu'elle prendrait les co- « lonies françaises, les colonies espagnoles, les colonies hol- « landaises...* » ce qu'elle n'a pas manqué d'exécuter.

« Tant de défaites, disait Pitt, *n'ont pas touché à la puis- « sance anglaise!* » Voilà bien la justification de tout ce que nous avançons. Tous les revers du continent ne font rien à l'Angleterre ; loin de là, elle en retire des avantages immenses qui sont le secret de toute sa politique. C'est Pitt qui va continuer de nous l'apprendre lui-même à cette occasion : « L'Espagne et la Hollande, ajoute-t-il, nous ont abandonnés; mais elles arrivent trop tard à l'aide de leur ancienne alliée : *leur marine est ruinée, et elles vont perdre leurs colonies*. Les Français sont maîtres de la Belgique ; MAIS ILS LA RENDRONT... tandis que nous, *nous avons pris des vaisseaux et des colonies qui nous assurent* A JAMAIS *l'empire des mers...* » Cela ne s'est-il pas vérifié? Mais n'anticipons pas.

Après de telles révélations, que pense-t-on du concert européen? Ne reconnaît-on pas, jusqu'ici, qu'une seule puissance absorbait toutes les autres et que celles-ci ne s'agitaient que sous le souffle de la fureur de notre éternelle ennemie et avec ses subsides? Tout ceci n'est rien encore. Nous allons voir le *concert européen* se réduire plus que jamais à l'action, aux efforts, à l'énergie, à la passion la plus effrénée d'une seule puissance, de l'Angleterre contre la France.

L'Italie était particulièrement devenue le théâtre de nos grandes luttes militaires. La campagne de 1796 s'était ouverte par les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Dego et de Mondovi, suivies de l'armistice de Cherasco. La France formait à elle seule *son concert européen;* il en valait bien un autre.

Après les revers de Moreau sur le Rhin, à la même époque, l'ascendant de nos victoires obtient, par le Directoire, du Piémont, de Gênes et de Naples trois traités de paix qui assurent la neutralité de ces États, le passage des troupes françaises en Italie et les fermetures des principaux ports aux Anglais. Rome et Venise ne bougent pas... Enfin le Directoire signe avec l'Espagne un traité d'alliance qui était le renouvellement du Pacte de famille et par lequel les deux États se donnaient mutuellement un secours de vingt-quatre mille hommes et quarante vaisseaux. A ces opérations diplomatiques succèdent les batailles d'Arcole et de Rivoli, la prise de Mantoue et le traité de *Tolentino* (19 fév. 1797), par lequel le pape cède à la France Avignon, Bologne, Ferrare, Ancône, la Romagne et donne les objets d'art stipulés dans l'armistice de Bologne.

La campagne de 1797 s'ouvre. Nos armées franchissent,

pendant l'hiver, les Alpes Juliennes, les Alpes Noriques, le Sömmering, arrivent au cœur de la monarchie autrichienne, toujours agitée par l'Angleterre, ajoutent à leur gloire les lauriers du Tagliamento, de Tarvis et de Neumarck, et amènent l'Autriche à la signature des préliminaires de Léoben sur les bases suivantes : cession à la France de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, etc.

Gênes, sous le nom de *République ligurienne,* devient l'alliée de la France.

A cette époque, Mallet-Dupan écrivait, en parlant du Directoire : « La moitié de l'Europe est aux genoux de ce « divan et marchande l'honneur de devenir son tributaire. »

Enfin la paix est signée le 17 octobre 1797 ; elle prend le nom de *Campo-Formio*. L'empereur d'Autriche reconnaît à la France la possession de la Belgique, de la rive gauche du Rhin et des îles Ioniennes; à la République Cisalpine la possession de la Lombardie, du Mantouan, des provinces enlevées au pape, à Venise, au duc de Modène; il reçoit en dédommagement Venise, le Frioul, l'Istrie et la Dalmatie ; il promet sa voix à la France dans le congrès qui devait s'assembler à Rastadt pour régler la dépossession des princes de la rive gauche du Rhin...

Si nous jetons ici un regard en arrière, nous nous demandons de quel côté était le concert européen. Était-il avec la France ou contre elle? Nous possédions enfin, comme le dit un publiciste, ces limites naturelles tant désirées : nous dominions l'Italie par les Républiques Cisalpine et Ligurienne, par l'abaissement du Piémont et de Rome, par la possession des îles Ioniennes; nous tenions l'Allemagne sous notre main par le Rhin, Coblentz, Mayence et Kehl; nous avions refusé la paix à l'hypocrite Angleterre et nous espé-

rions, par l'alliance de l'Espagne et de la Hollande, mettre fin à son empire maritime... L'heure n'en avait pas sonné.

Jusque-là, la France avait combattu pour le principe territorial violemment attaqué. Il est difficile de soutenir qu'il y ait eu, jusqu'en 1797, en présence des formidables moyens employés contre elle, exagération dans sa défense. Si les satisfactions exigées ramenaient l'Autriche à ce qu'elle doit être et élevait la France à un degré de puissance morale qui portait ombrage aux susceptibilités de l'Europe, il était possible, facile même de concilier ces susceptibilités avec la dignité de la France; et le traité de Campo-Formio, quoique susceptible de modifications, était loin d'être, pour l'Autriche en particulier, aussi humiliant, aussi dégradant que le sont encore, pour nous, les honteux traités de 1815. Et cependant qu'est-il devenu ce traité de Campo-Formio? et, en revanche, que sont *aujourd'hui* les traités de 1815?...

Mais je m'aperçois que j'oublie le *concert européen*. Ce concert était avec nous par l'Espagne, par la Hollande, par la Belgique, qui est et sera toujours toute française, par l'Italie *tout entière*, même par l'Autriche. Je pourrais en ajouter encore et avec raison. La France, en 1797, était le centre du *concert européen* dans sa véritable acception, parce que la France était, non un homme, mais une expansion, une idée passée de l'abstraction philosophique à la formule, de la formule à l'action, et de celle-ci à la conquête politique et militaire de son véritable terrain. La France, pour le dire en un mot, était civilisatrice et non conquérante. Elle établissait, à tort ou à raison, des républiques là où le moyen âge avait vu ces formes florissantes. On ne peut que lui reprocher d'avoir eu peu d'égards pour la liberté politique des peuples délivrés, et de s'être arrogé une initiative

là où elle aurait dû mieux comprendre les intérêts moraux des peuples qu'elle appelait à une vie nouvelle. Qu'y avait-il donc d'injurieux, d'insultant pour l'Autriche dans nos limites du Nord, que nous reprendrons tôt ou tard, ainsi que dans la possession de la Belgique? Quant aux autres stipulations du traité, elles ne consacraient à notre profit aucune suprématie sur les peuples vaincus et reconstitués. La France n'avait fait qu'accomplir sa mission.

Si, dès ce moment, le concert européen a pour centre la France, et si, dès ce moment aussi, on acquiert la certitude que, dans le concert européen, il y a toujours une puissance qui mène à peu près toutes les autres, on verra aussi ue, pour la conquête de cette suprématie, il n'y aura que deux peuples pour la disputer, et par des causes toutes différentes; l'un élèvera l'homme en réveillant en lui les sentiments les plus nobles et les plus dignes, l'autre le façonnera à ses vues, le parquera, l'exploitera; l'un lui ouvrira les grandes voies de l'émancipation par la liberté, l'autre le matérialisera, l'enchaînera et ne lui laissera de liberté que celle dont l'esclave a besoin pour se mouvoir et pour obéir.

La suprématie de la France va donc être attaquée de nouveau par l'Angleterre, et par ceux qu'elle soudoie, avec plus de fureur que jamais. Pour l'Angleterre, le traité de Campo-Formio n'est qu'une trêve; son orgueil n'est pas seulement blessé par la fermeture des principaux ports de la Méditerranée, son ascendant diminué par les alliances que nous avons rappelées; mais la réunion des marines hollandaise, espagnole et française lui cause les plus vives terreurs. « Il ne s'agit pas d'intérêts, » disait Pitt dans un langage que nous avons appris à juger, et en offrant aux

souverains absolus l'alliance et les subsides de l'Angleterre, « il s'agit *des principes sur lesquels repose la république française.* » Nous savons ce que signifie ce mot *principes* dans la bouche de Pitt, soudoyant les Jacobins et refusant de sauver le roi martyr, ainsi que nous l'avons déjà rappelé ailleurs. *Principe* est synonyme de *joug;* Pitt et tous les chefs du cabinet de Saint-James n'ont jamais pensé autre chose. La république française n'était qu'une étiquette ; mais, au fond, elle ne s'en embarrassait pas mal !...

La Russie, Naples et l'Autriche répondent aux sollicitations du cabinet anglais.

Naples et le Piémont sont conquis par la France, *qui n'était alors avide que de paix.*

Nous sommes battus à Stockach et à Magnano (mars et avril 1799) ; nous éprouvons encore des revers aux journées de Cassano, de la Trebia et de Novi. L'Angleterre lance aussitôt une flotte formidable pour conquérir la Hollande et envahir la France par le nord...

La France semblait à deux doigts de sa ruine... Mais elle ne devait pas succomber : car toutes les fois que la France se lèvera pour un principe essentiel de sa constitution, l'Europe échouera contre elle. L'Angleterre, traînant à sa suite la Hollande, Naples, la Russie, l'Autriche ; l'Angleterre, qui vient de compter cinq défaites, croit qu'elle va diriger de nouveau le concert européen et lui dicter ses lois. Elle se trompe : Zurich est là ; et douze jours suffisent pour l'écraser et, avec elle, tous les princes abusés par le machiavélisme et l'ambition de son cabinet.

La campagne de 1799 ne devait pas tout finir. L'Autriche avait eu des succès qui soutenaient une confiance que devaient détruire les victoires de Marengo et de Hohenlinden

amenant à leur suite le traité de paix de Lunéville (9 février 1801) sur les bases du traité de Campo-Formio.

Peu de temps après, l'Angleterre, dévorant sa honte et ses dépits, devait elle-même, après cinq mois de négociations, signer le traité d'Amiens (mars 1802), rendre à la France et à ses alliés toutes leurs colonies, excepté la Trinité et Ceylan, etc. Cette paix d'Amiens était sans doute la plus humiliante qu'elle eût faite depuis deux siècles. Deux îles (la Trinité et Ceylan) étaient le prix unique de dix ans d'efforts et de quatre milliards de dettes !... Vraiment, l'Angleterre jusque-là n'était pas heureuse. Elle avait perdu son temps, son argent, sa prépondérance. Elle pouvait se redonner du temps, retrouver de l'argent ; mais à coup sûr, la prépondérance dans les affaires de l'Europe lui aurait échappé dès cette époque pour toujours, si le pouvoir, au lieu de se faire homme, n'avait, au lieu d'un lustre personnel, recherché et combattu que pour la grandeur de la France.

Oui, malgré les agitations intérieures de la France, malgré les perturbations graves apportées dans son droit public par les événements qui se sont succédé de 1789 à 1801, malgré les provocations et les luttes de l'Europe, malgré les haines, les jalousies, l'or et les subsides de l'Angleterre, la France n'aurait jamais été vaincue si elle n'avait été conduite que par son génie. Mais la révolution en s'individualisant, et cette individualité en effaçant l'intérêt national absorbé dans une passion sans limites, devaient amoindrir le patriotisme français de tout ce que gagnaient sur lui les États européens humiliés. La France, comme France, après le traité d'Amiens, en se bornant à garder ses limites assurées par trois traités, réduisait l'Angleterre au silence et main-

tenait cette prépondérance qui faisait d'elle la tête et le cœur du concert européen.

Mais telle n'a point été la conduite de l'homme qui présidait à ses destinées. Conquérant; on lui a résisté; on le devait. Agresseur, il a donné à l'Angleterre les joies les plus vastes et les plus féroces. Il lui a rendu le crédit qu'elle avait perdu, a accru son influence et sa puissance en grossissant ainsi une partie des maux dont nous nous plaignons aujourd'hui.

Sans aller plus loin dans cette pénible discussion, prenons acte, par rapport à l'Angleterre, de tous les faits accomplis en 1801, et disons, avec la certitude de l'histoire et de la vérité politique et philosophique, que sans l'Angleterre la France n'aurait été insultée ni par la convention de Pilnitz, ni par le manifeste de Brunswick; que sans l'Angleterre nous n'aurions jamais eu à regretter les horreurs de 1793 et notamment l'échafaud du 21 janvier; que sans l'Angleterre, et les coalitions dont elle était la fourvoyeuse et l'âme, l'esprit de conquête ne serait jamais né chez nous comme réaction de l'agression qu'elle poussait contre la France; que sans l'Angleterre, en un mot, l'Europe et la France se seraient épargné les neuf dixièmes du sang versé pendant vingt-cinq ans.

De 1804 à 1815 l'influence du pouvoir établi en France a certainement été fatale à bien des États, comme fatale à lui-même, ce qui devait être. Mais ce qui a été plus fatal que lui non-seulement à la France, mais à l'Europe entière, c'est l'Angleterre. L'ascendant qu'a pris cette puissance dans le concert européen de 1804 à 1815 et depuis, le génie de sa politique toute matérialiste, l'état d'humiliation où elle a concouru à placer la France, font de sa prépondé-

rance la cause la plus grave du malaise européen, la source de toutes les révolutions.

A quoi bon parler *concert européen*, si la volonté et la puissance sont toutes d'un côté?

Avec l'Angleterre il n'y a de place que pour les révolutions et les intrigues et rien pour la civilisation. Avec l'Angleterre, il n'y a plus, en Europe, de place pour un génie comme celui de Charlemagne, de Louis XIV ou de Napoléon. Il n'y a de place que pour les cotons anglais.

Et à quel prix, grand Dieu! cette influence anglaise existe-t-elle ? Nous l'avons déjà dit, elle est la honte de l'Europe moderne qu'elle insulte et qu'elle humilie; cela est évident pour tous.

Pendant longtemps, l'habileté anglaise a coloré sa conduite, et trompé sinon les chancelleries de l'Europe, au moins l'opinion des peuples. Pendant combien de temps navons-nous pas cru à la sincérité des manifestations de cette puissance! Pendant combien de temps n'avons-nous pas regardé ses institutions comme les plus magnifiques de la terre, ses hommes d'État comme les plus profonds, les plus loyaux et les plus habiles du monde, ses lois comme la charte de l'humanité, son sol comme la terre classique de toutes les libertés!... Hélas! ce n'était qu'une vaste erreur, propagée par notre ignorance et soutenue par l'habileté britannique. Grâce à Dieu! le jour s'est fait et il éclaire tous les peuples. On sait ce que c'est que la liberté dont elle dispose ; on peut scruter, par les effets qu'elles produisent, la profondeur de toutes ses pensées. Il n'est plus permis d'ignorer la politique de la Grande-Bretagne et ses ignobles ressorts. Ses perfidies, son machiavélisme sont notoires à

tous, et tous appellent sur cette nation les vengeances qui ne sauront manquer de l'atteindre.

Trop longtemps l'Angleterre s'est fiée à ses défenses naturelles navales et militaires. Elle n'y croit plus aujourd'hui; l'Europe et la France en particulier n'y croient pas davantage. L'art nous a ouvert ses frontières, comme sa politique infâme a ouvert les nôtres, avec cette différence toutefois qu'il lui est défendu de venir nous insulter, lorsque nous pouvons, à notre tour, braver ses flottes et ses canons, incendier ses villes et ses ports, et dire, toujours à notre tour comme elle l'a dit jusqu'à présent de la France : « que nos chantiers de construction et nos flottes sont en « Angleterre, où nous irons les prendre quand nous vou- « drons... » L'influence de cette position nouvelle de la Grande-Bretagne, sous le rapport de sa sûreté personnelle, comme de son machiavélisme universel, s'est déjà fait sentir en Europe. Aussi les chancelleries européennes ont-elles appris à faire un peu moins de cas des remontrances, des menaces ou des manifestations belliqueuses de la Grande-Bretagne. Nous l'avons vu, en Orient, à propos des Lieux Saints et de la mission du prince Mentchikoff; nous l'avons vu en Autriche après la tentative d'assassinat commise sur l'Empereur ; nous l'avons vu dans tous les principaux États de l'Europe continentale après l'échauffourée de Mazzini et la découverte des projectiles de Kossuth à Londres...

Une puissance qui, comme l'Angleterre, a tant bouleversé l'Europe, devrait être punie par où elle a péché. Contre elle, qui a ameuté contre nous tant de coalitions, et qui cause au monde entier plus de mal que le plus terrible des fléaux, nous serions autorisé à faire des vœux pour une coalition. Mais nos craintes ne vont pas jusqu'à invoquer de telles pré-

cautions. Une coalition n'est pas nécessaire pour la mettre à la raison. Ce n'est qu'alors qu'il y aura un concert européen digne de ce nom.

L'Angleterre sera à sa place lorsqu'elle sera, par rapport à la France, ce que la Suède et la Norwége sont par rapport à la Russie.

La France est la reine des monarchies chrétiennes. L'Espagne et l'Italie sont ses sœurs. C'est à l'idée chrétienne qu'appartient de droit la prépondérance en Occident, parce qu'elle est civilisatrice, tandis que le génie protestant n'enfante que des révolutions et du despotisme.

CHAPITRE XIV.

SUITE. — RÉVOLUTIONS QUI AVORTERONT TOUJOURS.

Il y a des peuples qu'une destinée porte fatalement à l'insurrection.

J'ai tort d'énoncer ainsi ma pensée. Je devrais dire que la force brutale opprime des contrées, en Europe, pour le seul plaisir de les asservir, lorsqu'un sentiment de justice générale devrait conseiller une autre conduite. Mais les couronnes obéissent rarement à ce sentiment.

C'est ainsi que le Russe opprime le Polonais, le Turc opprime le Grec, l'Autrichien opprime l'Italien et le Hongrois, le Napolitain opprime le Sicilien, l'Anglais opprime l'Irlandais, le gouvernement fédéral opprime le Sunderbund, etc. D'où dérivent ces irritantes situations? Presque toutes de la même cause, de la violation du principe moral et du principe de liberté.

La Pologne a été lâchement asservie et dénationalisée, l'Italie placée sous le joug comme un bétail pour grossir un troupeau, la Sicile livrée au royaume de Naples comme un appoint; et l'Irlande est, comme catholique, conspuée par l'Anglais, qui la verrait avec bonheur s'engloutir au milieu de l'Océan.

Un peuple accepte difficilement une telle condition. Il

guette, il épie les mouvements de son bourreau, et quand il croit pouvoir le renverser, il se lève avec la torche et le fer à la main pour s'affranchir. Malheureusement, aussi, le plus souvent il ne prend conseil que de sa souffrance, de son énergie ou de son audace; il lutte avec désespoir pour rentrer bientôt dans un asservissement plus dur que celui qu'il voulait briser.

Tel a été le sort de la Pologne après 1830; tel a été le sort de la Sicile et de la Hongrie; tel aussi le sort de cette si intéressante péninsule italique.

Il faut le dire, et le dire bien haut, à toutes ces nationalités compromises : en l'état où se trouve l'Europe, jamais révolution continentale, quelque juste qu'elle soit, ne triomphera. Pour qu'un changement désiré réussisse, il faut à la fois le concours et l'ascendant de la France. Ce concours et cet ascendant ne peuvent exister tant que l'Angleterre représentera le concert européen; tant que l'Angleterre, plus riche et plus puissante, aura, plus que tout autre peuple, des moyens de corrompre et d'exciter; tant que l'Angleterre, guidée par la seule passion de son intérêt mercantile, soufflera le vent d'une fausse liberté, surexcitera les ardeurs trop légitimes des peuples trompés par elle, pour les abandonner ensuite et profiter exclusivement des perturbations et des désordres qu'elle a ainsi enfantés dans l'esprit du plus atroce comme du plus infâme machiavélisme; tant que l'Angleterre n'aura pas reçu le châtiment que la Providence réserve toujours à l'orgueil qui descend aux calculs les plus dégradants, sans s'en émouvoir, pourvu qu'il y trouve le salaire attendu par ses perfidies; tant que l'Angleterre ne sera pas entrée dans l'application des lois éternelles de Dieu et de sa justice; tant que l'Angleterre, enfin, devenue vulné-

rable comme toutes les autres nations, n'aura pas expié les forfaits inouïs d'une politique sans exemple dans les annales du monde...

Je n'entends certes pas justifier les excentricités ou les folies des démagogues modernes. Si je n'avais à apprécier que les insurrections des Kossuth, des Mazzini et des Garibaldi, je me hâterais de dire que la France, fût-elle ce que je désire et ce qu'elle est appelée à devenir un jour, ne prêtera jamais son influence morale ou le secours de ses armées à des tentatives aussi déplorablement perverses que celle d'un Mazzini, ou à des levées de boucliers aussi irréfléchies que celle de Kossuth.

Ce que je soutiendrai, c'est l'élan de la France vers cette Pologne si lâchement sacrifiée par Louis XV, c'est l'élan de la France vers cet Orient où nous avons tant d'intérêts religieux, moraux et matériels à protéger, c'est l'élan de la France pour l'Italie, dégradée par une oppression qui paralyse le génie de l'un des peuples les plus intéressants de l'Europe...

En l'état du concert européen, tel qu'il est constitué, rien n'est possible. Et tant que nous ne sortirons pas des errements où nous sommes engagés, tous ceux qui souffrent souffriront; et s'ils font le moindre effort pour briser leurs liens, ils les verront resserrer au lieu d'en amoindrir le poids.

Sans la France, je le répète, rien n'est possible. Supposez (et il n'est plus même nécessaire d'emprunter l'image d'une hypothèse), supposez que la Pologne prenne les armes. Il arrivera ce qui s'est passé en 1831 : après des efforts inouïs, après des combats de géants, les malheureux Polonais seront vaincus, écrasés par le nombre, fusillés ou conduits sous les

glaces de la Sibérie, et le ministre du plus misérable des rois dira joyeusement : L'ordre règne dans Varsovie!... Faites la même hypothèse pour l'Italie, et vous aurez les mêmes efforts et les mêmes résultats. Elle ne pourrait pas dire aussi stupidement que l'a fait Mazzini : « *L'Italia farà da sè,* » car l'Italie, en présence de l'Autriche, ne fera rien par elle-même, n'exécutera rien sans secours étranger ; et ce secours ne peut venir que de la France.

Mais la France, en l'état du concert européen, n'est pas libre dans ses allures, n'est pas maîtresse de ses moyens, il ne faut pas craindre de le dire. Elle ne peut faire ni ce qui est favorable au peuple, ni ce qui est favorable à ses intérêts. Elle doit subir une volonté plus forte que la sienne, la suprématie de l'Angleterre, qui sait qu'elle ne comptera plus qu'à sa juste valeur dans le concert européen *le jour où la France l'aura forcée d'être juste...*

On élève ici une question de liberté pour mettre obstacle à toute intervention armée dans les affaires d'autrui.

Je réponds de suite que la Russie, la Prusse et l'Autriche n'ont pas demandé à la France la permission de partager la Pologne. Les mêmes puissances, poussées par l'Angleterre, n'ont pas demandé à la France, au congrès de Vienne en 1814, la permission de déchiqueter les États, de faire des accouplements odieux, de violer toutes les traditions, tous les intérêts, en foulant aux pieds toutes les nationalités, et de disposer de certains peuples avec le sans-façon d'une brutalité et d'un mépris inouï dans les rapports politiques des nations. L'Angleterre ne demande la permission à personne pour intervenir en tous lieux et pour peser de tout son poids dans toutes les questions européennes et autres, etc., etc.

L'intervention dans les affaires d'autrui est une violation du principe de liberté, seulement lorsqu'un peuple est libre de tout joug étranger. Dans tout autre cas, ce peuple peut, sans déshonneur, appeler du secours pour reconquérir des droits violés, lorsque cette conquête ne se fait pas au profit de la puissance intervenante : car, alors, ce ne serait qu'un joug remplacé par un autre pour le peuple opprimé.

Supprimez l'intervention dans ce cas légitime, et vous avez la force brutale, l'oppression, la servitude prenant définitivement la place du droit, de la justice, de la liberté.

L'intervention, dans le cas qui nous occupe, loin d'être une injure faite à la liberté, est une protestation contre la violation de sa sainteté et un hommage rendu à son culte.

Je vais plus loin et je dis :

L'intervention ou, pour mieux dire, l'agression, est commandée aussi contre toute nation qui, dans des vues personnelles et sans dominer par sa présence un territoire, se fait une habitude de tout contrarier, de tout bouleverser et, par ce moyen, de tout asservir. C'est le cas du joug le plus insupportable, d'un joug d'autant plus odieux que rien ne peut abriter de ses insolences et de sa dureté. C'est le cas du brigand qui dévalise, s'enfonce ensuite dans son antre, armé et inexpugnable, et dit à la justice sociale, toujours impuissante contre lui : « Viens me prendre si tu peux!... »

Il n'y a donc, dans un principe d'intervention ainsi entendu, rien qui blesse les lois des nations, qui ne sont que les lois de Dieu et de sa justice.

Si l'insurrection est le plus grand des crimes (et l'insurrection est la conséquence de toutes les manœuvres de la politique anglaise en Europe), l'intervention, au profit d'un peuple opprimé, est le plus saint des devoirs.

Nous n'avons vu qu'*une fois* le principe de *non-intervention* consacré par un gouvernement français en face d'une révolution faite, chez nous, par l'Angleterre, en haine, d'une part, de notre conquête d'Afrique, comme en haine d'un ascendant européen qui allait produire la lacération des traités de 1815 et nous rendre nos limites. La *non-intervention* proclamée par le gouvernement de Louis-Philippe, au début, indiquait, en deux mots, la politique générale qu'il allait suivre; politique d'humiliation, d'abaissement, de honte; politique antinationale, antifrançaise. La non-intervention, posée comme base de sa conduite extérieure par son ministre Molé, était grosse de tous les événements qui allaient se succéder et où la France allait descendre à un degré de prostration qui a fait du régime de 1830 la page la plus ignoble et la plus fangeuse de notre histoire. La non-intervention était grosse du traité du 14 juillet 1840 fait sans la France, contre la France, au mépris de la France; la non-intervention était grosse du droit de visite, grosse de l'indemnité Pritchard, grosse du respect des traités de 1815, grosse de toutes ces hontes et de toutes ces infamies qui devaient produire le coup de tonnerre de février et porter aux gémonies les restes détestés d'une race qui, nous l'espérons, ne souillera plus le sol français...

Voilà ce que signifie, pour la France, un principe de non-intervention. C'est la France emmaillottée, la France morcelée, la France agonisante; et, à côté d'elle, c'est l'orgueil britannique, l'ascendant britannique, la toute-puissance britannique dans le conseil des nations comme sur tous les continents.

Quel gouvernement, en France, oserait proclamer de nouveau un tel principe? La France peut souffrir encore et

elle souffre en effet de tout le mal qu'on lui a imposé et devant lequel un gouvernement, mais non la France, s'est incliné; mais, quant à elle, qu'elle attende avec résignation, puisqu'il le faut; elle est sûre d'aboutir aujourd'hui.

J'aime peu les digressions qui s'éloignent de mon sujet. Cependant, il m'est difficile de ne pas répondre, ici, d'avance à des déclamations qui viendront d'autant plus facilement m'atteindre qu'elles se sont déjà élevées, nombreuses, de la part des démocrates-socialistes au sujet de l'acte d'accusation par moi dressé contre l'Angleterre dans mes *Lettres franques à Napoléon III.* Ils ont dit et ils persistent à dire que, non-seulement la France doit rester en paix avec la Grande-Bretagne, mais encore qu'elle doit serrer, avec elle, les liens de la plus étroite et de la plus indissoluble amitié!... M. Émile de Girardin n'a-t-il pas dit encore dernièrement (Voy. *Gazette de France* du 28 mai 1853), dans un article sur l'alliance de la France et de l'Angleterre, ce qui suit : « L'Angleterre *est nécessaire* à la France pour y *empêcher la restauration de la légitimité,* comme la France *est nécessaire* à l'Angleterre pour y *empêcher la suppression de la liberté.* »

Je réponds d'abord aux républicains, socialistes ou non (l'étiquette me fait peu de chose), car ils sont tous les mêmes à l'endroit qui m'occupe, c'est-à-dire aussi ignorants des causes de la grandeur et de la prospérité des nations qu'ils le sont, en particulier, du génie de la France, des causes de sa grandeur d'autrefois et des humiliations qui l'ont suivie.

Ce qui frappe le plus les démagogues du continent, c'est que l'Angleterre offre, à leur tête comme à leur queue, une hospitalité toujours empressée, un asile toujours certain. En d'autres termes, ils bénissent l'Angleterre, parce qu'elle

leur offre un refuge et un obstacle aux poursuites dont leurs têtes pourraient être menacées. Qu'ils aient tué, assassiné, pillé, incendié ou fait faire tout cela sous le titre d'une insurrection politique, ils sont sûrs d'être bien accueillis et bien protégés : car, en Angleterre, l'extradition n'existe pas pour les crimes politiques ou ceux qu'on appelle de ce nom.

Cela étant ainsi, le démagogue doit être reconnaissant et prier Dieu de bénir cette philanthrope de lui sauver la vie et de lui promettre un éclatant retour, avec fusils, poudre et grenades, pour recommencer, à la première occasion, une nouvelle carrière de désordres, à la plus grande gloire de l'Angleterre qui *se dévoue et se sacrifie pour ces nobles débris des proscriptions de l'Europe*...

Les démocrates n'ont pas d'autre motif de leur affection pour les Anglais. Ils ont commis des crimes; les Anglais les recèlent d'abord et les mettent souvent à même d'en commettre de nouveaux en leur promettant, en cas de revers, un asile toujours ouvert et sûr : de tels procédés doivent attacher; mais en quoi jugent-ils, je le demande, la question qui nous occupe? Les Anglais se constituent les protecteurs, les recéleurs des hommes les plus coupables envers la société. Un recéleur est passible, aux yeux du droit public d'un peuple, des peines les plus graves. Mais il ne peut pas en être ainsi d'un peuple qui brave ses rivaux, qui se croit invincible chez lui, et qui recélera jusqu'à ce qu'on lui ait prouvé qu'il se trompe et que sa prépondérance est plus près de la roche Tarpéienne que du Capitole.

Nous ne blâmons certes pas le droit d'asile en principe. Il est des circonstances où ce serait commettre le plus grand des crimes que de ne pas donner l'hospitalité à une grande infortune : mais ce qui est une règle pour les autres nations

du continent est l'exception pour l'Angleterre, qui reçoit tout, parce qu'elle a besoin de tout pour ses desseins pervers.

Les démocrates, dans leur admiration pour l'Angleterre, oublient ou ne veulent pas reconnaître que tous les malheurs qui nous frappent viennent de l'Angleterre; que c'est elle qui a excité contre nous toute l'Europe; que c'est elle qui a ruiné notre commerce extérieur; que c'est elle qui nous a enlevé toutes nos colonies; que c'est elle qui nous a fait démolir nos forteresses du Nord en 1815; que c'est elle qui nous a fait payer à l'étranger sept cents millions d'indemnité; que c'est elle qui voulait partager la France sur cette *carte du Styx* dont parle l'auteur du *Génie du christianisme* dans son *Congrès de Vérone;* que c'est elle qui, dans l'Europe, est notre plus cruelle et plus implacable ennemie et qu'elle ne peut vivre et fleurir que sur nos ruines! Hélas! cette thèse n'est que trop démontrée dans toutes les pages de notre histoire! Assez longtemps nous nous sommes abusés, nous avons fermé les yeux; mais, aujourd'hui, il n'y a qu'un imbécile ou un traître aux intérêts de sa patrie qui puisse être capable de dire un mot de faveur, non pour le peuple anglais si l'on veut, mais pour son gouvernement, qui est bien le plus atroce et le plus infâme que le soleil éclaire!...

Mais où nous réfugierons-nous en cas de revers, disent les démocrates, si l'Angleterre ne nous ouvre pas ses portes?

Avant de tenter une révolte, messieurs, vous réfléchirez, vous pèserez, vous jugerez. Vous vous demanderez si c'est du désordre seulement que vous voulez faire, ou une révolution nationale que vous devez tenter. Vous lèverez haut votre drapeau, si le succès vous est promis, si la nation marche avec vous, et vous vous ensevelirez en cas d'échec

dans ce même drapeau. Quand on combat pour une cause sacrée, pour une cause sainte, on ne regarde pas derrière soi pour savoir s'il y a un chemin pour fuir. On marche en avant, on frappe ou l'on est frappé; on est victorieux ou l'on meurt... Ne vous insurgez donc, messieurs, qu'avec de tels sentiments, et vous verrez que la société gagnera à vos résolutions. Vous ne penserez plus à l'Angleterre, vous n'aurez plus en vue un refuge qui n'est qu'un rempart pour la lâcheté. Avant de tirer l'épée, vous vous direz ce que disait cette femme de Lacédémone à son fils auquel elle remettait un bouclier pour aller combattre : « *Aut hoc, aut in hoc!...* »

Dans leurs luttes de géants, semées de tant de graves épisodes, les Vendéens, je vous le demande, allaient-ils, dans leurs revers, demander asile aux Anglais?...

Oserait-on, maintenant, parler d'alliance avec l'Angleterre? Que peut produire, pour nous, une telle alliance? Où en sont les avantages? L'Angleterre nous rendra-t-elle une seule de nos colonies, nous permettra-t-elle de rétablir un seul débouché, nous fera-t-elle fraternellement partager avec elle la liberté des mers?... L'Angleterre nous traitera-t-elle d'égal à égal, nous fera-t-elle partager son influence continentale, nous soutiendra-t-elle dans une cause juste? Non, mille fois non! M. de Fitz-James l'a dit : « L'alliance anglaise est un mensonge! » Après lui, Dreux-Brézé, Chateaubriand, Genoude en ont dit autant et ne l'ont que trop justifié...

L'alliance de la France avec l'Angleterre ne peut avoir lieu qu'à la condition de nous absorber, de nous subalterniser, de nous annihiler. Cette alliance ne peut avoir lieu qu'à la condition de perdre toute l'autorité que nous pou-

vons avoir par nous-mêmes, en augmentant l'ascendant de l'Angleterre de tout ce que nous aurions perdu. Alliance de la France avec l'Angleterre ne voudrait donc pas dire autre chose, pour nous, que faiblesse, abaissement, servitude, dégradation. Toutes les époques où l'on cite, dans notre histoire, une alliance passagère avec ce peuple, se rapportent à des temps de dégradation pour la France, que ce soit sous Henri IV, sous Louis XIV, sous le Régent ou sous Louis-Philippe. Aussi ces alliances ne peuvent point en porter le nom : car il y a entre les peuples comme entre les individus des rapports qui sont contre nature et partant monstrueux. Il n'y a jamais eu d'alliance entre une victime et son bourreau!...

Qu'y a-t-il de changé, aujourd'hui, entre notre situation et celle qui nous a été faite depuis 1815? Nous a-t-on rendu ce qu'on nous a pris? Ne sommes-nous pas, au contraire, dans une situation commerciale et industrielle pire? Quel est celui qui, lorsqu'un million d'étrangers, le fer et le feu à la main, nous traitaient en vaincus, en esclaves, nous dépouillaient, nous rançonnaient, démolissaient nos forteresses, pillaient nos arsenaux et nos musées, aurait osé dire : « Voilà nos amis, nos alliés, remercions-les, bénissons-les! » Eh bien, ce qui aurait été alors le comble de la honte et de l'ignominie aurait aujourd'hui le même caractère, car rien n'est changé. Je me trompe : nos rivures sont un peu plus profondes, entendez-vous?

Faut-il, maintenant, répondre à l'alliance *nécessaire* dont parle le publiciste que nous avons cité plus haut? Pour le faire, nous emprunterons la réponse d'un écrivain illustre dont les opinions font autorité toutes les fois qu'il parle des intérêts de la France. Voici en quels termes M. de Lour-

doucix répond à M. Émile de Girardin : « Quel service de bon voisinage l'Angleterre rendrait à la France ! M. de Girardin nous dit que la seule garantie venant de l'Angleterre qui ne soit pas douteuse, *c'est la garantie de son intérêt.* En partant de cette vérité d'observation, on doit donc conclure que l'Angleterre a intérêt à empêcher le rétablissement de la légitimité en France.

« Quel peut être cet intérêt? M. de Girardin ne nous le dit pas et nous le regrettons. Mais, à coup sûr, l'intérêt de l'Angleterre n'est pas que la France soit grande, prospère, prééminente au dehors; qu'elle soit livré à la plénitude et aux développements de sa puissance ; qu'elle porte le sentiment de son rang et de ses droits au-dessus des exigences et des prétentions de l'oligarchie britannique; qu'elle passe outre à sa mission quand le cabinet britannique murmure et menace ; qu'elle aille, malgré ses cris, frapper de sa vaillante épée la révolution fomentée en Espagne par le mercantilisme anglais, ou bien conquérir en Algérie deux cents lieues de côtes sur le lac français.

« L'intérêt anglais, en 1830 et en 1848, c'était que la France fût énervée, paralysée, exténuée par les divisions intestines, par les agitations, les insurrections et les révolutions, pendant que l'Angleterre étendait ses influences, sa domination et son trafic dans le monde entier. L'intérêt anglais, c'était que la France eût besoin, à l'intérieur, d'une armée de 500,000 hommes et d'un budget de 1,500 millions pour comprimer le communisme. Voilà l'intérêt bien évident de l'Angleterre. Nous comprendrions que, dans cet intérêt, elle fût opposée à la restauration de la légitimité en France ; mais cela ne nous expliquerait pas comment l'assistance de l'Angleterre serait *nécessaire* à la France.

« Nous ne comprenons pas davantage, nous l'avouons humblement, comment *la France empêche, en Angleterre, la suppression de la liberté,* que M. de Girardin nous a dit être si malade en France.

« Les oracles du publiciste de *la Presse* ont, comme ceux de la sibylle, toujours un coin mystérieux laissé à la sagacité des interprétateurs. »

Concluons donc : Si l'alliance anglaise est une impossibilité morale, une déception politique, une humiliation nationale, une abdication de nos intérêts, de notre prépondérance et de notre dignité ; si cette alliance est pour nous moins qu'une chimère et plus qu'un mensonge, c'est donc ailleurs que la France doit prendre sa place pour avoir voix au véritable concert européen.

Il est *nécessaire* à l'Europe que la France ait cette prépondérance qu'elle doit acquérir *à tout prix*...

L'Europe ne sera tranquille que lorsque la France sera à SON RANG et l'Angleterre au SIEN ! ! !.....

Les peuples qui s'agiteront, *avant cette heure,* seront écrasés sans pitié ! ! !.....

Il n'y a que la France chrétienne qui puisse émanciper le monde et ouvrir à l'humanité les voies qui mènent à la fraternité des peuples comme à la prospérité des nations : car elle seule a la formule sublime qui constitue les États en grandissant l'humanité.

CHAPITRE XV.

SUITE. — LE LIBRE ÉCHANGE ET SES EMBUCHES.

—

La France est le pays par excellence de l'engouement; c'est aussi, mais après de dures déceptions, le pays où l'on revient assez vite des erreurs de l'esprit, des folies de l'imagination.

La France, a-t-on dit, épuise l'erreur pour revenir à la vérité. Il eût été plus heureux de pouvoir dire d'elle qu'elle étudiait l'erreur pour rester dans la vérité. Mais Dieu, dans ses desseins, s'est servi de la France pour apprendre au monde à quel degré un peuple tombe ou s'abaisse lorsqu'il s'éloigne de sa mission en violant les lois qui ont fait sa force et sa grandeur.

L'une des erreurs les plus fatales à la France a été, sans contredit, l'adoption par ses philosophes, ses penseurs et ses hommes d'État du XVIIIe siècle, des formules gouvernementales de l'Angleterre. Ils n'ont vu que l'extérieur, sans descendre au fond des choses. Les meilleurs esprits s'y sont trompés; mais que de maux, réparables sans doute, n'ont pas engendrés leurs tristes aberrations!... Après avoir jeté les yeux sur le mécanisme constitutionnel de ce royaume, ils ont cru qu'il suffisait de daguerréotyper cette forme et de la coller sur nos murs en nous disant : « Tels sont les « Anglais, tels doivent être les Français. Rien n'est admi-

« rable comme le jeu des institutions britanniques! La li-
« berté règne partout, en haut comme en bas. Le peuple,
« la presse et les chambres marchent dans une admirable
« harmonie. Le pouvoir règne et ne gouverne pas. La partie
« mâle et prépondérante de l'autorité est dans la haute
« chambre qui a des tiroirs pour tous les caprices exté-
« rieurs et intérieurs, sans atteinte pour son autorité collec-
« tive. Le parlementarisme, dont elle est la plus magnifique
« expression, est le chef-d'œuvre des organisations politi-
« ques; imitons-le. »

Et là-dessus, tous nos politiques ont renchéri, tous ont invoqué l'imitation, tous ont appelé une constitution coulée sur le moule anglais. Comme eux, nous avons eu deux chambres, une haute et une basse; nous avons eu des parlementaires; nous avons eu une constitution dans laquelle le pouvoir a été enfermé pour y périr; nous avons eu un roi pour régner selon la formule empruntée, et non pour gouverner.

Nous n'avons pas compris que les constitutions ne s'empruntent pas, que les mœurs ne se dénaturent pas, que les institutions ne s'inventent pas, ne se colportent pas sans façon d'un peuple à l'autre; que le génie d'une nation ne prend pas les empreintes que des rêveurs voudraient lui imposer, et qu'une contre-façon gouvernementale est la plus vaste des folies.

Chaque peuple a ses traditions comme son soleil et son climat. On ne *dévêt* pas un peuple impunément. On l'a fait cependant, on a osé le faire; et nous savons tout ce que nous a coûté l'affublement de cette robe de Déjanire... Nous avons eu une chambre haute, et pas d'aristocratie; nous avons eu l'hérédité de cette chambre, et pas de consis-

tance territoriale pour elle ; nous avons eu les parlementaires, et pas d'oligarchie; nous avons eu la royauté séparée du peuple par le monopole, séparée du gouvernement par la formule importée, séparée de l'autorité par notre parlementarisme bâtard, sans influence et sans racines... Nous avons eu la confusion, la ruine, le chaos, là où, profitant de l'expérience des siècles, nous aurions dû trouver la lumière qui éclaire et le chemin qui conduit. Et la France, aux institutions essentiellement représentatives rappelées dans cette belle formule : « *Lex fit consensu populi et constitutione regis,* » s'est abîmée dans le gâchis parlementaire importé de la Grande-Bretagne. Pour reconnaître les vices radicaux de cette situation nouvelle, les quinze années de la Restauration n'ont pas suffi. Il a fallu une période nouvelle de dix-huit ans pour donner à la France l'occasion d'imitations, de déclamations nouvelles en faveur de la révolution de 1688, en oubliant que la légitimité anglaise (s'il est permis de se servir ici de ce mot) n'est pas dans la royauté, principe abstrait pour le parlementarisme, obélisque de marbre, de fer ou de bois, greffe où s'enregistre ce qu'*il* veut comme ce qu'*elle* ne veut pas, paravent mais non paratonnerre ; machine passive, parce que l'activité exclusive est ailleurs ; borne, parce que le parlementarisme se l'est imposée ; tout et rien, elinquant pour l'extérieur et fétiche pour l'intérieur, etc., parce que la légitimité anglaise, la force gouvernementale, je le répète, est dans l'aristocratie, dans l'inamovibilité de celle-ci, dans sa fortune territoriale, qui lui permettent, parce qu'elle est encore féodale, de changer de souverain quand bon leur semblera sans compromettre le fond de leur situation morale et politique [1].

[1] « En Angleterre, la prérogative royale ne craint point de faire les con-

L'engouement français pour l'anglicanisme, en 1789 comme en 1815, s'est épuisé dans une expérience courte, il est vrai, au regard de la vie d'une nation, mais trop longue pour les peuples qui souffrent.

L'engouement français pour l'anglicanisme a moins mis de temps encore à se dégoûter d'une parodie de la révolution de 1688. Dix-huit années lui ont suffi pour enfanter, pour nourrir et pour étouffer cette difformité sans principe de viabilité.

Nous voyons, un à un, tous nos engouements s'éteindre dans l'amertume et les regrets. En aurons-nous donc encore?...

Eh! mon Dieu! oui : l'esprit anglais est si habile à nous les procurer, et nous sommes si faciles à séduire!... Nous allons donc, encore une fois, donner tête baissée dans un piége anglais : je veux parler du libre échange.

Sans doute le pouvoir public ne sera pas, ici, directement en jeu, quoique au fond le libre échange renferme toutes les questions de vie ou de mort d'un peuple; mais il y aura en jeu les intérêts privés et collectifs, et, cette fois, nous espérons qu'on examinera, qu'on discutera, qu'on réfléchira avant de s'aventurer, et qu'on ne se précipitera pas

cessions les plus larges, parce qu'elle est défendue par des institutions que le temps a consacrées. Avez-vous un clergé riche et propriétaire? Avez-vous une chambre des pairs qui possède la majeure partie des terres du royaume, et dont la chambre élective n'est qu'une sorte de branche et d'écoulement? Le droit de primogéniture, les substitutions, les lois féodales normandes, perpétuent-elles dans vos familles des fortunes pour ainsi dire immortelles? En Angleterre, l'esprit aristocratique a tout pénétré... » Je réponds à l'orateur légitimiste de la restauration que tout cela est vrai, mais que tout cela est à détruire. Lorsque le véritable esprit de liberté aura soufflé sur la Grande-Bretagne, la France sera sauvée...

aveuglément dans ce gouffre dont les bords sont couverts des plus belles fleurs que puissent produire les trois royaumes.

Nous sommes en 1838 : c'est à cette époque que se forme une ligue, à Manchester, sous le titre d'*Anti-corn-law-league* (association contre la loi céréale). Dans l'agitation causée par cette ligue dans des meetings successivement tenus à Manchester, Liverpool, Glascow, Édimbourg, Londres et autres lieux, brillent des hommes éminents tels que les Cobden, les Bright, les Moore, les Villiers, les Fox, les Thompson et mille autres.

La cause de cette ligue était des plus graves : on sait que la loi céréale, en excluant le blé étranger ou en le frappant d'énormes droits d'entrée, avait pour but d'élever le prix du blé indigène, sous prétexte de protéger l'agriculture, et pour effet de grossir les rentes des propriétaires du sol. Cette loi céréale, d'autant plus rigoureusement exécutée qu'elle touchait de plus près aux intérêts de la caste féodale, excitait depuis longtemps de graves rumeurs. La cherté du blé, la difficulté d'en avoir, les souffrances attachées à cette privation, la détresse signalée dans plusieurs régions, firent songer sérieusement, à une réunion d'hommes se constituant courageusement en dehors du gouvernement, aux moyens propres à éclairer le pouvoir et à en obtenir satisfaction.

Cette ligue mémorable, qui a continué pendant dix ans la lutte pacifique la plus infatigable, la plus brillante et la plus solide, nous a révélé, dans ses meetings, les faits les plus importants et les plus sérieux. Elle nous a appris que, dans la législation financière de l'Angleterre, pays grevé d'une si lourde dette et d'une si vaste administration, *il*

y avait absence presque complète d'impôt foncier. Ainsi, en 1706, époque de l'union sous la reine Anne, l'impôt foncier n'entrait dans le revenu public que pour 1,997,379 livres sterling; et, en 1841, sous la reine Victoria, la même part contributive de l'impôt foncier (*land-tax*) n'était que de 2,037,627 livres sterling. Ainsi, l'impôt direct est resté le même pendant que les impôts de consommation ont décuplé. Et il faut considérer, ajoute un économiste français, « que, dans ce laps de temps, la rente des terres ou le revenu du propriétaire a augmenté dans la proportion de un à sept, en sorte que le même domaine qui, sous la reine Anne, acquittait 20 p. c. de contributions sur le revenu, ne paye pas aujourd'hui 3 p. c. Le même auteur fait remarquer aussi que l'impôt foncier n'entre que pour 1/25e dans le revenu public (2 millions de livres sterling sur 50 dont se composent les recettes générales). J'aime à faire remarquer qu'en France et dans toute l'Europe continentale il en constitue la portion la plus considérable, si l'on ajoute à la taxe annuelle les droits perçus à l'occasion des mutations et transmissions, droits dont, de l'autre côté de la Manche, la propriété immobilière est affranchie, quoique la propriété personnelle et industrielle y soit rigoureusement assujettie.

L'aristocratie anglaise est donc, sans autre raison que celle de son bon plaisir et de l'autorité qu'elle exerce pour le plus grand bonheur du peuple, exonérée de l'impôt le plus légitime, si les impôts peuvent quelquefois revêtir ce caractère. Elle exploite d'une manière inouïe le peuple anglais. « Rien de plus fortement conçu, dit Frédéric Bastiat, de plus énergiquement exécuté que cette exploitation. La possession du sol met aux mains de l'oligarchie anglaise la

puissance législative ; par la législation elle ravit systématiquement la richesse à l'industrie. Cette richesse, elle l'emploie à poursuivre au dehors ce système d'empiétements qui a soumis quarante-cinq colonies à la Grande-Bretagne ; et les colonies lui servent à leur tour de prétexte pour lever, aux frais de l'industrie et au profit des branches cadettes, de lourds impôts, de grandes armées, une puissante marine militaire. »

« Nous pouvons donc tenir pour certain, ajoute le même auteur, que l'aristocratie anglaise ravit au peuple, par l'opération de cette seule loi (*corn and provisions law*), une part du produit de son travail, ou, ce qui revient au même, des satisfactions légitimement acquises qu'il pourrait s'accorder, part qui s'élève à *un milliard* par an, et peut-être à *deux milliards*, si l'on tient compte des effets indirects de cette loi. Restait à pourvoir les *cadets*, après avoir engraissé les *aînés*. Deux sources fécondes de revenu ont été ouvertes aux *cadets :* le trésor public et le système colonial. A vrai dire, ces deux conceptions n'en font qu'une. On lève des armées, une marine, en un mot des taxes pour conquérir des colonies, et l'on conserve les colonies pour rendre permanentes la marine, les armées ou les taxes. »

C'est au milieu d'une telle situation que la ligue a soutenu la lutte la plus difficile, la plus opiniâtre, la plus grande et la plus belle des temps modernes. La ligue, il faut le dire, ne bornait pas, dans ses meetings, ses prétentions à une réforme complète de la loi céréale. Elle allait jusqu'à réclamer (résolution du conseil de la ligue, mai 1843) « l'abolition *totale, immédiate* et *sans condition* de *tous les* « *monopoles,* de *tous les droits protecteurs quelconques* en « faveur de l'agriculture, des manufactures, du commerce

« et de la navigation ; en un mot, *la liberté absolue des* « *échanges,* » rien que cela.

De telles prétentions étaient, sans nul doute, plus que considérables, elles étaient excentriques. Elles partaient de sentiments généreux auxquels nous serons toujours les premiers à applaudir. Les prétentions de la ligue n'allaient à rien moins qu'à demander la chute de la prépondérance aristocratique, la dissolution des liens coloniaux, c'est-à-dire une révolution complète dans la politique intérieure et extérieure de la Grande-Bretagne. A cet endroit, nous doutons que les ligueurs fussent de bonne foi. Si nous devons les en croire, ils seraient meilleurs que leur gouvernement : nous penchons vers ce dernier sentiment, et nous désirons vivement qu'il ait un jour raison ; mais nous en doutons... Oui, nous en doutons...

N'importe : on sait que les efforts de la ligue ont été couronnés, en partie, de succès. On connaît la série des réformes douanières exécutées en 1842, 1843, 1844 et 1845 par Robert Peel. Mais ces réformes sont restées renfermées dans les bornes d'une question anglaise. Elles sont loin de s'être élevées à la hauteur d'une question humanitaire : L'ANGLETERRE FÉODALE NE LE PERMETTRA JAMAIS !

Après les agitations de la ligue anglaise, ses plus ardents adeptes sont venus en France nous prêcher le libre échange, comme naguère ils nous prêchaient la paix. Ils nous représentaient le libre échange comme la panacée universelle ; ils venaient nous demander ce que, chez eux, ils n'avaient pas pu obtenir. C'était, de leur part, une consciencieuse opiniâtreté, à laquelle nous ne refuserons pas des éloges. Mais ce qui a frappé le public français, notamment à Bordeaux, si je ne me trompe, c'est la réponse de l'honorable

M. Cobden à un publiciste qui lui demandait pourquoi, en affirmant qu'en l'état l'échange était libre dans la Grande-Bretagne, nos vins n'y étaient reçus que grevés de droits exorbitants. L'interlocuteur ajoutait avec raison que l'Angleterre devait être d'autant plus facile sur cet article que son sol ne produit pas de vignes et qu'elle n'a, par conséquent, aucune protection à établir en faveur de ses regnicoles. A quoi M. Cobden répondit « que le droit imposé « n'avait aucun caractère de protection, mais était *un pur* « *droit fiscal.* » Que nous importe le nom? N'est-ce pas toujours un droit? N'est-ce pas un empêchement, un arrêt, une opposition aux provenances, à un genre de provenance étrangère? N'est-ce pas, en un mot, la protection tout entière? Aussi, cette réponse de l'un des hommes les plus considérables de la ligue fit-elle une sensation d'autant plus profonde qu'elle contrariait la conclusion de tous ses discours, et fit-elle juger, en un moment, toute la bonne foi de la propagande anglaise.

Cela n'a pas empêché les théories du libre échange de circuler, de tapager, de se propager dans tous les centres industriels de la France. Les publicistes de tous les étages, les économistes, la presse, le commerce s'en sont vivement préoccupés. Des plumes habiles, parmi lesquelles il faut placer au premier rang Frédéric Bastiat, ont appuyé avec plus de bonne foi et d'ardeur que d'intelligence les théories anglaises, qui n'ont jamais effleuré le seuil du pouvoir de la Grande-Bretagne. Après d'interminables discussions, le mouvement économique n'en a point été accéléré. Les choses en sont restées où elles en sont. Que les missionnaires anglais du libre échange fussent ou non de bonne foi, ils n'ont pas été crus, ils ne pouvaient pas l'être. Si la

France eût consenti à se rendre aux vues, aux affirmations de ces messieurs, on aurait pu la regarder, avec raison, comme cent fois plus folle que lorsque, pour éviter une ruine financière ou une banqueroute, elle se jetait aveuglément, un d'Orléans aidant, dans les bras de l'aventurier Law.

Le libre échange ainsi présenté n'était donc, après coup, qu'un piége anglais. Il a eu aussi, chez nous, pendant deux ou trois ans, les honneurs des plus solennelles discussions. De bons esprits s'y laissaient prendre. Je voudrais qu'on s'habituât, une bonne fois pour toutes, à classer parmi les poisons les plus dangereux tout ce qui nous vient du Royaume-Uni.

Comme beaucoup de personnes croient encore à quelque chose de possible dans cet ordre d'idées, je me permettrai, à ce sujet, quelques observations.

Le libre échange, envisagé comme extinction de tous les monopoles, comme abolition de toute protection, n'engage pas seulement une puissance, mais toutes les puissances ; il engage l'univers, car la puissance qui ne protégerait plus quand ses voisines suivraient les anciens errements des rivalités des peuples serait frappée de mort...

Le libre échange, réduit à de simples modifications de lois douanières, s'appelle improprement de ce nom. Il n'y a plus de libre échange là où il y a une obole de protection; il n'y a que des calculs appropriés aux intérêts de la nation qui s'amende, parce qu'elle poursuit, non l'intérêt de ses voisins, mais ses propres avantages.

Le libre échange donc, dans son sens absolu, n'est ni plus ni moins qu'un changement de front dans le monde entier; c'est la liberté universelle, c'est la monarchie ou

la république universelle, c'est la fraternité universelle; c'est l'abdication de toutes les concurrences, de toutes les rivalités; c'est plus que l'Icarie, plus que le phalanstère par toute la terre, c'est l'extinction de toutes les passions humaines; c'est un rêve, et le plus colossal de tous; c'est l'impossible, c'est la plus gigantesque utopie, si ce n'est pas une folie...

Nos voisins d'outre-Manche, certes, ne sont pas fous; ils ne sont qu'habiles et beaucoup plus habiles que nous. Que sont-ils donc venus nous dire avec leur libre échange, tout rapiécé qu'il est, qui n'en a que le nom? Nous n'avons qu'une chose à leur dire : Êtes-vous sincères, MM. les Anglais? Voulez-vous être, par l'exemple, le modèle comme la première des nations? Eh bien! désarmez vos 600 navires de guerre, brûlez-les, ils sont inutiles! Plus d'appareil offensif et défensif; démolissez vos forteresses : car vous ne devez être ni forts, ni faibles, ni menaçants, ni menacés. Ouvrez vos ports à toutes les nations et, au lieu d'une douane, n'ayez que des banquets pour les étrangers. Émancipez toutes vos colonies; abolissez toute protection, toute prohibition; semez la paix, l'union, la concorde partout! Soyez missionnaires d'exemples et non de vains mots, et soyez sûrs que lorsque vous aurez fait tout cela la France sera tranquille; elle ne vous demandera plus ses limites; elle vous pardonnera tous les torts que vous avez eus envers elle... Vous ne serez crus qu'alors.

Soyons sérieux : il n'y a pas un Anglais, il n'y en a pas *un seul,* qui ait eu foi au premier mot prononcé sur le libre échange absolu. Si le libre échange était accueilli par toute la terre, l'Angleterre SEULE s'y refuserait, et cela n'a pas besoin d'être démontré. Il est assez étrange que ce soit ce-

pendant la Grande-Bretagne qui ait cherché à vulgariser cette idée. Cela ne doit pas surprendre ; l'Anglais cherche à agiter, surexciter, révolutionner : c'est sa nature ; il a besoin de troubler les peuples comme d'égarer les intelligences ! Il en espère des agitations, des mesures inconsidérées, des erreurs fatales à leurs auteurs : c'est ce qu'il cherche, et pas autre chose.

Comment veut-on qu'il en soit autrement ? L'Angleterre, par ses machines, fait le travail, au dire de M. le comte de Ficquelmont, de 400 millions d'hommes ! Elle a des houilles pour toutes les locomotives de la terre et pour toutes les industries qui empruntent le feu et la vapeur. Elle a des fers pour exercer la concurrence sur tous les points du globe ; elle a du coton pour chausser, vêtir et coiffer l'univers. Elle a 125 millions d'esclaves distribués dans quarante-cinq colonies qu'elle accroît chaque jour. Elle règne sur toutes les mers. L'Asie est devenue son fief, l'Australie son domaine. Elle occupe toutes les positions, a, selon son langage, des *corps de garde* partout ; elle a le pied partout ; elle intervient en tout ; elle s'impose en tout lieu..... Et vous croyez que, par le libre échange, elle va un beau jour sacrifier tout cela ?... Bêtise amère !...

N'oublions donc jamais que l'Angleterre s'est proclamée et se pose comme l'arbitre du monde ; que ses organes officiels nous ont dit qu'ils *brûleraient nos vaisseaux, incendieraient nos forts, achèveraient quand ils le voudraient la ruine de notre commerce languissant !*... N'oublions pas que l'un de leurs plus grands hommes d'État a dit : « L'Angleterre ne vivrait pas un an, si elle était juste UN SEUL « jour ! »

Après cela, qu'on vienne nous parler de libre échange,

qui serait la justice universelle s'il pouvait être appliqué! Nous répondrons : La justice que vous nous offrez est un mensonge! Si vous devenez jamais justes, ce sera par la contrainte; et cette contrainte, vous la subirez tôt ou tard : car Dieu punit les crimes des peuples, et sa vengeance est mesurée sur l'énormité de leurs forfaits... Pensez-y.

CHAPITRE XVI.

SUITE. — L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET LES VUES BRITANNIQUES.

Si une nation avait peu besoin qu'on lui imposât des sentiments de charité, qu'on lui suggérât des vues de progrès, qu'on lui commandât d'être humaine, c'est sans contredit la France.

Je ne nie pas le triste spectacle qu'a donné mon pays, quoique dans une mesure moindre que bien d'autres, à l'endroit de la traite et de l'esclavage noir. Mais ce que je soutiens aussi, c'est le génie de la France, qui s'est toujours élevé contre cet abominable trafic qu'elle n'a pas fait la première, qu'elle a imité, et dont ses intérêts engagés ont pu seuls, pendant une période dont le terme était facile à prévoir, ajourner la suppression.

A ce suiet, nous disons comme madame la comtesse Merlin (*Revue des Deux Mondes,* t. XXVI, 4e série, page 755) : « Rien « de plus juste que l'abolition de la traite des noirs ; rien de « plus injuste que l'émancipation [1] des esclaves ! »

Tout a été dit sur cette importante question, dont je n'ai

[1] Au moins soudaine : car nous ne saurions, comme chrétien et comme Français, admettre la perpétuité de l'esclavage, qui est la violation de toutes les lois divines et humaines.

point à rétablir ici les termes. Je ne veux l'envisager qu'au point de vue de l'intérêt britannique.

Ce n'était point assez pour l'Angleterre de ne nous avoir laissé, forcée qu'elle y fut par la Russie, que quelques Antilles. Ses regrets, à cet égard, devaient s'élever jusqu'à la hauteur d'un complot contre nos débris coloniaux. Ce n'est cependant pas avec la branche aînée des Bourbons qu'elle aurait osé exiger, je ne dis pas l'abolition de la traite, mais le droit de visite qui couronnait la mesure. Mais, après 1830, il lui fut facile de proposer et d'obtenir ce qu'elle convoitait depuis longtemps. Aussi on est frappé de la rapidité qu'elle mit à faire signer le traité à jamais honteux du 30 novembre 1831, bientôt suivi des conventions supplémentaires non moins humiliantes du 22 mars 1833.

Est-il donc vrai qu'il faille faire honneur à l'Angleterre de ces traités et remercier Louis-Philippe de ces actes de dégradation nationale?...

On pense bien que je ne veux pas revenir sur toutes les flétrissures imposées par l'opinion de la France au droit de visite. Je n'ajouterai rien aux sentiments d'indignation qui l'ont accueilli et qui le poursuivront jusqu'à sa destruction. Je ne veux parler, je le répète, que de l'intérêt anglais dans cette question.

Nous l'avons vu et nous le verrons toujours : la conduite de l'Angleterre n'a pour cause, et pour cause exclusive, que ses intérêts matériels résumés dans un seul mot, le mercantilisme élevé à la dernière puissance. Tout, pour elle, est métier et marchandise. Les mots généreux dont elle couvre ses calculs ont pu éblouir et tromper quelque temps, mais aujourd'hui ils n'éblouissent et ne trompent plus. Ses instincts, ses passions, son intelligence entière sont tournés

vers le trafic, vers les trafics de toute espèce. Rien ne la retient, rien ne l'arrête, rien ne la dégoûte, pourvu qu'elle entrevoie un gain; et, ce gain, elle le poursuit avec une avidité et une âpreté qui lui font oublier la moralité des moyens, la dignité dans la conduite.

Si l'Angleterre est si philanthrope, si ardente d'amour pour l'humanité, si la justice occupe quelque place dans son cœur, que ne commence-t-elle par être humaine et juste vis-à-vis de l'Irlande! Que n'accorde-t-elle à cette portion du royaume-uni les droits qui lui appartiennent et dont la violation entraîne des émigrations forcées qu'on compte par 400 ou 500 mille dans une période de dix ans! Que vient-elle nous parler d'abolition de traite de noirs, d'abolition d'esclavage, lorsque chez elle et par elle la violation des premières lois humaines, la *misère légale* qu'elle crée, enfante plus que la traite des blancs, plus que l'esclavage de six à sept millions d'hommes! Philanthropes anglais, couvrez vos blessures, guérissez-les, et ne remplissez pas l'univers de votre charlatanisme : les ficelles sont trop visibles!... Si vous êtes humanitaires, ne maintenez pas dans l'abrutissement et la servitude 125 millions d'hommes; ne donnez pas aux uns des croix, aux autres des amulettes, aux troisièmes du poison pour aliment, à tous votre mépris pour la race humaine; que votre infatigable diplomatie, révolutionnaire et jalouse, ne dise pas blanc chez l'un, noir chez l'autre, et ne se fasse pas un jeu de la crédulité des peuples, que vous trompez, que vous abusez, que vous excitez, que vous troublez, que vous ruinez dans des insurrections stériles pour eux et mercantiles pour vous... Alors, nous croirons à votre apostolat, nous croirons à la mission dont vous vous dites les organes.

Quel était donc l'intérêt de l'Angleterre dans l'abolition de la traite? Le voici : dans ses vastes colonies, l'Angleterre s'est approprié les races, les a placées sous son joug, et n'a eu besoin de demander à aucun continent des auxiliaires pour féconder le sol qu'elle a, à peu près partout, laissé aux mains de ses colons.

Et d'ailleurs n'a-t-elle pas, dans l'Inde, les baïonnettes de ses *blackmen?* N'a-t-elle pas des enrôlements beaucoup plus odieux et gênant bien autrement la liberté? N'a-t-elle pas dans les cipayes des hommes plus aveugles et plus féroces que les janissaires, une milice qui retient par la terreur, et qui est au colon ce que le garde-chiourme est à l'assassin chargé de fers...?

Les possessions alimentées par la traite, et qu'elle a arrachées en grande partie au patrimoine français, sont les moins nombreuses et les moins importantes. L'Angleterre n'avait donc qu'un intérêt à peu près nul à maintenir la traite à leur profit; mais elle en avait un considérable à la proscrire, pour frapper de mort nos exploitations coloniales. La suppression de la traite était, pour elle, le dernier et essentiel article des traités spoliateurs de 1815. Par l'abolition de la traite, elle nous ôtait, dans sa pensée, elle nous enlevait ce qu'elle n'avait pas pu nous arracher dans les infâmes traités. Aussi, comme on l'a vu, n'est-ce pas aux Bourbons *français* qu'elle demande cette concession qu'elle couvre d'un voile humanitaire, mais aux *Bourbons anglais*... Tel est le secret, évident pour tous, des traités de 1831 et de 1833.

L'Angleterre a eu une autre pensée. Elle sait ce qui nous lie aux États-Unis, qui doivent à la France une partie de leurs succès et de leur indépendance, et les sympathies de la France pour ce grand peuple.

L'Angleterre redoute, et je crois qu'elle a raison, la puissance des États-Unis; elle la redoute pour ses Antilles, elle la redoute pour le Canada qu'elle a usurpé sur nous, elle la redoute pour toutes ses possessions d'Amérique comme de l'Océanie, elle la redoute pour ses possessions de l'Inde; les États-Unis, *à défaut d'autres*, sont le géant qui étouffera, un jour, dans ses bras l'orgueil britannique!...

Ce n'est donc pas trop, pour l'Angleterre, de songer aux moyens préventifs. Aussi la Grande-Bretagne commence-t-elle par nous; et nous avons eu (c'est-à-dire le gouvernement de 1830) la lâcheté de condescendre : car ce n'est qu'une lâcheté qui ne retardera pas d'une heure le moment marqué par la Providence pour le châtiment de l'Angleterre. Celle-ci s'est bien gardée de proposer aux États-Unis des traités comme ceux dont nous nous occupons; elle savait d'avance comment ils auraient été reçus; elle savait que les États-Unis ne s'inclineraient pas et qu'ils n'admettront jamais comme principe de leur droit public la souveraineté des mers pour les Anglais, dont la puissance, sous ce rapport, n'a jamais été moins certaine qu'aujourd'hui, malgré les précautions par eux prises de visiter, de vexer, d'humilier, lorsqu'il aurait été si facile, sans offenser l'orgueil national, d'atteindre le même but et à beaucoup moins de frais!

L'Angleterre, comme toujours, dans la question d'abolition de la traite, n'a donc été excitée que par un sentiment, celui de nous affaiblir et de nous dominer toujours davantage. Je n'y vois pas d'autre cause, et je proteste, avec la France entière, contre toute déclamation qui tendrait à affaiblir la portée de ces traités. Pour achever d'édifier l'opinion publique à cet endroit, je ne vois rien de mieux que de transcrire le passage d'un publiciste rendant compte de

la conduite des Anglais faisant le brigandage de nos nègres pour les transporter dans leurs colonies à l'époque même où ils réclamaient avec tant d'ardeur l'abolition de la traite! M. L. C., avocat, dans sa brochure ayant pour titre : *Du Droit des gens, comme l'entend et l'exerce l'Angleterre à l'égard des colonies françaises* (Paris, 1831, Vinchon, imp.), dit : « Il est des faits d'une nature tellement odieuse, « tellement contraires à tous les éléments d'ordre et de « morale, à tous les sentiments d'honneur et de probité, à « tous les principes de justice et d'équité, que, de quelque « manière qu'il plaise à la conscience de les envisager, en « politique, en administration comme en droit, elle ne « pourra jamais se dispenser de les qualifier ce qu'ils sont, « c'est-à-dire ce que de tous temps, parmi les peuples civi- « lisés, on est convenu d'appeler *rapine* et *brigandage*.

« Tels sont pourtant les faits dont le gouvernement des « colonies anglaises se rend coupable à l'égard des colonies « françaises, leurs voisines.

« Il s'agit ici de l'impudeur avec laquelle une nation « grande et puissante, qui se dit sage et libérale, la nation « britannique enfin, favorise et provoque même la désertion « de nos esclaves, en les attirant dans ses dépendances par « un accueil perfidement généreux, et en proclamant, à la « face du monde entier, la protection qu'elle accorde à tous « nos fugitifs, voleurs, empoisonneurs ou incendiaires!...

« Ce spectacle révoltant afflige la raison autant qu'il « insulte à la moralité de la génération actuelle. Si nous « étions encore plongés dans ces temps de barbarie où la « force et la ruse étaient, parmi les hommes, les seules règles « de conduite, il ne faudrait pas s'étonner de ce qui se « passe autour de nous; mais c'est au XIXe siècle que nous

« avons ces monstrueux procédés à reprocher à nos voisins!
« Pouvons-nous donc, sans la plus vive indignation, con-
« templer la cynique audace avec laquelle ils se livrent
« chaque jour contre nous à des actes dont la bassesse prend
« à nos yeux la couleur du crime et de l'iniquité?

« Non, si nous permettons plus longtemps que l'influence
« étrangère pénètre, agisse même jusqu'au sein de nos
« foyers, c'en est fait de notre constitution vitale, de nos
« propriétés matérielles; *encore quelques jours, et le sort*
« *des colonies françaises rentrera dans le domaine de l'his-*
« *toire :* elle seule pourra dire alors ce que ces belles colo-
« nies ont été et pourquoi elles ne sont plus!

« Mais nous parlerons avant l'histoire, nous lui fournirons
« au moins quelques documents; et si notre voix, comme celle
« de saint Jean, doit se perdre dans le désert, ou si, comme
« Cassandre, nous ne parvenons pas à persuader aux Troyens
« ce qu'ils doivent attendre des Grecs, du moins encore
« nous aurons fait de généreux efforts avant que de subir
« le sort qui paraît nous être réservé comme colons.

« Écoutez donc, Français, et vous surtout, amis de l'huma-
« nité qui vous laissez abuser par de vaines démonstrations
« de philanthropie, écoutez : vos rivaux *n'ont que le masque*
« *de cette idole du jour,* et ne cesseront de vous prêcher des
« maximes *qui ne sont pas les leurs,* que lorsqu'ils auront
« *complété votre ruine et leur prospérité!...*

« Déjà, *par le secours de cette brillante fantasmagorie,* les
« Anglais ont su nous amener si près de l'abîme qu'ils ne se
« donnent presque plus la peine de cacher à nos yeux le
« but qu'ils se proposent; déjà ils nous voient nous précipiter
« de nous-mêmes dans le gouffre; déjà nous leur livrons
« nos établissements d'outre-mer et, avec eux, notre indus-

« trie, notre marine ; déjà nous leur livrons le monopole du « commerce des deux mondes, source intarissable de ri- « chesses et gage perpétuel de la supériorité de leur marine. « C'est ainsi qu'ils planeront sur le globe en maîtres souve- « rains ; c'est ainsi que leur pavillon promènera sur toutes « les mers la gloire et la fierté d'Albion. C'est ainsi que « définitivement l'orgueilleuse puissance britannique réali- « sera à son profit le sens de ce vers si connu :

« Le trident de Neptune est le sceptre du monde ! »

« Oui, *mais si la France le veut,* le trident de Neptune « ne deviendra, pour sa rivale, le sceptre du monde que « lorsque le coq gaulois aura cessé de chanter dans nos « climats !... »

Il y a vingt-deux ans que ces lignes brûlantes sont écrites par un partisan du régime de 1830 ; elles ne seront donc pas suspectes. Ce qu'il y a de plus remarquable surtout, c'est qu'elles étaient éditées en même temps que le honteux traité de 1831 [1] !...

Les Anglais y sont traités tels qu'ils sont ; ils abolissent la traite pour ruiner nos colonies, et ils font, sans la moindre pudeur, *le brigandage de nos nègres pour peupler les leurs !...*

O admirable peuple ! les foudres du ciel n'écraseront-elles donc pas un jour ton épouvantable perversité !...

[1] Voir, sur le même sujet, tome I, chap. 14, pages 53 et 54, du *Congrès de Vérone,* par Chateaubriand.

CHAPITRE XVII.

LES ALLIANCES NATURELLES DE LA FRANCE.

Pour expliquer ce qui se passe accidentellement sous nos yeux, des publicistes français et étrangers n'ont rien trouvé de mieux qu'une division, que je regarde comme toute de fantaisie, de l'Europe en deux camps, l'un absolutiste, l'autre constitutionnel : le premier comprenant toute l'Europe continentale excepté la France, le second représenté par la France et l'Angleterre.

De cette division ils ont fait dériver des principes communs, et de ces principes une alliance nécessaire.

Les *principes communs* sont une fausseté; l'*alliance nécessaire* est tout accidentelle et toute révolutionnaire.

Faut-il redire ici, pour la millième fois, qu'il n'y a rien de commun entre l'Angleterre féodale et la France libre? Faut-il rappeler que l'Angleterre, pays d'aristocratie nobiliaire, financière, judiciaire et cléricale, pays de castes, de priviléges et de monopoles, pays où l'on compte, au moment où nous sommes, six millions de parias irlandais qui émigrent par centaines de mille pour se soustraire à la *protection* du gouvernement; pays où le peuple est esclave du gros bataillon industriel et financier comme du gros bataillon terrien; pays où la liberté, pour les neuf dixièmes de

la nation, n'est qu'un mot, ne ressemble par aucun côté à la France du XIXe siècle?

Répétons donc, une fois pour toutes, qu'il n'y a rien de commun dans les principes constitutifs de l'une et de l'autre nation, et que du jour où cette homogénéité existera, la question d'alliance sera jugée pour de longs siècles...

L'alliance qu'on appelle aujourd'hui *nécessaire* n'a point existé sous la Restauration. En effet, la guerre d'Espagne s'est faite malgré l'Angleterre; l'Afrique a été conquise malgré l'Angleterre. Si la France était à Navarin avec l'Angleterre, c'est pour servir la civilisation comme l'humanité et sans profit ultérieur pour nous. Une telle politique, tout antianglaise, en a-t-elle été moins grande et moins glorieuse? N'aurait-elle pas mis le comble à son honneur et à sa gloire si, comme elle le méditait, elle avait, au grand dépit de l'Angleterre, reconquis nos frontières et brisé les traités qui nous humilient? Je ne sais si, jusqu'à présent, c'est le hasard, mais toutes les fois qu'on voit la France agir en opposition avec l'Angleterre, la France grandit et commande. Nous allons voir si c'est la même chose sous l'*alliance nécessaire*.

L'alliance de la France et de l'Angleterre (s'il est permis de lui donner ce nom) a été *nécessaire* pour Louis-Philippe. Mal vu de l'Europe continentale, dédaigné par quelques souverains, il lui fallait des soutiens qu'il ne pouvait pas rencontrer dans des chancelleries où l'honneur, la dignité, la loyauté comptent encore pour quelque chose. Louis-Philippe était sûr, en abdiquant les intérêts les plus sérieux de la France, d'être reçu à bras ouverts par l'Angleterre. Aussi l'alliance que Louis-Philippe a contractée était *nécessaire,* non à la France, mais au roi des Français; la politique

honteuse qu'elle inaugurait était une politique toute de famille, toute d'intérêt privé et sans caractère national, quoique les résultats dussent tous se tourner contre la France. Et l'Angleterre ne demandait pas mieux que de se constituer la *protectrice* d'une telle politique ; loin d'y perdre, elle avait tout à y gagner : cela ressemblait assez à l'alliance de deux malfaiteurs, dont l'un dévalise et dont l'autre recèle les produits d'un crime...

Pour mieux juger les effets de cette *alliance nécessaire*, comparons les hommes et les temps : la Restauration a duré quinze ans ; elle a fait la guerre d'Espagne, la conquête d'Alger, favorisé l'émancipation des Hellènes et mis les traités de 1815 à deux doigts de leur destruction, sans tenir compte des menaces britanniques.

Louis-Philippe a régné dix-huit ans ; il a déclaré *vénérer* les traités de 1815 ; il a consenti que la Belgique fût placée sous l'influence anglaise ; il a accepté ce déshonorant droit de visite qui est la dernière des humiliations que l'Angleterre ait imposées à notre marine ; il a payé à l'Anglais Pritchard l'assassinat de nos frères ; il a, en un mot, laissé non-seulement le pas à l'Angleterre en tout et pour tout, mais il s'est humblement et lâchement mis à sa remorque. L'Angleterre le savait d'avance ; aussi sa joie fut-elle grande quand elle apprit le résultat du coup de main de juillet... Eh bien ! qu'on nous dise ce qui a été fait pour l'intérêt, pour l'honneur, pour la dignité de la France pendant ces dix-huit ans ! qu'on nous le montre, qu'on nous le cite ! Ces dix-huit années ne-jugent-elles pas l'*alliance nécessaire* de Louis-Philippe ? Qui oserait soutenir, en présence de tels faits, que cette alliance a été profitable, honorable ?....

Cette alliance de Louis-Philippe était donc une alliance contre nature, une alliance d'abaissement et de déshonneur, puisqu'elle n'a produit, pendant dix-huit ans, que l'abaissement et le déshonneur !...

Pouvait-il en être autrement? Évidemment non. Les alliances des peuples, les alliances sérieuses et profitables, ne s'improvisent pas. Il était peu possible de supposer que les intérêts de l'Angleterre eussent été soudainement changés, et que celle-ci nous abandonnât des avantages en échange de ceux qu'elle recevait de nous.

L'Angleterre, qui n'a jamais été l'alliée de la France par traité patent, mais qui a toujours été et qui continue d'être, par des causes qui n'ont pas changé, sa plus cruelle ennemie, serait-elle devenue tout à coup et à jour fixe son alliée la plus dévouée, la plus chaude et la plus sincère ?

Je me trompe; depuis Henri IV jusqu'à Louis-Philippe et son traité de la quadruple alliance, il n'existe qu'*une seule* alliance bien formelle de la France avec l'Angleterre, et voici dans quelles circonstances tout exceptionnelles; et encore, l'alliance n'a pas été longue, parce que, pour la France, le contact anglais, c'est le déshonneur et la mort. Après la mort de Charles Ier, la royauté, l'épiscopat et la chambre des lords avaient été abolis et une république démocratique établie. Cromwell avait vaincu les Irlandais et les Écossais qui avaient proclamé Charles II, et il s'était emparé du pouvoir suprême sous le titre de *Protecteur* des trois royaumes. Cromwell fit bientôt rendre le fameux acte de navigation par lequel l'Angleterre s'imposait à elle-même l'empire de la mer, en défendant aux étrangers d'importer chez elle ou dans ses colonies aucune marchandise qui ne fût pas un produit direct de leur sol ou de leur industrie. Deux puis-

sances pouvaient seules résister à ce despotisme : la Hollande et l'Espagne. La Hollande fut vaincue, obligée de reconnaître la suprématie du pavillon anglais, forcée même à détruire le stathoudérat et à établir chez elle une république toute démocratique. Restait l'Espagne, qui, en voyant les flottes anglaises dominer les mers, trembla pour ses colonies et chercha à les sauver *en sollicitant* le Protecteur de *s'allier à elle* CONTRE la France. Mazarin conjura ce danger ; de là le traité d'alliance conclu en mars 1657, qui ne saurait impliquer.

Qu'on cherche d'autres alliances jusques à Louis-Philippe, on n'en trouve pas qui puisse sérieusement porter ce nom, malgré les lâches condescendances du régent et du cardinal Dubois.

L'Europe continentale se trompe donc et sur les *principes communs,* qui n'ont rien de commun, et sur l'*alliance nécessaire,* qui a toujours eu un principe tout révolutionnaire, alliance qui nous subalternise et qui ne peut subsister qu'en affirmant une déshonorante infériorité.

Jugeons la situation des deux peuples sous un autre point de vue. En bonne logique, si l'on présente l'alliance comme nécessaire, il faut que la nécessité soit réciproque et que les avantages soient compensés ; alors l'alliance est normale et doit subsister : ou l'alliance est honteuse, et il faut, à tout prix, en contracter de dignes... Celles-ci doivent se rencontrer dans l'Europe continentale ; ou, s'il n'y en a pas, il n'y a qu'un effort de sagesse à faire en rendant sa condition le moins mauvaise que possible. En d'autres termes, la France a-t-elle plus d'intérêt à s'allier à l'Angleterre qu'à des puissances du continent européen?

Pour répondre à cette question, il faut jeter un coup d'œil

rapide sur les intérêts généraux des deux pays comme sur ceux des autres puissances :

Plus on cherche des points de contact de la France avec l'Angleterre, moins on en trouve. Avec la meilleure volonté du monde, au lieu de sympathies on ne rencontre que des causes de rivalité entre les deux nations. Je veux même, un instant, oublier les traités de 1815 et ne parler que de ce qui est, de ce qui se fait, depuis 1815, depuis 1830. Où sont les raisons de rapprochement? Sont-elles dans la liberté des mers? mais les Anglais en réclament le souverain empire. Sont-elles dans la liberté du commerce? mais les Anglais nous ont imposé le joug du droit de visite. Sont-elles dans des sentiments sympathiques hautement exprimés? mais ils ont écrit et ils continuent d'écrire que nos marins sont des hommes d'embarras, qu'ils se moquent de notre marine, qu'ils brûleront nos ports et nos vaisseaux quand bon leur semblera, que les chantiers français sont les chantiers de l'Angleterre, et autres aménités de cette espèce. Sont-elles dans des faveurs commerciales? mais l'Angleterre frappe de droits énormes toutes ou presque toutes les provenances de notre commerce et de notre industrie; nos vins en particulier sont frappés d'une contribution qui empêche toute concurrence avec les vins de Portugal. Sont-elles dans une égalité de position chez les peuples du monde? mais elle obtient les cotons d'Amérique à de meilleures conditions que nous; mais elle vient de prendre encore le pas sur nous en Égypte où son commerce jouit d'avantages qui nous sont refusés; mais elle impose ses lois exclusives à plus de 125 millions de colons, elle les impose à la Chine, au midi de l'Afrique, à la Grèce, à la Sicile, à la Hollande, à la Belgique, partout. Sont-elles dans la *propagande constitu-*

tionnelle? mais sa propagande est toute démagogique et, à ce titre, elle doit être repoussée par l'univers. Sont-elles, en un mot, dans quoi que ce soit? qu'on le dise!

Non! rien de sympathique ne nous appelle à ce peuple; tout nous en éloigne, parce que l'Angleterre, loin de vouloir un maître, ne veut pas même un égal à côté d'elle. De là sa politique incessante et incessamment injuste pour resserrer autrui et s'agrandir elle-même en posant *ses corps de garde* aux quatre coins du monde; de là, pour elle, la nécessité de proclamer qu'*elle serait perdue si elle était juste un seul jour;* de là l'immoralité, la perversité politique de son gouvernement.

En deux mots, quelle satisfaction nous a donc donnée l'Angleterre depuis 1815?

Qu'avons-nous gagné avec l'Angleterre depuis 1830?

Ou, plutôt, que n'avons-nous pas perdu avec cette puissance depuis les funestes traités que je viens de rappeler!...

Demandons-nous, maintenant, si les puissances continentales sont pour nous dans les mêmes conditions que l'Angleterre :

D'abord, sous le rapport des principes, les puissances continentales, pour la plupart, se rapprochent plus de nous que l'Angleterre. L'Espagne, la Prusse, le Piémont, la Belgique, ne sont pas des gouvernements absolus. Les autres couronnes sont infiniment moins engagées vis-à-vis de la France que l'Angleterre.

Sans doute, des divisions graves ont existé autrefois entre la France et la maison d'Autriche. Louis XIV s'est chargé de les éteindre en partie en donnant la prépondérance à la France par l'abaissement des Pyrénées, comme les traités de 1815 en séparant la Belgique de l'influence allemande.

Toutes causes de rivalité n'ont pas cessé, je le sais ; et les traités de 1815 en cette partie, pas plus que le congrès de Vienne, n'ont fait une œuvre irréprochable. La séparation violente de la Belgique en 1830, l'insurrection lombardo-vénitienne qui est venue après, ont prouvé, entre autres choses, qu'il y avait de sérieuses modifications à apporter aux arrangements de l'invasion que de violentes secousses ont déjà dix fois troublés, parce que ces arrangements ont été pris sous de mauvaises inspirations. La colère plutôt que la justice les avait commandés, l'indignation les a détruits. La force les maintient en Italie, en Sicile et ailleurs ; la justice les corrigera... Ensuite, de nombreuses alliances ont, à bien des époques, jeté dans les rapports de l'Autriche avec la France des germes de rapprochement qui disposeront toujours les chancelleries à s'entendre sans préjudice pour la paix et l'indépendance des peuples. Je suis convaincu que le protectorat de l'Autriche sur une partie de l'Italie cessera plus tôt qu'on ne pense. Ce protectorat, qui a déjà fait verser tant de sang, qui n'a rien préparé pour des temps meilleurs, et qui, loin de présager la paix, fait couver les haines et les vengeances, est, avec l'enlèvement des frontières du nord de la France, la cause la plus grave des troubles de l'Europe, la conséquence la plus funeste des traités de 1815. L'Autriche, nous en avons la conviction morale, comprendra tôt ou tard et sans coup férir que l'Italie doit être rendue indépendante par le premier congrès européen, et que la paix de l'Europe et celle de l'Autriche en particulier ne sont qu'à ce prix. Car, comme le dit un publiciste moderne, « la vaste monarchie autrichienne, « telle qu'elle a été recomposée par les traités de Vienne, a « fort à faire pour maintenir sous le joug commun tant de

« provinces différentes de races et de langues, jalouses les « unes des autres, toujours prêtes à devenir ennemies. Ce « n'est pas une tâche aisée d'avoir à soutenir, les unes par « les autres, tant de nationalités agglomérées, de comprimer « les élans de l'indépendance italienne, de faire vivre en « paix les Slaves de la Bohême avec les Allemands de Vienne « ou du Tyrol, et les Magyars de la Hongrie avec les « Croates de l'Illyrie. » (*Histoire de la Diplomatie, de* 1830 *à* 1848, t. I, p. 76.)

Depuis la ligue de 1757 contre la Prusse, et dans laquelle Louis XV se jeta sans raison et sans but, quand il fallait consacrer tous les trésors de la France à sauver ses colonies et la liberté de la mer; depuis cette ligue devenue si fatale à notre prépondérance par la défaite de Rosbach, le partage de la Pologne, la rupture de nos alliances avec l'Espagne, le Portugal et la Hollande, et le sacrifice de la Turquie à la Russie, rien de saillant (en dehors de notre période révolutionnaire) ne s'est passé entre la Prusse et la France. C'est, de toutes les nations, celle qui donne le moins de préoccupations à notre diplomatie. Nous n'avons, contre la Prusse, qu'un reproche qui lui est commun avec toutes les puissances qui ont pris part à la coalition, sa solidarité dans les traités de 1815. Si, comme nous ne cesserons de l'espérer, ces traités sont détruits, la Prusse trouvera des compensations ailleurs; il sera toujours facile de la dédommager de ce qu'elle aura perdu sur la rive gauche du Rhin.

De toutes les puissances de l'Europe continentale, la Russie est la plus importante par la force, si elle ne l'est pas par la civilisation et les lumières.

Il y a toujours eu, entre la France et la Russie, des rai-

sons profondes de sympathie, parce que des intérêts de premier ordre nous lient.

On n'oubliera jamais le contingent de troupes russes que Paul Ier allait fournir à Napoléon pour pénétrer dans l'Inde et y détruire la puissance anglaise, lorsque ce souverain fut assassiné, à la grande joie des Anglais, qui ne sont pas purs de cet attentat...

Le Russe n'aime pas l'Anglais; et cela seul me suffirait, en l'absence de toute autre cause...

On n'oubliera jamais ce respect si longtemps gardé par la Russie, en haine de l'Angleterre, du blocus continental qui, tout excentrique qu'il était en principe, plaça l'Angleterre à deux doigts de la banqueroute !...

On n'oubliera jamais ce traité secret de Tilsitt, en dix articles (V. *Congr. de Vér.*, t. Ier, p. 129), entre Alexandre et Napoléon, par lequel la Turquie européenne était dévolue à la Russie, ainsi que les conquêtes que les armes moscovites pourraient faire en Asie, lorsque, de son côté, Bonaparte serait devenu maître de l'Espagne et du Portugal, aurait réuni Rome et ses dépendances au royaume d'Italie, en passant en Afrique, en s'emparant de Tunis et d'Alger, en possédant Malte, en envahissant l'Égypte et en ouvrant la Méditerranée aux seules voiles françaises, russes, espagnoles et italiennes ! Certes, je ne crois pas, en l'état de la vieille Europe, à ce magnifique rêve; mais j'ai du plaisir à en retracer la riche narration, pour donner une preuve de plus des sympathies russes pour notre nation. Si ce rêve était susceptible de devenir une réalité, c'était par la Russie et avec la Russie, à laquelle, je l'espère, la France n'a pas dit encore son dernier mot, comme la Russie n'a pas encore reçu le sien : car, quoi qu'on en dise, les tremblements d'Europe

ne peuvent être arrêtés que par la France et la Russie... et jamais, jamais par la France et l'Angleterre!...

On n'oubliera pas qu'Alexandre a traité d'*insigne brigandage* l'attaque de l'Angleterre contre la flotte de Copenhague!...

Si, comme on l'a dit et écrit, Alexandre était dissimulé, comme demi-grec, en ce qui touchait à la politique, il était un peu payé pour cela. Je ne veux faire aucun reproche à nos armes, dont je suis plus fier que qui que ce soit; mais, en faisant la part de toutes choses, je crois qu'Alexandre devait être peu rassuré (et il n'était pas le seul en Europe) sur l'esprit d'envahissement de Bonaparte qui devait bientôt donner raison à l'empereur de Russie. Si la question polonaise n'a jamais été définitivement vidée entre les deux souverains, si la Russie, excitée par l'Angleterre et soudoyée par elle, a, plus tard, pris part aux coalitions, parce qu'elle se croyait non-seulement menacée, mais qu'elle et ses alliés étaient envahis, il est évident que sa conduite envers la France était ce qu'aurait été la conduite de la France envers la Russie dans les mêmes circonstances. La campagne de 1812, l'incendie de Moscou ont créé, il ne faut pas craindre de le dire, des griefs légitimes dont la Russie a voulu avoir satisfaction.

Ce n'est pas à moi qu'on reprochera d'aimer l'étranger, même quand il a raison. Cependant je suis obligé de reconnaître, et tout homme impartial sera de mon avis, que la conduite d'Alexandre, en 1814, a été pleine de modération et de bienveillance. Si, en 1815, il s'est montré plus sévère, la cause en était ailleurs qu'en lui... Toutefois, on n'oubliera pas que si nos malheurs ont été amoindris, c'est à lui que nous le devons. Si la France n'a pas été plus resserrée dans

ses limites, c'est à sa volonté qu'il faut le rapporter. Que dis-je? si la France n'a pas été partagée, saccagée, détruite, comme le demandaient la presse et la diplomatie anglaises, si la carte de France ne s'est pas changée en *carte du Styx*, c'est à Alexandre que nous en sommes redevables : voilà ce qu'a enregistré l'histoire.

Quelle satisfaction révoltante aurait donc prise sur nous l'empereur de Russie? Je ne la trouve que dans sa part des sept cents millions de contributions forcées pour l'indemniser des frais de la guerre. Ce n'est pas lui qui a profité et qui profite de nos forteresses détruites, de nos limites envahies, de nos colonies usurpées, de notre commerce maritime abîmé, de la liberté des mers... Notre abaissement ne profite pas à la Russie ; il ne sert que les vues d'un seul peuple, de l'Anglais!

Et puis, comme puissance morale, a-t-on jamais surpris (en dehors de notre période révolutionnaire et tout exceptionnelle) la Russie, la Prusse ou l'Autriche soufflant en France et en Europe le feu des révolutions à l'exemple de l'Angleterre? Ces puissances ont-elles *une propagande constitutionnelle* au service de leurs calculs ambitieux et liberticides? Ont-elles de la poudre et des armes pour toutes les insurrections? Disent-elles blanc en Portugal et noir à Madrid? Vont-elles exciter des émeutes à Naples, dans la Sicile, dans le Piémont ou ailleurs? Non! Les chancelleries de l'Europe continentale, si elles ont des intérêts sérieux à soutenir, ne les protégent en général que par des moyens dignes d'elles. Peut-on en dire autant de l'Angleterre?...

Je viens de parler de *propagande;* et, à ce sujet, on me répondra que la cour de Russie en fait une *révolutionnaire* par l'ambassade du prince Mentchikoff à Constantinople.

Je n'ai pas à m'immiscer dans les affaires d'Orient, quoi qu'il y ait, Dieu merci! assez de temps qu'elles fatiguent nos oreilles. Il me sera permis, cependant, de dire que, sous beaucoup de rapports, je ne partage pas l'opinion de la presse française.

Il y a deux cents ans que l'on dit que l'empire turc s'en va... A chaque commotion européenne, il s'en détache un débris; ce qui prouve que les causes de sa ruine sont radicales, comme sa ruine inévitable. La Turquie a successivement perdu ses provinces danubiennes, la Morée, l'Égypte sous Méhémet-Ali, etc. Je répète donc qu'elle s'en va... Le côté difficile de la question n'est pas de savoir si sa destruction, en Europe, deviendra complète, mais qui en profitera. Quant à l'expulsion des Turcs de l'Europe, où ils campent depuis quatre cents ans, elle paraît inévitable. Rien ne marche sous la pensée musulmane; un Turc en Europe est un anachronisme. Reschid-Pacha, Européen par les lumières, quoi qu'il fasse, ne fera pas faire un pas à l'immobilité morale de la nation. La Turquie s'en ira de l'Europe; il ne faut plus que le temps pour lui dire de préparer ses bagages... Mais ici se présente la grande question! Qui la remplacera?...

Il ne faut pas tergiverser dans la réponse : il n'y a que deux puissances qui puissent élever des prétentions fondées à cet égard. Ces deux puissances sont la France et la Russie. Il n'y en a pas d'autre, selon moi. L'Angleterre, jamais! Les efforts ultérieurs de la France devront être de la chasser de la Méditerranée. L'Autriche et la Prusse seront toujours écartées par les prétentions de la Russie. La France, disons-le, a un avenir trop immense en Afrique, pour étendre une de ses ailes sur les rives du Bosphore. Ce

sera donc la Russie, parce qu'elle a quatre-vingt-dix-neuf chances contre une; mais ce sera la Russie, avec de larges compensations pour la France en Orient.

La mission du prince Mentchikoff n'a donc rien de révolutionnaire. Je la trouve toute simple et toute naturelle. Je ne vois pas et je ne comprends pas comment, dans l'hypothèse d'une invasion et d'un empire russe à Constantinople, l'intérêt religieux et politique de la France ne serait pas conservé. Je ne comprends pas que nous dussions avoir moins de confiance dans la Russie que dans la Sublime Porte. Je comprends, je le répète, moins que jamais, toutes les divagations de la presse sur nos intérêts religieux, politiques et commerciaux. La Russie non-seulement maintiendra ce qui est, mais encore elle aura le plus grand intérêt à le développer en faveur d'une puissance amie.

Reprenons encore la question, la grande question de l'occupation de la Turquie par une puissance nouvelle.

Le temps est-il venu de refouler la Turquie en Asie? Tout le monde le demande, tout le monde le désire. Il y a deux cents ans que les intérêts européens ont pris date pour cela, et deux cents ans que les rivalités des puissances retiennent debout le cadavre musulman... Doit-on le laisser tomber aujourd'hui? Pourquoi pas? C'est l'intérêt de la civilisation, c'est donc l'intérêt de la France. L'expulsion de la Turquie de l'Europe *est une conséquence de l'abolition de l'esclavage* par les peuples européens. L'heure a donc sonné pour les peuples civilisés, ou qui tendent à mûrir leur civilisation, de refouler dans l'Asie l'oisive brutalité turque et sa stupide immobilité.

Maintenant!

Sera-ce l'Angleterre qui arborera son drapeau sur les

murs de Stamboul? Cette seule question indignerait l'Europe continentale; et la France, à elle seule, sacrifierait son dernier homme et son dernier écu pour empêcher, surtout si près d'elle, l'accroissement d'une puissance qui a assez de ses 125 millions de colons, de ses 42 colonies, de ses établissements immenses dans toutes les parties du monde. Dans l'hypothèse d'une expulsion de la Turquie, l'Angleterre ne doit pas même avoir un dédommagement dans la Méditerranée, d'où la politique européenne doit la faire sortir pour toujours. Le jour où Constantinople sera pris, l'orgueil britannique baissera et la France grandira!...

Sera-ce la Prusse ou l'Autriche? Ces deux puissances n'y pensent pas, elles n'y ont jamais pensé. Elles savent que, dans le cas d'une catastrophe pour l'empire turc, l'excès de puissance du peuple conquérant amènerait de vastes accroissements de territoire pour elles. Si la Russie était ce peuple conquérant, la Prusse et l'Autriche, quoi qu'on en dise par le temps qui court, ne brûleraient pas une amorce pour l'empêcher. Il y a, entre ces trois couronnes européennes, des alliances, des sympathies qui ont déjà déplacé le centre du concert européen, la prépondérance européenne, je ne dis pas de l'Angleterre, dont ces trois cours ont fait peu de cas dans plus d'une circonstance récente (et elles ont bien fait!), mais de la France *suspectée* par elles depuis son apparente alliance et sa *communauté* de principes depuis 1830.

Sera-ce la France? En bon Français, je le voudrais; mais le croire possible, c'est une folie. La France trouverait contre elle, plus acharnée que jamais, sa *sœur d'Albion;* l'Autriche et la Prusse ne le souffriraient pas davantage, pour des rai-

sons faciles à produire; et la Russie ne le permettra jamais! Son obstacle *seul* arrêterait toutes les tentatives possibles.

Sera-ce un Comnène, un Othon ou un Léopold que l'Europe choisira pour éteindre les rivalités? Si la Turquie d'Europe avait moins d'importance territoriale, politique et commerciale, la chose serait possible. Mais jamais la puissance qui engagera ses armées et qui soutiendra la lutte ne donnera son assentiment à une telle solution.

Qui sera-ce donc? La Russie. Sa politique sur ce point est connue, ses précédents sont connus, ses moyens sont connus, son but n'est pas moins évident depuis des siècles. Aussi, depuis longues années n'a-t-elle pas cessé d'inquiéter, de harceler la Turquie, de l'amoindrir, de l'affaiblir par tous les traités, de l'insulter par toutes ses invasions. La Russie est ensuite limitrophe; ses légions seules peuvent intervenir menaçantes et victorieuses. La Prusse se taira, l'Autriche en fera autant, et l'Angleterre *n'osera pas* lâcher une seule bordée contre la Russie envahissante. Quant à la France, laissera-t-elle faire? Elle le doit. Elle s'y opposerait qu'elle ne réussirait pas! Elle compromettrait par sa résistance tous les avantages que l'Angleterre, plus habile, saisirait l'occasion de conquérir contre nous. Elle ne réussirait pas... Le jour, au contraire, où la France, là comme ailleurs, marchera d'accord avec la Russie, ce jour-là la France devient l'incontestable souveraine du lac français, ce jour-là elle reprend ses limites avec sa prépondérance, ce jour-là l'Angleterre sera expulsée de droit de ses *corps de garde* méditerranéens, ce jour-là la France aura repris son rang en Europe et son ascendant dans l'univers...

La Russie est donc l'alliée *nécessaire* de la France,

1° parce qu'elle domine la Prusse et surtout l'Autriche moins favorable à nos intérêts; 2° parce que la Russie n'est ni jalouse de la France, ni hostile à ses intérêts; 3° parce que la Russie est l'ennemie *nécessaire* de l'Angleterre; 4° parce que la Russie trouvera son compte comme la France trouvera le sien dans l'alliance de l'une des premières puissances de l'Europe.

Maintenant, qui veut la fin, veut les moyens; et ce n'est pas le cas de dire, avec l'estimable M. de Laurentie: « Attendre c'est combattre. » La paix! dit-on. Oui, la paix; mais avec la paix, toujours la paix, on ne vit pas, on pourrit!... Ceux qui nous psalmodient la paix sur tous les tons ne veulent pas reconnaître que les temps sont venus. Ils voient bien, non que l'Europe *s'ennuie,* mais est travaillée par les plus vives inquiétudes. Qui a créé ces inquiétudes? qui les maintient? qui les augmente? C'est précisément la paix armée qui ruine, ne finit rien et compromet tout... Nous ne voulons pas sortir de notre *positif;* nous craignons de perdre sur nos blés, nos huiles, nos fers et nos vins; nous tremblons à la seule pensée de voir 1/4 ou 1/2 °/₀ de réduction sur nos bénéfices; et c'est avec des chiffres que nous espérons à toujours résoudre les problèmes de l'ordre social. Mais les chiffres ne produisent que des chiffres. Avec des nombres on n'élèverait aucun monument; on bannirait les arts et les lettres comme des superfluités dispendieuses; on ne demanderait jamais si une entreprise est juste et honorable, mais si elle rapporte quelque chose ou si elle ne coûtera pas trop cher. « Un peuple accoutumé à voir seulement le cours de la rente, dit un publiciste, et l'aune de drap vendue, se trouve-t-il exposé à une commotion, il ne sera capable ni de l'énergie de la résistance, ni de la géné-

rosité du sacrifice : repos engendre couardise ; au milieu des quenouilles on s'épouvante des épées. » Ajoutons, avec Chateaubriand : « Quand on n'a jamais à chanter, jamais à « défendre la patrie ; quand on n'est plus ni poëte ni soldat, « les idées d'honneur se perdent, les caractères s'abâtar- « dissent ; une nation dégénère en une ignoble race... » C'est cela !

Si j'ai été plus long que je ne l'aurais voulu au sujet des affaires d'Orient, c'est parce qu'elles m'ont fourni une occasion de plus de prouver la nécessité de notre alliance avec la Russie, la seule qui ne nous laisse point de regrets dans le passé, la seule qui puisse nous grandir dans l'avenir. Il y a une autre raison de convoiter cette alliance, c'est que, malgré le schisme grec, il se développe en Russie des principes de véritable liberté. Les communes russes marchent, à petites journées il est vrai, mais elles marchent à leur affranchissement. C'est par elles que le czar actuel tient en échec la sourde agitation de son aristocratie. Il y a de l'avenir en Russie, il y a de la vie ; en Angleterre, il n'y a que du passé et des symptômes de mort...

En réfléchissant aux alliances de la France, il y a une chose qui m'a toujours frappé, la voici : c'est l'éloignement du gouvernement français (je ne dis pas *de la nation*), depuis 1830, pour le cabinet qui a été le moins brutal, le moins insultant, je devrais dire le moins injuste et le plus bienveillant pour nous à l'époque de nos plus grands malheurs ; et c'est notre rapprochement du cabinet le plus hypocrite, le plus insolent, le plus perfide, le plus ennemi de la France... Une seule raison l'explique : il n'y aura jamais qu'un pouvoir révolutionnaire, un pouvoir qui doutera de sa force et de son autorité, qui pourra reprendre, avec l'An-

gleterre, de tels errements. Je répugne à penser que telle doive être la politique de Napoléon III.

La France a besoin d'alliés; la France ne peut pas se passer d'alliés. Je n'énoncerai pas un fait incertain en avançant, aujourd'hui, qu'*elle n'en a pas* de sincères. On a pitié, vraiment, en entendant dire aux vieux débris du libéralisme, de même qu'aux républicains défroqués, que la France et l'Angleterre ne font qu'un, que l'Angleterre et la France dirigeront la politique de l'Europe, que la France et l'Angleterre feront tout ou empêcheront tout, sur l'Èbre comme sur le Bosphore, à Vienne comme à Berlin..., que l'Angleterre et la France sont le drapeau de la liberté contre l'absolutisme... Déclamations ineptes que tout cela, démenties chaque jour et à chaque instant. La France n'est pas et *moralement* ne peut pas être l'alliée de la Grande-Bretagne. Dans tout ce qui s'est passé depuis les conflits d'Orient, rien dans les organes officiels de Londres, rien dans la conduite du cabinet de Saint-James, rien dans le développement des moyens matériels n'est venu confirmer cette idée. Ce que nous avons retenu de la conduite du gouvernement Anglais, ce ne sont pas seulement ses hésitations, ses tergiversations, ses contradictions, ses volte-face politiques, mais l'absence de tout acte impliquant un engagement sérieux quelconque envers Napoléon. C'est que l'Angleterre, qui veut être prête à toute éventualité, qui dit *oui* le matin et *non* le soir, qui marche à tâtons, parce qu'elle sait qu'elle a beaucoup à craindre, tournera le dos et nous livrera sans pitié au premier bourreau qui voudra nous immoler en lui dirigeant elle-même la main : telle est la confiance que nous avons dans l'alliance anglaise.

Rappelons donc encore une fois, avec Fitz-James, Dreux-

Brézé, Genoude et Chateaubriand, que l'alliance anglaise est un mensonge ! c'est plus que cela, c'est un crime de lèse-nation !...

L'Angleterre n'a pas d'alliés ; elle n'a que des esclaves dans l'Europe comme dans l'Asie.

L'Angleterre ne sera *jamais* l'alliée sincère de la France !

A une époque où la question d'alliance n'était point aussi largement posée qu'elle doit l'être aujourd'hui, et lorsqu'il ne s'agissait, dans le secret de la diplomatie, que des moyens, pour la France, d'arriver à la lacération des traités de 1815, on disait, dans un mémoire sur les affaires d'Orient remis à M. le comte de la Ferronays : « J'ai fait voir assez que l'al-« liance de la France avec l'Angleterre et l'Autriche *contre* « la Russie EST UNE ALLIANCE DE DUPE où nous ne trouverions « que la perte de notre sang et de nos trésors. L'alliance de « la Russie, *au contraire,* nous mettrait à même *d'obtenir* « *des établissements dans l'Archipel* ET DE RECULER NOS FRON-« TIÈRES DU RHIN !

« Nous pouvons tenir ce langage à Nicolas : *Vos ennemis* « (l'Angleterre) nous sollicitent : nous préférons la paix à « la guerre ; nous désirons garder la neutralité ; mais enfin « si vous ne pouvez vider vos différends avec la Porte que « par les armes, *si vous voulez aller à Constantinople, entrez* « *avec les puissances chrétiennes dans un partage équitable* de « la Turquie européenne. Celles de ces puissances qui ne « sont pas placées de manière à s'agrandir du côté de « l'Orient, *recevront ailleurs* des dédommagements. Nous, « *nous voulons avoir la ligne du Rhin,* depuis Strasbourg « jusqu'à Cologne. Telles sont nos justes prétentions.

« *La Russie a un intérêt* (votre frère Alexandre l'a dit) « A CE QUE LA FRANCE SOIT FORTE ! Si vous consentez à cet

« arrangement et que les autres puissances s'y refusent, « *nous ne souffrirons pas qu'elles interviennent dans votre* « *démêlé avec la Turquie;* si elles vous attaquent malgré « nos remontrances, *nous les combattrons avec vous!* »

Telle était la politique de la Restauration, et l'on sait ce qu'elle allait produire lorsque la catastrophe tout anglaise de juillet a éclaté.

Telle doit être encore aujourd'hui la politique de la France; elle n'en a pas d'autre, elle ne peut pas en avoir d'autre. Sa sûreté, son honneur, les développements de sa prospérité sont là!

Cherchons donc nos alliances là où elles sont, et non où elles ne seront jamais.

Il importe à la Russie *que la France soit forte,* parce que la Russie est l'ennemie *naturelle* de l'Angleterre et que la France doit contenir celle-ci.

Nous voulons nos limites, nous voulons la liberté des mers, nous voulons le développement de notre commerce extérieur qui est le principe de la prospérité de notre industrie agricole, nous voulons dominer dans le lac français, nous voulons forcer l'Anglais à être juste; nous n'acquerrons tout cela qu'avec nos alliances naturelles. En dehors de celles-ci, la France peut encore s'agiter dans le bruit, dans l'éclat, dans quelque gloire passagère dont elle n'a pas besoin; mais elle retombera dans l'abîme révolutionnaire que l'Angleterre ne cesse d'approfondir sous ses pas : car si, au point de vue russe, il faut que la France soit forte, au point de vue anglais il faut que la France soit faible et vive sous un joug éternel!...

CHAPITRE XVIII.

SUITE. — L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

—

Le Pruth est passé ; les colonnes russes occupent les provinces danubiennes. Iront-elles plus loin ?...

Les flottes turque, anglaise et française réunies ont franchi les Dardanelles. Que vont-elles faire ?

Au milieu de ce conflit, les uns crient que la paix ne sera pas troublée, que la diplomatie doit ou va reprendre les derniers errements, que le respect des traités, comme l'intérêt des nations européennes, l'exige ; les autres soutiennent que les traités sont violés, que l'équilibre européen est rompu, que la guerre générale est déclarée...

Ces opinions diverses représentent des fluctuations, mais non des idées arrêtées, un parti pris en face de l'invasion russe.

Je ne me demande pas si le czar a tort ou raison. Il y a trop de confusion dans les choses, trop d'anomalies dans les faits, trop d'étrangeté dans les résolutions pour tourner son regard vers les personnes et les discuter.

Je m'arrête seulement en face des faits accomplis et je dis : Si les Russes occupent les provinces danubiennes, rien ne les empêchera d'aller au delà. Les trois flottes réunies n'y feront rien ; et l'Angleterre ne lancera pas un seul boulet

contre la flotte russe ! On oublie que l'Autriche, la Prusse et la Russie ne font qu'un ; qu'entre ces trois puissances il y un concert parfait ; que la prépondérance européenne est là et non ailleurs. On oublie que l'invasion russe est le préliminaire non d'une lutte ou d'une suprématie navale que la Russie ne recherche pas, ne convoite pas, mais d'une extension de puissance continentale avec des armées de terre que les flottes coalisées n'arrèteront pas dans leurs marches, dans leurs succès. On oublie que la Russie, par l'occupation des provinces danubiennes, par la petite Russie, par la mer Noire, par la Crimée, tient la Turquie d'Europe comme dans les dards d'un scorpion. On oublie que la population esclave des Turcs en Europe est de 4 contre 1, et que ces esclaves sont sympathiques aux Russes plus qu'à toute autre nation. On oublie que le Turc est au-dessous, et cent fois au-dessous, de ce qu'il était à l'époque de la conquête ; qu'il n'a pas pu tenir à Nésib contre quelques fellahs et qu'il sera infailliblement détruit ou chassé si le czar le veut et sans que rien puisse l'empêcher... Que n'oublie-t-on pas encore !...

J'ai pitié vraiment d'entendre dire que *l'équilibre est rompu...* Quel équilibre, s'il vous plaît? Y a-t-il équilibre entre la France et l'Angleterre, entre l'Autriche et l'Italie, entre la Prusse et l'Autriche, entre l'Autriche et la Russie? Y a-t-il équilibre véritable entre une puissance quelconque et une autre puissance? N'est-ce pas partout le contraire et la dérision de l'équilibre?

Que voulez-vous donc dire par votre *équilibre rompu?* Entendez-vous simplement (ce qui n'est pas dans votre langage) la violation de traités et le morcellement de quelques territoires? Si vous ne voulez parler que de morcellement, que de fois, sans que vous vous en plaigniez beaucoup, cette

rupture d'équilibre n'a-t-elle pas eu lieu! Il y a eu rupture d'équilibre alors entre la Hollande et la Belgique, entre la France, la Hollande et l'Angleterre à la même occasion; il y a eu rupture d'équilibre entre la Grèce et la Turquie d'Europe, entre la France, l'Angleterre et les autres puissances continentales par la séparation de la Morée de l'empire du sultan; il y a eu rupture d'équilibre par l'incorporation de Cracovie à l'Autriche, par l'asservissement de la Hongrie et de la Pologne, par la pression autrichienne sur l'Italie; il y a eu aussi rupture d'équilibre, il faut le dire, par la conquête de l'Afrique!... Où l'équilibre est-il donc aujourd'hui, je le demande?

Mais, le respect des traités! qu'en faites-vous?... Je demanderai à mon tour : Quel traité a-t-on donc respecté envers la France depuis 1789? A-t-on respecté le traité de Campo-Formio? A-t-on respecté le traité de Lunéville? A-t-on respecté le traité d'Amiens? A-t-on respecté le traité de Tilsitt? A-t-on respecté même les traités de 1815?... Que dis-je! On n'a pas même respecté les traités d'Osnabruck et de Munster, qui avaient, eux aussi, établit *un équilibre* conservé pendant plus de cent cinquante ans et que les traités de 1815 sont venus détruire...

Si les traités ne sont pas respectés, c'est qu'il n'y a pas d'équilibre. On ne brise donc pas ce qui n'existe pas; il n'y a pas, dans le fait russe, à l'endroit de l'invasion des provinces danubiennes, de *rupture d'équilibre;* il n'y a qu'une invasion ajoutée à tant d'autres...

Une des premières et des plus graves causes des révolutions de l'Europe, c'est l'absence de tout équilibre.

C'est que dans cette question multiple de l'équilibre européen, ce n'est pas le progrès véritable qu'on a cherché, mais c'est la force brutale qu'on a imposée au droit.

On ne fait pas le contingent d'une nation par *tant* de têtes; on le fait par *ordre,* c'est-à-dire par groupes homogènes. Une nation, quelque faible que soit son chiffre, sera heureuse si elle est indépendante et libre. L'équilibre par égalité de populations est un rêve, une impossibilité morale, une anomalie. L'équilibre naît, en grande partie, des alliances qui, loin de gêner les progrès industriels, commerciaux et intellectuels, les développent et les favorisent. L'équilibre n'est au fond qu'une question de progrès; et c'est à ce titre que l'expulsion des Turcs de l'Europe est le plus grand des progrès que puisse réaliser le XIXe siècle. Là est l'équilibre européen.

Il n'y a point d'équilibre véritable en Europe; il n'y en a point pour la France en particulier. L'Italie ne peut pas se développer, elle est déchue depuis le jour où son indépendance et sa liberté sont devenues le patrimoine du despotisme qui l'opprime. La France ne peut pas se développer, parce qu'il y a un peuple qui a osé lui dire : « Tu n'iras pas plus loin ! » La Turquie, quoi qu'en dise Reschid-Pacha, élevé à l'école anglaise où il n'a appris que de mesquines roueries diplomatiques, ne se développera jamais sous le sabre turc.

L'*équilibre,* dont il faut changer la signification usuelle qui est un mensonge quand ce n'est pas un non-sens, est d'abord l'homogénéité dans une nation; cette homogénéité devient ensuite harmonie, prospérité et bonheur par des alliances égales ou protectrices, sans que la protection implique, de la part du peuple inférieur en nombre, obéissance et soumission au peuple protecteur.

La France jouit de cette homogénéité intérieure; mais sa force d'expansion est comprimée, parce qu'elle n'a pas d'alliances harmoniques; il n'y a pas, en ce moment, d'équilibre pour elle.

La nature a fait des peuples *protecteurs* et des peuples *protégés*.

La France, par son génie, est à la tête des peuples protecteurs; et l'absence d'alliances dans le sens du progrès neutralise radicalement ses efforts et la pousse au rebours du but qu'elle devrait atteindre.

L'alliance de la France et de l'Angleterre constitue la plus étrange, la plus violente, la plus inconcevable des ruptures de l'équilibre européen. L'équilibre est rompu, parce que la France unie à l'Angleterre est absorbée par elle; l'équilibre est rompu, parce que c'est la volonté anglaise, l'intérêt anglais, l'égoïsme anglais qui prévalent partout. En veut-on la preuve? Supposez (ce qui n'arrivera pas) que les trois flottes coalisées détruisent la flotte russe, ainsi que les établissements russes dans la mer Noire ou ailleurs, qui en profitera? Est-ce la France? Je défie de l'établir autrement que par un chiffre nouveau au budget. Ce ne sera que l'Angleterre qui, dans cette occasion comme en tant d'autres, aura placé, pour quelque temps, une puissance redoutable dans l'impossibilité de l'inquiéter ou de menacer ses possessions d'Asie... Il n'y a donc pas d'équilibre quand les avantages sont tous d'un côté.

Et tout ce qui se passe, en ce moment, en Orient ne se fait qu'au profit de l'Angleterre.

J'ai dit que l'expulsion des Turcs de l'Europe était un progrès, et qu'à ce titre la France devait, de tous ses efforts, concourir à cette expulsion. Elle doit y concourir, non-seulement pour consommer un grand bien, mais pour en retirer des avantages aussi grands pour le présent que féconds pour l'avenir; elle le doit pour se remettre en équilibre.

Je sais que cette opinion me place en dehors de toutes les idées proclamées par la presse et la diplomatie. Je m'inquiète peu de la presse : car elle est encroûtée, servile ou aveugle, ne lui en déplaise. Je m'inquiète moins encore de la diplomatie : car elle est changeante, et n'a d'intérêt que pour le fort ; le faible finit toujours par être enseveli par elle sous des monceaux d'intrigues qui ne lui permettent d'y voir que lorsque le tour est joué.

Je me place donc à l'index des folliculaires et des agents de la police des nations, parce que d'aucun de ces côtés je ne vois l'intérêt de la France.

Je me pose tel que je suis, tel que mes faibles lumières m'ont fait, tel que mes instincts tout français m'ont façonné.

Je vois avec douleur, et avec la douleur la plus profonde, la Turquie soutenue par la France ; je vois avec non moins de douleur, et avec un orgueil brisé, le drapeau français flotter au-dessous du pavillon anglais et se placer sous une direction qui peut lui devenir à jamais fatale !...

Vous êtes donc Russe ? me dira-t-on.

Avant de répondre, qu'on me permette de poser, à mon tour, une double question : Vous qui me demandez ou me demanderez si je suis Russe, êtes-vous Turc ou Anglais, ou Turc et Anglais tout à la fois ? Si vous êtes Turc, retirez-vous ! On ne discute pas civilisation avec la barbarie asiatique, avec le fatalisme musulman, avec le sabre du janissaire, avec le lacet du Sultan. Où est le progrès qu'ont réalisé depuis quatre cents ans les disciples du Coran ? Où est l'agriculture qu'ils aient fécondée, l'industrie qu'ils aient favorisée, les arts qu'ils aient protégés, les sciences qu'ils aient étendues ?... Néant à toutes ces questions ! Qu'est donc le Turc ? Un conquérant vivant des sueurs du peuple qu'il a

conquis, laissant au travail juste la liberté dont il a besoin pour produire pour le maître, et voilà tout... Et nous devrons nous courber devant lui parce qu'il n'étrangle pas jusqu'au dernier des Grecs et des chrétiens!! S'il ne le fait pas, croyez qu'il n'en a pas besoin, ou plutôt croyez qu'il est intéressé à ne pas le faire, parce que le Grec comme le chrétien le font vivre en lui payant les tributs qui peuplent ses harems et la soldatesque dont le ministère brutal n'est employé qu'à pressurer les provinces... Qu'on se passionne donc pour le Turc, si l'on veut; mais je doute qu'un Français digne de ce nom osât formuler les causes de l'intérêt que le Turc lui inspire et de la passion qui lui fait plaider sa cause en déclamations si vides de raisons légitimes.

Vous ne voudrez donc pas être Turc; le sentiment chrétien suffirait à lui seul pour éteindre jusqu'à la dernière des sympathies pour un peuple qui n'en a aucune pour les peuples de l'Europe.

Voudrez-vous être Anglais? Oh! ici la thèse change. L'Anglais, comme gouvernement, est habile par-dessus tous. L'aristocratie anglaise offre la réunion de toutes les intelligences possibles. Il n'y a rien, en Europe, qu'on puisse lui comparer : science de gouvernement, science de l'économie générale, science de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, science de la politique : rien n'y manque. C'est la perfection de l'aristocratie, je ne crains pas de le dire. Je n'aurais rien à critiquer; loin de là, je louerais tout chez ce peuple, si son gouvernement, au lieu de resserrer et de détruire, laissait à chaque peuple la liberté dont il jouit lui-même. Mais l'égoïsme, non du peuple anglais, mais de l'oligarchie anglaise, en est arrivé à ce point, surtout à notre égard, que nous ne pouvons nous développer nulle

part. Si l'Angleterre nous représente, chez elle, le développement de tous les progrès, elle est pour l'Europe, et pour la France en particulier, la négation de tous les progrès. L'Angleterre ne veut pas notre développement comme puissance continentale ; elle ne veut pas notre développement comme puissance maritime ; elle ne veut pas notre développement comme puissance industrielle et agricole : l'Angleterre est, sous tous ces rapports, notre ennemie éternelle, et elle ne peut que le devenir davantage à mesure que son action industrielle et commerciale s'étendra. L'Angleterre nous a humiliés, opprimés dans le passé ; je ne vois pas qu'elle nous ait fait des concessions dans le présent ; et je tremble pour notre avenir, si elle y met encore les mains. Si j'avais donc à choisir entre l'alliance turque et l'alliance anglaise, je préférerais mille fois la première, comme moins dangereuse pour la France. Nous devons mépriser la barbarie musulmane ; mais nous devons nous défier sans relâche de la fourberie anglaise qui ne recule devant rien, mais rien ! pour arriver à son but... J'en ai assez dit ailleurs sur ce point pour ne plus avoir besoin d'y revenir. Un Français, encore une fois, ne peut pas aimer le gouvernement anglais sans déshonneur... A quoi bon le répéter ? Ce sentiment est dans toutes les âmes. Et quand nous répétons avec fureur :

> Non ! non, jamais !
> Jamais, jamais en France,
> Jamais l'Anglais ne régnera !

notre pensée va au delà d'une royauté anglaise impossible. Ce sentiment du poëte signifie, pour le peuple qui en répète la chaleureuse impression avec une indicible ardeur, que jamais, de loin comme de près, l'Anglais ne doit comman-

der chez nous par ses influences. Eh bien! l'Anglais régnera chez nous et contre nous, comme insultante influence, tant qu'il ne nous aura pas restitué nos colonies, tant que la liberté des mers n'existera pas, tant que notre commerce maritime sera raccourci, tant que les traités de 1815 subsisteront...

Que ceux qui aiment les Anglais le disent et s'en glorifient. Pour moi, je ne crains pas de le répéter avec toute l'énergie de mes convictions, je déteste le gouvernement anglais comme le plus hostile aux intérêts vrais de mon pays! Je déteste, non le peuple anglais, qui est bon et généreux, mais l'oligarchie anglaise, qui est, sous le rapport politique, la plus immorale et la plus infâme de l'univers!...

Je vais répondre maintenant au sujet de la Russie :

La Russie est un archipel de royaumes, s'il est permis de le dire, qui ressemble, par beaucoup de côtés, aux provinces autrefois conquises par les Romains. La civilisation est loin d'être avancée dans ce vaste empire; cependant elle progresse : c'est un fait évident pour tout le monde. L'unité de pouvoir, le despotisme d'un seul sont une nécessité pour la plupart de ces peuplades à demi ou tout à fait barbares... Je ne soutiens pas la cause du despotisme, j'explique seulement cette nécessité.

Pour ceux qui sont avides d'une liberté qu'ils ne comprennent pas et d'un despotisme qu'ils jugent avec leur courte vue, et au bout duquel ils ne voient que le knout et les Cosaques, je leur demanderai pourquoi nous nous conformons aux usages des Arabes en Afrique; pourquoi, au contraire, en hommes libres que nous sommes, nous ne donnons pas une charte constitutionnelle aux enfants d'Allah?...

Le czar gouverne donc de la seule manière possible dans

ses vastes États. J'ai dit que la civilisation faisait des progrès dans cet empire militaire, et, pour l'établir, il n'y a qu'à se rendre compte des réformes opérées par le souverain actuel et par les libertés qu'il concède aux serfs qu'il protége contre l'oppression des boyards, libertés qui rappellent de notre histoire le mouvement qui prépara l'affranchissement des communes.

Si l'aristocratie anglaise est éclairée, l'aristocratie russe ne l'est pas moins. Il y a cette différence entre les deux peuples que l'aristocratie anglaise commande et que l'aristocratie russe obéit : c'est, à mes yeux, ce qui fait la supériorité actuelle et à venir du gouvernement de la Russie. Si, suivant les contrées, le commerce russe a de grands développements, par exemple dans la Baltique ou la mer Noire, ce commerce n'est pas jaloux ; il ne se procure de débouchés ni par les intrigues, ni par les révolutions : les rapports de l'Europe avec la Russie sont tous marqués au coin de la bonne foi et de la loyauté.

Ces données générales me suffiraient, comme Français, pour estimer ce peuple qui marche à grands pas vers des destinées nouvelles. Mais ce qui m'attache encore davantage à sa cause, c'est que, loin de craindre notre civilisation, il l'appelle ; loin de redouter notre agrandissement, il le désire ; loin de craindre notre influence en Europe, il veut l'accroître ; loin de repousser notre alliance, il l'a toujours appelée de tous ses vœux ; loin de vouloir maintenir contre nous l'humiliation des traités de 1815, il a voulu les détruire ; loin de nous comprimer dans nos élans, il a toujours voulu leur laisser leur liberté.

Mon choix n'est donc pas douteux : je préfère le Russe à l'Anglais, à l'Autrichien, au Prussien. Je le préfère, parce

que, hors de nos guerres révolutionnaires, il n'y a pas dans notre histoire une page qui ne soit sympathique à la Russie, parce que la Russie a un entraînement pour nous, parce qu'il nous importe, comme à la Russie, que nous soyons forts, parce que la Russie partage tous nos sentiments contre l'Angleterre, parce que la France, alliée à la Russie, sans rêver de Tilsitt, reprendra toute sa prépondérance, tandis qu'alliée à l'Angleterre, elle ne fera qu'appesantir son joug.

Dites-moi maintenant que je suis Russe si vous le voulez : oui, je le suis et je m'en glorifie! La France et la Russie peuvent faire les plus grandes choses; la France et l'Angleterre ne feront jamais que des révolutions...

Que les flottes coalisées franchissent ou non les Dardanelles, je répète que l'Anglais, qui craint la guerre plus que personne au moment où nous sommes et qui a tant d'intérêts pour ménager la Russie, ne peut que nous compromettre dans ce grave conflit pour sauver ses propres intérêts et mettre les nôtres en danger. Je le crains...; et quelque chose d'intérieur me dit que je dois en être sûr...

Que le gouvernement français reprenne donc la véritable politique de la France, politique d'intérêts et de principes à la fois. Que non-seulement il ne contrarie pas le mouvement des armées russes contre Constantinople, mais qu'il les seconde, et tire de la conquête sa juste part qui ne lui sera point refusée; que l'Égypte, où l'oncle de Napoléon a été si grand, devienne notre lot; que Malte nous soit rendue ; que l'Anglais soit expulsé du lac français et qu'un décret de l'Empereur apprenne à la France radieuse que cent mille hommes ont été, sans verser une goutte de sang, reprendre nos frontières du nord !

Telle doit être la politique de la France, tel l'équilibre nouveau, si l'on ne veut que la Turquie devienne une seconde Pologne...

Hors de là il n'y a que déception et mensonge...

Le comprendra-t-on une bonne fois?

On ne manquera pas de faire, dans l'hypothèse d'une conquête par le czar, de nombreuses objections relatives à nos intérêts commerciaux dans le Levant. On dira sans doute que les douanes russes ne permettent, en ce moment, que l'entrée des matières brutes et non celle des objets confectionnés, que le régime russe est un régime prohibitif absolu, que le même régime serait imposé à l'Orient et particulièrement aux provinces danubiennes, qui reçoivent les articles de Paris; que si la Russie, enfin, nous vend les blés de Pologne et de la mer Noire, c'est pour se procurer notre numéraire en échange duquel elle ne prend rien et constitue ainsi, à son immense faveur, la balance du commerce. Je n'ai déjà plus besoin de donner ces craintes sous une forme hypothétique; c'est bien ainsi que je les entends formuler par des négociants, estimables sans doute, auxquels la perte temporaire de quelques centimes sur un article fait plus d'impression qu'une question de prépondérance qu'ils ne comprennent pas, et d'avenir fécond qu'ils n'entrevoient pas: ce n'est pas leur faute. Eh bien! sur tous ces points, le commerce est à peu près dans une erreur complète.

On ne disconviendra pas que le gouvernement russe a le droit de faire chez lui ce que nous faisons chez nous; et, ce qu'il fait, toute la France le sait. Il développe l'industrie et le commerce dans ses États; il travaille à sa prospérité intérieure. La diversité des climats de la Russie et du génie de ses peuples rendent un tel régime nécessaire. Le czar

veut que le Russe travaille pour la Russie ; il veut enrichir la Russie du travail russe ; c'est de la bonne économie politique, de la haute sollicitude politique, c'est de la civilisation. Que dirait-on du gouvernement russe, s'il ne prenait aucun souci de toutes ces choses, s'il n'excitait rien, s'il n'encourageait rien, s'il laissait croupir ses peuples dans l'ignorance et la barbarie ? Ne lui dit-on pas déjà assez souvent qu'il est barbare ? Faudra-t-il que ce qu'il y a de plus intelligent, de plus éclairé, de plus progressif, de plus civilisateur, enfin, dans sa conduite, soit encore blâmé, critiqué, imputé à crime par une passion dont l'aveuglement tient de la stupidité, si ce n'est de la folie ?... Ah ! je comprendrais les craintes de notre commerce si la Russie en était au même point que l'Angleterre, si elle possédait en houille, en fers, en cotons, en forces et en produits industriels les moyens de la Grande-Bretagne. Je tremblerais justement et je dirais avec tout le monde : « L'Orient va devenir une colonie anglaise ! » et l'on sait ce que cela veut dire... Mais nous n'en sommes fort heureusement pas là. En l'état, le régime prohibitif russe n'est point absolu. La Russie reçoit ce qu'elle ne confectionne pas. Ce n'est pas, en Europe, son régime douanier qui nous est le plus hostile ; et la preuve en serait facile à administrer. Nous ne saurions le trouver mauvais, jusqu'à la proclamation du libre échange absolu qui viendra, sans doute, *quand l'univers formera une république universelle, une et indivisible,* pour le plus grand bonheur des utopistes modernes...

J'affirme que le régime prohibitif russe n'est point absolu ; que, loin de là, il a plus d'élasticité que bien d'autres sur lesquels on garde le silence, et notamment que le régime anglais. Pour le prouver, je n'ai pas besoin de recourir

à des documents incertains, privés, prêtant à tous les calculs les raisonnements de la passion; mais je le rencontre dans des documents dont personne ne contestera le caractère, la certitude, la vérité, l'authenticité. C'est dans le *Tableau général du commerce de la France avec les puissances étrangères,* publié sous les auspices et par ordre du gouvernement français, que je trouve la réponse à toutes les déclamations ignorantes dirigées contre la Russie. J'y vois, aux chapitres de nos exportations de France en Russie, que notre commerce transporte avec avantage dans les États du czar les soufres, la houille, le fer de cémentation, le plomb, l'acide sulfurique, les alcalis, les sels marins, des produits chimiques, l'indigo, le rocou, la parfumerie, les savons, les couleurs, le sucre brut blanc ou terré, les sirops, le cacao, le café, les gommes, les huiles d'olive, les huiles volatiles, les amandes, les garances, les sucres raffinés, les tabacs, les vins, les eaux-de-vie, les liqueurs, les eaux minérales, la poterie, les porcelaines, les miroirs, la verrerie, la batiste et le linon, les tissus de lin ou de chanvre, les tapis, les mérinos, les tissus de laine et de soie, les étoffes, etc., etc.; et cinquante autres articles importants. Ce n'est pas trop mal, je pense, *pour un barbare,* de donner accès à tant de choses; et cela nous place bien loin de la prohibition absolue soutenue avec tant de vivacité.

Tirons maintenant les conséquences : Si la Russie, dans la Baltique comme dans la mer Noire, a de tels rapports avec nous, la conquête ne peut les changer en aucune manière. Les besoins russes, qui s'accroissent tous les jours, resteront les mêmes; et ce ne sera pas la Turquie d'Europe dans les mains du czar qui sera l'occasion d'un danger pour nous. L'expulsion du Turc fainéant et ignorant, son

remplacement par des populations en progrès, ne peuvent que doubler et tripler nos rapports avec cette partie de l'Europe : cela saute aux yeux. Qu'exportons-nous dans la Turquie d'Europe? Qu'on jette les yeux sur le même travail, et on le verra. On s'assurera, par la nature de nos exportations, qu'il est impossible qu'elles puissent se modifier à notre détriment.

Et quant aux provinces danubiennes en particulier, qui consomment en assez grande quantité des articles de Paris, elles continueront leurs consommations, parce qu'elles ne trouveront pas de similaires dans l'industrie russe qui, elle aussi, consomme en assez grande quantité les mêmes articles.

Toutes les craintes qu'on manifeste sont donc purement chimériques.

Et puis il y a deux données générales qui dominent toute cette situation. La première est celle d'un peuple dont le gouvernement est progressif comme les idées, comparé à un peuple immobile et sous l'influence duquel tout se dégoûte, s'ennuie et meurt. Cette ère nouvelle, qu'on peut appeler de liberté à côté de l'esclavage oriental, les mœurs, la religion et les habitudes grecques et slaves seront la cause d'une révolution immense toute à l'avantage de la France. La propriété, qui deviendra un droit, changera en un clin d'œil l'état moral de ce peuple asservi; et il est permis de prévoir que l'Orient sera, pour tous les articles que la Russie reçoit déjà chez elle, un débouché décuple de ce qu'il est en ce moment. La seconde cause de prospérité pour nous doit résulter infailliblement de notre alliance avec la puissance conquérante, qui ne peut pas nous laisser sans partage dans les avantages dont elle serait appelée à jouir. Je n'ai jamais

pensé qu'à quelque époque que le czar entrât dans Constantinople, ce fait immense, intelligemment compris et soutenu par nous, dût être sans profit pour la France. Non-seulement la conquête nous assurera les avantages attachés à une *alliance nécessaire* avec une des plus grandes puissances non-seulement de l'Europe mais du monde, mais encore nous en retirerons l'influence résultant pour nous d'une domination *non moins nécessaire* sur quelque continent nouveau que la conquête assignera à notre lot : cela est infaillible. Et ce sera de ce moment que datera notre prépondérance dans l'Occident comme celle de la Russie dans l'Orient ; ce sera de ce moment que, sans coup férir, la France et la Russie pourront dire d'une commune voix : Les mers sont libres ! Ce sera de ce moment que le système colonial sera jugé et que l'asservissement des peuples sera frappé de mort : car l'Europe par la Russie (je veux dire la partie la moins civilisée de l'Europe), lancée dans la voie du progrès, commencera l'ère de la fraternité des peuples dont l'Angleterre, par son gouvernement, est la plus implacable ennemie, parce qu'elle est protestante, et dont la France aura la haute mission, parce qu'elle a la force chrétienne expansive et que cette force n'aura plus, pour la comprimer, l'antagonisme anglais.

Que vient-on, après cela, nous parler de balance du commerce en faveur de la Russie ? Qu'est-ce que cela signifie si ce n'est que la Russie nous vend des blés que nous lui payons ? Il n'y a là que l'acte le plus ordinaire, le plus normal des transactions humaines.

Mais la Russie emporte, dit-on, notre argent et n'achète rien avec ! Cela n'est pas exact. Si la Russie emporte le numéraire par le Midi, elle le rend par les achats qu'elle

fait dans le Nord. Il suffit de jeter les yeux sur nos exportations avec cette puissance, de comparer son *doit* et son *avoir* avec nous, pour être convaincu qu'il n'y a, à cet endroit, que de l'exagération.

Nous ne songeons pas que la Russie, en nous vendant ses blés, nous rend les plus grands services, et qu'en 1847 notamment nous avons été fort heureux de la trouver mieux approvisionnée que nous. Et puis, après tout, si nous lui donnons notre numéraire, elle nous donne sa marchandise ; c'est valeur pour valeur, produit pour produit dans le sens le plus large des principes de l'économie moderne.

Ajoutons qu'il nous arrive aussi souvent d'acheter les blés russes dans le Midi pour aller les vendre dans le Nord et notamment en Angleterre, et que nous refaisons largement la balance commerciale sur les éléments de laquelle les économistes ne sont même pas encore d'accord aujourd'hui.

Somme toute, au point de vue de nos intérêts commerciaux et sans parler de la question primordiale d'influence et de prépondérance, il est de l'intérêt de la France que le Turc soit expulsé de l'Europe, qu'il le soit par la France et la Russie alliées, que la France et la Russie dominent en Orient à des degrés divers, pour émanciper les nations et les débarrasser du machiavélisme anglais qui corrompt les peuples pour les asservir, et qui ne les asservit que pour les placer dans les liens de l'abrutissement le plus complet.

CHAPITRE XIX.

ÉPILOGUE.

Si avant comme depuis 1792 jusques en 1848 l'Angleterre a dominé le concert européen, si le plateau de la balance européenne a toujours penché pour elle, il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

L'Angleterre est toujours, sans contredit, une des plus grandes et des plus fortes nations du monde; mais, réduite à elle seule, elle n'est rien. Juxtaposée à la France qu'elle tient sous son joug, elle ne peut pas davantage : car cette apparence d'alliance surexcite l'Europe continentale et anéantit à l'avance tous les effets qui pourraient en être espérés.

L'Europe a vu, surtout depuis que lord Palmerston pèse dans les affaires britanniques, le jeu de la politique de l'Angleterre. Toutes les roueries anglaises, toutes ses exportations de constitutions et d'idées libres, tout son salmigondis de propagandes libérales sont percés à jour. L'Europe y voit clair et ne s'y laissera plus prendre.

Aussi l'Angleterre avec ses mille vaisseaux de guerre, avec ses quarante-deux colonies, avec ses cent vingt-cinq millions d'esclaves, avec le tapage injurieux de sa presse comme de son parlement, a cessé d'en imposer à l'Europe

continentale. Celle-ci prend ses résolutions, combine ses opérations, arrête ses mouvements, exécute ses projets sans l'Angleterre et contre l'Angleterre.

Le concert européen n'a plus son siége à Londres, mais à Pétersbourg, Vienne et Berlin.

L'Europe continentale donne la prépondérance à l'Europe continentale. Là est non la force d'occasion, non une force ambulatoire, non une menace qui avance et se retire, non un nuage qui obscurcit, un éclair qui brille, un tonnerre qui gronde pour se taire et recommencer ensuite, mais là est la force permanente, calculée, résolue, assise sur des principes qui ont besoin d'énergie, de stabilité et qui ne peuvent changer même au milieu des plus grands orages. La prépondérance continentale est donc dans la logique des positions, des situations, des sentiments moraux des peuples qui foulent les continents.

L'agitation incessante de l'Angleterre a été, jusqu'à ce jour, un des procédés politiques les plus habiles de cette nation pour faire croire à l'ubiquité comme à la suprématie universelle de cette puissance. En agitant sans cesse les passions, en maintenant un trouble universel, elle a, pendant longtemps, empêché le jour de se faire sur sa conduite et paralysé les efforts réunis qui pouvaient lui faire obstacle; mais ses artifices sont découverts; elle est jugée et bannie du concert des nations. Elle pourra troubler encore; mais elle doit plus craindre pour elle que faire craindre pour autrui.

Il n'y a plus d'*équilibre* dans le sens de M. de Girardin, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de suprématie dans le gouvernement anglais. L'Europe continentale s'en moque et elle a raison... Cette rupture d'équilibre prétendu me plaît parce

qu'elle indique une défaillance dans les forces morales de l'Angleterre. L'Europe continentale a assez de sens commun pour ne pas s'en laisser imposer par la Grande-Bretagne, pour ne pas se laisser museler par elle. Il est temps de réduire la Grande-Bretagne à son véritable rôle.

Il y a quelque chose d'affligeant dans la rupture du véritable équilibre européen; c'est ce qui concerne la France. Celle-ci se trouve privée de toute la force qu'elle a comme puissance continentale et affaiblie par toute la déconsidération politique qui lui vient de ce qu'on appelle son alliance avec l'Angleterre. C'est sous ce double rapport que la France doit être étudiée; c'est par ces deux côtés que la France doit reprendre un jour tout son ascendant.

La France est une puissance continentale de premier rang. Elle serait la première puissance maritime de l'Europe, si l'Angleterre n'était pas là.

La France ne peut pas avoir la prétention, à son tour, d'être à la fois la première puissance continentale et la première puissance maritime; mais elle doit prétendre à atteindre ce but que, puissance continentale, elle ne doit point être tout spécialement subalternisée par une puissance maritime sa voisine.

La France a donc beaucoup à faire pour rétablir cet équilibre rompu et outrageusement rompu surtout depuis 1815: car la principale rupture est là et non ailleurs. Si l'Orient fait ce qu'il veut, c'est que tout est troublé dans l'Occident.

Et si l'Occident continuait de vivre de cette vie brisée, de ces alliances équivoques, de ces méfiances justifiées, de ces soupçons qui inquiètent tout, l'Orient finirait par le subjuguer...

Il faut donc que l'Occident s'allie, qu'il ne fasse qu'un

corps et qu'une âme. Mais, en l'état, il ne le peut pas. Il ne le pourra que lorsque les conditions d'existence de la France et de l'Angleterre auront changé.

Il n'y a, je le répète, qu'une puissance continentale qui puisse avoir la prétention et les moyens d'acquérir une prépondérance continentale. Cette puissance n'est pas l'Angleterre, mais la France.

Pour acquérir cette prépondérance, la France n'a besoin ni d'incendier les ports, ni de brûler les vaisseaux de l'Angleterre. Elle doit, au contraire, faire tout ce qui dépendra d'elle pour les conserver. Mais cette pensée de conservation n'exclut pas les moyens dont elle peut disposer pour soumettre et non pour asservir.

Le peuple anglais est grand, fort, généreux, sympathique au peuple français; le peuple anglais est le premier navigateur du monde.

Mais le gouvernement anglais, l'oligarchie anglaise est, politiquement parlant, ce qu'il y a de plus infâme dans l'univers. C'est ce gouvernement, c'est cette oligarchie qu'il faut détruire pour donner au gouvernement anglais les mêmes aspirations, les mêmes tendances, le même but civilisateur qu'à nous.

La France n'entendra jamais asservir l'Angleterre; mais la France doit tout sacrifier pour anéantir dans la Grande-Bretagne l'aristocratie et les priviléges nobiliaires, les priviléges terriens, les priviléges cléricaux, etc.; la France ne doit avoir de repos et de trêve que lorsque les derniers vestiges féodaux auront disparu des trois royaumes, que lorsque l'égalité civile et l'égalité politique auront été proclamées, que lorsque la liberté régnera chez ce peuple qui n'en a que les ridicules semblants. La France ne doit aspirer qu'à établir

dans la Grande-Bretagne des principes d'existence civile, politique et sociale en harmonie avec les nôtres, à fonder en Angleterre le droit commun d'un peuple libre.

Lorsque le peuple anglais aura été appelé à une telle existence, les Palmerston auront disparu pour toujours. L'Angleterre ne songera plus à troubler le continent par de sanglantes révolutions; elle ne proclamera plus, dans un but égoïste, les principes les plus contradictoires; elle ne trafiquera plus, en même temps, de la liberté et de l'esclavage des peuples; elle ne sera plus suspecte à la France, à l'Europe, à l'univers. L'Angleterre aura son existence de peuple grand et fort; les mers et les continents seront libres pour elle comme pour nous. Alors il y aura affinité de peuple à peuple, il y aura sympathie, il y aura alliance certaine et durable parce que les intérêts seront identiques.

Alors seulement l'équilibre rompu se rétablira. L'Occident continental et marin n'aura pas d'égal et de supérieur; l'Occident dominera. L'Angleterre, dans cette alliance, n'aura pas plus à se défendre du joug continental que la France du joug naval. La pondération faite d'elle-même entre les deux puissances n'apparaîtra que dans les dehors de la force et de la puissance.

Ce n'est pas tout : il serait injuste, dans ces grandes prévisions de l'avenir, de ne pas compter, pour leur haute valeur, les puissances qui sympathisent déjà avec nous. Avec des peuples comme l'Espagne et l'Italie, l'Occident européen dominerait le monde. On peut être sûr qu'avec de telles conditions, la tranquillité de l'Europe, celle de l'univers seraient assurées. Qui oserait vouloir alors ce que la France, l'Espagne, l'Angleterre ne voudraient pas?...

Mais pour atteindre un tel but, il faut que l'oligarchie

anglaise disparaisse et que le gouvernement anglais soit effacé jusqu'à son dernier vestige.

L'entreprise est grande; mais elle est loin d'être impossible. Le peuple anglais, lui aussi, commence à y voir. Le jour où il aura acquis toute la conscience de sa force, l'aristocratie aura cessé d'être... Ce jour est peut-être plus près qu'on ne pense. Je crois à son éclatante apparition comme je crois en Dieu, comme je crois à la religion de mes pères.

Ce qui est injuste peut scandaliser le monde pendant un temps toujours trop long; mais la main de Dieu finit par l'atteindre et le détruire.

Oui, je crois à la destruction du brigandage anglais organisé, parce que je crois en Dieu !

Je ne crois pas moins à notre alliance la plus franche avec ce peuple dans l'avenir, lorsque toutes ses aristocraties et ses monopoles auront été broyés !

Là est le travail de l'avenir!

Là, *seulement*, est le principe de la grandeur de la France!

Jusque-là, tout ne sera entre l'Angleterre et nous que déceptions et mensonges!...

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

EN VENTE :

LETTRES FRANQUES. A Napoléon III, empereur des Français, 1 vol.

RÉVOLUTION NAVALE, 1 vol format anglais.

L'ARCHITECTURE ET LA PEINTURE EN EUROPE, du IVe au XIVe siècle, suivi de la BIOGRAPHIE DE PHILIPPE ROOS, peintre d'animaux; par *Alfred Michiels*. Un volume, format anglais.

MADAME DE LONGUEVILLE, nouvelles études sur les femmes illustres de la société du XVIIe siècle, par VICTOR COUSIN. (*La jeunesse de madame de Longueville.*) Un très-fort volume, format anglais, compacte.

LES DIEUX EN EXIL, par HENRI HEINE. Format Diamant.

BAES GANSENDONCK, Histoire Campinoise, traduite du flamand de HENDRICK CONSCIENCE, par G. JOTTRAND.

PHYSIOLOGIE DU DUEL, par ALFRED D'ALMBERT. 1 joli vol. in-18.